DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13017 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 5 DÉCEMBRE 1986

Paris, l'ONU et le « caillou »

Il y a souvent plusieurs lectures possibles des résultats d'un scrutin ; ce qui vaut pour les consultations nationales se vérifie aussi lorsqu'il s'agit d'un vote comme celui qui vient d'avoir lieu aux Nations unies à propos de la Nouvelle-Calédonie.

La résolution affirmant « le droit inaliénable du peuple de la Nouvelle-Calédonie à l'autodétermination et à l'indépendance » a recueilli, devant l'Assemblée générale, 89 voix contre 24, 34 pays s'abstenant et 11 ne prenant pas part au vote (« le Monde » du 4 décembre). La Nouvelle-Calédonie va en outre à nouveau être inscrite sur la liste des « territoires non autonomes », c'est-à-dire à décoloniser. Il n'en a pas fallu davantage pour que les deux camps en présence crient victoire.

A commencer, bien sûr, par les indépendantistes. Pour leur porte-parole, M. Jean-Marie Tjibaou, le vote des Nations unies, même si la résolution n'a pas fait le plein des voix escomptées, consacre la stratégie internationale qu'il a développée depuis deux ans en conférant au FLNKS une sorte de reconnaissance diplomatique.

Du côté du gouvernement, on affiche pourtant, sinon une mine vraiment réjouie, du moins le demi-sourire soulagé de qui l'a échappé belle. Au Quai d'Orsay comme à Matignon, on craignait le pire : un scrutin aux résultats comparables à ceux qu'avait récemment enregistrés la Grande-Bretagne à propos des Malouines (la position de Londres avait été battue en brèche par 116 voix, dont celle de la France, contre 4). Il ne faudrait pas pousser beaucoup le gouvernement français pour qu'il présente le scrutin du 2 décembre, qui a tout de même abouti à la condamnation de sa politique en Nouvelle-Calédonie, comme un franc succès.

Les vrais problèmes, pourtant, ne font sans doute que commencer. D'abord parce que l'inscription du territoire sur la liste de ceux qu'il convient de décoloniser amènera, parmi d'autres conséquences, le comité spécialisé des Nations unies à demander régulièrement des informations à Paris et à tenter d'envoyer des missions d'observation en Nouvelle-Calédonie, double démarche à laquelle on opposera, affirme-t-on du côté français, une fin de non-recevoir.

Ensuite, la France devra probablement affronter chaque année – du moins si le référendum d'autodétermination prévu pour juillet prochain confirme la volonté des Néo-Calédoniens de demeurer français – un semblable débat à l'Assemblée générale de l'ONU.

Enfin, toute l'affaire pourrait bien avoir porté un coup sévère à la politique de la France dans le Pacifique sud. Certes, sur le fond, on peut difficilement reprocher à l'ambassadeur de France auprès de l'ONU, M. de Kémoularia, d'avoir vertement rappelé aux initiateurs australiens et néo-zélandais de la résolution la façon pour le moins « musclée » dont ces deux pays ont, en leur temps, réglé le sort des aborigènes ou encore invité l'Indonésie à consacrer son attention décolonisatrice à Timor Oriental.

Mais le caractère très virulent pris par le débat risque d'avoir ruiné en quelques minutes des mois de patients efforts diplomatiques français dans cette région pour faire oublier l'affaire Greenpeace, expliquer la politique nucléaire de Paris et rouvrir un dialogue difficile, mais combien nécessaire, avec les pays du Pacifique sud.

La France a peut-être « limité les dégâts » à l'ONU ; il lui reste maintenant à le faire sur le terrain... y compris celui de son lointain « caillou ».

Manifestations à Paris et en province

Les étudiants exigent le retrait du projet de réforme universitaire

Etape décisive du mouvement des étudiants et des lycéens, la manifestation nationale organisée à Paris, jeudi 4 décembre, dans l'après-midi, devait rassembler plusieurs centaines de milliers de personnes entre la Bastille et les Invalides. Les étudiants exigent le retrait du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Une délégation des étudiants en grève devait être reçue au terme du défilé par MM. René Monory, ministre de l'éducation nationale, et Alain Devaquet, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur. D'autres manifestations étaient prévues en province. Les organisateurs de la manifestation ont reçu le soutien de nombreuses organisations d'enseignants dont certaines avaient appelé à la grève pour cette journée. D'autre part, la CGT, par la voix de son secrétaire général, M. Henri Krasucki, a affirmé le 3 décembre son « soutien franc et sans équivoque à un mouvement démocratique puissant et autonome ».

AH ! JUSTEMENT, JE VOULAIS VOUS VOIR !
DEVAQUET AU PIQUET
MONORY AUX ORTIES !
PLANTU

Un objet social non identifié

De quelle espèce est la manifestation du 4 décembre ? Voilà un beau sujet de méditation pour les sociologues. Politique ? On ne peut caractériser ainsi un mouvement qui récuse soigneusement tout mot d'ordre partisan. Syndicale ? On voit mal une action purement revendicative mobiliser si rapidement tant de monde. Existentielle ? Les manifestants ne sont pas dans la rue pour exprimer le vague à l'âme d'une génération sacrifiée, mais pour demander le retrait d'un texte législatif précis. Ludique ? On ne s'amuse pas dans les commissions qui dissèquent le projet Devaquet.

Trop massif pour se limiter à ces enjeux affichés, trop sérieux pour n'être qu'un simple défoulement, trop subit pour suivre une trajectoire connue, le mouvement qui culmine dans la manifestation de jeudi est un objet social nouveau non identifié.

D'où la perplexité des professionnels de la politique qui ne savent qu'en faire. Le gouvernement attend avec une impatience inquiète qu'un changement tardif le fasse rentrer dans un schéma connu (récupération par la gauche ou déviation gauchiste) et le rende plus facile à gérer.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 8 et nos informations pages 7 et 8.)

La nomination des PDG de l'audiovisuel public

Une restauration maladroite

Les nominations des présidents de l'audiovisuel public ont laissé à plus d'un professionnel l'étrange impression d'un retour en arrière de quinze à vingt ans, au temps légendaire de l'ORTF.

Voilà que l'on confie la principale chaîne publique (A2) à M. Claude Contamine, un ancien directeur de cabinet de M. Alain Peyrefitte, redoutable ministre de l'information au début des années 60. Et l'on nomme à FR3 et à RFO deux de ses collaborateurs directs qui l'ont suivi tout au long de sa carrière, MM. René Han et Jean-Claude Michaud. Cohérence des choix, dira-t-on, pour assurer l'unité d'un secteur menacé par la concurrence.

Mais, au-delà des affinités professionnelles, on ne peut s'empêcher de penser que cette cohérence est surtout politique. Les trois hommes appartiennent de près ou de loin à la mouvance du RPR et M. Claude Contamine n'a jamais caché ses liens étroits avec M. Jacques Chirac. Si on ajoute à cela que M. Roland Faure, nouveau patron de Radio France, oscille entre M. Chirac et M. Giscard d'Estaing et que M. Tézenas du Montcel est un libéral bon teint proche de l'UDF, voilà qui ressemble fort à un partage politique des médias au profit exclusif de la majorité.

Mais quoi ! La Commission nationale de la communication et des libertés n'a-t-elle pas coupé le *« cordon ombilical »* entre le pouvoir et l'audiovisuel ? Ses treize membres n'ont-ils pas fait leur choix en toute indépendance ? Les circonstances du vote du 3 décembre ont pourtant de quoi troubler.

Des dossiers de candidature incomplets ou manquants, peu d'entrevues avec les principaux prétendants, un seul tour de scrutin pour chaque poste à pourvoir et, immédiatement, sans débat, une confortable majorité pour l'élu. Il ne s'est trouvé que deux ou trois membres de la commission pour soutenir les présidents sortants, qui n'avaient pourtant pas tous démérité. L'affaire est expédiée en moins d'une heure, à peine le temps de regarder sur la copie du voisin l'orthographe exacte des noms. Se souvient-on des longs et douloureux conclaves de la Haute Autorité ? Même si les pressions à l'époque n'ont pas manqué. Et même si elle n'a pas résisté à toutes.

Qu'il y ait eu pression organisée du gouvernement sur la CNCL ou miraculeuse concordance de vues entre les treize « sages » et Matignon, la manœuvre est en tout cas d'une insigne maladresse. Conserver un seul des présidents sortants aurait suffi à atténuer l'impression, aujourd'hui patente, d'une Restauration sans nuances, d'un verrouillage brutal des antennes publiques.

Sans doute pense-t-on au gouvernement que dans deux mois le tollé provoqué par ces nominations sera oublié et que l'on disposera alors, en toute impunité, de rédactions dociles pour préparer les échéances électorales.

C'est oublier que la CNCL a laissé dans l'affaire une grande partie de son tout jeune crédit. Qui croira désormais à sa totale indépendance lorsqu'il s'agira de désigner les repreneurs de TF1, de la « 5 » ou de TV6 ?

L'opposition socialiste ne manquera pas d'arguments pour mettre en cause chacune de ses décisions, tout comme l'opposition d'hier avait jeté le discrédit sur la Haute Autorité pour obtenir finalement sa disparition. Les nominations du 3 décembre risquent de miner durablement tout le débat politique autour de l'audiovisuel français.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire nos informations page 30.)

Le procès de trois membres d'Action directe

Terroristes jusqu'au bout

Le procès des trois membres d'Action directe, Régis Schleicher, Claude et Nicolas Halfen, accusés dans l'affaire de la fusillade de l'avenue Trudaine (deux policiers tués) s'est ouvert, le mercredi 3 décembre, devant la cour d'assises de Paris.

Voilà donc qui est dit : Régis Schleicher, membre d'Action directe, principal accusé dans cette affaire de la fusillade de l'avenue Trudaine à Paris (deux policiers tués), où sont impliqués avec lui Claude et Nicolas Halfen, ne reconnaît à la cour d'assises de Paris *« aucune légitimité pour* [le] *juger »*. Pour faire bonne mesure, il a même ajouté : *« Ceux qui siégeront ici, magistrats ou jurés, s'exposeront aux rigueurs de la justice prolétarienne, et, à titre d'information, je voudrais savoir à ce sujet combien de temps vous avez prévu pour les faire protéger. »*

Le propos était prévisible, sinon dans sa forme, du moins dans son esprit. L'événement eût été de ne pas l'entendre.

Cela enregistré, les premiers écueils ont été, en cette première journée du mercredi 3 décembre, évités. D'abord, les accusés n'ont pas refusé de comparaître. Ils sont là tous les trois, surveillés dans le box par sept gendarmes mobiles, qui les font entrer menottes dans le dos et ressortir de même à chaque suspension.

Schleicher occupe la première place, hautain ou indifférent. Près de lui, Claude Halfen offre un visage mince, beaucoup plus mobile et nerveux. Au-delà encore, son frère, Nicolas, le cadet des trois, promène sur la salle un regard perdu, noyé sous des paupières trop lourdes, dans un masque d'enfant bouffi, atteint de diabète, d'obésité précoce et d'urémie.

Ensuite, le jury a pu être normalement constitué. Sans doute n'y avait-il, pour ce tirage au sort, que vingt-trois jurés présents, soit le minimum imposé par le code de procédure pénale. Résultat : un jury de jugement qui comprend sept femmes et deux hommes, auxquels ont été adjoints quatre jurés supplémentaires, dans l'éventualité d'une défection de titulaires en cours de débats.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 11.)

Crise financière et guerre de succession

La FAO, après l'UNESCO...

Les Etats-Unis ne paient plus leur contribution à la FAO. Celle-ci fait des coupes dans son budget. Quelques pays occidentaux profitent de l'occasion pour critiquer la gestion de M. Saouma, qui brigue, avec assurance, un troisième mandat à la tête de l'Organisation internationale pour l'alimentation et l'agriculture.

ROME
de notre envoyé spécial

Le rapport sur la traction animale en Afrique ne sera pas publié ni l'étude sur la récolte de l'eau ni le manuel de commercialisation des engrais. Diverses réunions, des consultations d'experts, des cours de formation sont supprimés. Motif : la FAO (Food and Agriculture Organisation) n'a plus les moyens de son action ; car les Etats-Unis, principal contributeur, ne paient plus, ou presque plus. Ils ont annoncé le 21 novembre, après trois jours de discussions sur la crise budgétaire que traverse la FAO, qu'ils ne quittaient pas l'organisation, mais gelaient jusqu'au 1er octobre 1987 la contribution qu'ils acceptent de verser : 25,4 millions de dollars pour l'exercice 1986 (sauf 4,8 millions de dollars promis dans l'immédiat). Pour 1987, Washington n'a pris aucun engagement.

Les difficultés financières de la FAO ne sont pas une surprise, car elles s'inscrivent dans la contestation plus large du système des Nations unies par le Congrès américain. Celui-ci a adopté deux lois qui remettent en cause le fonctionnement des organisations internationales.

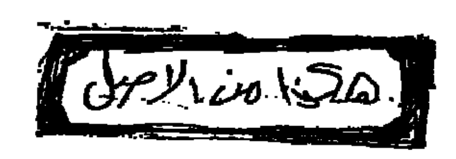
Le premier texte concerne la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. Le second, appelé « Amendement Kassenbaum », indique que *« les Nations unies et les agences spécialisées qui sont financées par des contributions des Etats membres n'ont pas tenu suffisamment compte dans le développement de leurs budgets des vues des gouvernements qui sont les principaux contributeurs »*.

Les Etats-Unis veulent que les droits de vote soient proportionnels aux contributions budgétaires, faute de quoi, ils réduisent leurs versements.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 34.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



هكذا من الأصل

Débats

CODE DE LA NATIONALITÉ

Malgré, ou du fait des retouches apportées au projet de loi sur la réforme du code de la nationalité, la polémique ne s'apaise pas. Jean-Yves Le Gallou estime que le garde des sceaux n'a pas été assez loin et que son texte manque de cohérence. Quatre députés socialistes : Jean-Michel Belorgey, Françoise Gaspard, Jean-Yves Le Déaut et Jean-Pierre Worms, sont d'un avis exactement opposé et estiment ce projet humainement scandaleux et politiquement grave.

Encore un effort, monsieur Chalandon !

Les nouvelles dispositions n'empêcheront pas que continuent de se multiplier les cas de binationalité, dangereux pour la France.

par JEAN-YVES LE GALLOU (*)

LE projet de loi Chalandon sur la réforme du code de la nationalité soulève des tempêtes de protestation.

SOS-Racisme et le Parti socialiste y voient la première victoire idéologique de Jean-Marie Le Pen. En effet, sans la pression électorale et politique du Front national, il n'y aurait sans doute jamais eu de réforme du code de la nationalité. Ne boudons donc pas notre plaisir.

Est-ce à dire pour autant que le projet de loi du gouvernement soit pleinement satisfaisant ? Non, car il manque de logique et de cohérence.

Les auteurs du projet affirment vouloir supprimer les cas d'accession automatique à la nationalité française pour les enfants d'étrangers, car *« les communautés étrangères implantées sur notre sol aspirent à conserver leur identité culturelle et nationale »*. C'est la raison pour laquelle le gouvernement propose l'abrogation de l'article 44, qui attribuait automatiquement, à dix-huit ans, la nationalité française aux enfants d'étrangers nés en France. Mais l'article 23, qui fait naître français les enfants d'étrangers nés en France de parents eux-mêmes nés en France (ou en Algérie française), est maintenu.

Ainsi, un enfant d'Algérien dont les parents sont nés le 1er janvier 1963 ne pourra devenir français qu'en le demandant à sa majorité. Le même enfant d'Algérien né le 31 décembre 1962, lui, naîtra français. Est-ce bien cohérent ?

Autres faiblesses

Le projet contient beaucoup d'autres faiblesses : il conserve un certain nombre d'automatismes dans l'attribution de la nationalité française ; or celle-ci doit être selon nous une faveur qui non seulement se demande, mais aussi se mérite. Comme l'a dit M. Madelin, puisant dans de bons auteurs, *« la carte d'identité n'est pas la carte orange »*. Il est regrettable à cet égard que le gouvernement ait renoncé à la procédure du serment... introduite pourtant en droit français en 1791 ! Pourquoi vouloir attribuer la nationalité française à la sauvette, presque clandestinement ? Ce n'est pas une maladie honteuse.

Enfin, le projet de loi n'empêchera pas que continuent de se multiplier les cas de binationalité, car les Algériens, les Tunisiens, les Marocains, etc., qui obtiennent — ou obtiendront — la nationalité française continueront de garder leur nationalité d'origine... alors que nul Français ne peut acquérir la nationalité algérienne s'il ne renonce au préalable à sa nationalité de naissance.

Or la double allégeance de populations nombreuses est un danger pour la nation, comme l'a justement souligné Annie Kriegel : *« (...) Car, même sans parler des conflits possibles entre les deux nationalités dont un même individu bénéficie, c'est bien évidemment travailler à ce qu'apparaissent des cohortes dont la deuxième nationalité serait en état de conflit avec la deuxième nationalité d'autres cohortes. »*

Bref, il y a matière à améliorer le projet Chalandon, et le Front national s'y efforcera. Il ne manquera pas d'arguments pour cela. En dehors de ses propres travaux et de ses propositions législatives, il pourra puiser dans les ouvrages de MM. Griotteray, Bariani, Aurillac, et dans la proposition de loi déposée en juin dernier par M. Mazeaud et par les parlementaires RPR.

Encore un effort, monsieur Chalandon !

(*) Secrétaire général du groupe parlementaire Front national. Auteur de *la Préférence nationale : réponse à l'immigration.*

Un projet inutile et dangereux

Un texte inspiré par des raisons idéologiques et électoralistes qui peut porter atteinte à l'unité de la France

par JEAN-MICHEL BELORGEY, FRANÇOISE GASPARD, JEAN-YVES LE DÉAUT, JEAN-PIERRE WORMS (*)

« *POUR devenir français, il faut l'avoir voulu.* » L'argument est de ceux qui, au premier énoncé, semblent de « bon sens ». Pourtant, il suffit de s'arrêter un instant, de poser la question : « Mais vous qui êtes français, l'avez-vous désiré ? », et l'absurdité de l'apparente évidence éclate : pour l'immense majorité d'entre nous, le fait d'être français n'est que le résultat d'un hasard. On est français parce qu'on est né en France, le plus souvent de parents eux-mêmes français, parfois de parents étrangers, et seuls les Français naturalisés ont un jour manifesté la volonté de rejoindre notre nation. Sauf à considérer qu'être français serait réservé à une élite pouvant présenter on ne sait quels titres d'ancienneté, comme autrefois des quartiers de noblesse...

Le projet de loi visant à modifier le code de la nationalité que le gouvernement a élaboré est manifestement inspiré par des raisons d'ordre idéologique et électoraliste. Il va au-delà de ce que redoutaient les milieux attentifs à cette question.

Projet dicté par la seule idéologie ? Aucune nécessité n'impose en effet une révision du code de la nationalité, qui, remarquons-le, porte le sceau du général de Gaulle. La tradition française de façon presque continue, de l'Ancien Régime à la période contemporaine, a fait du *jus soli* (1) le mode privilégié d'accès à la nationalité française : être né en France constitue un élément déterminant de la reconnaissance de la personne comme française. Certes, au *jus soli*, pour des raisons d'ordre pratique, s'est mêlé, dès l'Ancien Régime, le *jus sanguinis* : être né de parents français, fût-ce à l'étranger, permet d'être reconnu comme français. Lorsque le *jus sanguinis* a seul prévalu (entre 1804 et 1851), le législateur en a rapidement perçu les inconvénients : des enfants d'étrangers nés en France, élevés sur notre territoire, restaient aux yeux de la loi des étrangers à leur majorité et échappaient ainsi aux devoirs qui s'attachent à la nationalité française, constituant ainsi une population à part au sein de la nation. Il s'est, dès 1851, et surtout en 1867, employé à les corriger.

Cette tradition juridique, inspirée par le pragmatisme, profondément inscrite dans notre histoire, est donc en passe d'être rompue : les jeunes nés en France de parents étrangers qui arrivent à l'âge de la majorité, qui vivent dans notre pays, dont la langue et les paysages constituent souvent le seul horizon de référence, devraient désormais, pour être reconnus français, le demander et être jugés aptes à entrer dans la francité par l'autorité administrative.

Le contexte dans lequel se situe cette initiative nous conduit à penser que le gouvernement tente en vérité de subsituer au *jus soli* un *jus melanocytus* (2) : un droit d'entrée dans la cité accordé de façon discrétionnaire en fonction de la pigmentation de la peau, de l'origine religieuse ou encore d'autres critères qui, certes, ne sont pas écrits, mais qui permettront de « trier » entre les candidats à la nationalité française, d'en retenir certains, et de maintenir les autres hors de la communauté, expulsables en puissance vers la terre de leurs parents, que parfois ils ne connaissent pas.

Ce projet est électoraliste : il vise, pour M. Chirac et ses amis, à tenter de capter d'ici à 1988 une partie de l'électorat du Front national. Même si l'idée de révision du code de la nationalité rencontre l'adhésion de certaines fractions de la majorité, il a, il faut le souligner, son origine dans les « réflexions » du Club de l'Horloge, qui ont alimenté le programme du Front national.

Menaces

Inspiré par l'idéologie la plus réactionnaire (ce projet rappelle certains textes du gouvernement de Vichy), destiné à « racoler » des suffrages « égarés » à l'extrême droite, ce projet, qui peut devenir une loi de la République, est lourd de menaces.

On n'ose imaginer ce que représenterait pour des tribunaux déjà engorgés l'examen de demandes de reconnaissance par la France de ces centaines de milliers de jeunes nés en France depuis deux décennies, voire les retards que cela provoquerait dans l'incorporation des garçons dans le service national. On peut également s'interroger sur les complications engendrées pour les Français qui vivent à l'étranger par la modification des textes sur l'accès à la nationalité.

Mais il faut surtout s'inquiéter des incidences de ce texte sur l'unité de la France. Des milliers de jeunes, fils et filles d'étrangers, qui arrivent chaque année à l'âge adulte, qui ont grandi ici et sont aussi ce que nous avons fait d'eux, vont soudain devenir un objet de méfiance. A la différence de ce qui s'est passé pour les enfants des vagues d'immigration précédentes, qui intégraient sans bruit la nationalité française, ils vont être, eux, brutalement rejetés hors de la communauté nationale, dans une nationalité avec laquelle souvent ils n'ont aucun contact, aucune histoire commune. Pourra-t-on dès lors s'étonner que ces adolescents, ces jeunes gens soient, pour certains, poussés à la révolte ? Résidant en France sans les droits ni les devoirs des Français, littéralement « aliénés » dans le pays où ils vivent, ne constitueront-ils pas de ce fait une proie privilégiée pour tous les fanatismes et toutes les tentatives de déstabilisation ?

Humainement scandaleux, ce projet est aussi politiquement grave. Aux enfants de ceux qui ont contribué à assurer le dynamisme de notre pays et qui peuvent encore y contribuer demain, peut-on aujourd'hui dire : vous n'êtes pas des nôtres ?

(*) Respectivement député de l'Allier, président de l'intergroupe des parlementaires membres de la Ligue des droits de l'homme ; député de l'Eure ; député de Meurthe-et-Moselle ; député de Saône-et-Loire.

(1) Droit du sol.

(2) Les mélanocytes sont les cellules responsables de la fabrication des mélanines qui colorent la peau.

Du bluff !

Je suis très surpris par le bruit que l'on fait autour de la réforme du code de la nationalité. Je suis né en France, d'une mère française et d'un père anglais. J'ai eu, à dix-huit ans, en 1930, à faire une déclaration expresse et officielle selon laquelle je voulais devenir français. J'ai fait cette déclaration, (avec casier judiciaire vierge, etc.) et cela m'a semblé tout naturel.

En 1935, j'ai épousé une jeune hollandaise : au moment du mariage, elle a eu, elle aussi, à faire une déclaration officielle, attestant qu'elle voulait devenir française. Cela ne lui a pas paru humiliant. (...) Les expériences montrent que tous les discours tenus en ce moment sur la question sont du bluff (...)

JACQUES ELLUL.

Le point de vue de Napoléon

M. Philippe Portal (Paris) nous adresse cet intéressant texte de Napoléon sur la nationalité :

« Il ne peut y avoir que de l'avantage à étendre les lois civiles françaises ; ainsi, au lieu d'établir que l'individu né en France d'un père étranger n'obtiendra les droits civils que lorsqu'il aura déclaré vouloir en jouir, on pourrait décider qu'il n'en est privé que lorsqu'il y renonce formellement.

» Si les individus nés en France d'un père étranger n'étaient pas considérés comme étant de plein droit Français, alors on ne pourrait soumettre à la conscription et aux autres charges publiques les fils de ces étrangers qui se sont mariés en France (...).

» Je pense qu'on ne doit envisager la question que sous le rapport de l'intérêt de la France. Si les individus nés en France n'ont pas de bien, ils ont du moins l'esprit français, les habitudes françaises ; ils ont l'attachement que chacun a naturellement pour le pays qui l'a vu naître ; enfin, ils supportent les charges publiques. »

NAPOLÉON BONAPARTE,
cité par E. de Las Cases,
le Mémorial de Sainte-Hélène
12 mai 1816.

LU

« L'Immigration en France », de Pierre George

Désamorcer les poncifs

J'AI toujours pensé que la géographie, quand elle ne se souciait pas d'être appliquée, pouvait jeter une précieuse lumière sur bien des problèmes politiques. C'est le cas du récent ouvrage de Pierre George sur nos immigrés. Le propos de désamorcer poncifs et slogans qui alimentent, au prix d'ignorances terriblement simplifiantes, le débat entre racisme et antiracisme s'affirme à chaque page et, lecture faite, on voit diablement mieux ce dont il s'agit.

Une constatation remarquable est que les chiffres globaux en la matière ne signifient rien. Qu'il y ait chez nous de 7 % à 8 % d'étrangers (on ne compte évidemment ni les enfants nés français ni les clandestins) a infiniment moins de sens que leur répartition sur notre territoire : trois régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur) se partagent, avec l'appoint du Nord, de la Lorraine et de l'Alsace méridionale, près des trois quarts de l'effectif, plus même s'il ne s'agit que des Africains, dont la distribution, dans l'intérieur de chacun de ces ensembles, va jusqu'à se marquer par *« des effets de masse locaux »*. C'est là un fait essentiel : il annonce des difficultés d'intégration de ces Maghrébins en ghettos qui l'ont emporté, au cours des dernières décennies, sur des Européens — Italiens, Espagnols, puis Portugais — dont la venue n'avait pas posé, tant s'en faut, des problèmes aussi irritants.

Pourtant, du fait qu'ils se fixent en blocs serrés sur des étendues limitées, les immigrés d'Afrique du Nord pourraient poser tout simplement un *« problème d'urbanisme et de gestion des collectivités locales »*, autant — puisqu'il y a tant de jeunes à scolariser — que de *« pédagogie sur le terrain »*. Mais il y a loin de ces ajustements municipaux nécessaires à l'affligeante coupure, à leur propos, de toute une opinion nationale et de ses pouvoirs.

Pierre George rappelle par quelles voies s'est établie la part croissante du Maghreb dans le chiffre de nos immigrés. Des données socio-culturelles de fond, mais aussi des circonstances conjoncturelles, expliquent que l'accueil ait pu se transformer en affrontement : l'étoffement des groupes étrangers par la politique des regroupements familiaux a coïncidé avec ce que nous appelons la crise, aggravant le problème par l'intensification du chômage. Le nombre croissant des jeunes rend difficile l'apprentissage scolaire. L'affirmation d'un intégrisme musulman dans les pays de départ n'est pas faite non plus pour faciliter ni l'intégration ni l'entrée dans une société « pluraliste ».

Voilà un livre qui, par son information complète et sereine, sans nulle profession de foi partisane, pourrait cependant aider à faire de nos nouveaux Français des participants, c'est-à-dire des habitants.

MAURICE LE LANNOU.

★ Pierre George, *l'Immigration en France, faits et problèmes*, Armand Colin (coll. « Actualités »), 1986, 168 p., 65 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

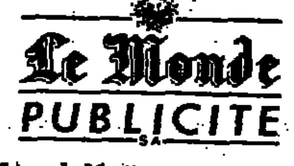
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

GRANDE-BRETAGNE : débat aux Communes sur les services secrets

Le gouvernement accuse M. Kinnock, chef de l'opposition, d'« irresponsabilité »

LONDRES
de notre correspondant

En dépit du remue-ménage qui, depuis près de deux semaines, ne cesse d'agiter la presse et le Parlement britanniques, le débat organisé aux Communes par l'opposition sur le fonctionnement des services secrets a tourné court. Le gouvernement de Mme Thatcher tient bon et il continue de *refuser* d'aborder publiquement un tel sujet, en invoquant, une fois de plus, les impératifs de la «sécurité nationale». Malgré les remous persistants causés par la tentative du gouvernement d'empêcher en Australie la publication des Mémoires de M. Peter Wright, un ancien officier du MI5, principal organisme britannique de contre-espionnage (1), l'absence, mercredi 3 décembre, du premier ministre et du leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock (en voyage aux Etats-Unis), a ôté de l'intérêt à la discussion. Le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, délégué *pour représenter le cabinet*, a cependant *révélé* que quelques réformes avaient *été apportées cette année* à la direction du MI5.

M. Hurd a *ainsi tenté d'atténuer* les protestations de l'opposition devant les apparentes contradictions du gouvernement, qui, cette année, veut à tout prix réduire au silence M. Wright, alors qu'en 1981 il n'avait rien fait pour arrêter la parution d'un ouvrage en grande partie fondé sur les informations fournies *par le même personnage*. La controverse actuelle est également nourrie des soupçons concernant d'autres « fuites », notamment celle à laquelle se serait livré un ancien directeur du MI6 (renseignements extérieurs) au profit des recherches d'un journaliste spécialisé, auteur d'un livre récent sur les services secrets.

Pour montrer que le gouvernement se souciait de mieux surveiller ces services, M. Hurd, en se gardant *d'entrer dans les détails*, a *indiqué* que l'on a *renforcé les effectifs* du comité gouvernemental de la sécurité, *chargé de superviser* le MI5 et le MI6.

Mais le ministre a écarté la proposition présentée par le leader du Parti social-démocrate, M. David Owen, qui demandait la création d'un contrôle parlementaire.

Pour le reste, le débat n'a donné lieu qu'à de vifs échanges d'accusations *entre les bancs de la majorité* et ceux de l'opposition. M. Hurd a relancé la contre-attaque du Parti conservateur à propos de l'attitude de M. Kinnock, reprochant à celui-ci d'avoir cherché à saper la cause du gouvernement et donc de l'Etat, dans le *délicat* procès intenté contre M. Wright devant un tribunal australien. M. Kinnock était, en effet, entré la semaine dernière en relation téléphonique avec la « partie adverse », c'est-à-dire l'avocat de M. Wright. Mme Thatcher, mardi, avait alors déclaré que le leader du Parti travailliste avait rompu l'accord *tacite qui lie traditionnellement* gouvernement et opposition quand il s'agit d'affaires concernant la *sécurité de l'Etat. Depuis les* Etats-Unis, M. Kinnock a fait savoir qu'il avait simplement cherché à *« s'informer »* et que son *« patriotisme »* ne saurait être mis en cause. M. Hurd n'en a pas moins estimé que l'initiative de M. Kinnock *traduisait l'« l'inexpérience et l'irresponsabilité »* du chef de l'opposition.

Le gouvernement a, d'autre part, subi, mardi, à Dublin, un autre revers. Il demandait l'interdiction de la publication d'une lettre écrite par une ancienne fonctionnaire du MI5. La justice irlandaise a repoussé la *démarche. Ce n'est toutefois qu'un* échec de principe, car, dans ce cas, il ne s'agit que de souvenirs lointains et peu compromettants, limités à la période de la seconde guerre mondiale.

FRANCIS CORNU.

(1) *Le Monde* daté 30 novembre-1er décembre.

PAYS-BAS

Extradition de deux militants de l'IRA

Valkenburg (Pays-Bas). – Les militants de l'IRA, Brendan McFarlane et Gerard Kelly, détenus depuis *janvier 1986* aux *Pays-Bas*, ont *été* extradés, mercredi 3 décembre, vers le *Royaume-Uni. Les deux hommes* ont été transportés à bord d'un avion spécial de la *Royal Air Force, qui* les attendait sur l'aéroport militaire de Valkenburg, près de La Haye.

McFarlane et Kelly, âgés respectivement de trente-cinq et trente-trois ans, ont ainsi perdu une bataille juridique qu'ils livraient depuis leur arrestation à Amsterdam le 16 janvier dernier, pour échapper à leur extradition vers la Grande-Bretagne. Figures notoires de l'IRA, les deux militants *s'étaient évadés* – avec trente-six de leurs compagnons – le *2 septembre 1983 de la prison de* haute sécurité de Long-Kesh, où ils purgeaient des peines de prison à vie.

Ancien séminariste, McFarlane avait été condamné pour un attentat – qu'il a toujours nié – contre un pub loyaliste (protestant) de Belfast (Irlande du Nord) commis en 1975, et qui avait fait cinq morts. Kelly, militant de l'IRA (Armée républi*caine irlandaise*), *depuis l'âge de* seize ans, avait été condamné pour une audacieuse attaque contre le tribunal de l'Old Bailey, à Londres. – *(AFP.)*

La nouvelle loi soviétique sur l'émigration suscite des inquiétudes

Pour la première fois depuis son arrivée en Israël, il y a dix mois, le plus célèbre des anciens «refuzniks», Anatoli Chtcharansky a vivement attaqué, mercredi 3 décembre, la politique de l'Etat hébreu vis-à-vis de l'URSS. Lors d'une conférence de presse organisée à Jérusalem par le «centre d'information sur le judaïsme soviétique», indique notre correspondant à Jérusalem, J.-P. Langellier, Chtcharansky et ses amis ont reproché au gouvernement de n'avoir pas réagi après la publication à Moscou d'une nouvelle législation sur l'émigration qu'ils tiennent pour *«extrêmement dangereuse»*.

Anatoli Chtcharansky considère ce texte comme *«régressif»*. Il a demandé au gouvernement israélien de *«protester officiellement auprès des autorités soviétiques et devant l'ONU»*.

D'autre part, M. Gérard Varennes, membre *du Comité des quinze, une association française* de défense des droits de l'homme, nous a adressé *une lettre dans laquelle il* conteste l'analyse faite de cette nouvelle loi sur l'émigration par notre correspondant à Moscou, Dominique Dhombres (*le Monde* du 20 novembre). Nous publions ci-dessous de larges extraits de cette lettre.

Tarir la source ?

De retour de Moscou, à l'occasion d'un voyage organisé par le Comité des quinze où j'ai pu recueillir l'avis d'une vingtaine de refuzniks, il paraît clair que toute interprétation de la nouvelle loi dans le sens d'une libéralisation des possibilités d'émigration d'URSS serait tout à fait hasardeuse (...). Non seulement *cette loi n'apporte aucune innovation* pratique, mais de surcroît, elle semble encore plus restrictive que la loi antérieure de 1970 et certains décrets complémentaires qui ont suivi (...).

Ce serait donc un progrès que désormais l'OVIR (administration soviétique chargée de délivrer les visas d'émigration) soit tenu par la nouvelle loi de fournir une réponse à une demande d'émigration, en trois jours dans le cas d'une personne malade, en un mois dans un cas nor*mal et en six mois, au plus*, dans les cas exceptionnels ! Il n'y a là aucune innovation puisque cette loi ne fait qu'entériner la pratique des cinq dernières années.

Ce qu'il faut dire et redire, c'est que le problème ne réside nullement dans les délais. Ce sont les autorisations de sortie qui doivent être abolies, *car elles sont totalement* contraires aux engagements signés par l'URSS en faveur de la liberté de résidence et d'émigration de ses citoyens, dans le cadre des accords d'Helsinki ou de la Convention universelle des droits de l'homme. De plus, que signifie une réduction du délai de réponse de l'OVIR pour un Vladimir Slepak à *qui l'on refuse* l'émigration chaque année depuis dix-sept ans ; pour un Nahum Meiman, depuis douze ans, ainsi que pour des dizaines de milliers d'autres depuis des années ?

En revanche, la loi est encore plus limitative dans le sens qu'elle légalise les pratiques restrictives des cinq dernières années. En effet, désormais, une invitation à émigrer en Israël faite par un membre israélien de la famille d'un juif soviétique ne sera recevable que s'il existe entre eux un lien de parenté directe (père ou mère, fils ou fille, frère ou sœur), alors qu'un oncle ou une cousine pouvaient théoriquement adresser une *telle* invitation il y a quelques années.

De plus, seuls les *citoyens* soviétiques qui sont enregistrés à la même adresse au commissariat local de la milice pourront déposer un dossier commun d'émigration à l'OVIR. Lorsque l'on connaît les difficultés de logement des Soviétiques et les *séparations des familles qu'elle* implique, on réalise que cette loi, théoriquement conçue au bénéfice de la réunification des familles, ne fera qu'exacerber leur division puisque, en cas d'émigration d'une famille d'un même logement, la grand-mère ou le grand-oncle logés ailleurs ne pourront plus suivre, *comme auparavant*.

Ce serait donc tragique si, comme il est *probable*, cette loi *tendait* à généraliser le cynisme des comportements de ces dernières années. Deux preuves vivantes suffiront à comprendre.

Quand Ina Meiman, une femme âgée atteinte d'un cancer en phase terminale qui nécessite un traitement à l'Ouest, parce qu'inexistant en *URSS*, a demandé à *l'OVIR* en décembre 1985, un visa de quatre-vingt dix jours *pour se faire soigner* à l'Ouest, M. Kouznetsov, chef de l'OVIR de Moscou, lui a répondu en moins d'un mois : *« Je ne peux vous donner un visa touristique pour l'Ouest, puisque je sais pertinemment que vous comptez vous y rendre pour d'autres raisons que le tourisme. »*

L'exemple de ce couple, également, qui dépose à l'OVIR, il y a six *mois et* pour la première *fois*, une demande d'émigration assortie de l'invitation en Israël du père du mari. La réponse négative arrive moins de deux mois après. L'argument implacable est ensuite donné, par oral comme toujours : *« La loi d'émigration a été faite pour la réunification des familles. Or, vous n'avez pas de famille assez proche en Israël. En effet, vous ne pouvez pas considérer comme proche cette personne qui vous invite, puisqu'elle vous a abandonné il y a quinze ans. » Le père en question avait en effet pu émigrer il y a quinze ans...*

Enfin, cette loi ne continue de laisser la porte de l'émigration entrouverte *qu'aux juifs soviétiques*, aux Allemands de la Volga et à certains Arméniens, c'est-à-dire au total à 1 % de la population soviétique. (...) Cette lois n'a qu'un seul but : tarir la source de l'émigration.

RFA : la vente de plans de sous-marins à l'Afrique du Sud

L'opposition demande des comptes au chancelier Kohl

BONN
de notre correspondant

Les révélations faites par le quotidien local *Kieler Nachrichten*, il y a maintenant deux semaines, sur la vente illégale de plans de sous-marins à l'Afrique du Sud par les chantiers navals Howaldtswerk-Deutsche Werft AG (HDW) de Kiel, ont mis le gouvernement ouest-allemand sur la sellette. Bien qu'une *enquête* ait *été lancée depuis un an* par le ministère des finances sur une *possible* violation de la législation en matière d'exportations d'armes, l'opposition soupçonne le gouvernement de ne pas dire toute la vérité sur une affaire qui mettrait en cause la responsabilité, au moins indirecte, du chancelier lui-même.

Un pavé dans la mare

Les ventes d'armes ont toujours *été* un sujet particulièrement sensible en Allemagne fédérale. Pour des raisons morales remontant à la guerre, les gouvernements ouest-allemands ont toujours *été liés* par une législation très restrictive, surtout s'agissant *de zones de guerre* ou considérées comme sensibles. Malgré *des pressions* insistantes du ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, le chancelier Kohl, qui passe lui-même pour être partisan dans certains cas, notamment celui de l'Arabie saoudite, d'une attitude plus souple, n'a cependant jamais vraiment osé prendre des risques dans ce domaine. La règle s'applique doublement à l'Afrique du Sud, le gouvernement étant lié non seulement par sa propre législation mais également par les accords internationaux interdisant toute vente d'armes à Pretoria en raison de sa politique d'apartheid.

En affirmant qu'il avait lui-même, à la demande de l'ambassadeur d'Afrique du *Sud*, plaidé en faveur de la vente des sous-marins *auprès du* chancelier Kohl, *et surtout* obtenu de celui-ci *« une réponse positive »*, M. Strauss a jeté, la semaine dernière, un pavé dans la mare. Cette discussion aurait eu lieu en 1983. Manifestement fort embarrassée, la chancellerie a fait aussitôt savoir qu'Helmut Kohl, *« par politesse »*, n'avait dit ni oui ni non, mais seulement promis d'étudier l'affaire.

HDW et son partenaire dans l'affaire, le bureau Ingenieur-*Kontor-Lübeck (IKL)*, *se sont-ils* sentis encouragés ? Venu se renseigner *en* juin 1985 auprès du ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, sur la possibilité d'obtenir une licence d'exportation, le directeur d'IKL lui indique alors que des plans ont déjà été livrés à l'Afrique du Sud.

Ce qui conduit M. Bangemann, après une enquête de ses services, à confier au ministre responsable, celui des finances, le soin de vérifier *s'il n'y a pas eu entorse* à la législation. Saisie le 14 novembre 1985, la direction *supérieure* des finances de Kiel, compétente en l'occasion, a, au début novembre de cette année, entamé une procédure contre les deux firmes.

Personne ne sait au juste, pour le moment, ce qui a été fourni à Pretoria. HDW a affirmé qu'elle n'avait livré qu'une partie des plans avant de se rendre compte qu'elle faisait fausse route. Le gouvernement lui-même, pourtant actionnaire majoritaire dans HDW, déclare l'ignorer et attendre les conclusions de la procédure. C'est en tout cas ce que les ministres de l'économie, des affaires étrangères, ainsi que le ministre à la chancellerie, M. Schauble, ont réaffirmé mercredi 3 décembre devant les commissions compétentes du Bundestag.

HENRI DE BRESSON.

ITALIE

Eugène Ionesco militant radical

Il y a quelques semaines, lors de son congrès, le *Parti radical* italien avait théâtralement mis en scène l'éventualité de son auto-dissolution. Saisie de langueur, cette formation politique entendait ainsi attirer sur elle les projecteurs de l'actualité, comptant à juste titre sur les tendances nécrophiles de certains médias.

Les feux de la rampe ainsi allumés ont attiré des spécia*listes : ainsi*, deux personnalités du monde théâtral, et non des moindres, ont fait connaître, mercredi 3 décembre, *leur* adhésion au parti : Eugène Ionesco et l'ancien directeur de l'Opéra de Paris, aujourd'hui maire de Florence, *M. Massimo Bogianckino*.

D'autres personnalités européennes, *Marek Halter* en tête, devraient bientôt suivre le mouvement.

Le happy end de cette comédie politico-médiatique à *l'italienne* devrait être, fin janvier, *l'annonce que le Parti radical a* atteint les quinze mille adhé*rents, chiffre en dessous duquel* il commettrait l'irréparable, le *suicide* public. Aux *dernières* élections législatives, le Parti *radical avait obtenu* 2,4 % des suffrages et quinze députés à la *Chambre*.

L. R.

INDE : la crise sikh

Les autorités du Pendjab pourront faire appel à l'armée

NEW-DELHI
de notre correspondant

Les politiciens étant à court d'idées et les administrations civiles dépassées, l'armée, ultime recours, entre à nouveau dans la danse macabre du Pendjab. Depuis mercredi *3 décembre*, dans la soirée, et pour une période de six mois renouvelables, une partie *importante du territoire*, huit districts sur les douze de *la région, dont la commune* d'Amritsar tout entière, a été décrétée *« zone de troubles »*. Cette mesure, qui constitue apparemment l'essentiel du *« nouveau plan d'action »* promis par M. Rajiv Gandhi après la tuerie du week-end, permet à l'administration civile du Pendjab de faire appel à l'armée chaque fois qu'elle le jugera nécessaire au rétablissement de l'ordre.

« Les terroristes courent toujours »

Les pouvoirs spéciaux les autorisant à *détenir sans procès*, à tirer à vue et à lancer des opérations sans mandat contre *les suspects* de terrorisme ou de sympathie active avec *les séparatistes sikhs ont également* été étendus pour six mois aux forces de *sécurité* actuellement *présentes* dans l'Etat (trente-quatre mille policiers et vingt-six mille hommes des forces paramilitaires). Ces mesures s'ajoutent aux pouvoirs exceptionnels dont la force publique est d'ores et déjà pourvue aux termes de la loi spéciale sur le terrorisme et qui a permis l'arrestation, en l'espace de quarante-huit heures, de cent quatre-vingt-dix-sept suspects au Pendjab. Parmi les détenus figurent de nombreux politiciens sikhs, dont le seul tort connu est d'être opposés – certains, il est vrai, par pur opportunisme – à la répression tous azimuts qui s'exerce depuis vingt-huit mois contre leurs coreligionnaires. Beaucoup se sont également fait les avocats d'un dialogue avec les indépendantistes, une politique dont les chances de succès paraissent extrêmement minces et qui est, de toute façon, rejetée par New-Delhi.

Reste, comme le notent certains journaux ce jeudi matin, qu'un bon nombre de ceux qui viennent d'être arrêtés, y compris plusieurs dizaines *de jeunes membres de la Fédération* des étudiants sikhs (AISSF), ont *déjà été emprisonnés pour diverses* périodes en 1984 et 1985, et que cela n'a rien donné. Au *pire*, ces détentions, compte tenu des conditions pénitentiaires souvent *moyenâgeuses* de l'Inde et des interrogatoires « poussés » qui s'y *pratiquent*, risquent-elles de susciter de nouvelles vocations indépendantistes. *« Pendant ce temps*, nous disait un politicien sikh modéré de New-Delhi, *les terroristes, eux, courent toujours. »*

Quatre personnes ont encore été *tuées au cours des dernières vingt*-quatre heures au Pendjab et, par mesure de *précaution*, le couvre-feu imposé depuis quarante-huit heures dans certains quartiers chauds de la capitale n'a toujours pas été levé.

L'entrée en scène de l'armée peut-elle changer la situation sur le terrain ? On peut sérieusement en douter. Mais que faire d'autre pour régler un problème qui a déjà coûté près de dix mille vies humaines et qui est d'autant plus dangereux qu'il concerne un Etat – grenier de l'Inde – *frontalier avec le Pakistan*, l'« ennemi héréditaire ». Le manque d'épaisseur du *« plan d'action »* de M. Rajiv Gandhi ne s'explique pas *seulement par une pénurie d'idées* nouvelles. Architecte principal, avec le *Sant Longowal (ancien leader* modéré des sikhs, assassiné l'an der*nier*), *du retour du Pendjab à un* gouvernement élu et à une administration civile, le *premier ministre* n'a pas renoncé à sa stratégie première : *faire régler par des sikhs un* problème politico-religieux sikh.

Invité mercredi par une partie de l'opposition à destituer le gouvernement modéré de M. Barnala, et à assumer tous les pouvoirs de la province, comme la Constitution l'y autorise, le fils d'Indira Gandhi refuse toujours d'entrer dans le piège qui fut fatal à son illustre mère. Jusqu'à quand ? C'est la question que se pose l'Inde au moment où la condamnation à mort des assassins sikhs de la « grande dame » vient d'être confirmée par la Haute Cour de New-Delhi.

PATRICE CLAUDE.

BIRMANIE : les perspectives de l'après-Ne Win

« Le vieux ne mourra jamais... »

Le général Ne Win, qui règne sans partage sur la Birmanie depuis 1962, a maintenu l'isolement de ce petit pays d'Asie. Rien n'indique que son successeur pratiquera une politique d'ouverture susceptible de tirer la Birmanie du marasme économique.

RANGOUN
correspondance

« Rien ne peut changer en Birmanie avant la mort de Ne Win... mais le Vieux ne mourra jamais ! » Il règne à Rangoun une atmosphère de fin de règne, que traduit cette boutade, à l'approche du vingt-cinquième anniversaire du régime né le 2 mars 1962 d'un coup d'Etat militaire. Aux yeux de la plupart des Birmans de la ville, les chances d'une évolution, d'une ouverture du pays, d'un réel progrès économique après la disparition de son homme fort, âgé de soixante-quinze ans, sont plutôt minces.

En dépit d'une santé déficiente, le général Ne Win dirige toujours la Birmanie d'une poigne de fer. Il voit tout, sait tout, est derrière tout ce qui se fait... ou ne se fait pas, car le pays donne plutôt l'impression d'être plongé depuis un quart de siècle dans une hibernation sans fin.

Depuis 1962, le régime n'a pas modifié d'un iota son credo intitulé : *« La voie birmane vers le socialisme »* : un mélange de socialisme autarcique tempéré de bouddhisme, plaqué sur une bureaucratie à ossature militaire. La rumeur attribue au chef de l'Etat chinois, M. Li Xiannian, en visite l'an dernier à Rangoun, une plaisanterie, sans doute apocryphe, selon laquelle la Chine, après avoir expérimenté un chemin identique, a constaté qu'il était sans issue et s'emploie aujourd'hui à faire le chemin en sens inverse.

On cite aussi à Rangoun un collaborateur très proche de Ne Win, selon qui chaque minute supplémentaire dans la vie du chef du régime *« est une minute de plus durant laquelle la Birmanie reste au fond du gouffre »*. De fait, Ne Win a réaffirmé, à la fois devant un congrès du Parti du programme socialiste birman (le parti unique, qu'il préside) en 1985, et devant l'Assemblée nationale, les dogmes sacro-saints de l'isolement économique et politique.

Celui du non-alignement a conduit la Birmanie à quitter, lors du sommet de Cuba en 1979, le mouvement des non-alignés, auquel elle reproche de pencher vers le bloc soviétique. Elle a cependant conservé la même distance prudente vis-à-vis du monde capitaliste, en dépit de l'impatience visible des firmes japonaises, entre autres, qui seraient entièrement disposées à investir dans sa modernisation. Le succès que Rangoun s'était taillé en rompant ses relations diplomatiques avec Pyongyang après l'attentat du 9 octobre 1983, qui avait décimé le cabinet sud-coréen en visite dans la capitale birmane avec le président Chon Doo-hwan, ne s'est pas traduit en termes économiques.

La situation n'a pourtant rien de brillant. Avec un taux de service de la dette extérieure qui atteint un chiffre alarmant – des 40 % à 60 %, selon les diverses estimations, – le pays consacre l'essentiel de ses maigres rentrées en devises à rembourser ses emprunts.

Cela, à un moment où le revenu de ses exportations – riz de qualité inférieure et bois en particulier – est en chute libre du fait de la baisse des cours sur les marchés internationaux. « *Le résultat*, dit un économiste occidental, *est que ce pays vit de charité alors qu'avec un minimum d'importations technologiques il aurait pu progresser aussi vite que ses voisins d'Asie du Sud-Est.* »

Un exemple : faute de pouvoir l'utiliser à Paris, à la suite du remplacement de son matériel, la RATP a fait don à la Birmanie d'une cinquantaine d'autobus réparés, qui trimbalent aujourd'hui leur silhouette quasi futuriste dans la capitale birmane aux côtés des carcasses d'un autre âge qui servent aux transports en commun. Les chaussées défoncées de Rangoun aidant, les pneus de ces véhicules devront bientôt être changés... et la Birmanie a demandé un crédit de cinq ans pour cette dépense !

La Birmanie ne veut pas pour autant figurer parmi les pays en banqueroute, et se serrera la ceinture plutôt que de demander un rééchelonnement de sa dette, pensent tous les experts.

Quant à remettre en cause le tabou des investissements étrangers, il n'en est pas question. Divers responsables birmans – Ne Win en tête – ont certes montré quelque curiosité, lors de récentes visites en Chine, pour les zones économiques spéciales et les réformes de l'équipe Deng Xiaoping. *« Mais de telles réformes, ici, profiteraient avant tout à la communauté sino-birmane et aggraveraient les tensions ethniques »* dans un pays qui n'en manque pas, estime un observateur chevronné.

En fin de compte, la seule société à capitaux mixtes existant en Birmanie, une fabrique d'armes ouest-allemande, n'a pu être créée que parce qu'il était impératif d'équiper convenablement l'armée de Rangoun pour s'attaquer au problème qui maintient ce pays à genoux depuis son indépendance en 1948 : celui des insurrections.

Une ribambelle invraisemblable d'insurrections – douze mille communistes et environ quinze mille hommes répartis en douze maquis d'ethnies non birmanes autonomistes – continuent en effet de défier l'autorité centrale, au hasard des alliances et en fonction du cycle des saisons – sèche et humide – sans que se dessine à l'horizon la moindre esquisse de solution. Le ministre de la défense, Kyaw Htin, a beau tonner depuis deux ans que le régime est sur le point d'*« anéantir les rebelles »*, ceux-ci continuent à se bien porter dans les régions frontalières, des chaînes de montagnes couvertes de jungle par lesquelles transitent toutes les marchandises imaginables, au plus grand bénéfice des insurgés : biens de consommation destinés au marché noir de Rangoun, bois précieux, minerais et bétail en partance pour les pays voisins, et, bien sûr, trafic de l'opium du célèbre Triangle d'or, aux frontières du Laos, de la Thaïlande et de la Birmanie, auquel pratiquement tous ces maquis sont mêlés.

L'armée gouvernementale a certes considérablement affaibli, en 1984, le maquis karen sur la frontière thaïlandaise, à la suite d'une offensive sans précédent depuis que cette ethnie, dirigée par des chrétiens anticommunistes, a pris les armes en 1949. Mais le déclin des Karens a redonné des ailes à un autre mouvement autonomiste, celui de l'ethnie kachin, fort de quelque huit mille hommes. Les Kachins, également chrétiens mais coincés le long de la frontière nord de la Birmanie avec la Chine, sont aujourd'hui disposés à s'allier aux communistes contre Rangoun.

Le Parti communiste, traditionnellement pro-chinois mais qui doit se passer désormais d'une assistance jadis massive de Pékin, avait annoncé sur les ondes de sa radio clandestine, en avril, qu'une telle alliance était conclue non seulement avec les Kachins mais aussi avec les Karens et six autres petits maquis ethniques. Annonce un peu prématurée, selon le chef des Karens, le « général » Bo Mya. Celui-ci nous affirmait en août, à son quartier général de Manerplaw, un refuge au fin fond de la jungle sur la frontière thaïlandaise, qu'une alliance avec les communistes était hors de question.

Il reste que le maquis communiste, le plus ancien d'Asie du Sud-Est et, avec celui des Philippines, le seul à constituer encore une force militaire substantielle face aux autorités, semble aujourd'hui se remettre de l'interruption de l'aide chinoise. Après un congrès à la fin de 1985 – son premier en quarante ans, – le mouvement communiste birman a relancé des opérations offensives à partir de ses bases le long de la frontière chinoise.

Certaines de ces opérations se font du reste aux dépens d'autres maquis de montagnards dans la région du Triangle d'or, comme l'ont montré de récents combats entre communistes et hommes de Khun Sa, le fameux « roi de l'opium » qui se pose en nationaliste de l'ethnie Shan et qu'on avait cru mort, à tort, l'an dernier. Ces combats illustrent, pour les experts occidentaux de la lutte contre les stupéfiants, le poids croissant du mouvement communiste birman dans le trafic de l'opium et de son dérivé, l'héroïne.

La Chine, toutefois, met aujourd'hui du sien pour conforter Rangoun, surtout depuis que Ne Win a renoué des relations entre son parti et le Parti communiste chinois l'an dernier, lors d'une visite à Pékin. Les Chinois ont convaincu les communistes d'évacuer la région que traverse la célèbre route de Birmanie, ouverte à travers les montagnes par les Alliés dans les années 30. Le résultat ne s'est pas fait attendre dans le nord de la Birmanie. Une invasion de produits chinois introduits en contrebande – pour une fois de bon augure pour Rangoun, puisqu'elle traduit le changement d'option intervenu à Pékin – emprunte désormais cette voie pour atteindre les marchés de Mandalay, l'ancienne capitale royale.

La succession

Le marché noir, qui représenterait 80 % du commerce de détail dans tout le pays, demeure visiblement un poumon artificiel pour l'économie plus qu'une activité illicite néfaste. Tout au plus les autorités s'efforcent-elles, actuellement, de limiter les risques de dérapage par des mesures ponctuelles frappant les contrebandiers : démonétisation, fin 1985, du billet de banque favori des trafiquants (la deuxième opération de ce genre en vingt ans), décret autorisant les enquêtes sur les plus grosses fortunes, surveillance accrue des diplomates étrangers soupçonnés de prendre part au trafic, fermeture des bureaux de représentations commerciales étrangères – principalement japonaises, – autant de mesures, affirme un représentant de l'économie « parallèle », qui sont moins des coups d'épée dans l'eau que des *« manifestations de protectionnisme : il s'agit de préserver des filières en place, auxquelles participent la plupart des fonctionnaires »*.

Dans ces conditions, la succession de Ne Win, entrouverte au début des années 80, apparaît comme une simple question de doublure sur la scène politique birmane : son dauphin, désigné depuis 1985 en la personne de M. San Yu, chef de l'État et vieux compagnon de route du fondateur du régime, restera, de l'avis général, fidèle aux orientations fondamentales fixées par Ne Win. Encore cette succession n'est-elle même pas réglée définitivement. Après avoir remercié quatre ou cinq prétendants à l'héritage, Ne Win a jeté son dévolu sur un homme qui, aussitôt après sa nomination, prenait le chemin des Etats-Unis pour y subir une intervention chirurgicale à l'aorte... On le dit à présent guéri, mais sous étroite surveillance médicale.

FRANCIS DERON.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT D'UN ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE PARIS EN DATE DU 27 JUIN 1986

Considérant que s'estimant atteint dans son honneur et sa considération, Olivier d'Ormesson, maire de la ville d'Ormesson, candidat sur la liste menée par Jean-Marie Le Pen aux élections européennes du 17 juin 1984, a cité devant le tribunal correctionnel de Créteil Joseph Nivet et Roger Josserand : (...)

La cour, statuant publiquement et contradictoirement (...)

Dit qu'en accusant Olivier d'Ormesson de s'être allié au « triste héritier de tous les fascismes, à l'admirateur de Hitler, de Franco, de Pinochet, à l'incitateur à la haine raciale » et d'avoir « fait fi de toute morale politique », Joseph Nivet et Roger Josserand ont commis une diffamation publique envers un particulier dont ils doivent réparation à la partie civile ;

En conséquence, les condamne solidairement à payer à la partie civile la somme de trois mille francs (3 000 F) à titre de dommages intérêts.

Ordonne l'insertion, par extrait, du présent arrêt dans un journal au choix de la partie civile...

Diplomatie

Conseil européen à Londres

Le sommet de la dérobade

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Communauté européenne se retrouvent les 5 et 6 décembre en conseil à Londres. Agriculture, budget et *« grand marché »* seront à l'ordre du jour de ce nouveau sommet, dont on n'attend pas de décision spectaculaire.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Ce sera le conseil de la dérobade. On peut certes espérer que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, qui se rencontrent pour la première fois depuis le sommet américano-soviétique de Reykjavic, s'entretiendront avec sérieux des problèmes que posent à l'Europe l'évolution des relations Est-Ouest ainsi que la perte de prestige du président Reagan. Mais sauf surprise, sauf initiative inattendue de l'un d'entre eux, ils éviteront de s'apesantir sur les affaires qui vont dominer et dominent déjà l'actualité communautaire. Il s'agit une fois encore de l'agriculture et des finances de l'Europe.

N'ayant pas réussi à mettre à profit pour relancer la construction européenne le répit gagné grâce aux décisions prises sur ce double thème en 1984 lors des conseils européens de Bruxelles et de Fontainebleau, les gouvernements membres vont devoir remettre leur ouvrage sur le métier.

Face au développement de la production et à une concurrence extérieure accrue, la réforme de la politique agricole commune devra être accélérée. Par ailleurs, ceci expliquant cela, les caisses de l'Europe sont de nouveau vides, ce qui interdit toute audace, et les Douze auront à définir l'importance de l'effort financier supplémentaire qu'ils veulent consentir et la manière de l'affecter.

« La commission aurait préféré que ces questions soient examinées par le Conseil européen. C'est vrai que les problèmes majeurs qui se posent à la Communauté n'y seront pas discutés et que c'est difficile à expliquer. La commission ne lancera pas le débat en présentant ses idées parce que, si elle l'avait fait, elle serait allée contre la volonté de plusieurs gouvernements. Les esprits ne sont pas préparés. Présenter des propositions maintenant aurait ouvert une crise », a déclaré mercredi M. Jacques Delors, le président du collège européen.

La situation ne peut pas être plus clairement décrite, mais comment expliquer ces réflexes d'autruche ? Les raisons foisonnent : la Communauté n'a pas encore *« digéré »* son élargissement à l'Espagne et au Portugal ; la proximité des élections allemandes limite la marge de manœuvre du chancelier Kohl ; mais surtout, les principaux Etats membres ne savent plus quelle politique européenne mener.

Mme Margaret Thatcher, moins hostile qu'hier, mais qui ne s'est pas convertie pour autant en militante, a tiré la leçon immédiate de la situation avec comme principal souci d'achever sans remous ses six mois de présidence. *« Les Anglais, en rédigeant l'ordre du jour, ont adopté le profil le plus bas »*, constate un diplomate français. Nos compatriotes n'ont rien tenté pour les secouer. Comment ne pas être frappé par l'atonie du discours européen de la France ? *« Nous avons moins que jamais de stratégie européenne. Nous traînons, il est vrai, cette casserole agricole qui empêche d'agir »*, commente un haut fonctionnaire parisien peu suspect de parler ainsi pour des raisons partisanes. Un de ses collègues fait le même constat. *« Kohl*, explique-t-il, *continue à jouer le jeu, mais Kohl ne pèse pas très lourd. Le moteur franco-allemand tourne à un régime très ralenti. A tout moment, c'est le blocage. Il est rare désormais qu'on se trouve ensemble sur un dossier européen important, sauf peut-être, malheureusement, pour nous opposer à de nouvelles dépenses. Le malentendu agricole est considérable. De même que nous gêne ce refus systématique de Bonn d'envisager des mesures de défense commerciale à l'égard des Etats-Unis ou du Japon. Ce qui est préoccupant, c'est que cette attitude du gouvernement fédéral répond probablement à un mouvement de fond de l'opinion allemande. »*

Ce freinage allemand n'est pas ressenti, tant s'en faut, que par les Français. La RFA a plaidé pendant des années en faveur de l'élargissement. Les Espagnols, dont la présence dans la Communauté s'affirme de l'avis général de manière encourageante, comprennent mal qu'elle tire aujourd'hui avec si peu d'empressement les conséquences de ce choix. *« L'Allemagne sera-t-elle assez intelligente pour comprendre que si elle veut atteindre l'objectif auquel elle est le plus attaché, à savoir l'établissement d'un grand marché sans frontières, il lui faudra manifester un minimum de solidarité à l'égard des régions périphériques de la Communauté ? »*, s'interrogeait voilà quelques jours M. Abel Matutes, l'un des deux commissaires espagnols.

L'établissement d'un grand marché : tel est le morceau de bravoure de l'Acte unique européen adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze voilà un an et que pratiquement tous les parlements nationaux ont désormais ratifié. Le conseil européen de Londres ne pourra pas faire autrement que confirmer l'engagement de l'an passé, se féliciter des quelques – minces – progrès accomplis ces dernières semaines et inviter les ministres à poursuivre dans la même voie avec diligence.

On verra si le 9 décembre, date de la prochaine réunion des ministres de la recherche, les représentants de la RFA, du Royaume-Uni et de la France cesseront de ratiociner sur le programme cadre de recherche présenté par la commission pour les cinq années à venir. Le développement de la politique commune de la recherche et de la coopération technologique constitue, à côté du grand marché, l'un des principaux chapitres de l'Acte unique. *« La commission n'a pas demandé 10 milliards d'ECU pour en obtenir 5. Elle entend être traitée dignement »*, commentait mercredi à ce sujet M. Delors.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Balladur plaide pour « un accord mondial unique » sur les monnaies

« Le moment est venu de faire converger » l'accord de Gleneagles, conclu en septembre dernier par les ministres européens des finances, et le pacte nippo-américain en *« un accord mondial unique de stabilisation des taux de change des principales monnaies »*, a déclaré le ministre français de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, devant la Chambre de commerce internationale, le 3 décembre. Considérant les parités actuelles du dollar vis-à-vis du yen et des monnaies du SME *« justifiées sur le plan économique »*, le ministre a estimé qu'il fallait tirer les leçons des limites de quinze ans de flottement des monnaies et s'entendre sur des interventions concertées des banques centrales pour lisser l'évolution du billet vert.

Le retrait des Etats-Unis du traité SALT 2 «détruit les fondements des pourparlers soviéto-américains»

estiment les membres du pacte de Varsovie

La récente décision des Etats-Unis de ne plus respecter les limites des accords SALT 2 sur les armements stratégiques a été dénoncée pour la première fois officiellement mercredi 3 décembre par les sept pays du pacte de Varsovie. Un communiqué publié par l'agence soviétique TASS à l'issue d'une réunion du comité des ministres de la défense du pacte dans la capitale polonaise avertit que le non-respect de ce traité par Washington *«conduit à l'accélération de la course aux armements, à son extension à l'espace et à la destruction des fondements des pourparlers soviéto-américains sur les armes nucléaires et spatiales»*. Les ministres, poursuit le texte, ont *«envisagé des mesures destinées à prévenir une rupture de l'équilibre militaire existant entre le pacte de Varsovie et l'OTAN»*. Le raidissement survenu des deux côtés depuis la rencontre de Reykjavik en octobre a été confirmé au cours d'une conférence de presse donnée mercredi à Paris par M. Joukov, président du comité soviétique de défense de la paix. Selon lui, les trois grands dossiers du désarmement discutés à Reykjavik et à Genève (espace, armes intercontinentales et armements à moyenne portée) sont bien à nouveau liés en un *«paquet indissociable»*, car *«Moscou a fait trop de concessions pour revenir à la situation d'avant»*. M. Joukov a également averti que l'URSS est *«ouverte à toutes formes de vérification»*, mais *«pas sans qu'il y ait eu accord de réduction d'armements»* dans les divers domaines, tant nucléaires que conventionnels ou chimiques.

Toujours à Paris, la session des parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale a entendu, mercredi, M. Spadolini, ministre italien de la défense, qui s'est déclaré clairement en faveur de *« l'option zéro »* sur les missiles intermédiaires en Europe, à savoir la liquidation totale des Pershing et missiles de croisières américains, et des SS-20 soviétiques. Il faut cependant, selon lui, que, *« pendant la mise en œuvre de ce plan »*, les deux camps parviennent *« rapidement à équilibrer la situation pour les missiles à courte portée »*, soit par le déploiement à l'Ouest de forces de ce type jusqu'à un niveau égal à celui du pacte de Varsovie, soit par la mise sur pied par les Européens d'un *« système antimissile, non nucléaire et basé à terre, qui s'intègre dans la conception d'une défense antiaérienne élargie »*.

Pour sa part, M. Weinberger, ministre américain de la défense, a terminé mercredi sa visite en France en assistant à une démonstration en vol du futur avion français de combat Rafale, et en s'entretenant avec M. Mitterrand à l'Elysée. Il a souligné le *« large accord »* entre Washington et Paris sur les *« problèmes de fond »*.

Proche-Orient

LIBAN : la guerre des camps palestiniens

Le réduit de Chatila est toujours assiégé par les forces d'Amal

Pour la huitième journée consécutive, mercredi 3 décembre, le camp palestinien de Chatila, à l'entrée sud de Beyrouth, a subi les attaques des miliciens chiites du mouvement Amal. Selon le Front de salut national palestinien (FNSP, coalition hostile au chef de l'OLP, M. Arafat), Amal, aidé de la 6e brigade de l'armée libanaise (à majorité chiite), a tenté de progresser vers l'entrée ouest du camp, mais ses assauts ont été repoussés. Aucune attaque, en revanche, n'a eu lieu mercredi contre l'autre camp palestinien que le mouvement chiite cherche aussi à soumettre, Bourj al Barajneh, enclavé dans la banlieue sud de Beyrouth.

Pour sa part, Amal a accusé les Palestiniens installés sur des collines à l'est de Beyrouth (secteur contrôlé par les druzes) de procéder, sporadiquement, à des bombardements des quartiers d'habitation de la banlieue chiite de la capitale.

Dans le sud du pays, près de Saïda, dans le secteur du village de Magdouché, des duels d'artillerie ont continué à opposer, de colline à colline, Palestiniens et miliciens chiites.

A Damas, les négociations pour mettre un terme à cette « guerre des camps » sont dans l'impasse. Ni les dirigeants syriens ni le numéro deux libyen, le commandant Jalloud, ou encore le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Cheikholeslam, qui sont en Syrie depuis le 24 novembre, n'ont réussi à organiser une seule rencontre entre le chef d'Amal, M. Nabih Berri, et les Palestiniens.

A Paris, le Quai d'Orsay a fait part des inquiétudes du gouvernement français. Ce dernier, indique un communiqué du Quai, *« lance un appel à toutes les parties concernées pour qu'il soit mis fin, sans délai, à cette escalade de la violence (...) et que soient prises des dispositions permettant d'assurer durablement la sécurité des populations civiles et des réfugiés »*.

D'autre part, une centaine de soldats israéliens, appuyés par des blindés, ont fait mouvement mercredi hors de la « zone de sécurité » établie par Israël à sa frontière avec le Liban. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

L'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran

Le vice-président Bush soutient M. Reagan ... tout en prenant quelque distance

Le vice-amiral Poindexter, ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, a refusé, le mercredi 3 décembre, de répondre aux questions des membres de la commission sénatoriale du renseignement sur l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. M. Poindexter a invoqué le 5e amendement de la Constitution, qui autorise un témoin à refuser de témoigner si sa déposition risque de l'incriminer lui-même. Le lieutenant-colonel North avait déjà adopté mardi, dans les mêmes circonstances, une attitude identique.

La journée de mercredi a, d'autre part, été marquée par une intervention, très attendue, du vice-président, M. George Bush.

WASHINGTON
de notre correspondant

Pratiquement muet depuis le début du scandale de l'Irangate, le vice-président George Bush a tenté, mercredi 3 décembre, de sauver ses espérances présidentielles en défendant M. Reagan tout en se démarquant de lui.

S'adressant à un institut de recherches politiques conservateur, il a choisi de reprendre à son compte les motivations stratégiques qui auraient conduit à la livraison d'armes à l'Iran. Mais il a reconnu que *« des erreurs ont été commises »* et que *« cet épisode dans son entier a été préjudiciable à la crédibilité »* de l'Amérique.

Le vice-président marchait là sur des œufs, car à trop prendre ses distances vis-à-vis de M. Reagan il encourait le reproche de manquer au devoir de solidarité. A ne pas les prendre assez, il courait le risque d'être emporté lui aussi par la désaffection qui menace la Maison Blanche. Dans le premier cas, il se retrouvait immédiatement sommé de préciser et de développer sa position au risque d'ouvrir des polémiques. Dans le second, il confirmait la réputation qui lui est souvent prêtée de ne pas savoir s'affirmer — ce qui est gênant pour un homme qui veut, en 1988, devenir président des Etats-Unis.

Or, théoriquement au moins, les chances qu'a M. Bush de succéder à M. Reagan sont bonnes car il su, en devenant un irréprochable numéro deux, se gagner la reconnaissance du président. Il est parvenu à apaiser l'hostilité de l'aile conservatrice du Parti républicain en la courtisant assidûment. En multipliant les voyages de représentation officielle, il est devenu l'homme qui connaît de loin le plus grand nombre d'élus et de notables républicains dans tout le pays. Il a enfin accumulé, pour sa future campagne, un trésor de guerre auquel ont fortement contribué ses amis de l'industrie pétrolière texane.

Près d'une dizaine de personnes travaillaient donc depuis plusieurs jours à la rédaction de ce discours, annoncé à l'avance et très attendu par l'ensemble du monde politique et, notamment, la quinzaine de démocrates et de républicains qui rêvent aussi du bureau ovale de la Maison Blanche.

Résultat : on sent le travail, et le travail bien fait. M. Bush, en tant que vice-président, était *« au courant de l'initiative iranienne »* et il *« soutient la décision du président »*, car il serait *« irresponsable d'ignorer l'importance géopolitique et stratégique »* de ce pays. Il manifeste sa loyauté en déclarant : *« La tempête fait rage mais quand toute la vérité sera connue — et elle le sera — et que le peuple d'Amérique comprendra que ce président fort et honnête a agi rapidement pour corriger ce qui a pu être fait de mal, alors un peuple américain clément dira, malgré ses doutes sur l'Iran, les armes et les fonds détournés : « Notre président a dit la vérité et a » agi. »*

Et pourtant M. Bush est clairement perfide lorsqu'il ajoute : *« Le président est absolument convaincu qu'il n'a pas échangé des armes contre des otages »* ; lorsqu'il se garde bien d'ajouter que cette conviction est aussi la sienne, et continue en disant que M. Reagan *« espérait que nous pourrions ouvrir un canal qui servirait les intérêts des Etats-Unis et de nos alliés. (...) Appelez cela leadership. Rétrospectivement, appelez cela une tactique erronée si vous le voulez. C'était risqué, mais potentiellement, à long terme, c'était valable »*.

En revanche, le débat a été *« plus encore obscurci par la façon dont les objectifs du président ont été poursuivis »*, c'est-à-dire par les reversements de fonds aux antisandinistes, dont M. Bush dit n'avoir pas eu connaissance et y être opposé. Alors que M. Reagan n'a jamais voulu reconnaître d'erreur dans toute cette affaire, M. Bush, lui, se pose en critique lucide et nuancé d'une politique dont il ne renie pas la responsabilité.

C'est bien pensé, mais peut-être un peu trop bien. A se montrer trop habile, M. Bush a peut-être encore perdu une occasion de sortir de la grisaille.

BERNARD GUETTA.

Révélations et démentis se succèdent à propos de la « filière suisse »

Le professeur Burhannudin Rabbani, porte-parole de l'Alliance islamique des moudjahidins, principale coalition de la résistance afghane, a démenti catégoriquement, mercredi 3 décembre, à Paris, où il était de passage, que les Etats-Unis et l'Arabie saoudite aient accordé chacun à son mouvement une aide financière de 250 millions de dollars déposés sur un compte secret en Suisse. *« Non seulement je démens, mais je démens formellement. Tout cela relève de la propagande »*, a-t-il déclaré. M. Rabbani devait quitter Paris jeudi, pour une tournée d'une semaine en Afrique (Gabon, Sénégal, Niger).

Le *Washington Post*, citant des enquêteurs du Congrès non identifiés, avait rapporté mercredi que les fonds provenant des ventes secrètes d'armes à l'Iran avaient servi à alimenter non seulement l'aide aux « contras » nicaraguayens, mais aussi celle accordée par Washington aux maquis afghans et que ces sommes avaient transité par le même compte bancaire en Suisse (*le Monde* du 4 décembre).

L'un des enquêteurs interrogé par le journal, a indiqué que ces fonds avaient été déposés sur ce compte bancaire par la CIA. Celle-ci a démenti mercredi avoir perçu des bénéfices des ventes d'armes secrètes à l'Iran pour les transférer ensuite aux « contras ». Le démenti reste vague, toutefois, sur l'appartenance du compte bancaire suisse. Et pour cause : M. Reagan lui-même a dû reconnaître mercredi devant les dirigeants républicains du Congrès que la CIA avait bel et bien un compte dans une banque de la Confédération à partir duquel elle gérait des fonds pour la résistance afghane. Il a, en revanche, déclaré tout ignorer d'une utilisation des mêmes fonds pour les rebelles antisandinistes. Dire le contraire reviendrait, il est vrai, à prendre le contre-pied de la thèse officielle développée le 25 novembre par le ministre de la justice, M. Meese. Ce dernier avait alors affirmé que ce compte suisse était contrôlé par les dirigeants de la Contra, ce que ceux-ci ont évidemment démenti...

L'avion de M. McFarlane

La filière suisse semble, dans cet imbroglio, avoir abondamment servi. Selon la presse helvétique, l'émissaire du président Reagan en Iran en mai dernier, M. Robert McFarlane, se serait rendu à Téhéran à bord d'un avion privé immatriculé dans la Confédération. L'appareil, un Falcon 20, aurait appartenu à la New York Corporation Air Transport Services. Cette société aurait agi en liaison avec la Compagnie de services fiduciaires (CSF), qui a son siège à Genève et dont le nom est associé au transfert des fonds provenant des ventes d'armes à l'Iran.

Il paraît se confirmer, d'autre part, que l'Arabie Saoudite a joué dans toute cette affaire un rôle important en payant en grande partie les armes livrées à Téhéran. Selon un assistant parlementaire à Washington, qui a demandé à garder l'anonymat, les sommes versées par Ryad s'élèveraient à *« plusieurs centaines de milliers de dollars »*. D'antres sources du Congrès feraient état de 60 à 70 millions de dollars. Les dirigeants saoudiens, dit-on de même source, auraient également apporté leur contribution financière aux forces anticommunistes afghanes, angolaises et nicaraguayennes. L'ambassade d'Arabie saoudite à Washington a affirmé mercredi que Ryad *« ne savait rien des négociations entre les Etats-Unis et l'Iran jusqu'à ce que cela ait été rendu public »*.

L'homme d'affaires saoudien, M. Khashoggi, dont le nom a été cité à plusieurs reprises dans cette affaire, a précisé pour sa part qu'il n'avait *« pas agi pour le compte du gouvernement de Ryad, ni directement ni indirectement »*.

A Bruxelles, les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête, nous indique notre correspondant, à la suite des révélations du journal *Le Soir* sur l'existence d'une filière belge de livraison d'armes à l'Iran. Cette enquête sera menée dans les grands ports du pays.

SURINAME

Violents combats dans l'est du pays

Dix-huit civils surinamiens, dont seize femmes et enfants, ont été tués par l'armée dans l'Est du pays, selon le témoignage d'un médecin de l'association Aide médicale internationale. Le docteur Michel Bonnot a indiqué qu'il avait découvert les corps en pleine jungle amazonienne, criblés de balles. Selon lui, *« les témoignages des villageois cachés dans la jungle sont accablants pour les soldats du président surinamien. L'attaque a été réalisée par des hélicoptères en mission de commandos »*.

Ces crimes commis par l'armée surinamienne et les multiples actions de la guérilla provoquent d'ailleurs un afflux massif de réfugiés dans la Guyane française voisine. Le préfet, M. Jacques Dewattre, a décidé de déclencher un plan d'urgence baptisé « Maroni », du nom du fleuve frontière, pour tenter de venir en aide aux nouveaux arrivants. M. Dewattre a indiqué au retour d'une visite dans la région du fleuve que *« quelque deux mille Surinamiens sont venus ces derniers jours chercher refuge dans les communes de Saint-Laurent-du-Maroni, d'Atapou et de Mana »*.

Des renforts militaires français ont aussi été envoyés vers le littoral guyanais proche du Suriname, pour surveiller la frontière.

Dans la capitale surinamienne, le gouvernement du commandant Desi Bouterse a imposé le couvre-feu de 18 heures à 5 heures du matin dans les régions est et sud du pays, où l'état d'urgence avait déjà été décrété. L'armée a repris le contrôle de plusieurs bâtiments publics de la ville minière de Mungo (à l'est de la capitale) qui étaient tombés la semaine dernière aux mains des guérilleros de Ronny Brunswijk.

Selon l'agence de presse officielle SNA, le gouvernement s'emploie actuellement à faire réparer les lignes téléphoniques, les conduites d'eau et les câbles électriques de la cité minière. Les affrontements entre la guérilla et les forces armées ont, semble-t-il, fait de nombreux morts de chaque côté. Les soldats auraient, d'autre part, découvert de grandes quantités de bâtons de dynamite abandonnés par les rebelles pendant leur fuite, selon les autorités. — *(AFP.)*

Afrique

La visite du chef de l'Etat algérien en Libye et en Tunisie

M. Chadli s'entretient avec le colonel Kadhafi des dissensions entre les factions palestiniennes

Le président Chadli était attendu, ce jeudi 4 décembre, en Tunisie pour une brève visite sur le chemin de retour vers Alger après une rencontre avec le colonel Kadhafi en Libye. Le chef de l'Etat algérien devait avoir un déjeuner de travail avec le président Bourguiba au palais de Carthage.

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli Bendjedid est arrivé en Libye mercredi 3 décembre dans l'après-midi pour une visite surprise *« d'amitié et de travail »*. Il a été accueilli à son arrivée à Syrte par le colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat algérien était accompagné de M. Mohamed Cherif Messaadia, responsable du secrétarait permanent du comité central du FLN, du ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, ainsi que de son directeur de cabinet, M. Larbi Belkheir.

C'est la première fois depuis son accession au pouvoir que M. Chadli Bendjedid se rend en Libye, et cette rencontre est le troisième contact de haut niveau entre les deux pays en trois mois. Le 1er septembre, le ministre d'Etat auprès du président, M. Abdelghani, s'était rendu à Tripoli pour le dix-septième anniversaire de la révolution libyenne ; le commandant Jalloud, numéro deux libyen, est venu à Alger le 25 octobre pour s'entretenir avec les responsables algériens.

Les relations algéro-libyennes ont trouvé leur rythme de croisière depuis la rencontre entre les deux chefs d'Etat, le 28 janvier à In-Amenas (*le Monde* des 29 et 30 janvier 1986). Elles n'ont jamais été aussi étroites que depuis la rupture, au mois d'août, du traité d'Oujda qui liait Tripoli à Rabat. La plupart des entretiens qui ont eu lieu depuis onze mois étaient de nature économique. Cependant, de fréquentes consultations politiques interviennent, notamment à propos des questions concernant le Maghreb ou le Proche-Orient.

Ce déplacement de M. Chadli Bendjedid suivient alors que l'Algérie a entrepris depuis le printemps dernier une médiation pour réconcilier les différentes factions palestiniennes. Elle vient de se concrétiser par la rencontre à Alger de MM. Georges Habache, secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), et Abou Jihad, numéro deux du Fath de M. Yasser Arafat, au moment où la guerre des camps opposant les miliciens chiites d'Amal aux combattants palestiniens fait rage au Liban.

L'initiative algérienne entre dans une phase décisive. Le rapprochement entre le Fath et le FPLP semble être acquis, même si l'organisation de M. Habache, qui se démarque peu à peu de ses partenaires du Front du salut national palestinien (FSNP), coalition prosyrienne hostile à M. Arafat, exige toujours l'abrogation de l'accord jordano-palestinien signé à Amman par le chef de l'OLP et le roi Hussein en février 1985. Le FPLP fait de cette position une condition à la tenue du Conseil national palestinien (Parlement en exil), mais il pourrait se contenter d'une promesse d'abrogation, l'accord étant gelé *de facto* depuis un an, pour accepter de participer à une réunion préparatoire qui regrouperait également à Alger des représentants du Fath, du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de M. Naayef Hawatmeh, du Parti communiste palestinien (PCP), la présidence du CNP et peut-être M. Arafat. Selon des milieux proches de l'OLP à Alger, cette réunion devrait se tenir avant la fin du mois de janvier.

Emissaires à Damas

La volonté algérienne, appuyée par la diplomatie soviétique, de rétablir le dialogue interpalestinien s'est heurtée jusqu'à présent à une fin de non-recevoir de la Syrie, qui a barre sur le FSNP. Pourtant les émissaires se sont succédé à Damas : M. Messaadia au mois de septembre, M. Taleb Ibrahimi, il y a deux semaines, le président sud-yéménite, M. Al Attas, sur la route qui le menait à Alger la semaine passée pour une visite officielle.

Le désir d'inciter le président Assad à partager les vues algéro-soviétiques pour redonner aux Palestiniens une seule et même voix, ainsi qu'une légitimité à l'OLP de Yasser Arafat, conjugué au désir algéro-libyen de voir se desserrer l'étau autour des camps palestiniens au Liban, est l'une des raisons du voyage de M. Chadli Bendjedid en Libye. La seconde, sans être indépendante de la première, concerne un sommet arabe, que l'Algérie souhaite *« ordinaire »* et préalable à la conférence islamique de Koweït à la fin du mois de janvier prochain.

Il semble qu'aucune objection n'ait été soulevée jusqu'à présent pour la réunion de ce sommet, qui pourrait se tenir en Arabie saoudite, si celle-ci réitère son invitation de 1982, ou à Tunis. Seul l'ordre du jour reste à définir. Cependant, selon une source algérienne généralement bien informée, il est sûr qu'y seront inscrits la rencontre entre le roi Hassan II et le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, à Ifrane, le conflit du Proche-Orient et la question palestinienne, la guerre Irak-Iran, les relations entre l'Europe et le monde arabe, ainsi que la situation au Liban, où le président Chadli vient de dépêcher pour la deuxième fois MM. Zouaten et Bessaieh, respectivement responsable du Conseil d'amitié et de solidarité avec les peuples au sein du FLN et ministre de la culture et du tourisme. Les envoyés spéciaux du chef de l'Etat sont porteurs d'un message pour le président Gemayel.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

SOMALIE

Une mise au point de Mogadiscio au sujet des réfugiés éthiopiens

A la suite de la publication, dans le Monde *du 19 novembre, d'un article de notre envoyé spécial consacré à la situation en Somalie et au problème des réfugiés éthiopiens, nous avons reçu du chargé d'affaires de l'ambassade de Somalie, M. Ali Abdi Gurhan, la mise au point suivante :*

« Quand l'auteur parle *« du nombre de réfugiés grossièrement surestimé à dessein par les autorités de Mogadiscio »*, on est en droit de se demander sur quelle base statistique il bâtit son assertion. N'y a-t-il pas là une contradiction quand il dit lui-même, dans le même paragraphe, qu'un recensement est en cours sous les auspices de HCR ?

Il serait donc sage et honnête d'attendre les résultats dudit recensement avant de se lancer dans des spéculations absurdes et malveillantes. Le nombre des réfugiés en Somalie est bien de 820 000, d'après un recensement effectué dans un passé récent par le Comité national des réfugiés — avec, bien sûr, la collaboration des représentants du Haut Commissariat des réfugiés, — dont 120 000 sont arrivés en Somalie dans les mois qui viennent de s'écouler.

L'auteur relève aussi un prétendu détournement de l'assistance aux réfugiés et ajoute qu'un brusque retour à la normale se traduirait pour le pays par un manque à gagner. A cette grave accusation, il est aisé de porter un démenti catégorique et de montrer le contraire de cette allégation tendancieuse et sans fondement.

En effet, la Somalie, depuis huit ans, n'a cessé de se priver d'une part non négligeable de ses maigres ressources afin de venir en aide aux malheureux réfugiés qui ont cherché asile et protection sur son sol. Cet effort humanitaire de la part de la Somalie a énormément perturbé les plans de développement économiques du pays et a causé un sérieux retard à leur réalisation. Par conséquent, la Somalie est perdante en termes économiques, mais elle gagne sur le plan humanitaire. Donc, il n'y a pas de « manque à gagner ».

Le gouvernement somalien souhaiterait par contre trouver une solution à cette plaie de notre époque. A cet égard, la Somalie a proposé, par le biais du comité national pour les réfugiés, un plan comprenant l'alternative suivante :

— le retour des réfugiés dans leur pays d'origine avec les garanties nécessaires pour leur vie et leurs biens ;

— ou bien installer en Somalie (pays d'accueil) ceux qui désirent y rester. Le gouvernement somalien est prêt, quant à lui, à mettre à la disposition des réfugiés des terres aptes à l'exploitation agricole, mais une assistance de la communauté internationale serait nécessaire pour faire aboutir un tel projet, étant entendu que la Somalie ne saurait à elle seule faire face à une pareille entreprise... »

A TRAVERS LE MONDE

Portugal

Le procès des FP-25

Lisbonne. — Le délégué du ministère public portugais au procès de l'organisation clandestine d'extrême-gauche Forces populaires 25 avril (FP-25) a requis mercredi 3 décembre une peine de vingt ans de prison ferme contre le lieutenant-colonel Otelo Saraiva de Carvalho, stratège de la révolution des œillets, qui a renversé en 1974 le régime salazariste. M. Teodosio Jacinto a demandé également vingt ans de prison, la peine maximale pour les délits dont ils sont accusés, pour M. Mouta Liz, un autre des soixante-quatre membres présumés des FP-25 dont le procès fleuve se poursuit depuis octobre 1985 devant un tribunal de Lisbonne.

Dans son réquisitoire de plus de quarante heures, le procureur a estimé que les deux accusés étaient *« les principaux responsables »* des FP-25, organisation qui, selon lui, serait responsable de douze assassinats et d'au moins vingt attentats depuis sa création en 1980. Il a également qualifié les FP-25 d'*« organisation typiquement terroriste »*, visant *« la destruction de la démocratie par les armes »*.

M. Saraiva de Carvalho a nié devant le tribunal tout lien avec les FP-25 et être l'instigateur des attentats dont l'organisation est accusée. Il a recconnu néanmoins qu'une formation politique qui avait soutenu sa candidature à la présidence de la République, en 1980, le Front d'unité populaire (FUP), a pu être par la suite noyautée par des éléments des FP-25.

Le tribunal a décidé de suspendre le procès jusqu'au 11 décembre, date à laquelle commenceront les plaidoiries de la défense. — *(AFP.)*

Le conflit du Sahara occidental

Le Polisario revendique l'attaque d'un bateau roumain

Le Front Polisario a revendiqué, mercredi 3 décembre, l'attaque d'un bateau roumain par ses *« unités marines »* au large du Sahara occidental le 8 novembre. Dans une déclaration à l'agence France-Presse, un des dirigeants du Polisario, M. Mohamed Sidati, *« déplore l'existence éventuelle de victimes »* tout en exprimant *« la consternation du peuple sahraoui »* devant le fait que *« la Roumanie pourvoit le Maroc en armes destinées à sa guerre d'agression »*.

Cette affaire a été connue avec retard en raison de l'embarras qu'elle suscite chez les deux parties. Le Polisario est généralement soutenu par les pays du tiers-monde *« progressistes »* et par les partis communistes en Europe occidentale. Mais, ni l'URSS ni les pays d'Europe de l'Est (à l'exception de la Yougoslavie) n'ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique, en raison de leurs relations commerciales avec le Maroc, notamment en matière de pêche.

Selon des informations en provenance de Mauritanie, le bateau, qui appartenait à une société mixte de pêche roumano-mauritanienne, a coulé après avoir été touché par un projectile dont l'explosion a blessé trois membres de l'équipage. Ces hommes ont été évacués sur un autre bâtiment roumain et hospitalisés à Nouadhibou.

● **NIGERIA : épidémie de fièvre jaune.** — Plusieurs centaines de personnes sont mortes, depuis trois semaines, à la suite d'une épidémie de fièvre jaune qui sévit dans le centre du pays et qui gagne rapidement les régions est du Nigéria. Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), plus de quatre cent soixante-dix personnes sont déjà mortes. L'épidémie s'étend à de nombreux Etats de la Fédération nigériane, et dans le seul Etat de la Benoué trois mille personnes ont été touchées. L'OMS a fournit cinq cent mille des deux millions de vaccins qui sont nécessaires pour enrayer l'épidémie. — *(Reuter.)*

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : Winnie Mandela agressée.** — L'épouse de Nelson Mandela a été agressée, mercredi 3 décembre, près de la Cour suprême du Cap, par un groupe d'individus composé en majorité de Noirs, furieux que Winnie Mandela ait apporté son soutien à une femme reconnue coupable d'avoir fait assassiner son mari par des tueurs à gages. A sa sortie, la militante anti-apartheid a été la cible de projectiles divers. Le mari de l'accusée était un riche homme d'affaires de la cité noire de Guguletu, près du Cap. — *(AFP, Reuter.)*

La manifestation des étudiants et des lycéens contre le projet de réforme des universités

La veillée d'armes dans les facs parisiennes

Dire que le projet de loi de M. Devaquet fait monter à la Bastille les étudiants de toutes les universités de province n'est pas un vain mot. Non seulement le texte de sa réforme continue à semer la colère dans les amphithéâtres, mais, vendu à la criée aux portes des «facs» parisiennes – de 3 F à 5 F l'exemplaire, – il alimente les caisses de solidarité destinées à financer le voyage des *«copains»* des quatre coins de la France universitaire.

D'une semaine à l'autre, la banderole placée en tête du cortège n'a pas changé : elle exige le *« retrait du projet Devaquet »* et proclame l' *« unité étudiants-lycéens »*. Trois cents membres de la coordination nationale doivent ouvrir le cortège et être suivis des universités parisiennes rangées de I à XIII, puis de celles de province par ordre alphabétique, et de tous les lycéens. Quant aux organisations syndicales et politiques, elles ont été invitées à se placer en queue du cortège avec leurs propres banderoles, aucun sigle n'étant toléré dans le reste du défilé. *Pour éviter les bousculades*, les organisateurs ont donné plusieurs rendez-vous aux manifestants, entre la Seine, la Bastille et la République.

Les syndicats ont joué le rôle de prestataires de service pour l'organisation du service de sécurité central. L'inexpérience de beaucoup de «meneurs» a été compensée par une mobilisation de toutes les énergies. Pour aider les provinciaux à la «montée» sur Paris, il a été décidé que chaque université parisienne parrainerait une ou plusieurs cousines de province. Certains lycées opèrent de la même façon.

Les Marseillais – 3 000 étudiants attendus – ont été pris en charge par Tolbiac (université Paris-I), qui a collecté des fonds en organisant des concerts, en vendant badges, autocollants... et textes du projet le loi. *Censier (Paris-III) a fait de* même avec Grenoble, qui a promis une très grosse délégation. Villetaneuse (Paris-XIII) a «adopté» Lille, Caen, Bordeaux et Le Havre, etc. *Des Lillois* vendaient dès mercredi dans la capitale des fac-similés d'un «diplôme» de leur université décerné par un certain M. *« De Vaquet »*, *« échangeable contre deux licences de Toulouse »* et revêtu du sceau du recteur *« Bernard Tapir »*.

La crainte de provocations

Au total, les organisateurs tablaient sur 80 000 à 100 000 provinciaux, s'ajoutant aux centaines de milliers de la région parisienne. *«Nous n'avons aucune inquiétude sur l'ampleur de la manifestation*, confiait l'un d'eux mercredi. *Nous craignons plutôt d'éventuelles provocations.»* Le service d'ordre central, fort de 250 membres jeudi dernier, a donc été doublé, et chaque université a été invitée à renforcer la protection de son cortège.

La décision d'occupation des locaux prise lundi dans de nombreuses universités a suscité le mécontentement d'étudiants qui avaient pu jusque-là suivre quelques cours tout en se proclamant *« en grève »*. Le corollaire de l'occupation – la mise en place de piquets de grève – a réveillé l'agressivité de militants d'extrême droite, peu nombreux mais déterminés, qui ont trouvé là l'occasion de se faire les champions de la « liberté de travailler ».

Mercredi, à la Sorbonne, les militants de l'UNI et de l'Action française ont « libéré » un amphithéâtre desservi par un accès indépendant pour permettre à quatre-vingts étudiants opposés à la grève d'écouter un « cours » de M. Pierre Chaunu sur la « liberté ». Pendant ce temps, le camp retranché de la Sorbonne occupé par trois cents étudiants et protégé par des piquets de grève fatigués vivait en état d'alerte, des groupes d'assaillants potentiels étant signalé à intervalles réguliers dans les rues avoisinantes. Mais la mobilisation des occupants eux-mêmes, affaiblis par deux nuits blanches, était, en fait, renforcée par les apparitions de l'extrême droite. *« La parano est notre meilleur carburant »*, admettait une étudiante.

Les galeries de la vieille faculté baignaient dans une atmosphère surréaliste. Des couvertures, jetées sur un escalier, enveloppaient quelques dormeurs, tandis que s'affairaient des petits groupes chargés de confectionner badges et banderoles ou de préparer des sandwiches pour l'ensemble des grévistes.

Des « patrouilles » munies de *barres de fer et de sacs à dos remplis* de projectiles s'étaient installées près des accès les plus exposés. Dans cette ambiance, même le « comité des fêtes » avait du mal à faire son office. Deux cracheurs de feu avaient été réquisitionnés. Non pour se produire en spectacle, mais afin de s'interposer en cas de « descente ».

Au moment même où se tenait une assemblée générale dans la cour de la Sorbonne, plusieurs centaines d'enfants étaient massés dans le grand amphithéâtre Richelieu pour... l'arbre de Noël du ministère de l'éducation nationale. Mais, avec son occupation morose, la Sorbonne cultivait une fois de plus sa singularité.

Rien à voir avec l'ambiance bon enfant régnant à Tolbiac et à Censier, où les grévistes, sûrs de leur victoire, préparaient la manifestation de jeudi comme une apothéose, sachant ses lendemains incertains. A Nanterre, le duo comique Font et Val donnait aux étudiants un échantillon de son dernier spectacle, dont l'affiche intitulée « Ça va chier » fleurissait aux abords des facs parisiennes comme autant d'invitations *au défilé*.

PHILIPPE BERNARD.



L'extrême gauche tente une OPA sur le mouvement

« Nous, on se manipule tout seuls », affichaient avec humour des pancartes brandies pendant la manifestation du 27 novembre à Paris. Les étudiants ne croyaient pas si bien dire. Méfiants jusqu'au bout des ongles à l'égard de toute étiquette, sigle, banderole ou récupération politique, leur mouvement réinvente la démocratie en marchant, s'inscrit en décalage par rapport aux grilles syndicales et partisanes traditionnelles, et a débordé largement les organisations et groupuscules présents – sinon représentatifs – dans les universités.

Le principal syndicat étudiant, l'UNEF-indépendante et démocratique (proche des socialistes), ainsi que les animateurs de SOS-Racisme l'ont parfaitement compris : ils se sont placés d'emblée au service du mouvement étudiant pour l'accompagner, le relayer et le relancer régulièrement, lui apporter soutien matériel, capacité d'analyse politique et habitude des relations avec les médias. Cette position en retrait leur a permis jusqu'à présent de « surfer » sur la vague étudiante.

Pendant deux semaines, le mouvement étudiant a donc reposé sur une double volonté : celle des étudiants rétifs à tout élargissement de la contestation au-delà du cadre strictement universitaire de la loi Devaquet ; celle des militants syndicaux soucieux de rester en phase avec la masse des étudiants et conscients qu'ils provoqueraient la cassure du mouvement s'ils montraient trop clairement le bout de l'oreille.

La coordination nationale des étudiants tenue à Paris le 2 décembre a cependant sensiblement modifié l'atmosphère. La décision gouvernementale de reporter la discussion du texte de loi et la montée en première ligne de M. Jacques Chirac ont donné à la contestation étudiante une dimension beaucoup plus politique et brusquement réveillé les convoitises. Les partis et syndicats de gauche, trop visibles, les ont exprimées avec beaucoup de prudence, à l'exception du parti communiste qui s'est lancé dans une campagne au canon contre le gouvernement.

Isabelle Thomas écartée de la « direction »

En revanche, les «radicaux» des groupes d'extrême gauche, d'autant plus discrets qu'ils avaient largement disparu du paysage universitaire, ont pu, au fil des assemblées générales et des coordinations, se glisser parmi les délégués étudiants élus et occupent aujourd'hui quelques positions-clés. Ainsi, telle délégation de province découvre aujourd'hui, ébahie, que bon nombre de ses «non-sydiqués» étaient en réalité des militants bon teint de la Ligue communiste révolutionnaire, de Lutte ouvrière, voire de la Ligue ouvrière révolutionnaire (LOR).

Ainsi, des étudiants parisiens ont vu élire, parmi les quatorze «porte-parole» du mouvement, un étudiant qu'ils ne connaissaient pas et qui s'est révélé être un militant communiste. Enfin, ces militants d'extrême gauche se sont appuyés sur le réflexe « anti-vedette » de bon nombre d'étudiants pour écarter Isabelle Thomas de la «direction» informelle du mouvement. Egérie des premiers mouvements de grève, militante socialiste et vice-présidente de l'UNEF-ID, cette dernière est donc victime temporairement de cette sourde bagarre héritée des années 70.

Chassez le naturel, il revient au galop !

GÉRARD COURTOIS.

Les wagons de la province

Dans les grandes villes universitaires, la journée de mercredi a été marquée par une mobilisation fébrile de toutes les énergies pour « monter à Paris ». Afin d'affréter des trains spéciaux ou simplement payer les places des manifestants délégués dans la capitale, tous les moyens ont été bons, *nous* signalent nos correspondants à Brest, Montpellier et Clermont-Ferrand.

A Brest, deux chanteurs, Michel Corringe et Yvon Etienne, ont donné des récitals dans les amphis à 15 F la place. On a aussi recueilli 40 000 F dans les *rues, ce qui a permis* de louer un train entier pour un millier d'étudiants et lycéens. A Strasbourg, où l'on avait vendu sandwiches, boissons et badges, la coordination « inter-facs » a eu la surprise de voir arriver une enveloppe contenant 1 300 DM (environ 4 300 F),recueillis dans leurs *établissements* par les lycéens ouest-allemands de Karlsruhe et Fribourg-en-Brisgau.

A Lille, où l'on se proposait *d'envoyer 10 000 manifestants* dans la capitale, le chèque de 120 000 F destiné au train spécial est arrivé à la dernière minute sur le bureau de la SNCF – qui ne voulait rien entendre avant d'avoir l'argent en main. Finalement, ce sont trois trains spéciaux qui ont pu être affrétés, *au départ de Lille, Lens* et Tourcoing. Une trentaine d'autobus ont aussi été mobilisés pour drainer la jeunesse du Nord. Le Parti socialiste en a loué cinq, la commune (socialiste) de Villeneuve-d'Ascq deux, le SNI, la FEN et la CGT un chacun.

A Clermont-Ferrand, quelque dix mille étudiants et lycéens ont sillonné la ville mercredi après-midi, avec un calme et une bonne *humeur qui ont étonné la population*. Ce ne sont pas les cent cinquante contre-manifestants du GUD et du CELF qui ont pu ternir la sérénité des démonstrations. La collecte organisée en même temps a permis d'envoyer un millier de manifestants à Paris.

Vingt et un trains spéciaux

Dans le Languedoc-Roussillon, tout le monde n'est pas monté à Paris. Des manifestations sont en effet prévues sur place à Montpellier, Nîmes et Perpignan, où l'on continuera à vendre des « actions de la banque Devaquet » et des faux diplômes pour alimenter les caisses de la coordination. Le départ des délégués pour Paris, en revanche, s'est fait dans une certaine confusion. Des étudiants et des lycéens entendaient voyager gratis à bord du TGV au motif qu'ils allaient rencontrer leur ministre de tutelle. Les contrôleurs de la SNCF ont refusé ces voyageurs sans bagages ni argent. En représailles, une centaine d'entre eux ont bloqué le départ du TGV, mercredi soir, et il a fallu l'intervention de la police, qui a dû faire usage de ses matraques et de gaz lacrymogènes pour libérer la voie. Le matin, une cinquantaine d'étudiants en architecture avaient réussi à prendre le train gratis. Dix cars ont quitté Montpellier le soir pour un long voyage de nuit.

Au total, selon la SNCF, vingt et un trains spéciaux ont finalement convergé jeudi vers Paris, soit quelque vingt mille à vingt-cinq mille manifestants. Mais on ne compte pas les cars, voitures particulières, motos et autres *moyens de la grande « montée »* sur la capitale.

Trois mille cinq cents hommes pour le maintien de l'ordre

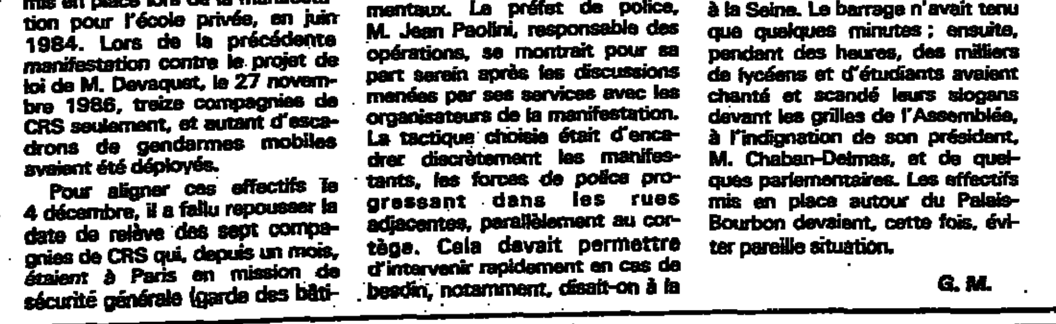
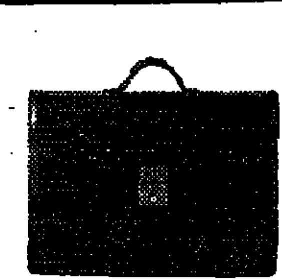
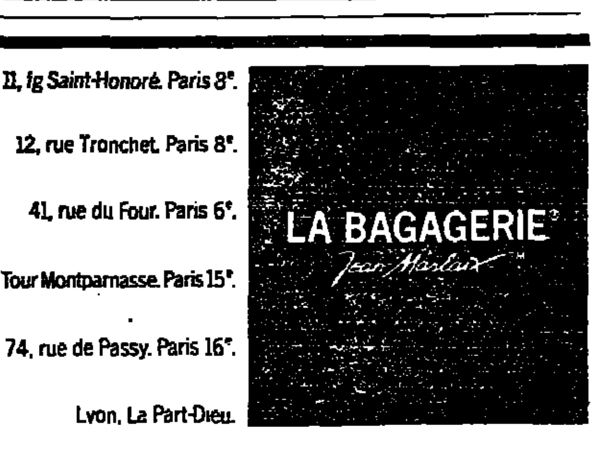
Vingt-deux compagnies de CRS, *dix à quatorze* escadrons de gendarmes mobiles, trois ou quatre compagnies de district de la préfecture de police, soit quelque 3 500 hommes, devaient assurer *le maintien de l'ordre* ce 4 décembre, pour la manifestation contre le projet de loi de M. Devaquet. C'est l'une des plus grosses mobilisations policières de ces dernières années, comparable par l'ampleur avec le service d'ordre mis en place lors de la manifestation pour l'école privée, en juin 1984. Lors de la précédente *manifestation* contre le projet de loi de M. Devaquet, le 27 novembre 1986, treize compagnies de CRS seulement, et autant d'escadrons de gendarmes mobiles avaient été déployés.

Pour aligner ces effectifs le 4 décembre, il a fallu repousser la date de relève des sept compagnies de CRS qui, depuis un mois, étaient à Paris en mission de sécurité générale (garde des bâtiments publics et des ambassades, patrouilles de nuit). Il a aussi fallu faire venir des renforts de province, soit huit compagnies. Le reste a été prélevé sur les unités stationnées en région parisienne. Résultat final : un tiers des effectifs totaux des CRS devait se trouver à Paris ce 4 décembre.

En début de semaine, une certaine nervosité était perceptible dans quelques cercles gouvernementaux. Le préfet de police, M. Jean Paolini, responsable des opérations, se montrait pour sa part serein après les discussions menées par ses services avec les organisateurs de la manifestation. La tactique choisie était d'encadrer discrètement les manifestants, les forces de police progressant dans les rues adjacentes, parallèlement au cortège. Cela devait permettre d'intervenir rapidement en cas de besoin, notamment, disait-on à la préfecture, si la manifestation, comme le 27 novembre, était attaquée par un commando d'extrême droite.

Un important dispositif statique était également prévu aux alentours de l'Assemblée nationale où devait aboutir la manifestation. Le 27 novembre, un mince cordon de gendarmes mobiles s'était seul opposé au flot des manifestants qui cherchaient à atteindre le Palais-Bourbon, face à la Seine. Le barrage n'avait tenu que quelques minutes ; ensuite, pendant des heures, des milliers de lycéens et d'étudiants avaient chanté et scandé leurs slogans devant les grilles de l'Assemblée, à l'indignation de son président, M. Chaban-Delmas, et de quelques parlementaires. Les effectifs mis en place autour du Palais-Bourbon devaient, cette fois, éviter pareille situation.

G. M.

Politique

La manifestation contre le projet de réforme des universités

A l'Assemblée nationale

M. Monory : «Le dialogue est ouvert»

A la veille de la seconde manifestation des étudiants et des lycéens, les questions au gouvernement du mercredi 3 décembre ont tout naturellement donné lieu à l'Assemblée nationale à des échanges vifs et houleux entre majorité et opposition au sujet du projet Devaquet.

En réponse à une question de **M. Eric Raoult** (RPR, Seine-Saint-Denis), le ministre de l'éducation nationale, **M. René Monory**, a indiqué que M. Devaquet et lui-même étaient disposés à recevoir les étudiants au terme de la manifestation de jeudi. « *Nous sommes déterminés à maintenir l'essence de la loi*, a-t-il dit. *Le dialogue est ouvert, mais je veux savoir d'abord ce que souhaitent les étudiants.* »

Le président du groupe communiste, **M. André Lajoignie** (PCF, Allier), a expliqué que les étudiants sortant en grand nombre de l'Université sans diplômes étaient les victimes « *des politiques gouvernementales successives* ». Pour le député de l'Allier, le gouvernement, « *en accentuant la sélection par l'argent* », aggrave « *ce phénomène de ségrégation sociale et d'échec (...) Non seulement il faut retirer ce projet, mais encore il est urgent de rénover et de démocratiser l'enseignement, afin que chacun puisse bénéficier d'une formation débouchant sur un emploi national* ». Les étudiants et les lycéens « *savent lire* », s'est exclamé M. Lajoinie à l'adresse de MM. Alain Devaquet et René Monory, assis au banc des ministres en compagnie du premier ministre, lequel est resté muet au cours de cette séance de questions.

Au nom du groupe socialiste, **M. Roger-Gérard Schwartzenberg** (apparenté PS, Val-de-Marne), ancien secrétaire aux universités, a défendu la loi Savary, adoptée en 1984, après un débat-marathon de trois semaines. « *Vous affirmez que la loi de 1984 n'a pas été apppliquée dans la plupart des universités. C'est faux. En réalité, les trois quarts des universités se sont dotées de statuts conformes à cette loi. Et celles qui ne l'ont pas fait ont suivi des consignes politiques données par vos propres amis* », a-t-il déclaré, salué par les clameurs des députés de droite et les applaudissements de ceux de gauche. M. Schwartzenberg a accusé le premier ministre d'utiliser « *la désinformation et la dissimulation de la réalité (...). Quand faut-il vous croire ? Le 9 avril, quand vous êtes pour la sélection et contre les diplômes nationaux, ou le 30 novembre, quand vous soutenez les positions inverses ? (...).* » « *Je vous demande d'être enfin clair et précis*, a poursuivi M. Schwartzenberg. *Non à la dépréciation des diplômes nationaux. Non aux droits d'inscription inégaux selon les universités. Non à la sélection qui empêcherait les bacheliers d'entrer dans les formations de leur choix. Alors, retirez ce projet.* »

«Tu parles !»

M. Jacques Chirac, tourné vers l'orateur pour l'écouter, a affiché pendant toute cette intervention une moue dédaigneuse. Répondant aux orateurs de l'opposition de gauche, le ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, **M. Alain Devaquet** – accueilli par un cinglant « *Devaquet au piquet !* » lancé par **M. Guy Ducoloné** (PCF, Hauts-de-Seine) – a affirmé que le gouvernement avait montré « *son souci d'apaisement et de dialogue* ». « *Tu parles! Tu parles !* », s'est exclamé alors M. Ducoloné. « *Mais cela*, a poursuivi le ministre, *ne signifie pas qu'il faille assimiler le calme à la faiblesse.* »

M. Devaquet a rappelé le tryptique gouvernemental qui sert de toile de fond à son projet : « *Modicité des droits d'inscription ; maintien des diplômes nationaux ; ouverture de l'Université à tous les bacheliers qui le souhaitent.* »

S'agissant de la sélection, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a affirmé que son projet ne créait pas la sélection. « *Elle existe déjà, clandestine et sauvage.* » Ce projet « *ne crée pas l'effroyable gâchis du premier cycle, ce gâchis existe déjà. Il ne crée pas des professeurs d'université désabusés et repliés sur eux-mêmes. Ils sont là. Alors, à quoi servira ce projet ?* »

Sur les bancs socialistes : « *A rien! A rien !* » « *L'objet du projet*, a expliqué M. Devaquet, *est précisément de permettre à toutes les universités de se doter d'une organisation fonctionnelle, adaptée à leur spécificité. Deuxième objectif : susciter la plus grande créativité pédagogique, en autorisant les universités à mettre sur pied, à côté des diplômes nationaux, des diplômes spécifiques (...). L'Université n'a plus pour mission de sélectionner, mais bien de porter le maximum d'étudiants aussi haut que possible, en fonction de leurs capacités.* »

PIERRE SERVENT.

Une rallonge pour les mandarins

Le jour même où le ministre de l'éducation nationale a annoncé qu'il était prêt à discuter avec les étudiants des raisons de leur colère, les députés de la majorité ont voté un amendement au projet de budget qui reporte à soixante-huit ans, au lieu de soixant-cinq, l'âge de la retraite des professeurs d'université.

La mesure avait déjà été proposée par les sénateurs et écartée par M. Alain Devaquet. Mais ses amis politiques sont revenus à la charge à l'Assemblée nationale et ont obtenu gain de cause : les mandarins pourront prolonger leur bail de trois ans.

Les députés socialistes «consignés»

Surtout pas d'apparence de récupération : la consigne du bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 3 décembre au soir, a été claire, confirmant le sentiment majoritaire apparu peu à peu au groupe socialiste de l'Assemblée nationale. De prime abord, pourtant, de nombreux députés socialistes étaient tentés de faire acte de présence avec ostentation à la manifestation étudiante. Bien vite la plupart d'entre eux ont compris les inconvénients que cela pouvait avoir, les jeunes voulant éviter toute tentative de récupération. La consigne était donc : discrétion avant tout, au point que les députés socialistes ont été fermement invités à rester à l'intérieur du Palais-Bourbon.

Comme le gouvernement, pour autant, les socialistes veulent pouvoir tirer très vite les leçons de la journée : une réunion du groupe de l'Assemblée est déjà programmée pour jeudi à 14 h 30; une autre aura lieu si nécessaire en fin d'après-midi. Le bureau exécutif lui-même est prêt à se réunir, en cas de besoin, vendredi matin.

POINT DE VUE

Coucou, nous revoilà

par Eric Gherbali
Secrétaire général de SOS Racisme

ETUDIANTS et lycéens sont dans la rue, manifestant contre la loi Devaquet. A droite comme à gauche, on ne se lasse pas de reconnaître la maturité de ces manifestants, le bien-fondé de leurs revendications et surtout leur apolitisme. Un combat sans adversaire, comme si la France avait choisi de célébrer son union sur sa jeunesse retrouvée.

Et la génération des pères de leur faire rejouer un mai 68 assagi d'où serait absente toute prétention à un bouleversement du corps social et dont il ne resterait que l'aspect festif, bon enfant. Et le gouvernement de tirer sa révérence : cocus et contents, lycéens et étudiants regagneraient sagement les bancs de leurs amphis en ayant fait ample provision de souvenirs d'anciens combattants. Nous ne croyons pas à pareil scénario : cette *soft generation* qu'on disait abrutie par la télévision et ses clips vidéo, hypnotisée par l'effet Tapie, la voilà qui fait courir un grand souffle d'air frais dans le vieux pays de France. Gare à ceux qui n'y verraient qu'une péripétie, qu'un incident éphémère dans la quotidienneté et la grisaille de l'univers cohabitationniste. Ce souffle d'air frais est un souffle durable, celui de la redécouverte de valeurs fondamentales comme l'égalité de tous face aux études et aux diplômes.

Sous nos yeux grandit un nouvel humanisme, parce que les vieilles générations, empêtrées dans leur jeu politicien, ont failli. La contestation étudiante va plus loin qu'une simple remise en question de droit universitaire à 400 ou 800 F.

Regardez ces manifestants, denses, joyeux, bariolés, filles et garçons, lettreux et scientifiques, français et émigrés, bras dessus, bras dessous. Plus que leurs slogans, leur existence témoigne de ce qu'ils veulent : ils croisent là le combat mené depuis plus de deux ans par SOS Racisme, et ce fin analyste qu'est M. Le Pen ne s'était pas trompé pour une fois lorsqu'il déclarait, provocateur et narquois, derrière les grilles de l'Assemblée nationale : « *Je les reconnais, ce sont les mêmes qu'à SOS Racisme.* » Qu'on nous entende bien. Ce mouvement de masse des jeunes, pas plus que les autres, nous ne le récupérerons ni nous ne le manipulons. Nous constatons qu'il est notre compagnon de route, qu'il croise et croisera sans cesse les combats plus politiques de la quotidienneté.

La réforme Monory des lycées et le nouveau code Chalandon de la nationalité, qui visent à instituer, chacun de son côté, des Français à deux vitesses, apparaissent comme des mires de choix après que la question du projet Devaquet a joué en l'occurrence le rôle de ballon-sonde. Ainsi, les étudiants sont déjà prêts à stigmatiser l'infâme réforme du code de la nationalité.

Une société qui croit en elle et en son avenir a le devoir de faire confiance à sa jeunesse. C'est elle qui est porteuse de ses plus beaux fruits parce que pour reprendre les mots du poète libanais Khalil Gibran, « *elle habite la maison de demain que nous ne pouvons pas même visiter dans nos rêves* ». Après tant de silence, la nouvelle grande muette s'est mise à parler sans outrance, sans violence. Sa parole n'est pas près de s'éteindre, écoutons-la avec espoir.

Un objet social non identifié

(Suite de la première page.)

L'opposition ressent avec peine que si le mouvement est bon pour elle, elle ne doit surtout pas y toucher. Toute tentative trop voyante de prise en charge ne pourrait que se retourner contre elle.

Les plus attentifs des hommes politiques ont compris la nature très particulière du phénomène auquel ils étaient confrontés. « *Il faut respecter le mouvement et lui permettre de s'exprimer* », a dit d'entrée de jeu celui qui en était la première victime, M. Alain Devaquet. Car ce refus de la politique qui prend dans la nouvelle génération un tour volontiers obsessionnel et qui s'exprime à merveille dans les héros de la dérision (Coluche, Le Luron, Desproges), dont elle fait ses délices, n'était pas pour autant un refus *du* politique.

On a répété que la jeunesse était dépolitisée. Mais qu'elle ne se retrouve pas dans les formes ordinaires de la vie politique ne signifie pas qu'elle se désintéresse de la politique. Le sondage réalisé par *le Monde-Campus* à la veille des élections législatives (numéro du 6 mars 1986) montrait que l'intérêt pour la politique était nettemment plus grand chez les étudiants que dans l'ensemble de la population. Le succès des causes humanitaires et des mouvements en faveur du tiers-monde a accrédité l'idée que les intérêts des étudiants se cristallisaient sur des thèmes éthiques plus qu'idéologiques. La faim dans le Sahel avait remplacé la cause palestienne. On se battait contre le sous-développement et non plus contre le colonialisme.

Ces motivations morales, on les retrouve bien sûr dans le mouvement d'aujourd'hui (c'est la lutte pour l'égalité, la justice sociale). Mais pour la première fois, cette immense énergie est canalisée dans un combat qui est bien de nature politique, contre une loi et un ministre du gouvernement.

La manifestation de jeudi marque sans doute la rentrée de la jeunesse dans *le* politique. Mais dans un espace nouveau que ne balisent aucune des structures existantes ou des théories en cours. Un espace à la croisée du culturel et du professionnel, de l'institutionnel et de l'individuel. Non pas un ailleurs nébuleux au-dessus des partis ou vaguement nihiliste. Les étudiants sont plutôt à gauche même s'ils ne sont pas prêts à prendre leur carte du PS.

Cet espace nouveau, ce n'est pas un hasard si celui qui en paraît le plus proche, d'après un sondage du *Nouvel Observateur*, c'est Jack Lang, le ministre socialiste qui a fait sortir la culture de son Olympe, a pris le rock et la BD au sérieux et qui promène dans le paysage politique sa silhouette d'adolescent cabochard toujours prêt à rire et à mordre.

Les formes que prendra dans l'avenir ce brusque retour du refoulé demeurent une énigme. Mais il faudra compter désormais avec les signaux qu'il nous adresse.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Un meeting contre le texte du nouveau code de la nationalité

«M. Chirac arrêtez vos lepenneries!»

La «Mutu» avait ses airs des grands jours. Ceux qui la font vibrer quand des gens qui ne s'aiment pas beaucoup entre eux se retrouvent unis pour parler d'une même voix : celle de l'antiracisme. Mercredi 3 décembre au soir, les organisateurs du meeting de la Mutualité à Paris contre le projet de réforme du code de la nationalité avaient réussi un tour de force : mettre sur une même tribune des représentants de SOS Racisme, des Beurs et le président de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Yves Jouffa. Marier l'eau et le feu, en quelque sorte, devant une salle comble et incandescente. Grâce à Michel Broué, un ancien du Parti communiste internationaliste (PCI), devenu socialiste, extraordinaire modérateur de l'assemblée, le pari a été gagné. L'idée de ce rassemblement est venue, a-t-il dit, après *le « charter de la honte »* des cent un Maliens. Le ton était donné, et pendant toute la soirée les intervenants se sont attachés à démontrer qu'un Chirac peut cacher un Le Pen!

Tous les Français ne deviennent-ils Français ? Pas « *à la sauvette* » ont déclaré les orateurs, chacun à sa manière, en réponse à la récente intervention télévisée du premier ministre. Pour Nacer Kettane, médecin, cofondateur de Radio-Beur, le projet de M. Chalandon, qui veut « *régenter la vie du citoyen* », éclipse « *le débat de fond sur la nouvelle cytoyenneté* ». Christian Delorme, prêtre, membre de la CIMADE, a été plus direct : « *M. Chirac, arrêtez vos lepenneries!* », qui n'ont qu'un « *souci électoraliste* », a-t-il lancé.

Trotskiste, socialiste et beurre, la salle trépignait d'aise. « *Outre le Conseil d'Etat, toutes les forces morales de ce pays ont condamné ce projet* », a-t-il affirmé sous une ovation. M. Philippe Darriulat, président de l'UNEF-ID, qui parlait « *en* [son] *nom personnel* », fatigué par ses activités annexes, a engagé le premier ministre à retirer son projet en constatant que « *à l'exclusion sociale, M. Chirac veut ajouter l'exclusion juridique* ».

Entre chaque intervention, Michel Broué donnait lecture de messages de soutien et, à l'applaudimètre, François Gaspard a battu tous les autres députés socialistes.

Au premier rang, le comédien Richard Berry était assis à côté de Jack Lang. Plus loin, solitaire, se tenait l'iman Abdel Hamid. Moins chanceux, Laurent Fabius et son message se sont fait siffler, avant que le chanteur Enrico Macias remarque, pour les siffleurs, que « *la division affaiblit* ».

« Les leçons de l'histoire »

« *Jamais, depuis la grande révolution de 1789, on n'avait osé touché au jus soli* » (droit du sol), a remarqué l'historien Benjamin Stora, avant de dénoncer « *la France qui se mure* ». Pour Mᵉ Yves Jouffa, ce projet est « *une concession au discours raciste et xénophobe* » développé par l'extrême droite, ce qui a fait regretter à Enrico Macias *qu'on « ne retienne pas les leçons de l'histoire »*. Soumis à une forte contestation vite éteinte, Julien Dray, responsable de SOS-Racisme, a noté que, pendant la guerre, « *nous aurions été aux côtés des mauvais Français* », ces résistants de la Main-d'œuvre immigrée (MOI).

Pour achever la soirée, Farid Aïchoun, journaliste à mensuel *Baraka*, qui revenait d'un voyage au Mali, a délivré à l'auditoire un jugement recueilli à Bamako : « *Entre le bulldozer et le charter, on ne doit pas beaucoup aimer les Maliens* » sur cette bonne terre de France.

OLIVIER BIFFAUD.

● **Manifestation le 14 décembre ?** — Plus de cent cinquante organisations, partis et syndicats appellent à une manifestation, le 14 décembre à Paris, contre le projet de loi sur le code de la nationalité, a annoncé, mercredi 3 décembre, la Ligue des droits de l'homme. Cette manifestation pourrait toutefois être reportée en janvier, a précisé la Ligue, si l'examen du texte est repoussé. Ces organisations (PS, PCF, MRG, PSU, CFDT, FEN, CNAL, SOS-Racisme, Ligue des droits de l'homme, MRAP, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, UNEF-ID, Organisations de défense des immigrés, etc.) se sont « *adressées personnellement à chaque parlementaire* » et « *multiplient actuellement les initiatives locales* ».

Politique

La majorité et les grands corps de l'Etat

Suppression de la troisième voie de l'ENA retraite à 68 ans dans le supérieur et tour extérieur sous surveillance

L'Assemblée nationale a examiné, adopté et, surtout, considérablement élargi, le mercredi 3 décembre, jusqu'à en transformer la portée la proposition de loi de deux députés RPR, MM. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) et Jacques Toubon (Paris), qui tendait essentiellement, à l'origine, à permettre le maintien en activité jusqu'à soixante-huit ans, pour ceux qui le souhaitent, des conseillers d'Etat et magistrats de la Cour des comptes (*le Monde* du 3 décembre). Cette faculté a en *effet été étendue* (sans avis précis du gouvernement) à l'inspection générale des finances, avec son accord aux professeurs de l'enseignement supérieur. De plus, la troisième voie d'accès à l'ENA, créée par la gauche en 1983 a été supprimée.

Comme il était prévu par le même texte, le *tour* extérieur sans autre limite d'âge dans les corps d'inspection et de contrôle créé aussi par la gauche (loi du 13 septembre 1984) a été restreint et sera désormais soumis à l'appréciation d'une *« commission d'aptitude »*.

D'autre part, l'Assemblée a adopté une proposition de *loi* organique (pour des raisons constitutionnelles) « jumelle » de la première, qui permet aux magistrats, hors hiérarchie, de la Cour de cassation de demeurer en activité jusqu'à soixante-huit ans.

Les bénéficiaires en puissance des deux propositions de loi de MM. Mazeaud et Toubon étaient, au départ, quelques dizaines. Ils se compteront par centaines si les textes, adoptés en première lecture par l'Assemblée dans la nuit du 3 au 4 décembre, parviennent en l'état au terme du parcours législatif. Les socialistes ont eu beau s'indigner et tenter de s'opposer par la procédure au « gonflement » considérable apporté *in extremis* par la commission des lois au texte de l'une des propositions, rien n'y a fait.

« A la hussarde », selon les termes de M. Jean-Pierre Michel et en usant de ce que ce député socialiste (Haute-Saône) a appelé un « cavalier » politique (comme il existe des « cavaliers » budgétaires), la majorité poussée par le RPR a glissé dans le sac de ses propositions quelques « annexes » sans commune mesure avec les textes initiaux.

Une majorité pas toujours seule ni unie puisque l'extension à l'inspection générale des finances du bénéfice (facultatif) de la retraite à soixante-huit ans était obtenue grâce à l'hésitation gouvernementale par une coalition des voix d'une partie des députés de la majorité en séance et du Front national, autorisant M. Jean-Claude Martinez (FN, Hérault) à se proclamer *« sauveur »* de ce grand corps.

Avec plus de succès, le gouvernement obtenait la suppression de la réintégration, irréaliste aux yeux de M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, des hauts fonctionnaires partis en retraite depuis 1984 en application de la loi qui avait abaissé à soixante-cinq ans la limite d'âge.

Soucieux de « moraliser » le recrutement au tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle, le gouvernement ne pouvait aussi qu'accepter l'amendement proposé par M. Mazeaud. Désormais, ce n'est plus le tiers obligatoirement, mais 20 % à 25 % des emplois vacants qui seraient pourvus par le tour extérieur. Surtout, les nominations ne pourraient *« intervenir qu'après consultation d'une commission chargée d'apprécier l'aptitude des intéressés »* à exercer ces fonctions.

Mauvais coup ou échec ?

M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques), qui voulait étendre au recrutement des conseillers *référendaires de deuxième* classe à la Cour des comptes par le tour extérieur ce système du *« comité de sélection »*, fut arrêté dans son zèle par M. de Charette. Le ministre s'est montré soucieux de *réfléchir* avec le gouvernement, sans heurter des traditions bien établies, à la fois sur le tour extérieur à la Cour des comptes et au Conseil d'Etat.

En revanche, la plus parfaite harmonie régnait entre parlementaires de la majorité et gouvernement pour amplifier considérablement et même déporter la portée initiale du texte d'abord consacré au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes. Il suffisait donc à M. Mazeaud de faire valoir que 844 enseignants du supérieur étaient partis en retraite depuis 1984 en plus des 266 qui auraient dû de toute façon mettre fin à leur activité pour faire voter l'amendement rétablissant à soixante-huit ans la limite d'âge pour les professeurs du supérieur et assimilés qui le voudront (1).

De même, la troisième voie d'accès à l'ENA qui permettait, depuis 1983, à des représentants syndicaux, *élus* locaux et membres du mouvement associatif de briguer l'entrée de cette école, système *« inadapté »* (M. Mazeaud), *« échec »* (M. de Charette), était en quelques minutes abolie en dépit de la vigoureuse dénonciation de ce *« mauvais coup »* par M. Louis Mexandeau, ancien ministre socialiste.

Mauvais coup ? Son collègue, M. Jean-Pierre Michel, avait auparavant tenté de faire valoir que tout dans cette affaire, hormis le principe d'une retraite à la carte pour les membres des trois grands corps initialement concernés, était mauvais coup, *« revanche »*.

Du reste, cette retraite à la carte, telle qu'elle est mise en œuvre, ne pouvait trouver grâce à ses yeux. Ne pas faucher la « mémoire » des grand corps ? Améliorer (même si la mesure paraît aux socialistes infime au regard de l'encombrement de ces juridictions) le fonctionnement du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation ? Le PS *n'y voit pas* d'inconvénients.

Mais M. Michel a poussé plus loin la démonstration. Avec ces textes, a-t-il souligné, « base » et sommet hiérarchique des juridictions suprêmes pourront prendre leur retraite à la carte. Mais, au milieu de cette pyramide, un président de section (Conseil d'Etat) ou de chambre (Cour de cassation) ne pourra éventuellement demeurer en activité de soixante-cinq à soixante-huit ans que « rétrogradé » au rang de conseiller.

Procédé à la fois *« ridicule »* et *« grave »* (y compris pour la Cour de cassation, sur le plan constitutionnel), selon M. Michel. Mais là où les socialistes ne voient que *revanche* (et la *majorité* parlementaire, discrète en séance, un juste retour des choses et une sûre manière de « tenir » les titulaires de toutes ces hautes fonctions), M. de Charette a perçu deux réalités bien *différentes*.

Il a estimé, d'accord avec M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire), que prend fin, avec le retour de l'âge limite à soixante-huit ans, ce que l'on pouvait assimiler à une *« épuration »* dissimulée. Et il a commenté la possible régression comme simple conseillers, entre soixante-cinq et soixante-huit ans, de présidents de section au Conseil d'Etat ou de présidents de chambre à la Cour de cassation en ces termes : *« C'est vrai, il y a là une amorce de dissociation entre le grade et l'emploi. Je ne suis pas sûr que ce soit une si mauvaise idée. »*.

MICHEL KAJMAN.

(1) Professeurs et membres des grands corps dans cette situation seront employés en surnombre. Le PS a estimé qu'un trop grand flou entourait les implications financières de ces mesures.

Le dixième anniversaire du RPR

Fête populaire et congrès politique

Le RPR célébrera le dixième anniversaire de sa fondation par des manifestations étalées sur deux jours au palais du CNIT de Paris à la Défense. La fête populaire du samedi 6 décembre sera en effet suivie le lendemain matin par un congrès extraordinaire, réservé à quelques cinq mille délégués.

Les festivités s'ouvriront samedi à 16 heures par une gigantesque parade à laquelle prêteront leur concours environ deux cents artistes, funambules, danseurs et musiciens. Ce « barnum » se poursuivra par la publication sur écran géant des résultats d'un sondage effectué par l'Institut Louis-Harris sur la typologie des adhérents du RPR. M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, présentera ensuite les deux militants types illustrant au mieux cette synthèse. Un feu d'artifice sera alors tiré.

Le spectacle sera suivi par l'entrée en scène de dix *« personnalités symboles de la France qui gagne »* et qui entoureront naturellement M. Jacques Chirac. Chacun commentera les événements marquants de ces dix dernières années et parlera de l'avenir. Ce seront notamment le cardiologue Christian Cabrol, l'académicien Jean d'Ormesson, le comédien Robert Hossein, le skieur Jean-Claude Killy, le *couturier Pierre Cardin*, le pâtissier Gaston Lenôtre, le coureur automobile Alain Prost, le fantaisiste Patrick Sébastien, le caricaturiste Jacques Faizant et, six jeunes créateurs d'entreprises, tous présentés par Patrick Poivre d'Arvor.

M. Chirac soufflera symboliquement les dix bougies géantes de cet anniversaire qui ont été allumées dans des meetings tenus depuis plusieurs jours dans diverses régions. Ce samedi se clôturera par un dîner offert gratuitement par un grand traiteur parisien, mais que les quelque dix mille convives attendus paieront 50 F afin d'alimenter les caisses du RPR et avant de participer à un bal, tard dans la nuit. Dimanche matin 7 décembre, M. Chirac présidera la réunion statutaire du congrès extraordinaire et y prendra la parole.

Le RPR définit lui-même cette célébration par cette formule qui pourrait faire sourire par son emphase, mais qui correspond bien au tempérament des compagnons : *« Le dixième anniversaire du RPR associera judicieusement un soupçon de politique, une succession d'événements-spectacles et une grande dose de réjouissances. Ce sera la fête de l'enthousiasme. »* Grande fête davantage que grand-messe donc.

En effet, les chiraquiens *d'aujourd'hui veulent davantage* exprimer leur satisfaction d'être au pouvoir que leur volonté de conquête, comme ils l'ont fait depuis dix ans. Le succès de la majorité en mars 1986 – et dont ils sont bien convaincus d'avoir été le moteur décisif – leur permet de souffler un peu. Ils entendent profiter de l'année 1987, qui sera la première sans élection nationale depuis bien longtemps, pour préparer l'apothéose tant attendue de l'élection présidentielle de 1988.

Même si les fils des « godillots » de l'UNR, aveuglément fidèles à de Gaulle, préfèrent se qualifier aujourd'hui de « baskets » pour souligner leur habileté à la course, leur allégeance à M. Jacques Chirac demeure totale. Le renouvellement profond des adhérents du RPR depuis dix ans est tel que 10 % d'entre eux seulement ont milité dans le mouvement gaulliste avant *1976. Le thème de la jeunesse*, donc de l'avenir, dominera d'ailleurs et la fête et le congrès d'un RPR désormais totalement chiraquien.

Puisque le mouvement gaulliste s'est toujours incarné en un homme, *cette tradition se perpétue en effet* au bénéfice de M. Chirac. Celui-ci, il est vrai, est considéré comme le disciple qui a su, après les disparitions successives de de Gaulle et de Georges Pompidou, d'abord maintenir un *parti* menacé par ses alliés giscardiens plus encore que par ses traditionnels adversaires de gauche, puis le développer pour en faire la première force politique de la majorité. (Le RPR revendique officiellement aujourd'hui 850 000 adhérents, et il a 158 députés, 77 sénateurs, 20 députés européens, 6 présidents de conseils régionaux, 24 présidents de conseils généraux et 5 429 maires dont 167 de villes de plus de 9 000 habitants).

Pourtant, les militants du RPR ont été à maintes reprises fortement secoués dans les combats politiques ou ébranlés dans leurs convictions par les initiatives de leur chef. Ce furent après la « cohabitation » avec M. Giscard d'Estaing en 1974 le mystérieux et éphémère *« travaillisme à la française »* prôné à Egletons le 3 octobre 1976, la dénonciation du *« parti de l'étranger »* dans l'étonnant « appel de Cochin » du 6 décembre 1978, les déroutantes campagnes pour les élections européennes de 1979 et de 1984 et l'ambiguïté du désistement pour M. Giscard d'Estaing au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1981. Mais ce fut aussi, et grâce à M. Chirac, la remontée électorale du mouvement depuis les élections municipales de 1977.

Toutefois les gaullistes ont connu bien des malaises lors de l'élection des députés européens, eux qui ont toujours été davantage partisans d'une « Europe des Etats » et hostiles à tout ce qui pourrait faciliter l'intégration européenne. M. Chirac n'a-t-il pas affirmé que l'élection du Parlement européen de Strasbourg au suffrage universel avait *été* décidée par M. Giscard d'Estaing sans l'accord du premier ministre qu'il était alors ?

De même la candidature du maire de Paris à l'Elysée en 1981 avait été dénoncée par les amis de M. Giscard d'Estaing comme un mauvais coup porté au président sortant, et elle avait profondément troublé les rangs chiraquiens.

Le cas Toubon

Ce fut en revanche pendant dix ans la résistance au demeurant victorieuse opposée aux sirènes venant du camp « barriste » et surtout de l'extrême droite. Ce qui permet à M. Jacques Toubon, actuel secrétaire général du RPR d'affirmer *« en dix ans, mission accomplie »*.

Le secrétaire général a cependant irrité les cadres du mouvement par la multiplicité de ses déclarations et déçu la direction du RPR. Pour qu'il puisse davantage se consacrer à la reprise en main de la « machine » électorale du RPR, avec une équipe de jeunes adjoints, il a été certes confirmé en octobre dernier dans ses fonctions de secrétaire général, mais il est désormais assisté d'un « secrétaire général adjoint porte-parole », M. Franck Borotra, député des Yvelines. M. Toubon est en quelque sorte sous surveillance.

C'est le 5 décembre 1976 que M. Jacques Chirac a fondé le Rassemblement pour la République après qu'il eut, au mois d'août précédent, donné sa démission du poste de premier ministre auquel M. Giscard d'Estaing l'avait nommé en mai 1974. Devant plus de cinquante mille personnes réunies au Parc des expositions de la porte de Versailles, le député de la Corrèze, se plaçant dans la filiation des précédents mouvements gaullistes, avait alors lancé ce qu'il voulait être un « rassemblement » afin de s'opposer tout autant au *« socialisme d'inspiration marxiste »* qu'au *« libéralisme sauvage »* qu'il soupçonnait les « giscardiens » de vouloir instaurer. Les gaullistes et les néo-gaullistes, orphelins du général, veufs de Georges Pompidou, ne dirigeant plus le gouvernement, avaient alors trouvé en M. Chirac le seul recours capable de leur assurer la survie.

Dix ans d'obstination ont répondu à leur attente... ou presque. Car il est bien évident que la course de haies entreprise par M. Chirac n'est pas tout à fait terminée. Elle sera jugée en 1988 lorsqu'il se présentera pour de bon à l'Elysée.

ANDRÉ PASSERON.

صورة عن الأصل

La préparation de l'élection présidentielle et le débat au PS

M. Michel Rocard réaffirme sa « ferme intention » de briguer l'Elysée en 1988

Invité mercredi soir 3 décembre de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, M. Michel Rocard a réaffirmé *« sa ferme intention d'être candidat »* à l'élection présidentielle. Il a toutefois évoqué l'intervention, d'ici à 1988, de *« circonstances imprévisibles ou exceptionnelles »* susceptibles de modifier les données du problème.

Maître de lui-même, entouré – fait exceptionnel – de nombreux responsables socialistes (Mmes Cresson et Dufoix, MM. Mauroy, Bérégovoy, Poperen, Debarge, Sarre, etc.), M. Rocard a constamment pris soin, tout au long de l'émission, de bien marquer ce qui distingue à ses yeux le socialisme qu'il souhaite incarner du conservatisme.

Interrogé sur l'élection présidentielle, M. Rocard a notamment déclaré : *« Il nous manque une boule de cristal pour pouvoir décrire la totalité du processus... Le président en exercice tient de la Constitution le droit de se représenter. Les devoirs de sa charge, qui maintenant ont une coloration arbitrale – il est le président de tous les Français, garant de la continuité des grandes orientations du pays, – ne sauraient le compromettre dans une implication partisane trop précoce. Il a une obligation de sa charge de parler le plus tard possible, c'est-à-dire à la fin mars 1988. D'ici là, il serait dangereux que seuls MM. Chirac et Barre soient écoutés dans le débat d'idées.*

» J'ai annoncé mon intention d'être candidat, ma ferme intention. Je mène donc ce débat d'idées, et nous aurons encore treize à quatorze mois pour le conduire, et je le mène en cette qualité (...). M. Mitterrand a dit : « Serai-je candidat ? Tout m'invite à ne pas l'être. Surviendra-t-il des événements qui me conduiront à penser que c'est une erreur ? Je ne peux le supposer. » *Je ne peux que vous tenir le même langage. S'il est des circonstances imprévisibles ou exceptionnelles, vous conviendrez sans doute qu'elles le seront pour tout le monde ».*

M. Rocard a ensuite fait l'éloge du congrès de Toulouse, qui s'était achevé par l'unité des socialistes : *« Quiconque y porterait atteinte sans raison profonde ne serait pas compris de nos militants de base »*, a-t-il indiqué.

Analysant ensuite l'agitation estudiantine,diante, M. Rocard a précisé : *« J'espère que la gauche sera plus capable d'assumer* [ce mouvement], *de le porter, de le traduire en actes politiques que ne l'est le gouvernement conservateur contre lequel ce message s'exprime. » « Le gouvernement a commis l'effrayante maladresse de porter atteinte à un pacte*, a-t-il ajouté, *et le pacte, c'est que le baccalauréat vaut droit d'entrée à l'Université, vaut droit d'aller conquérir un travail. »* M. Rocard a souligné que la France *« manque d'étudiants bien formés »* (il y en a moins, proportionnellement, qu'en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis ou au Japon) ». L'essentiel, à ses yeux, est l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire et la formation des enseignants.

« Trêve de réforme! », a également lancé M. Rocard, avant de préciser : *« Finissons-en avec l'idée que c'est la loi, le décret, le règlement*



qui résoudront les problèmes. » Il a souhaité que l'effort dans ce domaine s'inspire de celui qu'avait entrepris M. Chevènement au bénéfice de la recherche scientifique.

Un nouveau contrat salarial

Après avoir refusé de s'engager sur le point de savoir s'il prononcerait ou non, s'il était élu à l'Elysée, la dissolution de l'Assemblée nationale – *« C'est la meilleure des solutions. Reste à espérer qu'elle soit possible. Tout élu souhaite avoir immédiatement la Chambre qui répond à la majorité qui vient de l'élire, mais tout le problème c'est de savoir si ce sera possible »*, – M. Rocard a affirmé qu'il se défie *« des programmes et des catalogues »*. Il s'est contenté de deux *« constats »* : *« la nécessité de cantonner l'Etat dans un rôle de régulateur de la société »* et celle d'assurer *« la prééminence du social sur l'économique »*.

Il y a ajouté une *« idée »* (la mobilisation de toutes les intelligences) puis une *« image »*, (celle d'une société *« interactive »*). Il a proposé *« un nouveau contrat salarial »* qui affirmerait le droit à la formation des travailleurs en échange, par exemple, de l'acceptation d'une certaine mobilité ; il souhaite doter les jeunes d'*« un crédit formation »* capitalisable sur plusieurs années et s'est prononcé une nouvelle fois pour l'instauration d'un revenu minimum garanti.

M. Rocard a également réaffirmé sa forte hostilité à *« la politique d'exclusion »* que mène selon lui le gouvernement dans de nombreux domaines (éducation, code de la nationalité, immigration). Il s'est en revanche prononcé en faveur de la politique proche-orientale de M. Chirac et pour le maintien des liens *« avec les Etats arabes responsables qui respectent les droits de l'homme »*.

Marcher sur ses deux pieds

MICHEL ROCARD n'a pas dissipé les ambiguïtés sur son attitude en 1988. Ce n'est pas notre candidat. C'est à peu près en ces termes que M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a conclu, le dimanche 30 novembre lors de la réunion à huis clos du courant A (mitterrandiste), un vigoureux réquisitoire contre les idées de l'ancien ministre de l'agriculture. Ces ambiguïtés, M. Rocard ne les a pas tout à fait dissipées, le mercredi 3 décembre, à l'occasion de « L'heure de vérité » sur Antenne 2. Comme le veut la tactique *« marcher sur ses deux pieds »* (un pied dans le PS, un pied dans l'opinion), il a soufflé le chaud et le froid. Néanmoins, le discours du maire de Conflans-Sainte-Honorine ne se solde pas, cette fois, par un jeu à somme nulle : le Michel Rocard qui jure de sa loyauté au parti et évoque un éventuel retrait devant M. François Mitterrand, tempère celui qui affirme une détermination « jusqu'au boutiste ».

La part de tactique n'est sans doute pas absente de ce recentrage. L'opinion est désormais assez « imprégnée » de l'idée que M. Rocard sera candidat pour qu'il puisse se permettre de lever un peu le pied. Mais cette attitude permet à M. Rocard – qui a minimisé la portée des attaques dirigées contre lui à Créteil – de se poser, ou presque, en agneau innocent injustement accusé et proclamant fièrement sa foi socialiste (au point de se réjouir d'avoir dissipé, lors de l'émission, quelques illusions dans l'électorat conservateur !)

Mercredi après-midi, un dirigeant du courant A faisait remarquer qu'il suffirait à M. Rocard d'affirmer clairement à Antenne 2 qu'il respecterait les statuts du parti pour mettre les mitterrandistes dans une drôle de position. Ce n'est pas tout à fait ce qui s'est passé, mais on n'en est pas très loin. Les attaques de M. Jospin, si elles ont été relayées par MM. Laurent Fabius, Jacques Delors et les anciens conventionnels, n'ont pas fait l'unanimité dans le courant dominant du PS (1).

En affirmant, à propos de l'attitude de M. Jospin, *« quiconque (...) porterait atteinte* [à l'unité du parti] *sans raison profonde ne serait pas compris de nos militants de base »*, en réaffirmant sa fidélité au parti, M. Rocard tente de renverser la charge de la preuve. Il sait qu'il a l'oreille de ceux des socialistes qui sont lassés de la guerre des courants, que M. Jospin ravive, et dont les premières escarmouches sérieuses ont éclaté lors du bureau exécutif de mercredi *(lire par ailleurs)*. Ces socialistes-là sont un peu effarés par l'impact probable de ces luttes intestines sur l'opinion (qui les accepte sans doute beaucoup plus difficilement qu'avant 1981) et soulignent le décalage aveuglant, et lourd de périls, entre les préoccupations de l'appareil du parti et celles de la jeunesse qui manifeste dans la rue.

M. Rocard, toutefois, a dû faire sursauter d'autres socialistes, ou peut-être les mêmes, en énonçant, à propos de l'emploi, des propositions ambiguës du point de vue du PS, tout en semblant convaincre les téléspectateurs : l'acceptation d'une certaine précarisation de l'emploi en échange d'une participation à la gestion de l'entreprise a de quoi faire grincer des dents au PS. Même si les socialistes, bon gré mal gré, ont *« réhabilité »* l'entreprise, M. Rocard, aux yeux de certains socialistes, pousse le bouchon un peu loin.

M. Laurent Fabius est l'autre présidentiable semi-déclaré du PS. Sa position est à l'exact opposé de celle de M. Rocard. Autant l'ancien ministre de l'agriculture a intérêt à ce que M. Mitterrand ne soit pas candidat, autant il vaudrait mieux pour M. Fabius que le président sortant se représente. Quitte à le laisser frustré, cela enleverait à l'ancien premier ministre une belle épine du pied.

En effet, il est clair que, si M. Mitterrand se retire de la course, M. Fabius a envie, aujourd'hui, de se présenter, dans le parti, contre M. Rocard. Or, si le président sortant ne brigue pas un second mandat, ce sera essentiellement, selon toute vraisemblance, parce qu'il ne pense pas être réélu. Ce pronostic vaudrait alors sans doute pour M. Rocard, et sûrement pour M. Fabius qui, pour le moment, est le seul des trois que les sondages donnent perdant quel que soit le candidat de droite en face de lui au second tour.

L'ancien premier ministre a probablement, lui aussi, fait ce raisonnement. Mais il le couple à un autre, qui le pousse à être, malgré tout, candidat : pour un homme politique qui aspire à exercer la plus haute charge de l'Etat, l'essentiel n'est-il pas de trouver une place sur la grande roue des présidentiables, qui tourne en permanence ? Personne dans l'opinion ne se rappelle que M. Jacques Chirac a « fait » 17,99 % des suffrages exprimés au premier tour de 1981. Mais tout le monde sait qu'il est présidentiable. Voilà pour l'opinion. Quant au parti, M. Fabius, selon l'un des élus qui le soutiennent, tient en substance à ses amis le langage suivant : il faut tenir bon face à Rocard ; car s'il devient le candidat du PS et qu'il est battu, comment pourra-t-on, après, le combattre de nouveau si nous l'avons soutenu et épaulé en 1988 ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) M. Rocard a volontiers affirmé son accord aux détails près, sur la nécessité d'un « pacte national de croissance » avec M. Jean Poperen, numéro deux du PS et membre du courant A, alors que les mitterrandistes ont rejeté cette idée dimanche à Créteil.

Nervosité

Une certaine nervosité a marqué la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du PS, le mercredi 3 décembre. M. Lionel Jospin, premier secrétaire, s'est montré irrité que M. Claude Evin, rocardien, ait évoqué, en parlant de *« bassesses »*, dans le *Quotidien de Paris*, la tonalité dominante de la réunion du courant A (mitterrandiste), le dimanche 30 novembre, à Créteil.

A propos de cette réunion, M. Jean-Pierre Chevènement, relayant M. Michel Charzat (ex-CERES) qui avait publiquement regretté *« les deux exclusives »* lancées par M. Jospin et jugé que le PS *« doit exorciser la tentation d'un congrès administratif conservateur de clivages archaïques et d'oppositions au pouvoir »*, a déploré que revienne le temps des procès d'intention. Il s'est étonné que les mitterrandistes se soient surtout préoccupés de l'élection présidentielle, alors que l'avancement, proposé par M. Jospin, de la date du congrès visait précisément à dissocier le débat de fond de la préparation de cette échéance.

Il a proposé qu'une commission de travail intercourants soit créée afin de mener le débat (ce qui est une procédure inhabituelle). M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a proposé que la commission chargée de la préparation administrative du congrès voie son rôle modifié afin de créer les conditions pour que le débat ait lieu.

M. Jospin, qui s'est quelque peu fâché, et M. Bertrand Delanoë, ont rétorqué à M. Chevènement qu'il serait paradoxal que le courant A soit le seul à ne pas avoir le droit de se réunir et de parler de l'élection présidentielle, surtout pour affirmer son soutien à M. Mitterrand. M. Jospin s'est réservé la possibilité de créer ou non le groupe de travail demandé par M. Chevènement.

M. Pierre Joxe est intervenu pour rappeler quels sont les problèmes urgents – la manifestation et la contestation étudiante – et pour affirmer que si le parti continue de porter ses débats de congrès sur la place publique, comme il le fait depuis quelques jours, ces débats risquent d'apparaître comme *« des fariboles »* déconnectées des réalités. Il a de nouveau regretté que le système de la proportionnelle des courants mis en place à Epinay fige les débats.

Enfin, M. Claude Allègre a présenté les débats du groupe des experts relancé par M. Jospin il y a quelques mois. M. Gérard Fuchs (rocardien) a souhaité que le parti réfléchisse, mais craint que les réflexions du groupe des experts ne servent qu'à une partie du PS. Il a observé que du temps de M. Mitterrand le groupe des experts n'était pas politiquement monocolore. Il s'est aussi interrogé sur le statut des propositions faites par ce groupe.

M. Jospin lui a vivement rétorqué que certains ont leur club, qu'il veut que le parti travaille et que personne ne l'en empêchera.

J.-L. A.

Les travaux des « experts »

Qui veut se battre pour Berlin ?

M. Claude Allègre, conseiller spécial du premier secrétaire du Parti socialiste, a présenté au bureau exécutif du PS, le mercredi 3 décembre, un premier bilan des activités du « groupe des experts » mis en place au mois de juin auprès de M. Jospin. Deux cent quarante personnes (universitaires, scientifiques, hauts fonctionnaires, anciens ministres, juristes...) participent à ces travaux, organisés autour de quatre axes de réflexion : Europe ; Etat ; amélioration de la vie ; modèle de développement. Leurs résultats n'engageront pas le Parti socialiste, mais seront présentés comme des éléments de débat.

Sur deux sujets déjà – l'Europe et la défense, – M. Jospin a invité publiquement les socialistes à une vaste discussion. Ses interrogations sur l'utilité des essais nucléaires dans le Pacifique, sur les institutions et sur la monnaie européenne paraissent puisées dans les débats du « groupe des experts ».

Sur la construction européenne, par exemple, deux thèses s'affrontent dans les débats internes de ce groupe. Toutes deux sont élaborées à partir d'une hypothèse institutionnelle commune : la création d'un gouvernement européen et l'élection d'un président de l'Europe au suffrage universel.

La première est une extrapolation du système actuel. Le gouvernement serait composé des ministres en charge de l'Europe dans chacun des douze pays concernés, auxquels s'ajouteraient quatre vice-présidents élus sur un « ticket » avec le président de l'Europe. Ce gouvernement fonctionnerait selon une règle de décisions prises à la majorité qualifiée ou, pour la défense et la politique extérieure, à l'unanimité.

La seconde, *« utopiste »* de l'avis même de ses promoteurs, donne à l'Europe une structure de type fédéraliste. Le gouvernement serait composé de ministres choisis par le président élu et des chefs d'Etat des Douze. Seraient de son ressort la politique extérieure, la défense, la politique économique (avec une monnaie, au sens ordinaire du terme, commune). La justice, la police, la santé, l'éducation, relèveraient des souverainetés nationales. Pendant une période transitoire de dix ans, le président français serait le ministre de la défense de l'Europe et disposerait, seul, de la décision de feu nucléaire. Cela suppose, à terme, la définition d'une politique européenne de dissuasion nucléaire.

Ce débat – très vif, semble-t-il – a au moins le mérite de pousser les européens apparemment les plus acharnés jusqu'au bout de leurs convictions. Témoin cette réflexion de l'un d'entre eux : *« Moi, je ne suis pas prêt à me battre pour Berlin! »*

Les discussions sur l'Europe sont animées notamment par MM. Henri Nallet, ancien ministre de l'agriculture, Pascal Lamy (bras droit de M. Jacques Delors et qui a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des plans de rigueur 1982-1983) et Christian Sautter, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée. Celles qui concernent la défense ont lieu dans un groupe très fermé animé notamment par M. Jospin. Elles sont organisées, semble-t-il, autour des thèses développées par M. Mitterrand (priorité aux sous-marins nucléaires, méfiance envers le déploiement éventuel de *« missiles à roulettes »*) et en fonction d'une analyse selon laquelle, paradoxalement, la dissuasion serait un argument de construction européenne.

Les débats portent aussi sur l'intérêt ou non de maintenir les essais nucléaires dans le Pacifique, le rôle des « lobbies » militaires, le poids budgétaire de la défense. Le Japon est-il moins indépendant que la France, et qu'aurait à défendre un pays qui, saigné à blanc par l'effort militaire, serait devenu économiquement exsangue, demande M. Allègre en manière de provocation.

● **L'état du PS en Provence-Alpes-Côte d'Azur.** – M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations, a évoqué, le lundi 1er décembre, l'élection municipale de Draguignan pour lancer une mise en garde à l'ensemble des socialistes de la région et notamment, sans les citer, à ceux des Bouches-du-Rhône, divisés par une guerre fratricide. *« Il faut*, a-t-il souligné, *que, dans cette région, on comprenne bien qu'il y a un temps pour le débat, un temps pour la confrontation démocratique, un temps pour les ambitions, mais que le PS ne pourra gagner qu'à une seule condition : être uni et rassemblé. »*

« Nous ne fuirons pas nos responsabilités », a indiqué M. Debarge, qui a souligné que la direction du parti *« tentera de plus en plus »* d'imposer le rassemblement des socialistes dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La direction du PS, face à la dégradation profonde des positions socialistes dans cette région, paraît maintenant décidée à intervenir mais n'a pas de recette miracle à proposer.

● **ERRATUM.** – A la suite d'une erreur de transmission, nous avons écrit, dans nos éditions du 2 décembre, que Lucien Viardot, le militant indépendantiste guadeloupéen transféré le week-end dernier à Paris, avait déjà été emprisonné il y a un an, à la suite de la découverte d'une cache d'armes à son domicile. Cette peine d'emprisonnement avait été infligée, en fait, à un compagnon de ce militant, Jean-Claude Podin, membre du MPGI. – *(Corresp.)*

M. Chevènement : l'idée d'un programme commun partis-syndicats est irréaliste

A propos des relations entre syndicalisme et politique, M. Jean-Pierre Chevènement remarque, dans sa lettre *République moderne*, que *« le compromis sur lequel le modèle social-démocrate reposait depuis quarante ans (...) tient de plus en plus mal la route »*, notamment du fait de la crise. Enfin, M. le maire de Belfort affirme qu'*« il n'est pas bon de faire du Parti socialiste la courroie de transmission d'un corporatisme si sympathique, si estimable, et même si légitime soit-il »*. Selon M. Che- vènement, *« le modèle français de démocratie (...) se perdrait à se confondre avec un modèle travailliste ou social-corporatiste »*.

Pour lui, si le PS doit *« rechercher la coopération la plus étroite avec l'ensemble des syndicats représentatifs, sans exception, sans vouloir intervenir directement dans leurs débats internes »*, l'idée d'un *« programme commun partis-syndicats est irréaliste et d'ailleurs irréalisable »*.

« Nous aiderons à la resyndicalisation nécessaire, conclut l'ancien ministre, *en restant dans notre rôle, à condition (...) de le jouer pleinement. Cultivons notre spécificité politique. Ne jouons pas les syndicats-bis. Offrons simplement un débouché politique à l'action des syndicalistes conscients de sa nécessité. »*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 3 décembre, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant à été publié.

● **HOPITAUX**

Le ministre délégué chargé de la santé et de la famille a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire.

1) Les structures des établissements hospitaliers publics seront redéfinies. – Le service reviendra l'unité de base de l'organisation hospitalière. Il sera dirigé par un chef de service nommé par le ministre chargé de la santé pour une durée de cinq ans renouvelable. Le service pourra comporter des pôles d'activité, qui permettront de confier à de jeunes médecins la responsabilité d'un secteur particulier ou d'une technique médicale spécifique.

Les services pourront être regroupés en départements, de façon souple et volontaire et non plus obligatoire et contraignante. Afin de tenir compte de l'extrême diversité des situations, les objectifs et les modalités de fonctionnement de chaque département seront définis par un règlement intérieur propre à chacun d'entre eux.

Les commissions médicales consultatives, appelées désormais commissions médicales d'établissement, se verront confier, outre leurs fonctions consultatives traditionnelles, un pouvoir nouveau de décision sur les orientations médicales.

2) Les médecins hospitaliers seront autorisés à exercer une activité libérale au sein des hôpitaux. – De façon à mieux ouvrir l'hôpital sur l'extérieur, le projet de loi permet aux médecins hospitaliers de renouer avec une forme libérale d'exercice de la médecine, selon des procédures propres à assurer toute la transparence nécessaire : l'activité libérale sera régie par un contrat passé entre le médecin et l'hôpital, conformément aux règles générales d'exercice fixées par la loi ; au sein de chaque établissement, une commission de l'activité libérale sera chargée de veiller aux conditions d'exercice de cette activité. Une commission nationale, placée auprès du ministre, exercera un rôle d'appel.

3) Les procédures relatives aux hôpitaux publics et à l'hospitalisation privée seront harmonisées. – Le projet de loi autorise le regroupement d'établissements privés, jusqu'alors impossible, en l'assortissant d'une réduction du nombre de lits dans les secteurs sanitaires excédentaires. Il facilite l'affectation des lits d'une discipline à l'autre. Les procédures relatives aux autorisations d'équipement seront unifiées. La procédure d'homologation des matériels médicaux, qui ne concernait jusque-là que les seuls matériels utilisés dans les hôpitaux publics, sera généralisée à l'hospitalisation privée.

● **L'ANNÉE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le ministre délégué chargé de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur l'année européenne de l'environnement que la Communauté économique européenne organisera en 1987. Cet événement, qui correspond au trentième anniversaire du traité de Rome, illustre l'intérêt que la Communauté économique européenne porte à un domaine dans lequel elle a fait des progrès importants ces dernières années. Plusieurs accidents récents montrent l'impérieuse nécessité de poursuivre et d'approfondir les actions engagées, au progrès desquelles la France est particulièrement attachée.

REPÈRES

SIDA

5 % sur les préservatifs

M. Michel Hannoun, député de l'Isère et secrétaire national au RPR chargé des questions de société, a déposé le jeudi 4 décembre à l'Assemblée nationale un amendement *« visant à instituer une taxe supplémentaire de 5 % sur les préservatifs masculins »* dont le produit *« complétera les crédits destinés à la recherche sur le SIDA »*.

Le député RPR, appuyé par, dit-il, *« de nombreux parlementaires »*, propose d'autre part la création d'une *« délégation parlementaire sur les problèmes liés au SIDA »* dont la mission serait d'informer les Assemblées sur tous les aspects de cette maladie, les perspectives de son extension et les moyens de la combattre.

Recherche

Grogne au CNRS

Les organisations syndicales du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ont invité les personnels de recherche à se manifester, jeudi 4 décembre, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de cet organisme, qui doit discuter du budget du CNRS pour 1987 et du décret relatif à la réorganisation de cet organisme. Cette action fait suite au refus des élus du personnel de siéger, mardi 2 décembre, au comité technique paritaire central du CNRS pour ne pas avoir à *« avaliser un projet dangereux pour la recherche et pour les personnels »* qui, disent les syndicats, se caractérise par *« un renforcement des pouvoirs de la direction générale et un amoindrissement des instances de consultation des personnels »*. En outre, il annonce et permet, selon eux, *« une redéfinition des rapports entre le CNRS et les universités »*. Le CNRS pourrait alors être *« tenté de se replier sur ses unités de recherche propres et de passer au coup par coup des contrats d'association, sans aucun contrôle d'ensemble par la communauté scientifique »*.

Plongée profonde

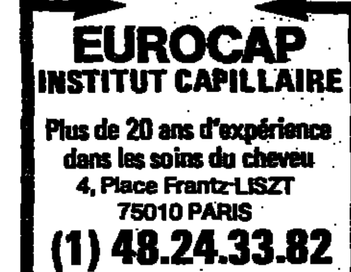
Réussite de l'expérience Hydra VI

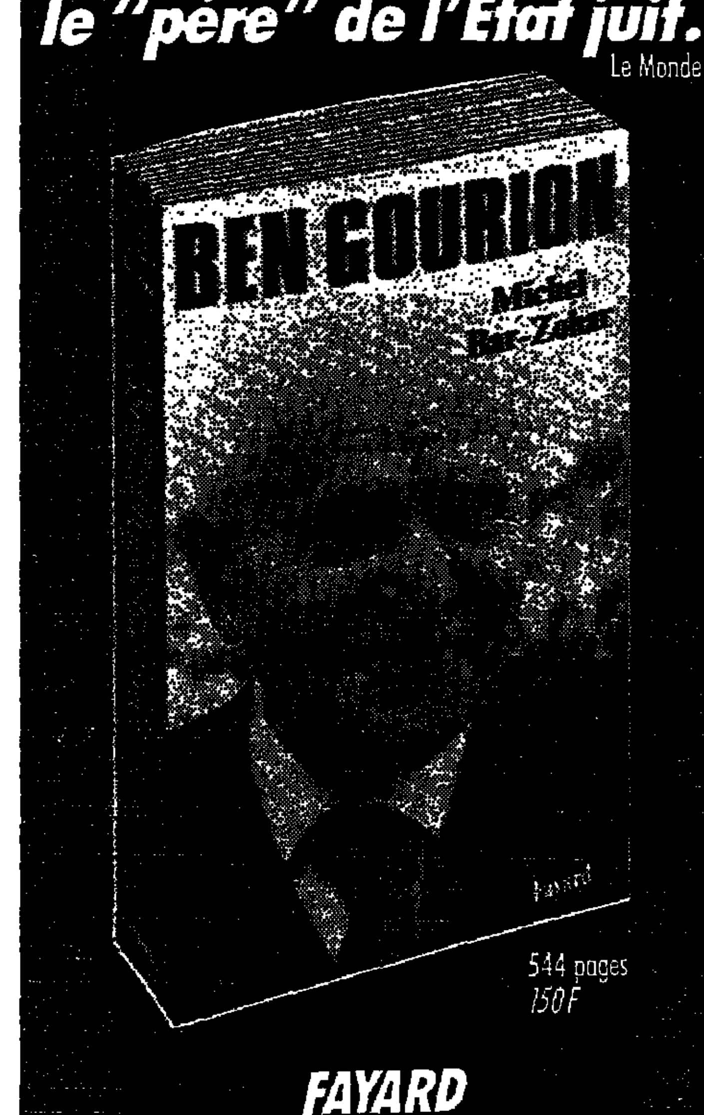
Commencée le 21 novembre dans les caissons de la société marseillaise COMEX, l'expérience de plongée profonde Hydra VI est entrée dans la phase de lente décompression. Les huit hommes qui y participent (six de la COMEX, deux du Groupe d'intervention sous la mer de la marine nationale) ont atteint le 28 novembre la « profondeur » de 520 mètres, soit la pression de 53 atmosphères, et y sont restés jusqu'au 2 décembre. Cette phase de compression maximale a duré vingt-quatre heures de moins qu'il était prévu en raison de la réussite de l'expérience. La décompression sera réalisée, jusqu'à la profondeur de 200 mètres (21 atmosphères), en retirant peu à peu l'hydrogène, ensuite par décompression progressive du mélange oxygène – hélium. Elle devrait s'achever le 20 décembre.

Grand Louvre

Feu vert pour la galerie marchande

Avec un an de retard sur les prévisions le projet de galerie marchande souterraine qui doit accompagner l'opération Grand Louvre sort enfin des limbes. M. Jean-Yves Ligen, le responsable du projet, a trouvé un promoteur, la SARI, qui apporte 60 millions de francs, l'Etat et la Ville de Paris s'engageant chacun pour 30 millions. Le devis total s'élève à 220 millions de francs. Outre le parc de stationnement pour 80 cars et 650 voitures communiquant avec l'avenue du Général-Lemonnier mise en souterrain, on trouvera dans la galerie des restaurants, un centre d'exposition du « bel objet français », une antenne de la salle des ventes de Drouot et un musée des automates. Les travaux devraient être achevés en 1988. Le jardin du Carrousel sera évidemment reconstitué au-dessus de cette galerie souterraine donnent accès à la fameuse pyramide.





Au tribunal civil de Paris

Les critiques abstraites de M. Jean-Louis Debré

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Yves Monnet, président du tribunal, a rendu, mardi 3 décembre, un jugement déclarant irrecevable l'action engagée par le Syndicat des avocats de France (SAF) contre M. Jean-Louis Debré, député de l'Eure, et ancien juge d'instruction.

La source du conflit était constituée par une interview de M. Jean-Louis Debré, publiée le 4 avril dernier par l'hebdomadaire *Paris-Match*, et dans laquelle étaient évoquées les mesures qui lui semblaient nécessaires pour lutter contre le terrorisme.

M. Debré souhaitait notamment que la garde à vue soit prolongée, afin de retarder le moment où les avocats ont accès aux dossiers, car, selon l'ancien magistrat, *« ils peuvent alors renseigner le réseau terroriste, et bloquer les investigations »*.

Il se déclarait également favorable aux écoutes téléphoniques, *« lorsque les terroristes discutent avec leurs avocats »* et aux perquisitions, *« y compris chez les avocats, qui sont trop souvent des complices »*.

La SAF, représentée par Mes Alain Cornevaux et Henri Noguères, avait assigné M. Debré devant le tribunal civil, en s'élevant contre ces accusations portant atteinte à l'honneur de la profession.

Mais le député de l'Eure, représenté par Me Jean-Claude Woog, tout en admettant avoir fait des déclarations à caractère polémique, précisait que ses propos avaient été déformés, et qu'il n'avait pas voulu viser l'ensemble d'une profession. *C'est, en substance,* l'argumentation développée par le tribunal, qui déclare dans son jugement : *« Ces assertions (...) ne visent en fait ni des personnes déterminées, ni l'ensemble ou une partie identifiable des membres de la profession d'avocat. »*

Selon les magistrats, *« les critiques revêtent un caractère abstrait et visent non la profession elle-même, à laquelle le législateur a confié la mission de la défense, mais certains schémas de l'organisation de l'instruction judiciaire »*. Aussi les juges concluent-ils : *« En conséquence, si âpre soit l'expression des reproches formulés par M. Jean-Louis Debré, quelque désobligeantes que soient les critiques présentées contre les déviations, qui ne sont d'ailleurs qu'alléguées, de l'exercice de la profession concernée, les propos incriminés ne peuvent être retenus comme permettant au syndicat demandeur d'engager la responsabilité civile de leur auteur. »*

MARC PORTEY.

Peine aggravée en appel pour M. Le Bonniec coauteur du livre « Suicide mode d'emploi »

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, vendredi 28 novembre, un arrêt par lequel elle ajoute une peine de six mois de prison avec sursis à l'amende de dix mille francs infligée par la seizième chambre correctionnelle de Paris, le 2 novembre 1985 à M. Yves le Bonniec, coauteur du livre *Suicide mode d'emploi*, reconnu coupable de non assistance à personne en danger.

A la fin de l'année 1982, au cours d'un échange de correspondance avec Michel Bonnal, qui souhaitait connaître la dose mortelle d'un produit indiqué dans l'ouvrage, M. Le Bonniec avait donné les précisions nécessaires sans chercher à convaincre le désespéré de renoncer à son geste.

Le 4 mars 1983, Michel Bonnal mettait fin à ses jours à l'aide du produit indiqué, dosé conformément aux indications. Aussi, la cour d'appel, en notant que M. Le Bonniec *« ne pouvait douter de la détermination du signataire des lettres de réaliser son intention suicidaire »* déclare que cette volonté *« ne dispensait pas de l'obligation de lui porter secours (...). Il s'agit d'un devoir d'humanité lié à la protection de la vie d'autrui s'imposant à tous »*.

La cour d'appel a aussi infirmé le jugement du tribunal qui avait rejeté la constitution de partie civile des parents du désespéré et leur accorde le franc symbolique de dommages et intérêts.

M. P.

● **Une mise au point du Syndicat de la magistrature.** — Dans l'article consacré au congrès annuel du Syndicat de la magistrature (*le Monde* du 2 décembre), nous avions fait état, au conditionnel, de la prochaine élection, comme président, de M. Lionel Bounan, et comme secrétaire général, de M. Jean-Pierre Deschamps. Mme Simone Gaboriau et M. Jean-Paul Jean, respectivement président et secrétaire général sortants, nous prient de préciser qu'ils sont *« surpris d'apprendre que les noms de [leurs] successeurs seraient déjà connus, alors que le conseil syndical élu au congrès est seul compétent pour désigner, le 12 décembre, les membres du bureau, dont le président et le secrétaire général »*.

Sports

TENNIS : le Tournoi des maîtres

Leconte en dents de scie

Pour la première fois depuis l'instauration du Tournoi des maîtres en 1970, aucun joueur américain n'est qualifié pour cette confrontation de prestige entre les meilleures raquettes de l'année. Cela n'a pas empêché le public new-yorkais de venir assez nombreux le 3 décembre au Madison Square Garden pour assister, dans le premier tour du Round Robin, aux victoires de Wilander sur Leconte (6-1, 7-5), de Becker sur Nyström (6-1, 6-3) et d'Edberg sur Gomez (6-2, 6-3).

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Les journalistes anglo-saxons accolent régulièrement un adjectif au nom de Henri Leconte : « erratic ». Comment mieux dire qu'un joueur est imprévisible, déroutant, capable du pire et du meilleur ? En tout cas, le Français, qui est désormais classé numéro un national, n'a rien fait mercredi soir pour gommer cette image. Entre de rares amorties géniales et quelques coups droits lumineux, il a distillé quantité de revers calamiteux et de volées approximatives.

Bref, il a frôlé le ridicule contre un Mats Wilander qui par contraste semblait avoir été touché par la grâce. Pourquoi, comment, une telle défaite du sixième mondial contre un adversaire certes troisième mais qui depuis deux mois est surtout préoccupé par son prochain mariage ? Leconte a invoqué de vagues problèmes de vision imputables à l'éclairage du stade. Son entraîneur, Patrice Dominguez, n'avait, lui, aucune explication en réserve. Au cours des derniers entraînements, son protégé, bien remis du *« coup de barre »* de Wembley (Grande-Bretagne), avait montré les meilleures dispositions.

Certes, tout n'est pas perdu pour Leconte dans cette compétition. Grâce à la formule retenue par les organisateurs du Masters, il conserve une chance d'atteindre les demi-finales. Les huit premiers joueurs au classement du Grand Prix ont été répartis en deux poules de quatre et disputent leur qualification selon la formule du Round Robin qui avait été abandonnée en 1982 au profit de l'élimination directe afin d'éviter certains arrangements.

Mais obligation est faite maintenant à Leconte, pour rester en compétition dimanche 7 décembre (la finale doit avoir lieu lundi 8), de gagner ses deux prochains matches. Or il doit rencontrer Boris Becker, face auquel il a perdu trois fois en prenant chaque fois un set, et Joaquim Nyström, qui a remporté leur unique confrontation.

Henri le fol, Leconte le téméraire, connaît-il désormais une obscure retenue quand il s'agit d'affronter des joueurs mieux classés que lui ? Répondre à la question relève sans doute plus de l'analyse psychologique que du commentaire sportif.

ALAIN GIRAUDO.

Le procès des trois membres d'Action directe

Terroristes jusqu'au bout

(Suite de la première page.)

C'est à tous ceux-là que Régis Schleicher a promis les *« rigueurs de la justice prolétarienne »*. Du coup, avec un soulagement à peine dissimulé, les autres, non désignés par le sort, se sont éclipsés de cette salle qui sentait le soufre, n'ayant même pas envie d'assister à la suite, comme la possibilité leur en est offerte.

Enfin, sur la cinquantaine de témoins cités, vingt-huit ont, tout de même, répondu à l'appel. Les autres qui, pour l'heure, ne se sont pas présentés, seront recherchés.

Cependant, durant les formalités préliminaires, qui, en toute autre affaire, sont à peine remarquées, il y a eu un je-ne-sais-quoi de gravité, de tension spécifique, particulièrement lorsque les jurés appelés par le sort furent invités par le président, M. Xavier Versini, à prêter le serment par lequel ils s'engagent notamment *« à ne trahir ni les intérêts de l'accusé ni ceux de la société qui l'accuse »*.

Mauvaise conscience

La lecture de l'arrêt de renvoi devait occuper plus de deux heures trente. Ce document de cent pages, établi par la chambre d'accusation de Paris, Schleicher et les frères Halfen le connaissaient, eux, depuis longtemps. Il relate les faits reprochés, les circonstances de cette fusillade du 31 mai 1983 à 14 h 30, avenue Trudaine, qui coûta la vie au brigadier Emile Gondry et au gardien Claude Caiola.

Il expose le déroulement de l'enquête. La manière dont celle-ci entra dans sa phase décisive, avec d'abord trois lettres anonymes adressées à la brigade criminelle et mettant les policiers sur la piste d'Action directe. Et ensuite les déclarations de Frédérique Germain, elle-même membre de l'organisation, qui devait raconter ce qu'elle avait entendu dire de l'événement, notamment par Schleicher et Claude Halfen (*le Monde* du 3 décembre).

A certains passages, on vit Schleicher vaguement réagir, esquisser un imperceptible sourire en regardant de côté Claude Halfen, comme s'il considérait certaines des affirmations de l'accusation comme des énormités. Nicolas Halfen parut lui aussi s'agiter au moment où il entendit rappeler que, des trois, il fut le seul à accepter de répondre une fois au juge d'instruction, comme s'il en éprouvait encore une mauvaise conscience.

Il restait maintenant à M. Versini le soin de dire ce que l'on savait de la personnalité de ces trois jeunes gens.

Le bagage est mince, fragmentaire, car ni Schleicher ni les frères Halfen ne se sont prêtés à cette enquête. Ils ont éconduit aussi bien les psychiatres que les psychologues. Ce que l'on sait d'eux vient donc de leurs familles ou de leurs entourages.

Régis Schleicher d'abord. Il est né à Paris, le 31 mai 1957. Son casier judiciaire mentionne une condamnation à trois ans de prison, prononcée le 1er février 1980 par la cour d'appel de Paris, pour détention d'explosifs et falsification de documents administratifs.

M. Versini : *« Vous êtes, monsieur Schleicher, l'enfant d'une famille extrêmement honorable. Votre père a été l'un des secrétaires nationaux du syndicat CFDT. Votre mère dirige une institution pour enfants handicapés. Vous avez deux sœurs mariées, l'une et l'autre, à des ingénieurs. Il semble qu'entre vous tous régnait une bonne entente. Mais il semble aussi que vous étiez secret, peu bavard, n'amenant jamais d'amis à la maison. Une psychologue qui vous a examiné en 1974 a indiqué que vous estimiez trouver peu d'affection dans un cercle familial où l'on s'occupait plus des autres que de vous-même. »*

L'élimination des sbires

Là, Régis Schleicher, qui donnait déjà des signes d'impatience, a parlé ou plutôt récité, tête baissée, regardant ses mains ouvertes devant lui. Voici, au plus près, la teneur de son propos.

« Je veux, dès à présent, être clair. Je ne suis pas ici pour dialoguer avec vous, ou ergoter sur des faits prétendument objectifs. Il y a entre vous et moi un antagonisme irrémédiable. Vous êtes pour moi les représentants de la bourgeoisie impérialiste, chargés d'ensevelir les prolétaires. Moi, je suis un sujet révolutionnaire qui se bat pour l'instauration de la société communiste. Je suis membre de l'organisation communiste combattante Action directe. L'affrontement armé auquel ont été contraints mes camarades le 31 mai 1983 n'a besoin d'aucune justification. Tout communiste combattant a le devoir d'assurer la protection de ses camarades et de s'opposer à ceux qui veulent l'arrêter, y compris par l'élimination physique de vos sbires. En conséquence, je revendique la responsabilité politique et historique de cet affrontement armé avenue Trudaine, de même qu'Action directe l'a revendiquée. »

« Alors, vous y étiez ? », a brusquement demandé le vigilant M. Versini.

« Je n'ai pas dit oui. » Puis : *« Certains de mes camarades ont choisi une autre stratégie. Ce faisant, ils se situent* de facto *hors de l'action communiste combattante. C'est tout ce que j'avais à dire aujourd'hui. »*

« Très bien, monsieur Schleicher », a dit M. Versini, avec cette politesse qui n'appartient qu'à lui. Sur quoi, il reprit le fil de son propos. Il parla des études incertaines de Régis Schleicher, d'un premier placement dans un internat ; d'une tentative de suicide par barbituriques en 1974 ; d'un autre placement à la demande d'un juge des enfants dans une œuvre de l'Education surveillée des Pyrénées-Atlantiques ; de son service militaire qui fut normal et de son retour, après ce passage aux armées, dans sa famille.

« Selon votre père, vous vouliez déjà changer le monde. Mais vous n'aviez aucune approche réelle des problèmes concrets. Il a vainement tenté de vous raisonner. »

C'est à partir de 1977 que Régis Schleicher va donc militer aux NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), qui vont former Action directe avec les GARI (Groupes armés révolutionnaires internationalistes).

Il a alors vingt ans. La suite le conduit à la clandestinité après la dissolution d'Action directe et, pour finir, là où il se trouve aujourd'hui.

Claude Halfen écoutera sa biographie d'une manière un peu différente, acceptant, çà et là, de *fournir une précision, de satisfaire* une curiosité. En précisant, par exemple, qu'il fit partie d'un orchestre de Rueil baptisé la *Grande Citrouille et dans lequel il* était percussionniste.

L'autre stratégie

Sa vie, comme celle de son cadet Nicolas, reste marquée par une admiration *vouée au père qui* fut un résistant reconnu et honoré par tous, comme sa grand-mère maternelle, qui le guida dans ses premières prises de conscience politique.

A treize ans, il a vécu les journées de mai 68 dans la plus grande exaltation. C'est de là que vient le surnom qui resta le sien à Action directe : « Biberon ». Lui aussi cherchera pourtant à couper court. *« Si je suis dans ce box, c'est parce que je suis un militant révolutionnaire. Je n'étais pas avenue Trudaine. »*

On comprend déjà que dans la suite des jours il cherchera, avec le concours de son défenseur, Me Thierry Lévy, à le démontrer. C'est bien sans doute ce que Schleicher a présenté quelques instants plus tôt comme *« une autre stratégie »*.

Claude Halfen écoute pourtant la suite. C'est l'évocation de petits boulots auxquels il se livrera. C'est aussi une vie de squatter, marquée par des aventures sentimentales nombreuses et successives, parmi lesquelles sa liaison avec Frédérique Germain, qui devait lui être fatale. Aujourd'hui, son affection va à Mme Paula Jacques, qui est au fond de la salle, et vers laquelle il a porté plus d'une fois son regard.

M. Versini : *« Mais vous êtes aussi, monsieur Claude Halfen, un intellectuel. Vous avez certains côtés artiste, du goût pour le dessin, un amour pour les livres rares que vous aimez acheter, et parfois revendre. »*

Nicolas Halfen a vécu, lui aussi, dans le culte de son père. On dit de lui qu'il se cherche, qu'il est porté à suivre le dernier qui a parlé.

Agacé, il a livré lui aussi son credo. *« Je suis solidaire de tous les gens en lutte contre l'exécrabilité* [sic] *du pouvoir actuel et de son idéologie. »*

Alors, écoutera qui veut une suite qui nous apprend, par exemple, qu'il a dû cesser un stage de pâtissier parce qu'il était allergique à la farine.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Culture

THÉATRE

« Le Médecin malgré lui », de Molière, à la Maison des arts de Créteil

Le rire et le vertige

Ce sont des comédiens descendus pour un temps de leurs tréteaux du Pont-Neuf qui viennent jouer ici la comédie

Le rideau s'ouvre sur une forêt bruissante de gros oiseaux impertinents. Ils entonnent un couplet à la gloire de la vie du bienfaiteur des lieux. Plus tard, la forêt se replie, comme un livre d'images en relief pour enfants. Les arbres sauvages où Sganarelle le fagotier ivrogne est censé couper du bois deviennent de sages cyprès alignés au long d'une royale allée, des angelots bouffis descendent des cintres, et l'effigie du Roi-Soleil, accrochée telle une grosse horloge, fait de l'œil aux spectateurs.

L'ensemble du spectacle est à l'image de cette boîte malicieuse où l'illusion théâtrale s'affiche, avec un plaisir non dissimulé : le décor est de Jean-Marc Sthelé, et les oiseaux impertinents sont ceux de *l'Oiseau vert*, spectacle de Benno Besson, vieux de quatre ans. Triomphe sans cesse repris, manière d'établir une parenté entre la liberté de ton de la commedia dell'arte et une comédie de Molière haute en couleur et longtemps tenue pour « mineure ».

Une distance ironique

Ce sont, en quelque sorte, les comédiens de *l'Oiseau vert*, descendus pour un temps de leurs tréteaux du Pont-Neuf, qui viennent à la cour jouer *le Médecin malgré lui*. D'où les intermèdes musicaux empruntés à d'autres comédies-ballets de Molière (et Lully). Chantés par les comédiens, ces intermèdes ponctuent l'ensemble du spectacle, établissent avec le public une complicité et, avec l'histoire, une distance ironique.

Ce jeu de mise en perspective est incessant, léger et gracieux. L'ensemble est parfaitement huilé, savant, comme la machinerie derrière le décor. Alors pourquoi bouder son plaisir ? Ne pas se laisser aller à la truculence de cette comédie ? Quand Sganarelle, par exemple, veut se réconcilier avec sa femme Martine, il lui dit « Touchez-là » avec une insistance suspecte. La nourrice de la maison de Géronte est un comédien travesti, juché sur de hauts talons, affublé d'énormes seins qui s'allument dans les moments d'urgence. Et tout est à l'avenant. Dans son costume bariolé, un peu passé, Sganarelle, ivrogne, bouffon, tricheur, égoïste (Nicolas Serreau) mène la danse. Mais sa femme, Martine (Françoise Giret) est une rude paysanne, une sorte de Mère Courage, cela devient évident quand, blottie au creux de l'arbre, avec ses enfants dépenaillés, elle chante sa complainte.

Sous la magie, la légèreté de ton, la bouffonnerie (les comédiens sont tous formidables) apparaissent soudain de brefs instants de vertige, de trouble, accentués par les masques de Werner Strub, à l'opacité inquiétante. Dans le personnage de Sganarelle, ce médecin malgré lui qui tout de même se prend au jeu avec une étrange aisance, il y a, aussi, ce même vertige.

ODILE QUIROT.

★ Maison des arts de Créteil. Jusqu'au 15 décembre.

Robert Hossein refuse la direction du TEP

« Il me faudrait 5 millions de plus »

Robert Hossein devait succéder à Guy Rétoré à la tête du Théâtre de l'Est parisien. Un coup d'épée dans l'eau : il refuse.

C'est un Théâtre de l'Est parisien flambant neuf que le ministère de la culture mettait dans la corbeille de Robert Hossein : le TEP nouvelle formule est en cours de construction et devrait ouvrir ses portes en mai prochain. « *A mon grand regret*, dit Robert Hossein, *j'ai dû refuser la direction de ce théâtre que François Léotard m'a proposé en octobre dernier. J'ai longuement pesé ma réponse. Les subventions que l'on m'offre sont incompatibles avec la politique théâtrale que je souhaite mener. Je dis bien* ma *politique.* »

Robert Hossein tenait mercredi une conférence de presse à Paris. Agacé, il ne s'en est pas caché, par une déclaration du ministère de la culture parue le matin même dans *le Figaro* : « *Je n'avais pas dix millions de francs pour la création, contrairement à ce qui est écrit. Si c'était le cas, je signerais demain !* » Un malentendu de plus entre le cabinet de François Léotard et les hommes de théâtre...

C'est en examinant, avec l'actuel administrateur du TEP, la répartition des charges du TEP — dont il héritait — que Robert Hossein a commencé à douter de l'intérêt d'une telle entreprise : « *En 1987, la subvention prévue pour le TEP est de 19 millions de francs, en 1988, il était question de 25. Mais, actuellement, sur ces sommes, 11 millions sont dévolus aux frais de personnel, 6 aux frais artistiques, c'est-à-dire à la création, 4 aux charges fixes, publicité et divers, et 1 aux aménagements techniques. Ce qui implique, de surcroît, pour équilibrer ce budget, 3 millions de recettes. Avec le prix des places tel qu'il est pratiqué actuellement — 260 F pour six spectacles — c'est impossible. Je ne conteste pas l'organigramme actuel du théâtre qui compte soixante permanents. La politique que menait Rétoré le nécessitait certainement, et c'est un homme que j'estime. Je ne prenais pas sa place, il souhaitait partir, et il quitte d'ailleurs le TEP avec une subvention de 6 millions de francs, plus 3 pour son nouveau lieu.*

» *Soyons clair : je refuse la direction du TEP pour une seule raison. Je voulais que la part dévolue à la création soit, à peu de chose près, égale à celle impartie aux charges fixes. J'ai demandé 5 millions de plus. On m'a répondu : « On ne les a pas. » Moi, je pensais : « à nouveau lieu, nouveau projet ». Et j'avais fait une série de propositions que le ministère, semble-t-il, avait trouvées formidables.* »

La détresse des jeunes compagnies

Ces nouvelles propositions bousculaient quelque peu le cahier des charges — très contraignant — des théâtres nationaux, placés sous la double tutelle du ministère de la culture et du ministère des finances, avec des lignes budgétaires rigides qui interdisent les passages de l'une à l'autre. Robert Hossein entendait ainsi qu'on lui laisse la liberté de produire et coproduire, sous le label TEP, non seulement avec des théâtres privés ou des financements privés, et ce, y compris « hors les murs ».

Il entendait aussi poursuivre, dans les théâtres privés, l'exploitation de certains spectacles créés au TEP : « *Quand un spectacle marche bien, pourquoi l'arrêter ?* » Et pratiquer une « vérité des prix » dans une limite « *décente* » — selon le coût et l'importance de certaines productions. Il assortissait le tout d'une large place faite aux « jeunes » : auteurs, compagnies, metteurs en scène, comédiens (embauchés et dans le même mouvement enseignés, gratuitement). Mais l'argent, nerf de la guerre, n'a pas suivi... « *Je lance une sorte d'appel au secours très sincère à ce ministère, certes, plein de bonne volonté. Mais j'ai déjà vu passer six ministres de la culture, j'ai dirigé pendant deux ans le Centre dramatique national de Reims, et travaillé le reste du temps dans le théâtre privé. Je pense savoir ce dont je parle ! Pour moi, à présent, un théâtre national, c'est une affaire terminée. Je reste dans le privé, et je ferme ma gueule. J'ai cinquante-neuf ans, ce n'est pas de gaieté de cœur.* »

Et Robert Hossein, qu'on aurait tort de considérer comme un « nanti » reste avec sa subvention actuelle de 1,6 million, avec laquelle, d'ailleurs, il aide, de manière très volontariste, des jeunes compagnies. Et il ne tarit pas de mots pour décrire leur grande détresse. On peut dire leur grande misère, en des temps de « réorganisation » du budget du théâtre (le 18 décembre prochain, ces jeunes compagnies se sont donnés rendez-vous devant le domicile de François Léotard, qui répondra alors aux « Questions à domicile » de TF 1).

Robert Hossein, bien sûr, n'a pas dit son dernier mot. Refuser le TEP ne l'empêchera pas de faire du théâtre. Il entame aujourd'hui même les répétitions de « *Kean* » avec Jean-Paul Belmondo. Il publie en février prochain, chez Plon, *En désespoir de cause*, un livre dans lequel il parle, avec la fougue qu'on lui connaît, des jeunes, de l'enseignement, du théâtre... Il rêvait pourtant, dit-il, depuis son enfance, d'un vrai théâtre national. Aujourd'hui, la direction d'un théâtre de Paris, par exemple, pourrait encore faire son affaire... ou peut-être, après tout, un fonctionnement indépendant, comme Ariane Mnouchkine, ou Peter Brook... En attendant, le TEP reste à prendre...

O. Ot.

MUSIQUE

L'Orchestre de Hambourg et Lorin Maazel

A pleins poumons

Les orchestres en tournée se font souvent davantage plaisir qu'ils ne nous en donnent, avec des œuvres rabâchées et un standard instrumental qui diffère peu des ensembles voisins. Il existe cependant quelques exceptions.

L'Orchestre NDR (Radio du nord de l'Allemagne) de Hambourg, sous la direction de Lorin Maazel, nous a fait sentir l'air frais et salubre que l'on hume sur les bords de l'Alster et de l'Elbe. Puissant, discipliné, un rien solennel, fier et ardent, il respirait à pleins poumons dans la *Première Symphonie* de Brahms le Hambourgeois, les pieds solidement ancrés dans la terre, mais toujours prêt à partir vers le large au gré des moulinets élégants de Maazel, de ses corps à corps furieux, « roulant les mécaniques », et de ses airs inspirés ou bougons.

Cet aimable cinéma de l'ancien « Wonderkid » le dessert parfois en lui conférant une allure un peu frelatée et trompeuse, car, à travers une interprétation de cette classe, on ne pouvait que rendre les armes à un travail instrumental aussi profondément sculpté, allié à un lyrisme soufflant de bout en bout.

La qualité superbe des masses comme des solistes de cet orchestre ressortait peut-être davantage encore dans la *Symphonie domestique*, de Richard Strauss, qui aura été une révélation pour beaucoup de Parisiens. Car l'œuvre est peu jouée et stupidement décriée sous prétexte que le compositeur bavarois, à trente-neuf ans, s'y est mis avantageusement en scène avec sa femme et son fils, déclarant qu'il se trouvait « *aussi intéressant que Napoléon ou Alexandre* »...

A la fois poème symphonique et symphonie en quatre mouvements enchaînés, c'est une des partitions les plus vibrantes et heureuses de Strauss, pleine d'humour et de rêve, où doivent se complaire tous ceux qui aiment *Don Quichotte* et *la Vie d'un héros, le Chevalier à la rose* et les *Quatre Derniers lieder*.

Le père a fière allure, madame est élégante, coquette, d'un charme irrésistible et le petit Franz entre dans la vie avec un adorable chant de hautbois d'amour. Et cette composition, si harmonieuse en dépit des apparences pittoresques, nous enchante par ses évocations des jeux de l'enfant, de la nuit d'amour des parents, de la joyeuse animation du jour avec ses mouvements d'humeur, ses disputes (le père plongé dans ses pensées ne veut pas qu'on le dérange, l'enfant crie, la mère énervée crie plus encore), tout cela aboutissant à une gigantesque fugue charivaresque d'un lyrisme somptueux, image d'un transcendant bonheur « domestique ». Pourtant, c'est le même homme qui, tout de suite après, allait créer ses deux figures de femmes les plus hystériques : Salomé et Elektra !

JACQUES LONCHAMPT.

● **Annulation.** — En raison de la manifestation des étudiants prévue aujourd'hui à Paris, la réception du Concours Marguerite Long qui devait avoir lieu au 67 rue de Lille est annulée.

La mode sur scène

L'éphémère et l'illusion

A la maison de la culture de Bourges, trois metteurs en scène collaborent avec des créateurs de mode.

Si la manière de s'habiller traduit une façon de vivre, la mode invente des styles de vie, met la vie en spectacle. Et c'est d'abord le monde du spectacle qu'elle a rencontré quand elle a ouvert les portes de son domaine réservé : la création de vêtements, luxueux ou non. La force immédiate de l'image théâtrale intéresse les créateurs de mode. D'un autre côté, le monde des sensations qui est le leur, et sa nouveauté, son perpétuel renouvellement, attirent les hommes de théâtre. Enfin, les uns et les autres travaillent sur l'éphémère.

A la maison de la culture de Bourges, trois metteurs en scène — Santiago Sempere, Jean-Philippe Guerlais, Pip Simons — sont passés à l'acte en collaboration avec des créateurs de mode. Ce n'est pas la première tentative de ce genre, mais, habituellement, les gens de théâtre — Bob Wilson à New-York, Luca Ronconi à Florence par exemple — se mettent à la disposition des hommes de mode, se contentent d'apporter un « plus » décoratif. Faire coopérer deux artistes est déjà une entreprise contre nature. Même les expériences de Jean-Paul Gaultier avec Régine. Chopinot, qui s'entendent, dont les styles s'accordent, ont leurs limites.

Ce n'est pas pareil de passer des semaines sur trois répliques ou sur la courbe d'un drapé. Et puis, à un moment, il faut bien que les vêtements définissent la collection, soient vus, photographiés, filmés, qu'ils défilent en pleine lumière. Le défilé est la représentation unique, son but est de retenir l'attention des acheteurs, et des journalistes qui en diffuseront l'image. A Bourges — sérieux avantage — la question ne se pose pas. La mode est seulement là pour le spectacle. L'ensemble est pourtant inégal. D'abord, il y a eu un malentendu entre Pip Simons et John Galliano, le styliste avec qui il devait travailler. Résultat, pas de vêtements, mais une tablée de mariées en mousseline, du tulle au kilomètre, deux hommes en habit qui débitent des horreurs, tandis qu'une jeune fille accompagnée au piano chante des airs sirupeux... C'est la dérision amère de Pip Simons, et uniquement de lui, et ça s'appelle *Boulevard des rêves brisés*.

Le premier spectacle est une chorégraphie de Santiago Sempere sur le thème des Menines, le tableau de Velasquez, interprétée par les élèves du cours Berçot, et ceux de la Sant Martin's School of Art de Londres. Un « spectacle-parcours ». Les danseurs évoluent dans le hall de la maison de la culture et dans quelques salles où on les suit. Ce n'est pas pour cette raison que la représentation se dilue, pas seulement. Ce qui manque le plus, c'est une idée d'ensemble, une cohérence de vision. Les vêtements ne racontent rien, ils habillent des gens qui bougent.

Jean Philippe Guerlais a mieux choisi son point de départ : Nikos, un créateur seul, et avec une image forte qui a mis en marche l'imagination du metteur en scène. Tout est noir et blanc, avec des traversées de flamboiements rouges. La scène, toute la scène, est utilisée. Des frises noires se soulèvent l'une après l'autre sur des perches d'acier et, peu à peu, recouvrent l'écran blanc sur le mur du fond. En contre-jour, des chevaliers brandissent leur épée. Une meute de chiens fringants dévore une proie. Des hommes en pyjamas à large rayures errent dans les travées, se retrouvent, s'étreignent. Un cortège d'épousailles funèbres descend par les gradins...

C'est une série de tableaux, un théâtre d'images qui a besoin de se chercher encore, pour ne pas jouer uniquement sur l'effet choc. Peut-il aller plus loin, s'enrichir, s'affiner ? Il est question de reprendre le spectacle — *l'Etoffe des songes* — de recommencer l'expérience l'an prochain, ou dans deux ans. En tout cas, pour la première fois, on croit à une création commune, à quelque chose de différent.

COLETTE GODARD.

Culture

CINÉMA

« Le Sixième Jour », de Youssef Chahine

La vie rêvée

Qui dit comédie musicale pense Hollywood. Qui dit Brecht renvoie aux nécessaires changements d'un monde à transformer. Youssef Chahine mélange les genres. Et réconcilie la politique, le mélodrame, la danse et l'amour.

Youssef Chahine, soixante ans, natif d'Alexandrie, auteur en 1984 d'un fort peu conventionnel *Adieu Bonaparte*, décida il y a quelques années de ne plus sacrifier au commerce, de ne dire désormais que la vérité, sa *vérité*. *Et c'est aujourd'hui le Sixième Jour*, librement adapté, avec l'accord de l'auteur, d'un roman connu d'Andrée Chédid. La toile de fond, discrètement entrevue la peste de 1967, avec la police en alerte, la population qui cherche à fuir. Le vrai sujet : la joute amoureuse d'un jeune émule cairote de Gene Kelly et de la grande dame de ses rêves, femme aux allures de Mère Courage.

Comment réconcilier les contraires, Hollywood et Brecht ? C'est là un peu l'ambition du *Sixième Jour*. Le jeune Okka et sa guenon Rosa hantent un quartier du Caire où se cache Saddika, paysanne du Haut-Nil confinée dans une semi-réclusion à côté de son mari paralytique. Okka et Saddika se croisent au cinoche local, lui revoyant inlassablement *le Pirate*, elle *le Sacrifice d'une mère*, mélo égyptien. Okka, l'alter ego du cinéaste, chante et danse son existence Sadikka, plus encore que Mère Courage à laquelle veut nous renvoyer Chahine, incarne une sorte de Mater Dolorosa, concentré de la *douleur humaine*.

Le troubadour du faubourg s'éprend de la hiératique paysanne, essaie de forcer sa réserve et va jouer à fond des circonstances pour *tenter de parvenir à ses fins*. Car 1947-1948, c'est certes l'époque du *Pirate*, directement cité, mais aussi celle du grand fléau qui ravage la capitale égyptienne. Nous n'avons pas quitté le Moyen-Age, la mort rôde. Hassan, le petit fils de Saddika, semble atteint. Mère Courage essaie de s'enfuir avec le bambin, le troubadour facilite son évasion sur le Nil, vers la mer. Mais alors que le salut est en vue, la Grande Faucheuse reprend ses droits.

Par un génial mélange des genres, Youssef Chahine réconcilie la politique, l'art et l'amour. Chacun rêve de liberté, d'indépendance, à commencer par le directeur du cinoche (joué par Chahine lui-même), qui veut regagner sa Palestine natale pour reprendre contact avec sa patrie et... prendre date. Les Anglais occupent encore l'Egypte, mais vivent à côté, en dehors d'elle. La musique donne le ton, avec son mélange de rengaines arabes et de mélodies à la Cole Porter. Enfant du vingtième siècle, Youssef Chahine nous rappelle que l'histoire, notre histoire, s'écrit aussi sur toile de fond cinématographique, que cette vie rêvée fait aussi partie intime de notre être le plus profond.

Le Sixième jour, malgré son arrière-plan tragique, ou du moins à forte coloration mélodramatique, nous invite au voyage imaginaire avec un goût parfait et un sens du rythme sans faille, rappelle que les civilisations ne s'excluent pas mais se complètent. Brecht, selon un geste familier, n'aurait pas manqué de se frotter le menton d'un doigt perplexe.

Dalida et Mohsen Mohieddine sont excellents dans les deux rôles principaux.

LOUIS MARCORELLES.

Dalida « alter ego » de Youssef Chahine

« Mémoires du Texas » de Peter Masterson

Un autocar nommé Broadway

Coincée à Houston (Texas), dans un pavillon de banlieue, entre Ludie, son fils velléitaire, et Jessie Mae, sa belle-fille coquette, avec laquelle elle entretient une guerre d'escarmouches, la vieille Mrs. Watts veut retourner à Bountiful, bourgade agricole qui lui rappelle sa jeunesse. Elle s'est enfuie plusieurs fois. Ludie et Jessie Mae l'ont toujours rattrapée. Cette fois, une stratégie plus rusée lui permet de partir en autocar, non pas à Bountiful même, qu'aucun moyen de transport en *commun ne dessert plus, mais dans* une petite ville distante de 18 kilomètres.

Mémoires du Texas est l'adaptation filmée d'une pièce à succès de *Horton Foote, située en 1947 et* contemporaine de celles qu'écrivaient William Inge et Arthur Miller sur l'Amérique d'après-guerre et sa classe moyenne frustrée. On ne *s'étonnera pas de trouver ici un itinéraire*, une mise en scène théâtrale à peine aérés par les petits faits d'un voyage de nuit en autocar. Le film met surtout en valeur, dans un de ces rôles de composition qu'elle affectionne, la personnalité de Geraldine Page, qui n'a pas craint de vieillir ses soixante ans et de se fagoter pour interpréter la vieille dame fugueuse et nostalgique.

Gloire du théâtre américain, Geraldine Page a toujours apporté au cinéma les feux de la rampe de Broadway, et un jeu magistral dont *chaque détail est décortiqué*, souligné, placé de manière que le public des balcons comme celui des fauteuils d'orchestre n'en perde rien, non plus que les inflexions de voix. Ici, elle s'est surpassée, au point d'obtenir un oscar. Si l'on n'accepte pas le parti pris, l'actrice peut paraître agaçante. Si on l'accepte, ma foi, elle vous met dans sa poche, surtout avec les scènes finales, qui sont très belles par la confrontation des illusions du bonheur et de la réalité d'un monde en ruine, par la réconciliation frileuse de la mère, du fils et de la belle-fille.

JACQUES SICLIER.

Cinquante films juifs

Une esthétique de la diaspora ?

Bilan du cinquième Festival du cinéma juif : quelques perles rares du filon yiddish et un débat, à poursuivre, sur l'existence d'une esthétique propre à la communauté.

Deux documentaires consacrés à Samuel Fuller, l'un, ancien, d'André Labarthe, l'autre, récent, d'Emil Weiss et Yann Lardeau, ont mis fin, le 24 novembre, au cinquième Festival du cinéma juif. En cinq semaines ont ainsi été projetés au Centre Rachi une cinquantaine de longs métrages (*fiction et documentaires*) rassemblés autour du thème de l'exil et comprenant une forte sélection du cinéma indépendant américain. Quelques perles rares du cinéma yiddish, un coup de chapeau à Menahem Golan (l'un des deux hommes de Cannon) et un hommage à Samuel Fuller complétaient la manifestation, dont la formule devrait évoluer l'an prochain.

Après la projection de *The Big Red One*, interrompue quelques minutes à la suite d'un incident technique, Samuel Fuller raconta sereinement que pareille mésaventure lui était déjà arrivée lors de la première américaine du film. A ses côtés, Emil Weiss, le directeur du festival, a dû trouver que la malchance passait la mesure. L'an dernier, le Rivoli-Beaubourg, lieu de la manifestation, était détruit par une explosion. Cette année, en pleine vague d'attentats, le Publicis-Matignon refusait au dernier moment d'accueillir les projections, dont l'annulation fut évitée grâce au Centre Rachi. Mais, en s'y repliant, le festival se privait de son indispensable ouverture au delà de la communauté juive.

Dommage : le cinéma yiddish révélait une fois encore, tel un filon inépuisable, de petites merveilles, comme ce film de 1925, tendre et loufoque, *le Bonheur juif*, d'Alexis Granovsky, d'après *Menachem Mendel*, de Scholem Alechem, avec Schlomo Michaels, une des grandes vedettes de l'époque dans le rôle d'un marieur fantaisiste. Dommage encore, parce qu'on a eu l'impression d'assister peut-être, à côté des films d'Alexandre Arcady, à la naissance en France et ailleurs d'un cinéma sépharade, plus proche du document que de la fiction, comme par exemple *Tunis-Paris*, de Nedjma Scialom, un émouvant et souriant voyage à travers la mémoire d'une communauté exilée, ou comme cette *Odyssée des juifs du Maroc* canadienne, malhabile et didactique, mais qui éclaire à sa manière un autre rameau de la Diaspora.

Autant d'œuvres, autant de signes d'un destin juif complexe et multiple, propres à effacer progressivement les derniers stéréotypes. Car malgré un réel renouveau de la culture juive, malgré l'apparition dans le paysage culturel du judaïsme, ou plutôt de la judéité, pour reprendre la terminologie d'Albert Memmi, des malentendus subsistent, des résistances se maintiennent partout. Y compris dans la communauté elle-même, qui ne fait pas mystère de ses divergences dans ce domaine, comme en témoignent deux publications récentes (1). Divergences notamment quant à l'existence même d'un cinéma juif, mises à part naturellement ses composantes yiddish et israélienne. Serait-il encore un mythe ou au contraire déjà une réalité, pleine de toutes les œuvres qui se réfèrent thématiquement au monde juif, à ses vécus multiples, sa mémoire, son imaginaire ?

Et les questions de s'enchaîner. Y a-t-il une esthétique juive ? De nouvelles formes d'expression cinématographiques sont-elles possibles et une pratique juive du cinéma peut-elle être inventée ? *« Rien n'empêche d'envisager la découverte d'un ordre esthétique qui s'accorderait avec l'éthique juive et la renouvellerait »*, répond Emile Weiss. Le débat est lancé, et ce n'est pas le moindre intérêt du Festival du cinéma juif que d'y avoir largement contribué.

JEAN-LOUIS MINGALON.

(1) « Cinéma et judéité », n° 37 de *Cinémaction*, éditions du Cerf. « Le vécu juif au cinéma », n° 84 des *Nouveaux cahiers*.

LETTRES

Le « forum d'Issyk-Oul »

Claude Simon, l'art, la « lutte contre l'obscurantisme »

Fin octobre, a eu lieu à Frounze, en Kirghizie soviétique, la première rencontre du Forum d'Issyk-Oul, qui réunissait des intellectuels et artistes internationaux à l'invitation du romancier Tchinguiz Aitmatov, auteur de *Djamila*, salué en 1959 par Louis Aragon comme *« la plus belle histoire d'amour du monde »*.

Le but officiel visait à *« entreprendre une discussion sérieuse à l'échelle mondiale sur une base culturelle pour la réalisation des objectifs de l'humanité dans le troisième millénaire »*.

« Nous vivons sous la menace de l'anéantissement nucléaire, (mais) *dans notre marche vers le troisième millénaire, nous avons l'énorme supériorité du trésor de connaissances accumulées qui est l'héritage de la sagesse humaine sur des siècles illuminés, par exemple, par les rouleaux de papyrus, les romans de Dostoïevski, les écrits d'Homère et de Shakespeare, les poèmes de Pouchkine et de Rilke, les pyramides d'Egypte et les cathédrales du Moyen Age, les miracles d'architecture de Venise, de Leningrad et du Taj Mahal... »*, précisait notamment l'écrivain kirghiz dans sa lettre d'invitation.

Seize personnalités *« de renom international »* avaient été choisies, parmi lesquelles les Américains James Baldwin, Arthur Miller, Inge Morath, Alvin Toffler ; les Anglais Peter Ustinov et Alexander King (président du Club de Rome) ; le Turc Yachar Kemal ; le Cubain Lisandro Otero ; un Espagnol professeur de biologie nucléaire, Federico Mayor ; un artiste éthiopien, un Indien, deux Italiens et un Français, Claude Simon, prix Nobel de littérature 1985.

Pour bien marquer l'importance accordée par le gouvernement et le PCUS à leur voyage et à leurs travaux, M. Mikhaïl Gorbatchev a reçu pendant deux heures les participants du Forum, à leur retour de Frounzé.

D'autres sessions devraient avoir lieu, ainsi que l'indiquaient les signataires de la *« déclaration finale »* appelant *« les plus actifs créateurs du monde à nous rejoindre pour rendre possible tous ensemble le nouveau monde que nous envisageons »*...

Même si l'heure est à la « transparence », ce langage n'a rien de nouveau. Quel rôle veut-on faire jouer à ces invités, *« intellectuels, scientifiques et poètes éminents »*, dans la défense et l'illustration de la politique soviétique ? S'agissait-il de présenter au monde, comme à un « bal de débutantes », un nouveau « nobélisable » en la personne d'Aitmatov ? Ou bien, à l'instar de la politique suivie dans les années 30, de susciter de nouvelles vocations de « compagnons de route » comme au temps de Romain Rolland, Henri Barbusse, H.-G. Wells, Panaït Istrati, Théodore Dreiser, Kazantzakis ou André Gide ?... C'est la platitude tant de la plupart des hommes que des « travaux » qui, à Issyk-Oul, a stupéfié Claude Simon.

A Federico Mayor – qui lui communiquait une adresse à M. Gorbatchev de cinq pages rédigée *« au nom des participants du Forum d'Issyk-Oul »* – l'auteur de *la Route des Flandres* fait part, dans une lettre dont nous publions de larges extraits, des réflexions que lui a inspiré son séjour en URSS.

N. Z.

JE m'attendais que soit posée et discutée la question : Qu'est-ce que l'art ? Quels sont sa fonction, son statut dans la société, ses pouvoirs, quel rôle peut-il jouer dans la lutte *contre « l'obscurantisme, la tyrannie et l'exploitation » ?* Interrogation qui aurait peut-être pu conduire à de fertiles réflexions si l'on pense que certains des monuments de la pensée proposés en exemple (cathédrales médiévales, Venise, Leningrad, Taj Mahal) *ont été édifiés* soit (les cathédrales) au cours de périodes dites « obscurantistes », soit (Venise, Leningrad, Taj Mahal – et l'on aurait pu ajouter ce fabuleux ensemble architectural que constitue New-York...) à la gloire orgueilleuse de « tyrans » ou de féroces « exploiteurs » du travail humain et que cependant, en dépit de ce fait, ils ont effectivement contribué, comme le souligne à juste titre la lettre d'invitation, *« au soulèvement collectif de l'humanité en faveur d'une vie de dignité »*.

Car c'est bien dans cette paradoxale ambiguïté (...) que réside l'un des problèmes les plus captivants que l'on puisse proposer à la réflexion d'un groupe d'intellectuels conviés à faire le point sur le passé, le présent et l'avenir (...).

Je suis maintenant un vieil homme, et après la consécration matérielle et mondaine apportée par le Nobel, je ne brigue aucun honneur, aucune place, aucun poste ; je n'ai d'autre ambition (comme d'ailleurs auparavant) que de mener au mieux mon travail d'écrivain qui n'autorise à mes yeux aucune sorte de concession, que ce soit aux goûts du public ou aux consignes des gouvernants et, comme j'ai aussi eu l'occasion de le dire, je considère que si le créateur, l'artiste, le chercheur – en d'autres termes le *novateur* – se doit d'apporter sa modeste contribution à la perpétuelle trans-formation de la société en *découvrant de nouvelles formes* (ce qui le fait, dans un premier temps, rejeter par tous les pouvoirs en place), il peut aussi, à l'occasion et *en tant que citoyen*, profiter de sa notoriété grande ou petite pour s'élever contre ce qu'il considère *comme par trop intolérable et contraire aux* lois les plus élémentaires du respect de l'homme. C'est ce que j'ai fait en signant le *Manifeste des 121* pendant la guerre d'Algérie. C'est ce que j'ai fait encore tout récemment en envoyant avec quelques *rares* intellectuels de mon pays une lettre au président Mitterrand pour lui demander ce qu'il en était des accusations portées à l'encontre des services secrets français coupables, d'après l'article d'un grand hebdomadaire, d'actes de terrorisme au Proche-Orient : vous comprendrez donc, je pense, que le moins que je sois en droit d'attendre des autres c'est qu'ils fassent preuve à l'égard de leurs gouvernements respectifs de la même intransigeante vigilance.

C'est vous dire à la fois ma liberté d'expression et d'action en face de toute espèce de pouvoir (...) et ma gêne extrême lorsqu'en arrivant à Frorunze je me suis trouvé au sein d'un groupe d'« intellectuels », dont, si certains étaient des *plus estimables, d'autres, par contre (que je m'abstiendrai de nommer, non par courtoisie mais par charité)*, n'avaient de qualités que celles des bouffons.

Une suite de simples monologues

Que dire alors ? Passons sur le niveau lamentable des traducteurs (en tout cas pour ma langue), passons encore sur le fait que durant toute cette rencontre il n'y a eu à aucun moment *dialogue* mais une suite de simples monologues (parfois d'ailleurs fort intéressants pour moi, même lorsqu'ils trahissaient une navrante nullité : *« Un romancier*, a dit Michel Butor, *est quelqu'un pour qui rien n'est jamais perdu »*...) ; passons enfin sur cet autre fait qu'à aucun moment non plus n'ont été abordés les problèmes de la création artistique évoqués dans la lettre d'invitation...

Arthur Miller a attiré l'attention sur les dangers que fait courir la primauté des idéologies en tous domaines et, usant d'une diplomatique métaphore, a rappelé l'effroyable retard que les théories de Lyssenko et de Mitchourine avaient fait subir à l'agronomie soviétique : seule la politesse à l'égard de nos hôtes qui nous ont si fastueusement (trop fastueusement !...) reçus m'a empêché de déplorer devant eux que l'idéologie responsable du dogme du « réalisme socialiste » ait, de son côté, plongé dans un état d'inquiétante arriération culturelle un pays qui, il y a un siècle, avec Dostoïevski, plus récemment, dans les années 20, avec le groupe dit des « formalistes » de Leningrad, se trouvait à l'extrême pointe de la pensée. A quoi bon, en effet, heurter inutilement (car c'eût été de toute évidence prêcher dans le désert) des gens qui semblent maintenant vouloir émerger de l'abîme où les a plongés depuis plus de cinquante ans l'un des plus ténébreux obscurantismes qu'une communauté humaine ait jamais connus (...).

Dernière question enfin ; que faire ?

Certes, je veux croire que l'invitation de Tchinguiz Aitmatov, pour si maladroite et ignorante de l'évolution de la littérature et des arts dans le monde moderne qu'elle ait été, partait d'un louable sentiment ; certes, il serait bon que des échanges d'idées aient lieu : encore faudrait-il qu'il y ait échanges, confrontations à un certain niveau d'où seraient bannis l'emphase et les discours démagogiques : là peut-être, courtoisement mais fermement, chacun pourrait essayer d'exposer sa façon d'envisager ou de sentir des problèmes qu'il serait *absolument nécessaire* de cerner et de circonscrire avec *la plus extrême rigueur* – ce qui supposerait la participation des meilleurs venus de tous les horizons (je sais bien que le mot « meilleur » pose un délicat problème de choix, mais enfin entre « meilleur » et « bouffon » il existe une marge...) et la formation de groupes de réflexion (peintres, écrivains, cinéastes, scientifiques, etc.) n'empêchant pas toutefois quelques échanges « au sommet », toutes disciplines réunies.

Voilà, en gros, les suggestions que je me permets de vous faire. Ne croyez pas que je sous-estime les autres problèmes que posent encore de telles propositions (...). Mais à vaste ambition, vastes moyens et surtout, encore une fois, rigueur, faute de quoi le « Forum d'Issyk-Kul », comme tant d'autres du même genre, ne sera que l'un de ces confus et inopérants organismes soupçonnés d'être manipulés (ainsi, quelle maladresse d'avoir annoncé qu'un certain nombre d'intellectuels *« appartenant presque tous à divers partis communistes »* signaient *« de confiance »* le communiqué final !!!...) et condamnés, dans l'indifférence et la suspicion générales, à une totale impuissance.

Peut-être aurez-vous trouvé mon langage trop direct et trop radical. Dans ce cas, ne vous faites pas de souci : je suis rejeté presque à l'unanimité dans mon propre pays où, pour reprendre *une expression de mon ami le philosophe* Kostas Axelos, n'étant *« ni chrétien, ni communiste, ni existentialiste, ni surréaliste »*, je suis, en quelque sorte en situation de *« personne déplacée »* ; je n'ai de défenseurs que dans trois ou quatre organes de presse parmi lesquels *l'Humanité* – ce dont je me réjouis tout particulièrement. En tout état de cause, je reste, comme vous le voyez, un marginal et, après tout, peut-être n'ai-je pas ma place parmi ceux que vous cherchez à réunir. Dans ce cas, je leur souhaite et vous souhaite néanmoins de mener à bien ce généreux projet et suivrai de loin mais avec sympathie vos futurs travaux.

CLAUDE SIMON.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE TUNNEL, Bastille (43-57-42-14).

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15).

CHAILLOT (47-27-81-15).

PETIT ODÉON (43-25-70-32) à 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.

TEP (43-64-80-80) à 19 h ; Voyage en Chine intérieure. – (v.o.) ; Sœurs (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : 18 h 30 : Colloque international pour le trentième anniversaire des Etudes tsiganes. – Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information 16 h. : Mour Djiben, de Y et K. Omori ; 19 h : Tendresse et colère, de J. Flutsh. – Vidéo-Musique 16 h : les Lombards, de Verdi ; 19 h : Musique du Yémen, de R. Manthoulis. – Cinéma du Musée, liberté ; Jean Arp sans frontière ; Sergi Aguilar ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20 ; 15 h : Barbara Hepworth at the Tate ; Henry Moore at the Tate ; les Praticables, de Jean Dubuffet ; Picasso, The Sculptor ; 18 h : De la peinture au cinéma dans les années 20. – Concerts-Spectacles, à 20 h 30 ; Compagnie Josiane Rivoire (Tropiques, une chronique simple). – Musique, 18 h 30 : Musique de chambre (Bartil, Janacek, etc.) ;

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) à 20 h, l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). – Théâtre de la Ville au théâtre de l'Escalier d'or, 20 h 45 ; le Mariage des morts ; 18 h 30 : Hirondelle de saucisson.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Ballade à Marie-Madeleine.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-55-27-10), 20 h 30 : les Criminels.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : le Jongleur d'aujourd'hui.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet 20 h 30 : Madame de Sade.

BATACLAN (47-00-30-12), 19 h : Bout d'essai ; à 22 h : Erasme ou la paix persécutée.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard, « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles ; 21 h : La Patience-Graffitis.

CITE INTERNATIONALE (45-89-38-69), Resserre 20 h 30 : « Mage » Perrotin.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : Platéro et moi ; 20 h 30 : Home ; 22 h : Orages d'acier.

DIX HEURES (42-64-35-90), 18 h 30 : Slippard ; 20 h 30 : les Chaussures de madame Gilles ; 22 h : l'Odieux visuel.

THÉÂTRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Scènes de la vie de cabots.

EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (42-74-22-77), 18 h 30 : Hirondelle de saucisson ; 20 h 45 : le Mariage des morts.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeune couple.

ESPACE KIRON (43-75-50-25), 22 h 30 : Une femme légère.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Dormir la Lune dans un œil et le Soleil dans l'autre.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (47-37-53-31), 20 h 45 : Tant d'amour.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.

GAITÉ MONTPARNASSE (45-26-14-39), 20 h 45 : le Passé défini (spectacle Jean Cocteau).

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : La vie est un grand toboggan ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h : le Mariage du père ; 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit je.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h : Nora ; 22 h : Julie.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle 21 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : Kilowatt. Petite salle 21 h : Une mouche dans la tête.

PETIT THÉÂTRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), 21 h : États d'amour.

PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU - THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : En pleine mer ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : l'Écume des jours.

THÉÂTRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : la Monette.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'EURE (45-41-46-54), 20 h 30 : Visites à la jeune veuve.

THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93), 21 h : Pénélope.

THÉÂTRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 20 h 30 : l'Égarement de l'infortune.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : l'Enfant enfoui.

TH. 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : Atelier M. Bozonnet.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire ; Petite salle 20 h 30 : Pour un oui, pour un non ; 18 h 30 : les Révoltés.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Un Broadway nommé Désir ; 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 15 : Azimut et Trémouille ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 15 : Œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN - BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 21 h 45 : J'assure à tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

CITHÉA (43-57-99-26), 22 h 15 : Soirée de choc.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

PROLOGUE (45-75-33-15), 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Laissez-les vivre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID ST-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h : L. Adler.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 21 h : J.-P. Reginal.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : Confidence.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : N. Mouskouri.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

TH. DU ROND POINT (42-56-70-80), 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30, dim. 16 h : Font et Val.

La danse

Voir théâtres subventionnés.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : Circuits clandestins.

Jeudi 4 décembre

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 18 h 30 : Danses tziganes, les Romani.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 18 h 30 : Cl. Brumachon.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60), 19 h : Iris Scaccheri.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.

PENICHE-OPERA (42-45-18-20), 21 h : Shoot Again.

TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

Les concerts

Radio-France, 20 h 30 : Musiques limites.

Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 20 h 30 : P. Perdigon (Titelouze, Amy, Nivers...).

Th. du Rond-Point, 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli.

Auditorium des Halles, 12 h 30 : voir le 3.

La Table verte, 22 h : D. de Williancourt, P. Lecore (Bach, Villa-Lobos, Martinu...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Haydn, Mahler).

Lucernaire, 18 h 15 : I. Lieutaud (Liszt).

Salle Gaveau, 20 h : V. Cortez, Ch. Debrus (Bach, Mozart, Haëndel...).

Institut néerlandais, 18 h 30 : L. Van Doeselaar, W. Jordans (Satie).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Ensemble des chœurs Karamanta (Misa Criola).

Espace Cardin, 20 h 30 : R. Chtchedrine (Malkus, Jisline, Chopin...).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Maîtrise des Hauts-de-Seine, dir. F. Bardot ; Ensemble instrumental J.W. Audoli (Vivaldi).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à Gaumont : 16 h, La mille et deuxième nuit, de A. Volkoff ; 19 h, Le journal tombe à cinq heures, de G. Lacombe ; 21 h : 20 ans du studio Action - Carte blanche à Causse et Rodon : Le sport favori de l'homme, de H. Hawks (v.o.s.t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 17 h 30, Mamma Roma, de Pier Paolo Pasolini ; 20 h 30, Nuit et brouillard au Japon, de Nagisha Oshima.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Leur dernière nuit, de G. Lacombe ; Rétrospective du festival des trois continents : Nantes 86 : 17 h, Kurbagalar, de Serif Goren (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Tong Nien Wang Shi, de Hou Hsiao Hsien (v.o.s.t. anglais).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BASIL DECTECTIVE PRIVE, (A., v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (46-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum, 1er (42-95-53-74), Rex, 2e (42-36-83-93), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UCG Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOU A TUER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f., Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-68-81-77).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE RAYON VERT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

ABLAKON, film ivoirien de Roger Gnoam M'Bala : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER, film espagnol de Francisco Rovira-Beleta (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS, film français de Pino Van Lamsweerde : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAPTIVE, film franco-britannique de Paul Mayersberg (v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-42).

DIONYSOS, film français de Jean Rouch : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HEROS BOYS (*), film américain de Mico Mastorakis, (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM, film soviétique de Sergueï Paradjanov (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER, film franco-italien de Giorgio Treves : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MÉMOIRES DU TEXAS, film américain de Peter Masterson, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; (v.f.) UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE PASSAGE, film français de René Manzor : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) : Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA PURITAINE, film français de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCANDALEUSE GILDA (**), film italien de Gabrielle Lavia (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SIXIÈME JOUR, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

WANDA'S CAFE, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

« La maison de Balzac », 14 h 30, 47, rue Raynouard.

« La statue de la Liberté », 15 heures, 101, rue de Rivoli (Hauts Lieux et découvertes).

« Le Conservatoire de musique », 14 h 30 (La France et son passé).

« Les Serres du fleuriste municipal », 10 h 30, avenue de la porte d'Auteuil (Amis de la Terre).

« Promenade de Saint-Roch à la place Vendôme », 15 heures, métro Pyramides (Lutèce visites).

« L'Opéra », 15 heures, haut des marches (AITC).

« L'exposition Boucher », 13 h 30 où 14 h 30, devant le Grand Palais.

« Histoire de la franc-maçonnerie », 15 heures, entrée du 16, rue Cadet (M. Ragueneau).

« L'impressionnisme », 14 heures, 2, rue Louis-Boilly (Paris passion).

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert Mutualité, sortie rue des Carmes (G. Botteau).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des pharaons. Rituel des prêtres, embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Les galeries hautes de la basilique du Sacré-Cœur », 14 h 45, métro Anvers. Lampes de poche (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale.

« Les homosexuels du Père-Lachaise », 14 h 30, escalator métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le musée Picasso », 10 h 45, 6, rue de Thorigny, caisse (D. Bouchard).

« Pour les enfants : expositions crèches et traditions de Noël », 16 heures, 6, route du Mahatma Gandy (M. Mantelet).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, porche Saint-Germain l'Auxerrois (C.A. Messer).

« La Sainte Chapelle », 14 h 45, grilles du Palais de Justice (Academia).

CONFÉRENCES

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Annexe Sorbonne, 15 heures, 16, rue de la Sorbonne, amphithéâtre du sous-sol : « Le sanctuaire d'Olympie » (conférence-projection par M. J.-J. Maffre).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20.30 Série : Columbo.
22.10 Magazine : Infovision.
D'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy. « La classe 86 ».
Organisation d'un débat sur les problèmes de l'université le soir même de la manifestation nationale des étudiants et des enseignants : reportage comparant les systèmes français et étrangers ; un sondage SOFRES-TF1-le Nouvel Observateur *dévoilera les promos seize-vingt-deux ans.*
23.35 Journal.
23.40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.35 Cinéma : les Malheurs d'Alfred ■
Film français de Pierre Richard (1971), avec Pierre Richard, Anny Duperey, Pierre Mondy, Mario David.
Un jeune homme, né sous le signe de la malchance, sauve une candidate au suicide en tentant lui-même de se suicider, et se trouve pris dans les compétitions truquées de jeux télévisés. Cette comédie satirique démarre au quart de tour, puis prend un rythme languissant. Le personnage de Pierre Richard retient l'attention.
22.10 Le Magazine.
De Jean-Louis Saporito, présenté par Daniel Bilalian.
Au sommaire : Action directe, le procès du terrorisme, un dossier préparé par Dominique Tierce et Hervé Brusini. Invité : Thierry Calmette.
23.25 Journal.
23.35 Sports : Tennis.
Tournoi des Masters à New-York.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Brigade antigang □
Film de Bernard Borderie (1966).
22.05 Journal.
22.30 Documentaire : Les modernes.
▶ De Jean-Paul Aron ; réal. Daniel Costelle.
1er volet : Le vent d'hiver.
23.25 Prélude à la nuit.
Introduction et Rondo capriccioso, op. 28 de Saint-Saëns.

CANAL PLUS

20.30 Les triplés. 20.35 Cinéma : Mystère Alexina ■ film français de René Feret (1985), avec Vuillemin, Valérie Stroh, Véronique Silver, Bernard Freyd, Philippe Clévenot. **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : Rouge baiser ■■** film français de Véra Belmont (1985), avec Charlotte Valandrey, Lambert Wilson, Marthe Keller, Gunter Lamprecht, Laurent Terzieff. **23.55 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■** film américain de Mario Bava (1964), avec Eva Bartok, Cameron Mitchell, Thomas Reiner, Ariana Gorini, Claude Dantes. **1.20 Les superstars du catch. 2.10 Série : Rawhide.**

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Lou Grant. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.20 Série : Mike Hammer. 0.00 Série : Lou Grant. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV 6

20.10 Cinéma : Voyage au pays de la peur ■■ film américain de Norman Foster (1942), *Pendant la seconde guerre mondiale, un ingénieur américain porteur de documents secrets part de Turquie sur un bateau allant à Batoum. Un tueur de la Gestapo le suit. Orson Welles écrivit, avec Joseph Cotten, l'adaptation du roman d'espionnage d'Eric Ambler, mais fut « débarqué » de la réalisation en cours de tournage.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Proses et poèmes, de Michel Leiris. Petit théâtre de nuit.
21.30 Musique : Emotion-mutation. Magazine des musiques innovatrices.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La gauche prolétarienne.
0.10 Du jour au lendemain. Avec Yack Rivais pour Milady, mon amour.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas) : Hymne ad coenam et Magnificat du 6e ton, de Titelouze ; 6e ton en fa du 3e livre d'orgue, de Nivers ; cinq fugues d'Anglebert, par Pierre Perdigon, orgue.
23.00 Les soirées de France-Musique. Le bœuf, le grisbi et les autres ; à 24.00 Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sax... sans jamais oser le demander.

Vendredi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

17.25 Feuilleton : La nouvelle malle des Indes.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : La vie de famille.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Jean-Luc Lahaye, Alain Chamfort, Emmanuelle, Nu Shooz, François Feldman, Michèle Torr, Elli Medeiros, Erasure, François Valery, Sandra.

22.00 La séance de 10 heures.
Avec Serge et Charlotte Gainsbourg.
22.30 Feuilleton : Shôgun.
23.15 Journal.
23.30 Magazine : Premier balcon.
L'actualité théâtrale. Invité : Laurent Terzieff.
23.45 Sports : Ski à Val-d'Isère.
Résumé de la descente hommes.
0.00 Sports : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York. Boris Becker-Henri Leconte ; Ivan Lendl-Stefan Edberg ; Andres Gomez-Yannick Noah.

DEUXIÈME CHAINE : A2

17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « La cohabitation », sont invités : Thierry Pfister *(Dans les coulisses du pouvoir)* ; Claude Leconte *(Au secours ! l'alternance est là !)* ; Yves Lacoste *(Géopolitique des régions françaises)* ; Henri Amouroux *(M. Barre)*.
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : Wanda ■■
Film américain de Barbara Loden (1970), avec Barbara Loden, Jerome Thier, Anthony Rotell, Milton Gittleman, Marian Thier, Dorothy Shupenes, Pete Shupenes, Michael Higgins (v.o.).
La femme d'un mineur de Pennsylvanie, étouffant dans son milieu, accepte qu'un divorce soit prononcé à ses torts et qu'elle perde la garde de ses enfants. Elle part sur les routes. Actrice de théâtre, épouse d'Elia Kazan, Barbara Loden (morte en 1980) a écrit et réalisé ce seul film, chronique d'une errance, d'une dérive, provoquées par le système social américain. Dans le constat réaliste passe un cri d'angoisse existentielle. C'est remarquablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17.30 Inspecteur Gadget.
17.55 Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux à Aix-les-Bains.
20.35 Feuilleton : Le tiroir secret.
▶ Réal. : Edouard Molinaro (1er épisode).
Avec Michèle Morgan, Marie-France Pisier, Daniel Gélin, Heinz Bennent.
21.30 Magazine : Taxi.
De P. Alfonsi et M. Dugowson.
Au sommaire : Rétroviseur : Michel Naudy ; Séquence 24 × 36 : Le boxeur cubain, Le saut sans parachute, Le rodéo américain ; Zorro : Ivan Levaï.
22.30 Journal.
22.50 Décibels.
Avec Trouble Sun.
23.40 Prélude à la nuit.
Boléro, de Ravel, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus.

CANAL PLUS

17.05 Cabou Cadin. 17.30 Série : Cisco Kid. 18.00 Flash d'informations. *18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires.* **18.45 Top 50. 19.15** *Zénith.* **19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : Dédée d'Anvers ■■** film français d'Yves Allégret (1948), avec Simone Signoret, Bernard Blier, Marcel Dalio, Jane Marken, Marcel Dieudonné. **22.25 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : l'Homme aux yeux d'argent ■** film français de Pierre Granier-Deferre (1985), avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant, Lambert Wilson, Wladimir Ivanovsky. **0.10 Cinéma : Six femmes pour l'assassin ■** film américain de Mario Bava (1964), avec Eva Bartok, Cameron Mitchell, Thomas Reiner, Ariana Gorini, Claude Dantes. **1.35 Série : Hollywood Blues. 2.45 Boxe en direct de Las Vegas :** championnat du monde des poids légers (Jimmy Paul-Gregg Mutt Haugen) – championnat du monde des poids super-welters (John Mugabi-Duane Thomas). **5.00 Téléfilm : Une sale affaire à Nairobi. 6.20 Série : Les monstres.**

LA « 5 »

19.35 Série : Star Trek. ▶20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : Kojak. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.10 Feuilleton : Dynastie 2. 0.05 Série : Kojak. 1.05 Série : Star Trek. 2.05 Série : K 2000.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. *20.10 Live 6. 22.00 6 Tonic.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Portrait de Val d'Or (dans la province de Québec). 1re partie : la ville ouverte.
21.30 Musique : Black and blue. Chez le libraire. Entretien avec Francis Paudras, autour de La danse des infidèles.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La gauche prolétarienne.
0.10 Du jour au lendemain. Chroniques des sept misères de Patrick Chamoiseau.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Stuttgart) : extrait de Bluthochzeit, de Fortner; Concerto pour piano et orchestre no 4 en sol majeur, op. 58, de Beethoven; Symphonie no 35 en ré majeur, K 385, de Mozart; l'Oiseau de feu, de Stravinski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner, avec Christian Zacharias, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique. A 22.30, Les pêcheurs de perles : Prokofiev et le disque; à 0.30, Méli-Mélodame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 décembre à 0 heure et le dimanche 7 décembre à 24 heures.

Évolution générale :

Les hautes pressions protégeant actuellement notre pays du courant océanique perturbé vont passagèrement faiblir. Cet affaissement favorisera la pénétration d'une faible perturbation qui abordera les côtes de la Manche vendredi soir et s'enfoncera samedi sur une moitié nord du pays en se désagrégeant progressivement.

Vendredi matin : un soleil généreux ne tardera pas à dissiper les brumes et brouillards locaux formés au lever du jour. Ils seront d'ailleurs beaucoup moins denses et plus rares qu'hier. Seuls les habitants du Roussillon et du sud du Languedoc conserveront au fil des heures un ciel bas et gris.

Des pays de Loire au Bassin parisien et au Nord, on pourra observer un léger voile de nuages élevés, devenant plus dense en fin de journée. Quant aux Bretons et aux Normands, ils seront inquiétés dès le lever du jour par des passages nuageux de plus en plus abondants, annonçant la pluie pour la soirée et la nuit.

Un vent de sud à sud-ouest soufflera sur l'ensemble du territoire. Généralement modéré, il sera assez fort de la Bretagne au Cotentin et au Nord.

Les températures seront dans l'ensemble en légère hausse. Elle avoisineront le matin 11 degrés de la Bretagne au Nord, 7 à 9 degrés en bordure de Méditerranée, 0 à -2 degrés du Massif Central au Lyonnais, à l'Alsace et à la Franche-Comté, 0 à 3 degrés partout ailleurs. Elles atteindront dans l'après-midi 11 à 15 degrés du Nord au Bassin parisien et aux pays de la Loire, 9 à 12 degrés de l'Alsace à la Lorraine et au Lyonnais, 12 à 15 degrés de l'Aquitaine à la Provence et à la Corse. Le thermomètre atteindra même 18 à 20 degrés au pied des Pyrénées.

Prévisions :

Samedi 6 : De la Bretagne à la Normandie et au Nord, le temps sera couvert et faiblement pluvieux le matin. De belles éclaircies se développeront l'après-midi en alternance avec des passages nuageux.

Des pays de Loire et de la Vendée au Bassin parisien, au Centre, aux Ardennes et au Nord-Est, un épisode très nuageux, accompagné de rares et faibles précipitations, se produira, en milieu de journée, mais de belles éclaircies se développeront à nouveau en fin d'après-midi. Sur les régions de la moitié sud, après dissipation des brumes matinales locales, le ciel restera généralement peu nuageux.

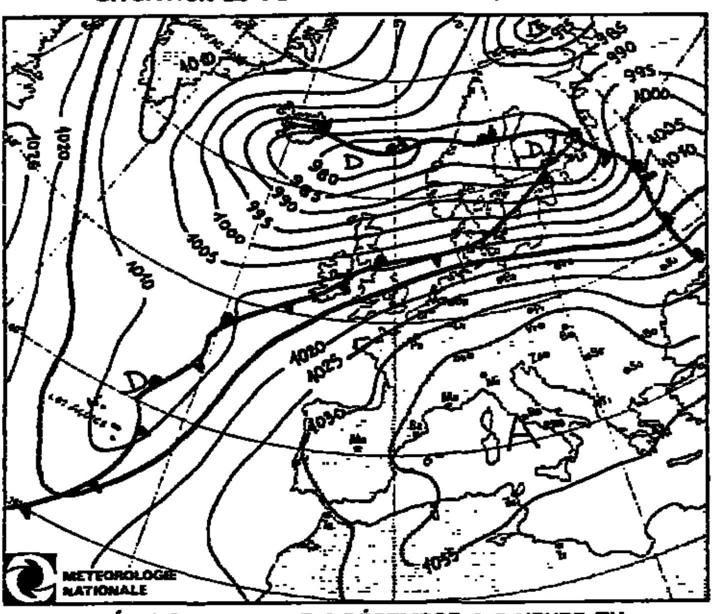
Le vent soufflera de secteur sud-ouest faible à modéré sur la moitié nord-ouest du pays. Les températures minimales seront de l'ordre de 1 à 4 degrés du Nord-Est au Massif Central, à l'Aquitaine et aux Alpes, 5 à 8 degrés sur le Nord-Ouest (8 à 10 degrés près des côtes de la Manche), ainsi que sur le pourtour méditerranéen. Les températures maximales seront comprises entre 8 et 15 degrés en général, atteignant localement 17 à 19 degrés dans l'extrême Sud-Ouest.

Dimanche 7 : après dissipation des brumes matinales, la journée sera généralement ensoleillée.

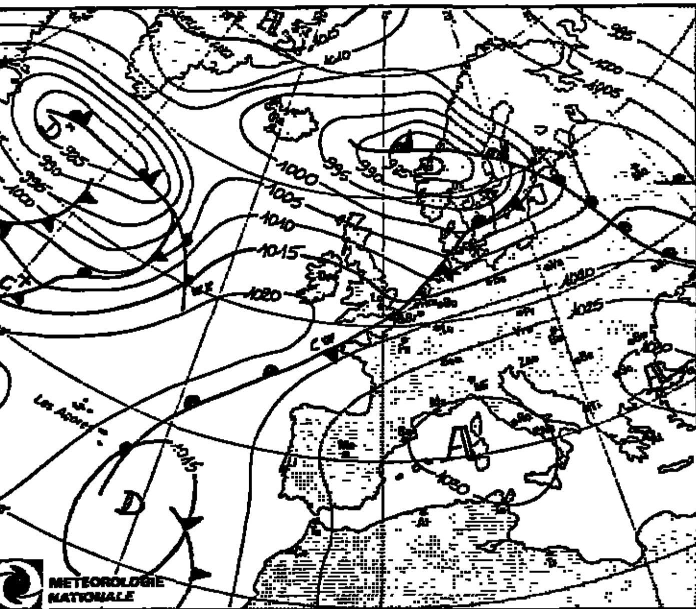
Toutefois, de la Bretagne et des pays de Loire au Nord, les passages nuageux seront plus abondants.

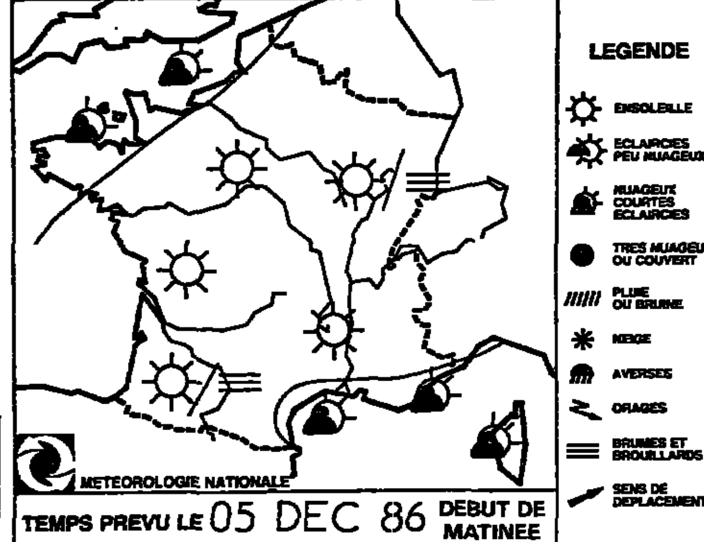
Le vent de secteur sud-sud-ouest se renforcera légèrement sur l'ouest du pays. Les températures minimales seront en légère baisse sur la moitié nord du pays. Les températures maximales seront en hausse de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 4 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-12 à 6 h TU et le 4-12-1986 à 6 h TU — le 4-12-1986

FRANCE				TOURS	11	2	D	LOS ANGELES	26	9	N
AJACCIO	16	4	C	TOULOUSE	13	4	C	LUXEMBOURG	3	-2	D
BIARRITZ	21	4	D	POINTE-À-P.	28	23	N	MADRID	14	0	D
BORDEAUX	13	4	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	18	10	N
BOURGES	10	-2	–	ALGER	19	8	D	MEXICO	21	12	B
BREST	14	12	C	AMSTERDAM	11	7	N	MILAN	9	-4	B
CAEN	13	8	D	ATHÈNES	16	8	D	MONTRÉAL	4	-5	P
CHERBOURG	10	9	C	BANGKOK	31	20	P	MOSCOU	-3	-6	*
CLERMONT-FERR.	15	-2	D	BARCELONE	15	5	B	NAIROBI	25	15	B
DIJON	-1	-3	B	BELGRADE	6	-4	B	NEW-YORK	16	7	D
GRENOBLE St-M-H	8	-5	D	BERLIN	11	5	D	OSLO	8	5	D
LILLE	11	6	D	BRUXELLES	11	6	N	PALMA-DE-MAL.	19	4	D
LIMOGES	13	3	D	LE CAIRE	18	14	N	PÉKIN	7	-4	D
LYON	3	-3	B	COPENHAGUE	10	9	P	RIO-DE-JANEIRO	33	25	C
MARSEILLE-MAR.	14	5	D	DAKAR	26	20	D	ROME	16	3	D
NANCY	5	-1	D	DELHI	25	10	C	SINGAPOUR	29	23	C
NANTES	13	5	B	DJERBA	18	14	A	STOCKHOLM	10	9	N
NICE	15	5	D	GENÈVE	1	-3	B	SYDNEY	25	15	C
PARIS-MONTS.	9	4	D	HONGKONG	17	15	N	TOKYO	8	7	P
PAU	17	-1	D	ISTANBUL	8	2	D	TUNIS	18	11	N
PERPIGNAN	12	3	C	JÉRUSALEM	11	3	D	VARSOVIE	8	7	D
RENNES	12	8	N	LISBONNE	17	9	D	VENISE	12	-1	B
ST-ÉTIENNE	13	-1	D	LONDRES	13	12	P	VIENNE	9	-1	B
STRASBOURG	8	-2	D								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

● **Nomination.** – M. André Lebeau vient d'être nommé à la direction de la *Météorologie nationale.*

[Né à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) le 4 mars 1932, M. André Lebeau est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de sciences physiques et docteur ès sciences. Il a participé, de 1956 à 1958, à la deuxième expédition française de terre Adélie avant de diriger, de 1961 à 1964, le groupe de recherches ionosphériques. En 1964, il entre au centre national d'études spatiales, où il deviendra directeur général adjoint. En 1975, il rejoint la toute nouvelle Agence spatiale européenne, où il est successivement directeur des programmes et du plan puis directeur général suppléant. En 1980, il est nommé responsable du projet du Musée des sciences et de l'industrie de La Villette, poste où il est brusquement remplacé, en 1983, par M. Maurice Lévy (qui y avait été son prédécesseur...). La même année, il est aussi professeur du Conservatoire national des arts et métiers.]

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 4 décembre 1986 :

DES DÉCRETS

● No 86-1228 du 3 décembre 1986 modifiant les statuts particuliers de certains corps de fonctionnaires de catégorie C relevant du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation.

● No 1232 du 2 décembre 1986 modifiant le décret no 64-217 du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat et fixant les modalités d'accès de ces maîtres aux échelles de rémunération des professeurs de lycée professionnel.

UN ARRÊTÉ

● Du 1er décembre 1986 modifiant l'arrêté du 18 octobre 1971 modifié relatif aux épreuves anticipées de français du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Informations « services »

EN BREF

● **SALON : Remue-méninges.** – Jusqu'au 7 décembre, le Parc des expositions de la porte de Versailles accueillera le premier Salon des jeux et sports de l'esprit. Toutes les disciplines seront représentées : wargames, cartes, jeux de rôle, consoles électroniques de jeux vidéo, échecs, dames, etc. Dans une aire spécialement aménagée se dérouleront des tournois et compétitions de haut niveau.

★ De 10 heures à 19 heures, nocturne jusqu'à 22 h 30, le vendredi 5 décembre. Pour tous renseignements : SEREM, 43, rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 Paris. Tél. : 43-41-33-55.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4370

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III		■							
IV							■		
V						■			
VI		■	■						■
VII						■			
VIII					■				
IX	■			■					
X							■		
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Renouvelle constamment sa clientèle et ne voit jamais les mêmes têtes. – II. Superbe, mais dépourvu d'intérêt. – III. Ouvrage d'homme de lettres. – IV. En état d'évolution régressive et irréversible. Disparue en mer corps et biens. – V. Bois de justice. Des Serfs en campagne. – VI. Pour une réussite en affaires comme au jeu. – VII. Des poupées y tournent en rond. Adverbe. – VIII. Traduit une parfaite connaissance de la mesure. N'évoque pas la tristesse, bien que faisant parfois venir les larmes aux yeux. – IX. Morceau de pain. Se traduit souvent par une simple réplique. – X. Celui qui les prend est souvent le dernier à l'apprendre. Aux limites du savoir. – XI. Appréciations terre à terre.

VERTICALEMENT

1. Routier arborant souvent un sourire « B.A. ». Démonstratif. – 2. Produit de pontes fabuleuses. Interjection. Nom latin d'un roi de Perse. – 3. Savoyarde industrieuse. Laissa des plumes dans une entreprise aventureuse. – 4. Mâcheur infatigable. A la fois enfantin et relevant d'un caractère compliqué. – 5. Rebondie. Nature morte. – 6. Etat insulaire, sauf la partie convoitée. Vieux, il est moins vif. – 7. Devint immortel après son entrée chez les quarante. Pour lui, l'ouvrier c'est le patron. – 8. Planent à Paris en compagnie d'une Chouette. – 9. Couvre les huîtres ou découvre le cancre. Opération boomerang.

Solution du problème n° 4369

Horizontalement

I. Bridgeuse. – II. Ouvert. En. – III. Nao. Orage. – IV. Idiotisme. – V. Mer. Té. – VI. Iseran. – VII. Niée. Ta. – VIII. Tordu. LSD. – IX. Eu. Pi. – X. Ultimatum. – XI. Reptiles.

Verticalement

1. Bonimenteur. – 2. Ruade. Ionie. – 3. Ivoirier. TP. – 4. Dé. Séduit. – 5. Grotte. Mi. – 6. Etriers. Pal. – 7. As. Lité. – 8. Segments. Us. – 9. Enée. Adam.

GUY BROUTY.

loterie nationale – TRANCHE N° 206 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 4 DÉCEMBRE 1986

LE NUMÉRO 3 4 3 0 4 5 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 7 6 9 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	541	tous signes	F. 400
	3 711	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 141	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	9 881	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
2	52	tous signes	200
	82	tous signes	200
	6 632	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 532	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	7 752	gémeaux	12 200
		autres signes	1 400
	02 572	vierge	50 000
		autres signes	5 000
3	2 503	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 503	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	18 953	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	25 953	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
4	908	tous signes	400
	2 684	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6 564	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	0 634	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	6 474	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	8 394	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	11 234	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
5	365	tous signes	400
	795	tous signes	400
	27 536	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	18 045	lion	F. 4 000 000
		autres signes	125 000
6	86	tous signes	200
	626	tous signes	400
	3 726	lion	12 000
		autres signes	1 200
	08 656	balance	50 000
		autres signes	5 000
7	0 027	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	2 617	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	9 947	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	19 857	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	28 837	verseau	50 000
		autres signes	5 000
8	0 508	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 248	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	12 028	lion	50 000
		autres signes	5 000
9	9 449	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 669	balance	12 000
		autres signes	1 200
	63 819	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	28 789	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
0	970	tous signes	400
	2 270	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 830	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 310	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	07 690	taureau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : SAGITTAIRE TAUREAU POISSONS GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 49 TIRAGE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 1986

2 9 17 30 32 45 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 35

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 DECEMBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 103e – TIRAGE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 1986

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 0 0 3 5 7 7 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 103577, 203577, 303577, 403577, 503577, 603577, 703577 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux – Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
013577	000577	003077	003507	003570	15 000,00 F
023577	001577	003177	003517	003571	
033577	002577	003277	003527	003572	
043577	004577	003377	003537	003573	
053577	005577	003477	003547	003574	
063577	006577	003677	003557	003575	
073577	007577	003777	003567	003576	
083577	008577	003877	003587	003578	
093577	009577	003977	003597	003579	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3577	5 000,00 F
	577	1 000,00 F
	77	200,00 F
	7	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 1986 104e

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie-Christine et Lionel ZINSOU
ainsi que
Marie-Cécile et Emilie,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louise Ahouefa.

le 15 novembre 1986.

82, rue Dutot,
75015 Paris.

– Julien DELAVEAUX-MAURIZI,
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Stéphanie,

le 1er décembre 1986.

Les Terres-Blanches.
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

Décès

– Oran. Paris.

M. et Mme Georges Abitbol,
Mme Michelle Abitbol,
M. et Mme Jean-Louis Abitbol et Raphaël,
Daniel et Jean-François Abitbol,
M. Henri Hell,
Mme Josette Solal, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Serour, leurs enfants et petits-enfants
Les familles Askénazi de France et d'Israël, Abitbol de Paris et de Marseille,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Léon ABITBOL
née Reine Askénazi,

survenu le mardi 2 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 décembre 1986, à 11 heures, au cimetière de Bagneux parisien.

Réunion porte principale.

32, rue des Volontaires,
75015 Paris.

– Mme Eynar Bischoff,
Pierre-Yves et Laurence,
M. et Mme Jean-Marc Bischoff
et leurs enfants,
Mme Félicie Veith,
Mme Edmond Bischoff,
M. et Mme Jean-Claude Veith
et leurs enfants,
Les familles Herrmann et Otzenberger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eynar BISCHOFF,

survenu à Strasbourg le 29 novembre 1986.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 3 décembre 1986.

23, boulevard d'Anvers,
67000 Strasbourg.

– M. Max Wolikow,
Serge et Claudine Wolikow
et leurs enfants,
Maryse Klapisz-Wolikow
et ses enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Solange DUPLAIX,
directeur de recherches honoraire au CNRS,

survenu le 2 décembre 1986, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 5 décembre, à 11 heures, au cimetière d'Issoudun (Indre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Damrémont,
75018 Paris.

– Clermont. Paris. Tours.

M. Jean-Claude Gramain,
Mme Bernard Gramain et Laurence,
M. André Gramain, Agnès et Alice,
M. et Mme François Gramain,
Pascale, Marie et Jean-Baptiste,
Les famille Morel, Vacarie, Dejean, Chazelle et Berthelemy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul GRAMAIN,
née Francine Dejean,
docteur en droit,

rappelée à Dieu le 30 novembre 1986.
Les obsèques ont été célébrées le mercredi 3 décembre en la cathédrale de Clermont.

– Les membres de la SCP BFDLR
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère et ami

Thomas GROOS,
Rechtsanwalt,

survenu brutalement à Paris le 1er décembre.

68, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

– Mme France Meslet-Guerrazzi,
Et ses enfants :
Laurent, Geneviève et Claire,

ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et tante

Marie-Louise GUERRAZZI,

survenu le 30 novembre 1986, dans sa cinquante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au columbarium d'Ivry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Germaine et Laurencine Lot,*
19, rue des Martyrs, 75009 Paris,
ont l'infinie tristesse de vous apprendre qu'elles viennent de perdre

Fernand LOT,
poète, humoriste
et écrivain scientifique,
prix Blumenthal de poésie 1932,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
lauréat de l'Académie française
et de l'Académie des sciences.

« En sa nuit personnelle, il faut que chacun sombre
Et s'abandonne seul à ce qu'il va songer... »

F.L.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 décembre 1986, au cimetière du Père-Lachaise.

– Lucile Pasquier-Doumer,
Françoise et Pierre Gurs
et leurs enfants,
Robert et Anne Pasquier
et leurs enfants,
Marie-Claire Pasquier
et son fils,
Elisabeth et Michel James
et leurs enfants,
Roseline et Jacques Marmorat
et leur fille,
Laurence et Charles-Edouard Vial
et leurs enfants,
Francis et Agnès Pasquier-Doumer
et leurs enfants,
Valentine et Marc Hodara
et leurs enfants,
Charlotte Pasquier,
Simone et Gaston Schwab,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean PASQUIER,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
ancien directeur
de l'Institut français à Naples,
inspecteur de l'Académie de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le jeudi 27 novembre 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Grange aux Dîmes,
41800 Couture-sur-Loir.
38, rue de Richelieu,
75001 Paris.

– Les membres du conseil d'administration,
Le personnel
Et les enfants de l'Association pour l'enfance heureuse, château de Cerçay, Nouan-le-Fuzelier,
tiennent à faire part de leur grande douleur face à la disparition de leur président du conseil d'administration

M. Philippe VIANNAY.

(*Le Monde* du 2 décembre.)

Remerciements

– Mme Dario Pecile Benoist,
MM. Bruno et Christophe Pecile,
Et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Dario PECILE,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

– Odette SEGALAT,
Et toute la famille,

profondément touchées des marques de sympathie témoignées lors du deuil cruel qui vient de les frapper, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Anniversaires

– Le 4 décembre 1968, disparaissait

Leiba Daniel BERINSTEIN,
homme de paix et de liberté.

Une pensée pour ceux qui l'ont aimé et connu.

Communications diverses

– Un colloque international sur « L'identité, la culture et l'évolution des études tsiganes » se tiendra au Centre Georges-Pompidou, les 5 et 6 décembre de 14 h 30 à 22 h 30. Parmi les thèmes abordés : la place des Tsiganes dans la cité (histoire, holocauste) ; la langue romani et sa symbolique, les dialectes du sintomanouche ; les pratiques traditionnelles (médicales entre autres) et nouvelles ; l'Eglise évangélique tsigane. Les visiteurs pourront également assister à des projections de films et à des expositions de livres, revues et photos.
Renseignements : tél. : (1) 46-07-99-12.

A titre posthume

Georges Besse est promu commandeur de la Légion d'honneur

Georges Besse, ancien président-directeur général de la régie Renault, assassiné le 17 novembre dernier près de son domicile à Paris, a été promu, à titre posthume, commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur par un décret paru au *Journal officiel* du mercredi 3 décembre.

Le Monde
DES LIVRES

Les lettres de l'oncle Ernest

A travers sa correspondance, Hemingway montre comment l'écriture était sa seule raison de vivre.

ERNEST HEMINGWAY ne souhaitait pas que sa correspondance fût publiée. Il savait trop combien celle-ci risquait de le desservir. Quand il prenait la plume pour s'adresser à ses amis ou proches, l'auteur de *l'Adieu aux armes* ne se souciait guère des convenances, fussent-elles sociales ou littéraires. Pour dire les choses autrement, Hemingway écrivait alors comme un pied et s'exprimait parfois comme un concierge ressassant les derniers potins du jour.

A l'occasion, il savait aussi enfiler les habits du vieil oncle grognon, donneur de leçons et juge féroce. Il reste que ses lettres, dont un choix nous est présenté par Carlos Baker – l'un de ses biographes américains, – constituent des témoignages très précieux. Elles nous permettent de voir apparaître en filigrane le profil si particulier du personnage, les principaux acteurs de la scène littéraire de l'époque, leurs passions et leurs querelles. A l'arrière-plan, les décors visités par Hemingway : Paris, Madrid, la Floride, Cuba, l'Afrique.

Ernest Hemingway était un homme pudique. Il a beau jouer le coq de village dans les missives où il annonce ses succès de pêcheur, de chasseur, de séducteur ou de soldat, sa personnalité demeure dans l'ombre. Il affiche rarement ses états d'âme (tout juste confie-t-il à Scott Fitzgerald *« ces affreux moments de dépression »* qu'il connaît en 1929, alors qu'il séjourne à Hendaye), il parle maladroitement de l'amour qu'il porte à ses enfants ou ses épouses (il en eut quatre, ce qui fit dire un jour à William Faulkner (1) : *« Pauvre Hemingway, il faut qu'il se marie quatre fois pour découvrir que le mariage est voué à l'échec »*), il dissimule ses chagrins. Ainsi annonce-t-il à Maxwell Perkins, son directeur littéraire, le suicide de son père en décembre 1928 : *« Mon père s'est tué. (...) J'avais une très grande affection pour lui et cela m'a fait énormément de peine. »* Pas un mot de plus.

La madone de la « génération perdue »

En fait, Hemingway ne devient véritablement épistolier que lorsqu'il parle du seul domaine qui l'intéresse : celui de la littérature et des écrivains. Alors là, il monte sur ses grands chevaux, il vitupère, il tempête. Il sait également consoler (Fitzgerald surtout), critiquer, discuter. Malheur aux faux amis !

Après avoir encensé Gertrude Stein, la madone de la « génération perdue », il n'hésite pas à la traiter de tous les noms d'oiseaux (à la fin de sa vie, Hemingway reviendra sur son jugement). Virginia Woolf est accusée de *« passer son temps à essayer de dénigrer ou de contester la sincérité des jeunes auteurs afin de sauver sa propre réputation littéraire »*. Henry James n'a quant à lui écrit *« que de la camelote »*. Mêmes jugements pour Sinclair Lewis, Theodore Dreiser, Claudel *(« ridicule »)*, Larbaud *(« stupide mais bon et sympathique »)*, Sherwood Anderson (qui l'a pourtant aidé à publier son premier livre ; mais il est vrai qu'Anderson n'aimait pas qu'on lui fît de l'ombre : Faulkner, son disciple de jeunesse, en a su aussi quelque chose).

Hemingway a la dent dure. Mais il est cohérent. Il défend sa conception de la littérature. Il clame son admiration pour James Joyce, qu'il a connu et rencontré *(« Je me rappelle qu'un jour où il se sentait plutôt cafardeux, il m'a demandé si je ne pensais pas que ses livres étaient trop banlieusards. Il disait que c'était ce qui le déprimait parfois »)*, pour Ezra Pound *(« dans ses « Cantos », il y a de nombreuses plaisanteries éculées et un tas de conneries (...) mais il y a la bondieusement magnifique poésie que personne ne peut surpasser. »)* Un Ezra Pound dont il condamnera le comportement pendant la guerre, mais, à la fin des années 50 (Hemingway interviendra à ce sujet auprès du poète Robert Frost), il essaiera de faire sortir Pound de l'hôpital psychiatrique où il est détenu.

BERNARD GÉNIÈS.

(Lire la suite page 28.)

(1) Voir les *Lettres choisies*, de William Faulkner, Gallimard.



LIFE MAGAZINE/COLORIFIC

Un épistolier à la dent dure.

Gabriel Garcia Marquez reporter

Quand le romancier de* Cent ans de solitude *devient le porte-parole de Miguel Littin, cinéaste clandestin au Chili

L'AUTEUR de *Cent ans de solitude* était déjà célèbre, en 1982. Le prix Nobel le précipita dans la gloire.

Celle-ci est une denrée rare et un peu mystérieuse que les *hommes – même ceux qui en* jouissent – ont toujours redoutée, la jugeant dangereuse pour les vertus mêmes qui la suscitent. On raconte que, dans la Chine ancienne, un lettré à qui l'empereur venait de proposer les plus hautes charges fut pris de vomis*sements et courut à la rivière se* nettoyer les oreilles. Un autre lettré, qui était de ses amis, le surprit ce faisant, et ayant entendu ses aveux, éloigna son bœuf du rivage à grands coups de baguette, de peur que l'animal ne s'abreuve là où son ami avait lavé *ses oreilles salies par des pro*messes de gloire. Mais l'homme n'est pas toujours aussi sage que le Chinois, et la notion de gloire à peine bannie, un manque se fait sentir : c'est que l'homme en a secrètement besoin.

Dans le cas de l'écrivain – et de tout artiste, le danger que la gloire comporte est de le figer dans l'image que son œuvre a donnée de lui au monde. De l'enfermer dans une idée de lui-même qui en fait un habitant solitaire des cimes. Or les cimes, un créateur les atteint par moments, mais elles sont inhabitables. Leur air raréfié ne convient qu'aux morts.

Avec une sorte de bonheur négligent, Garcia Marquez semble avoir adopté une attitude exemplaire par rapport à la gloire. Qu'il ait su la gérer, c'est indéniable ; qu'elle l'ait un moment gêné dans sa création, c'est possible. Mais homme de lettres jusqu'à la *moelle – amoureux des rythmes* de la prose, de la magie des adjectifs, sachant accepter, comme disait Neruda, qu'une idée se modifie parce qu'un mot inattendu s'est assis comme un petit roi dans une phrase et l'a fait dévier, – il n'a pas interrompu son *labeur de journaliste, livrant* les batailles qu'il croit justes, exprimant au jour le jour ses opinions, essayant de modifier, selon sa foi, le cours de l'histoire. Tout cela, comme un devoir urgent, avec les erreurs et les repentirs d'un homme qui, de son propre aveu, est incapable de se forger une idéologie, car il ne saurait comprendre le monde qu'à travers des anecdotes.

Aussi, après avoir publié, il est vrai, un volumineux roman *(l'Amour au temps du choléra*, en cours de traduction chez Grasset), outre des dizaines et des dizaines d'articles, s'est-il fait reporter pour raconter l'étonnante aventure du cinéaste chilien Miguel Littin, l'un des cinq mille exilés qui ne sauraient rentrer dans leur pays sans risque de *croupir dans les prisons de Pino*chet.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 26.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Maurice Barrès, d'Yves Chiron

La peur de ne pas sentir

PLUS les livres échappent à l'air de leur temps, mieux ils survivent, mais moins on les y aide. En nos temps de politisation extrême, l'engagement, quel qu'il soit, favorise célébrations et exhumations. Parmi les nombreux écrivains nés vers 1885, *ceux qui sont le plus intervenus dans les* affaires du siècle bénéficient, à œuvres équivalentes, de centenaires plus retentissants : par exemple, François Mauriac comparé à Jules Romains. Malheur à qui ne quitte pas sa tour d'ivoire ! Cette prime à la postérité ne va pas sans risques et subit le caprice des alternances politiques ; mais notre vie nationale est ainsi rythmée que le purgatoire, tôt ou tard, *change de locataires.*

Voyez ce qui se passe avec Barrès. Quoi qu'ait pu en dire Montherlant dès 1925, comme pour prendre la place – *« Barrès s'éloigne ! »*, – tous les grands de l'entre-deux-guerres n'ont pu que reconnaître une dette évidente : de Mauriac à Aragon, de Cocteau à Drieu. Mais seuls quelques fervents ont maintenu le culte, dans la génération suivante : J.-M. Domenach, *Guy Dupré*, Jacques Laurent, Roger Nimier, François Nourissier. L'aller-retour du balancier électoral depuis 1980 devait forcément entraîner – ou traduire – une révision du patrimoine idéologique et artistique. Qu'un universitaire de vingt-six ans se consacre au chantre boulangiste et anti-dreyfusard de l'énergie nationale, du terroir, des ancêtres et de la France aux Français était inconcevable il y a quelques années. La biographie que voici, ainsi que plusieurs rééditions de poche, viennent à leur heure avec une ponctualité qui devrait enchanter les historiens des mentalités.

BIEN que porté par l'air du temps, Yves Chiron ne cède pas au militantisme. D'être né en 1960 l'affranchit définitivement des débats *oiseux qui ont obscurci* les travaux littéraires depuis les fourvoiements de la droite dans le fascisme, et de la gauche dans le stalinisme. C'est tout naturellement qu'il retrouve la dimension esthétique qui permettait à Barrès et à Blum de s'entendre, notamment sur l'héritage de Jaurès.

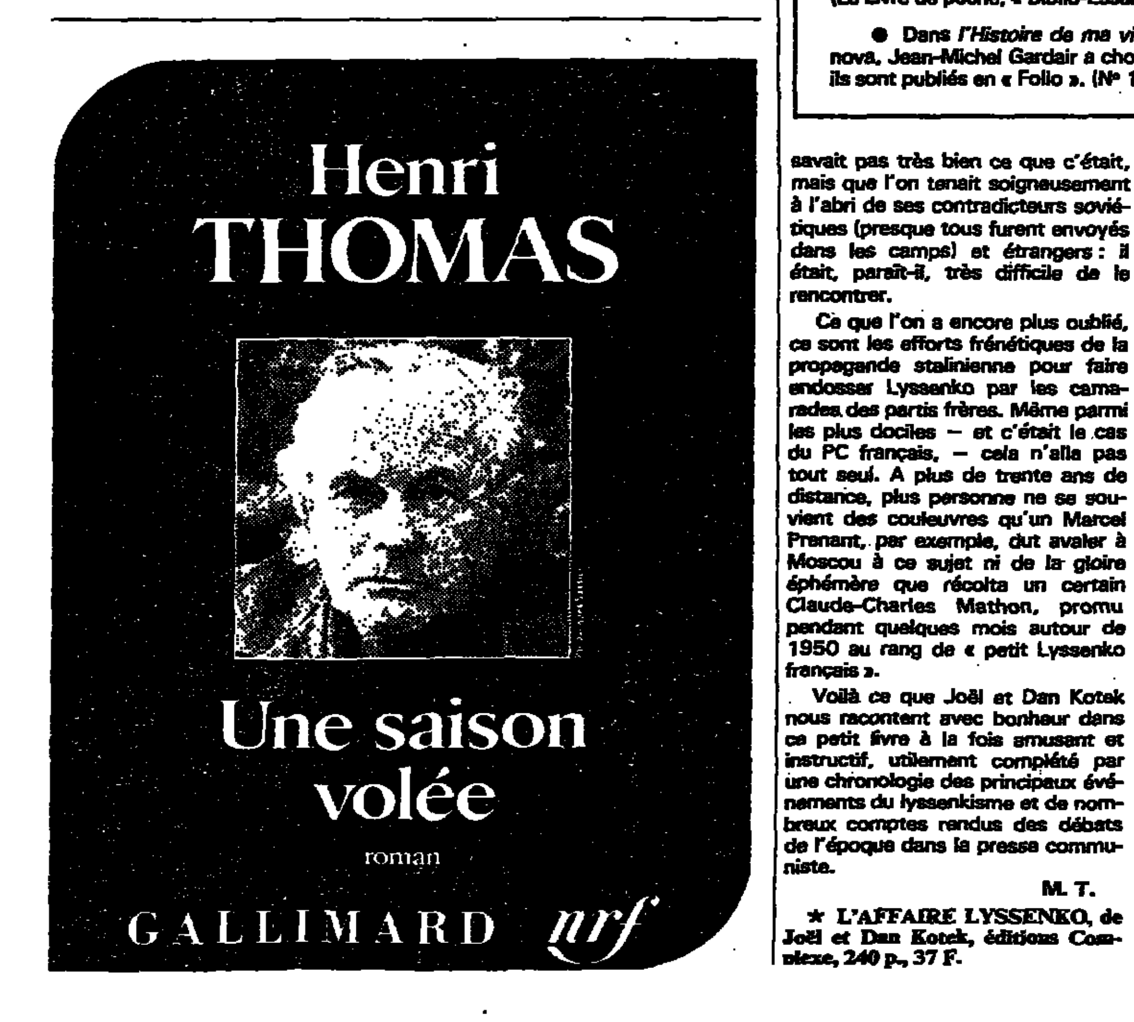
Un des apports nets d'Yves Chiron est d'effacer les cloisons établies entre les périodes de la vie de Barrès, en particulier par Sternhell (*Barrès et le nationalisme français*, Armand Colin, 1972). Il montre bien que le patriote était déjà présent *dans la phase égotiste*, et que le culte du moi se perpétue dans celui de la terre menacée. L'histoire d'une pensée, c'est souvent l'histoire de chocs successifs : ici, la débandade humiliante d'après Sedan, vue de Lorraine, la solitude du pensionnat, l'influence du professeur Lagneau, élargie, grâce à Wyzewa, à la philosophie allemande, la rencontre de Moréas, de Mallarmé, de Renan, les voyages en Espagne et en Italie.

L'aventure boulangiste de Barrès ne tient pas à la carrure du pauvre général mais à une faiblesse constitutive. Barrès veut un « maître », il croit en un guide providentiel, à défaut d'axiome ou de religion. Il s'en explique dès 1887, dans *Sous l'œil des barbares*, ces derniers ne désignant pas les Allemands ni aucun autre ennemi extérieur, mais, en nous-mêmes, l'*« esprit d'abandon, d'avilissement »*. On verra plus tard à quelles bévues sinistres peut conduire ce culte du chef, répandu chez *les littéraires comme une compensation à leur sensation* intime de faiblesse : témoin Drieu se vouant à Doriot ! « Croire » en Boulanger, puis en Déroulède, c'était un moindre mal, puisque aussi bien le ridicule, en France, ne tue pas. Et Barrès, plus républicain que les barrésillons de l'après-mars 1986, a su, face à Maurras, ne pas changer en monarchisme son envie d'homme fort trônant sur la glèbe et les cimetières...

CHIRON est moins convaincant lorsque, à l'opposé de Jean-Denis Bredin, il veut expliquer l'anti-dreyfusisme de Barrès non par un préjugé raciste, mais par un instinct nationaliste et le respect des institutions judiciaires. Il persuade d'autant moins que, avec une belle objectivité, il cite les *textes ouvertement antisémites et xénophobes de* Barrès au cours des procès, sans parler du reportage à l'Ecole militaire lors de la dégradation du capitaine, et des bêtes insultes à Zola, après le *J'accuse*.

(Lire la suite page 24.)

هكذا من الأصل



A LA VITRINE

DOCUMENTS

Lyssenko le charlatan

Raconter l'« irrésistible ascension du plus fameux charlatan scientifique du XXe siècle », telle est l'ambition du petit livre récemment publié par Joël et Dan Kotek : *l'Affaire Lyssenko*.

On connaît le succès prodigieux qu'eut en URSS sous Staline, mais aussi sous Khrouchtchev, le « biologiste » Trofim Lyssenko, promu coryphée de la science dite « mitchourinienne » et dictateur de l'agronomie soviétique pendant une bonne trentaine d'années. Mais l'on sait déjà moins en quoi consistaient ses fameuses théories, ni pourquoi elles ont tant plu aux maîtres du moment : non seulement elles promettaient à coup sûr, du moins sur le papier, l'épanouissement de la « *grande agriculture socialiste mécanisée* », mais elles nourrissaient providentiellement, si l'on ose dire, l'idéologie ambiante.

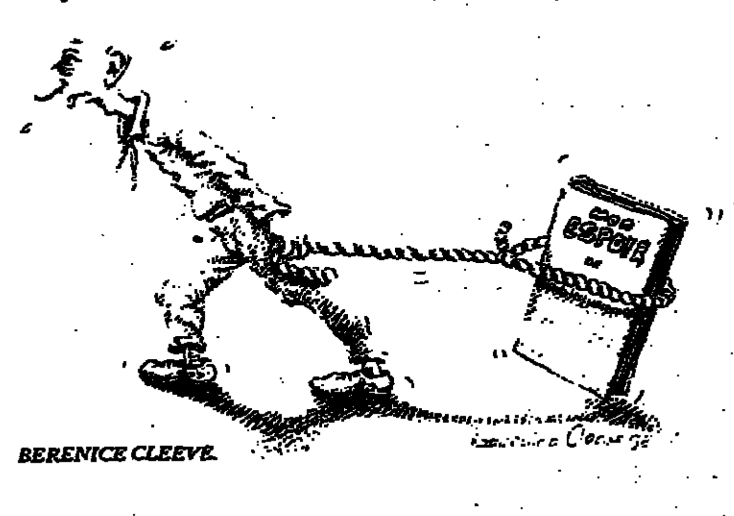
Si en effet la science avait pu valider le principe, érigé en dogme par Lyssenko, de la transmission héréditaire des caractères acquis par l'éducation et l'environnement, rien ne s'opposait plus à l'avènement d'*Homo sovieticus*, nouvelle espèce débarrassée à jamais de ses germes capitalistes. Bien entendu, il fallait pour cela récuser la théorie des gènes que développait alors la biologie occidentale. Ce n'était pas un problème pour Lyssenko, qui ne savait pas très bien ce que c'était, mais que l'on tenait soigneusement à l'abri de ses contradicteurs soviétiques (presque tous furent envoyés dans les camps) et étrangers : il était, paraît-il, très difficile de le rencontrer.

Ce que l'on a encore plus oublié, ce sont les efforts frénétiques de la propagande stalinienne pour faire endosser Lyssenko par les camarades des partis frères. Même parmi les plus dociles — et c'était le cas du PC français, — cela n'alla pas tout seul. A plus de trente ans de distance, plus personne ne se souvient des couleuvres qu'un Marcel Prenant, par exemple, dut avaler à Moscou à ce sujet ni de la gloire éphémère que récolta un certain Claude-Charles Mathon, promu pendant quelques mois autour de 1950 au rang de « petit Lyssenko français ».

Voilà ce que Joël et Dan Kotek nous racontent avec bonheur dans ce petit livre à la fois amusant et instructif, utilement complété par une chronologie des principaux événements du lyssenkisme et de nombreux comptes rendus des débats de l'époque dans la presse communiste.

M. T.

★ **L'AFFAIRE LYSSENKO, de Joël et Dan Kotek, éditions Complexe, 240 p., 37 F.**


BERENICE CLEEVE

ESSAIS

L'imaginaire social

Conjuguer le sens et les sens, quoi de plus passionnant pour comprendre la vie collective ? C'est ce qu'a pensé Pierre Sansot en adoptant la position brillante et inconfortable d'un sociologue aux antennes poétiques, en manipulant des concepts enrobés de sons et de couleurs, en choisissant une langue style café liégeois, où une mousse lyrique recouvre des développements de professeur.

«Le sensible, c'est ce qui nous affecte et retentit en nous», écrit notre auteur. Comment ne pas utiliser plus souvent ce merveilleux outil pour peser le réel ? Ne vaut-il pas, parfois, les plus fines analyses, surtout si l'on va dénicher tout ce qui palpite sous les impressions recueillies ?

Pierre Sansot applique sa méthode à cinq domaines bien répertoriés : le sport, la banlieue, la foule, un quartier de Grenoble et le réseau ferroviaire. Sans doute recherche-t-il moins l'effet que Roland Barthes dans des *Mythologies*, mais on perçoit parfois la même démarche. Sa *« sociologie figurative »* aide par exemple à faire sourdre du sport les *« corps intelligents »*, le cérémonial, l'*«intense émotionnalité»* et l'appartenance des spectateurs à une communauté. De la rumeur des stades, on passe à celle de la banlieue qui *«n'existe au singulier qu'à une certaine distance»*, puis à celle de la foule.

C'est là le chapitre le plus original. L'auteur s'efforce de laver cette foule de tous les caractères négatifs qu'on lui a attribués, en la regardant comme *«nos monuments modernes, ces édifices mouvants grâce auxquels une ville tient debout»*, un *«retour au limon originel»*, etc. Etrange, pourtant, que Pierre Sansot, qui ne répugne pas aux citations, n'évoque pas *la Psychologie des foules* de Gustave Le Bon, ne serait-ce que pour critiquer ses conceptions, comme l'avait fait au début du siècle Gabriel Tarde, dont il ne parle pas non plus.

On ne chicanera pas, en tout cas, la finesse des pages sur *«l'étude attentionnée d'un fragment urbain»* et les *«grandes rêveries ferroviaires»*. Dans son atlas imaginaire, dans son univers polyrythmique, on découvre des îles fortunées qu'un œil moins «sensible» n'aurait évidemment pas décelées.

P. D.

★ **LES FORMES SENSIBLES DE LA VIE SOCIALE, de Pierre Sansot, PUF, 214 p., 95 F.**

● EN POCHE

● Le *Roman de Renart*, l'une des œuvres majeures de la littérature médiévale, paraît en « Folio » dans la version publiée au siècle dernier par le médiéviste Paulin Paris. Préface de Béatrice Beck. (N° 1776.)

Un autre texte important et plus tardif du Moyen Age, *la Farce de maître Pathelin*, fait l'objet d'une nouvelle édition présentée et préparée par Jean Dufournet. (GF-Flammarion, n° 462.)

Toujours à propos de la littérature médiévale, l'ouvrage classique du critique allemand Ernst Robert Curtius, *la Littérature européenne et le Moyen Age*, paraît en deux volumes dans la collection « Agora ». La première édition allemande datait de 1947. La traduction est de Jean Bréjoux. Préface d'Alain Michel.

● Dans *la Machine matrimoniale*, Michel Deguy avait donné en 1981 son *Journal de lecture du théâtre de Marivaux*. Cet essai, augmenté, est réédité dans la collection « Tel » chez Gallimard.

Dans la même collection paraît le *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein dans la traduction de Pierre Klossowski et avec la préface de Bertrand Russell. Le même volume contient les *Investigations philosophiques*.

● Deux études consacrées à un écrivain et à un financier : un *Saint-John Perse* dû à Guy Féquand dans la collection « Qui êtes-vous ? » à La Manufacture ; la biographie de Sir Siegmund G. Warburg, banquier et « homme d'influence » par Jacques Attali, paru l'an dernier chez Fayard. (Le Livre de poche, n° 6242.)

● Deux rééditions au Seuil : en « Points-Histoire », *le Sexe et l'Occident* (n° H 91), de Jean-Louis Flandrin, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la sexualité ; dans son essai *Entre le cristal et la fumée*, Henri Atlan s'interrogeait en 1979 sur *« l'organisation du vivant »*, une création ininterrompue qui doit trouver sa voie *« entre la rigidité du minéral et la décomposition de la fumée »*. (« Points-Sciences », n° S 51.)

● *La Mal-Mesure de l'homme*, de Stephen Jay Gould, dresse l'inventaire des théories qui, du dix-neuvième siècle à nos jours, se sont acharnées à démontrer l'infériorité biologique de certaines populations humaines. Traduit de l'anglais par Jacques Chabert. (Le Livre de poche, « Biblio-Essais », n° 4027.)

● Dans *l'Histoire de ma vie*, le monument littéraire de Casanova, Jean-Michel Gardair a choisi et présenté quelques chapitres ; ils sont publiés en « Folio ». (N° 1760.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

Andrea De Carlo : moderne, trop moderne

Macno est le troisième roman d'Andrea De Carlo traduit en français (1). On y voit Ted et Liza, deux journalistes, tenter d'arracher à Macno, énigmatique dictateur d'une contrée indéfinie, un entretien.

Ils vont être peu à peu adoptés par le dictateur et son conseiller médiatique, Ottavio Larici. Et une histoire d'amour qu'on voyait venir de loin remplace le projet d'interview : Liza est fascinée par Macno qui ne trouve pas cela trop désagréable. En fait, le malheureux jeune homme est las des devoirs de sa charge, las de la manipulation des médias consubstantielle à sa fonction, et il ne songe qu'à s'évader.

Tout cela est prestement mené, le dialogue va vite, et Andrea De Carlo ponctue une intrigue très B D de réflexions pleines de bon sens sur les rapports entre pouvoir et média. On comprend le succès de ce jeune romancier — il est né en 1952 à Milan, a fait de la photo, des voyages et des scénarios. Ça ressemble énormément aux films de Jean-Jacques Beinex — l'écriture est rapide et visuelle, la ville omniprésente. Il y a des stars en fond de paysage, mais les héros savent être séduits sans être dupes : tout le monde est doucement cynique, sans illusions et décidé à réussir...

Malheureusement, Andrea De Carlo est trop sûr de lui, ou trop impatient : il glisse à la surface des choses, et s'enferme dans une nouvelle idéologie, de nouveaux clichés : moderne, trop moderne...

G. B.

★ **MACNO, d'Andrea De Carlo, Grasset, 264 p., 88 F.**

(1) Déjà parus : *Chantilly Express*, Rivages, 236 p., 69 F, et *Oiseaux de cage et de volière*, éditions Liana Levi, 252 p., 78 F (1984).

Appuyée à la fenêtre

Abandonnée par son amant, Richard, un homme marié qui aurait pu être son père, Stella, une jeune fille de dix-neuf ans, s'est jetée sous un camion : un accident, selon la version officielle.

Afin d'oublier et de retrouver, espère-t-elle, l'ordonnance bien réglée de son existence d'avant le drame, la femme trompée de Richard (c'est elle qui a pris l'initiative d'accueillir Stella dans son foyer quelques mois plus tôt) entreprend d'écrire cette horrible histoire qui est, en fait, la sienne.

La narratrice a, en effet, tout vu, tout su, compris dès le début que la jeune fille courait irrésistiblement vers sa destinée. *« Elle ne savait pas s'adapter, elle était condamnée à mourir. »* Si elle s'est tue, ce n'est pas pour couvrir un mari sur lequel elle ne se fait plus depuis longtemps d'illusions : *« Richard est un monstre : c'est un père de famille attentionné, un avocat estimé, un menteur et un assassin »*, mais par lâcheté et pour sauver une tranquillité illusoire.

En même temps qu'elle prend conscience de sa complicité : *« Mon devoir eût été de protéger la vie et de la préserver des attaques meurtrières. Or qu'ai-je fait ? J'ai mené l'existence d'une femme aisée ; appuyée à la fenêtre, je respirais l'odeur des saisons tandis qu'autour de moi on massacrait, on assassinait »*, la narratrice découvre le mensonge et l'aveuglement volontaire qui constituent l'assise de sa vie de femme mariée et de mère de famille.

Comme *le Mur invisible*, le précédent roman de Marlen Haushofer, traduit en français voilà quelques mois (1), *Nous avons tué Stella* est un livre d'autant plus bouleversant qu'il est écrit avec une extraordinaire économie de moyens. La lucidité, l'absence de pathos avec lesquelles l'auteur dénonce une société qui, sous prétexte d'assurer la sécurité, sacrifie la vraie vie et réduit l'individu à l'état de « poupée mécanique », ne sont pas sans rappeler la terrible confession du *Mars* de Fritz Zorn. Constat d'autant plus insupportable qu'il est, en l'occurrence, désespéré. *« Les gens qui pensent doivent toujours renoncer à vivre*, écrit Marlen Hushofer, *et les vivants n'ont pas besoin de penser. Jamais l'acte rédempteur ne sera accompli. Tel qui en aurait la force ignore que cela lui incombe, et tel qui sait est incapable d'agir. »*

J.-L. R.

★ **NOUS AVONS TUÉ STELLA, de Marlen Haushofer, traduit par Yasmin Hoffmann et Maryvonne Litaize, éditions Actes Sud, 88 p., 69 F.**

(1) *Le Monde* du 3 janvier 1986.

ROMANS

Portrait d'une insurgée

« La littérature, la plus grave incluse, n'est qu'un entrepôt de béquilles : les mots », estime Jack Thieuloy qui se définit comme un *« écriturien »*. *Claire Croix*, le dernier roman de cet auteur prolifique ressemble à la publicité d'un grand magasin parisien : on y trouve de tout. Des fulgurances poétiques et des mauvais jeux de mots, un imaginaire flamboyant et des digressions hasardeuses. Jack Thieuloy se perd un peu dans les arcanes de son récit mais emporte l'adhésion par la révolte qu'il insuffle à son héroïne, une femme née insurgée.

Claire Tournan, après avoir épuisé les joies et les tristesses du militantisme politique et de l'amour libre, épousera Paul Croix, un sous-préfet, et projettera, grâce à une arme bactériologique, d'influer sur les événements en assassinant Franco et Hitler. Jack Thieuloy se joue, bien évidemment, de l'histoire et mêle avec bonheur réalité et fiction. Ses pages sur la guerre d'Espagne et sur les premiers jours du régime de Vichy sont pleines d'une fureur iconoclaste. L'auteur y fait *« l'inventaire de l'Homme »* au nom de tous les morts que sa mémoire porte.

Claire Croix, qui rêvait d'être une « nouvelle Jeanne d'Arc », finira par devenir une espèce de « Gilles de Rais » et assassinera une dizaine d'enfants avant d'entraîner son fils dans la mort. L'échappée de son héroïne dans la folie prouve — si besoin en était — que Jack Thieuloy est un moraliste du néant.

P. Dra.

★ **CLAIRE CROIX, de Jack Thieuloy, 423 p., 125 F.**

DU LIBRAIRE

Le voyage immobile de Roger Rudigoz

Au commencement étaient le fauteuil vert et la maison jaune aux volets mauves, *« jaunes comme le dégoût et violet comme la mort »*. A la fin sont un fauteuil rouge, une maison blanche, des volets gris. Entre les deux, il y a l'homme du fauteuil, l'araignée qui comme lui *« suit des yeux le vol capricieux de ses proies »*, la mouche qui lui *« a beaucoup parlé de sa solitude »*, Claudia la femme de ménage qui vient de là-bas, l'extérieur, et Eugénie qui, à la fois, a tous les âges, les charmes et les pièges de la femme.

Entre l'alpha et l'oméga (un oméga qui est plus un recommencement qu'un terme) de ce voyeur de la vie volontairement rivé à son fauteuil, il y a aussi un texte, soit, pour citer le dictionnaire, *« ce qui constitue un écrit, une œuvre »*. On ne saurait, en l'occurrence, mieux dire. Même si la minceur du volume incline à parler d'œuvrette. Mais justement pas, Roger Rudigoz ayant ce don de l'écriture qui ouvre les horizons les plus larges, tant par la concision de la phrase que par l'évocation du mouvement. Car de même que l'homme du fauteuil vert est un misanthrope non dépourvu d'amour, de même son immobilité nous invite à des voyages rêvés au pays des réalités.

Il est devenu banal de se plaindre de la rareté des beaux textes. La plainte n'est pas vraiment justifiée. Encore faut-il aller à eux quand ils viennent à nous. Faire, par exemple, le mouvement qui nous installera dans ce fauteuil comme sur un tapis volant.

P.-R. L.

★ **LE FAUTEUIL VERT, de Roger Rudigoz, Le Tout sur le Tout, distribution *Distique*, 79 p., 48 F.**

Les recettes d'un cordon bleu

Prenez la bibliographie d'une dispute entre érudits au sujet d'une vieille légende (celle de la papesse Jeanne), coupez-la en tranches que vous distribuez à intervalles réguliers. Extrayez de cette légende le parfum nécessaire de féminisme (une femme sur le trône de saint Pierre ?). Epoussetez et sortez de leurs cadres quelques portraits d'universitaires (philologues, juristes ou théologiens) du XVIIe siècle dont vous faites vos personnages. Disposez en couches alternées quelques biscuits de vie quotidienne à la même époque, à Paris ou en Hollande, et d'échos de querelles religieuses. Glissez quelques extraits de lettres authentiques. Brossez quelques scènes, portraits ou paysages inspirés de tableaux hollandais renommés. Et, pour lier vote pâte, imaginez une intrigue bien romanesque et n'ayez pas peur (après tout, les romans du temps vous y autorisent), n'ayez pas peur de l'invraisemblance. Ajoutez de-ci de-là quelques soupçons de saphisme (qui émoustilleront peut-être quelques vieux messieurs du Quai Conti). Ménagez le coup de théâtre de la révélation finale. Laissez cuire à style assez neutre pendant 363 pages (une par jour pendant un an ?), et vous obtenez la dernière création de Claude Pasteur, habituée de ce genre d'ouvrages dont quatre ont déjà été couronnés par l'Académie française et qui n'a rien négligé pour tenter de séduire une cinquième fois l'illustre compagnie sans pour autant cesser de plaire au grand public, que l'évocation vivante de la fin du règne d'Henri IV ne manquera pas d'intéresser.

Sans méconnaître les qualités d'un livre qui se lit facilement, les esprits chagrins pourront-ils s'empêcher de penser que les ficelles du cordon bleu du roman historique sont un peu grosses ?

F. N.

★ **LE MANUSCRIT D'ANASTASE, de Claude Pasteur, Orban, 374 p., 89 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ARCHÉOLOGIE

• Christian Jacq : *les Grands Monuments de l'Egypte ancienne.* Estimant que *« l'Egypte ancienne est une des plus belles créations de l'homme »*, l'auteur a voulu faire de ce livre un *guide complet des sites égyptiens, une invitation au voyage offrant les « clés »* nécessaires, historiques et géographiques. (Librairie académique Perrin ; 384 p., 140 F.)

BIOGRAPHIES

• Pierre Guiral : *Adolphe Thiers.* La détestable réputation d'Adolphe Thiers est-elle, au moins en partie, usurpée ? Le fusilleur de la Commune, l'apôtre des vertus bourgeoises et conservatrices, peut-il faire appel devant l'histoire ? La biographie de Pierre Guiral, dont le sous-titre est *De la nécessité en politique,* pourra contribuer à répondre à ces questions. (Fayard, 622 p., 160 F.)

• Stephen E. Ambrose : *Eisenhower.* L'épaisse biographie de Dwight Eisenhower, l'homme du débarquement américain en Normandie, le républicain qui remplit deux mandats présidentiels avant de quitter, digne et respecté, la Maison Blanche en 1960. Traduit de l'anglais par Thérésa de Chérisey. (Flammarion, 609 p., 185 F.)

DICTIONNAIRES

• Jean Markale : *Petit dictionnaire de mythologie celtique.* Les subtilités des légendes celtes et de leurs protagonistes, du célèbre Toutatis au *ténébreux Muirchertach Mac Erca. Avec en prime quelques* formules incantatoires et la manière de s'en servir. (Editions Entente, 224 p., 90 F.)

• Michel Bracquart : *Dictionnaire anecdotique des surnoms et des sobriquets.* Une idée inattendue. *Pour tout savoir des surnoms dont l'histoire* et la tradition populaire ont gratifié les personnages que la célébrité exposait : rois, artistes, hommes politiques passés et présents... (MA Editions, 270 p., 95 F.)

HISTOIRE

• Georges Bordonove : *Les rois qui ont fait la France — Hugues Capet.* L'épopée du « roi sans visage » élu monarque il y a mille ans et fondateur *de la lignée la plus longue d'Europe, celle des* Capétiens. (Pygmalion, 324 p, 85 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Charles Dickens : *Esquisses de Boz et Martin Chuzzlewitt.* La tonalité de ce huitième et avant-dernier volume des œuvres de Dickens dans « La Pléiade » est essentiellement humoristique. Les *deux œuvres qu'il contient appartiennent à la première période de la carrière de l'écrivain. Boz* n'avait jamais été traduit intégralement.
(Edition publiée sous la direction de Sylvie Monod. Traduit de l'anglais par H. Bordenave et F. du Sorbier.)

• *Su Tung-po : l'Hôte de la pente de l'est.* Poèmes traduits du chinois par Cheng Wingfun et Hervé Collet. L'ouvrage comprend cent quarante-neuf poèmes et écrits en prose de Su Tung-po (ou Su Shih) (1037-1101), un des grands écrivains, peintres et hommes politiques de la dynastie des Song du Sud. Les traductions, accompagnées du texte original chinois calligraphié, sont précédées d'une longue biographie de l'auteur. (Moundarren, Chemins des bois, 78940 Millemont, 192 p, *reliure à la chinoise*, 99 F.)

NOUVELLES

• Paul Gadenne : *Scènes dans le château.* L'intégrale des nouvelles de Paul Gadenne, rassemblées dans l'ordre qu'il avait voulu et sous le titre qu'il avait choisi. (Actes Sud ; 277 p., 130 F.)

PSYCHANALYSE

• Maud Mannoni : *Bonneuil, seize ans après.* Ecrit par des analystes et des soignants travaillant sur le terrain, ce livre est révélateur du fonctionnement d'une société fondée sur la gestion des technocrates. L'équipe menacée des soignants de Bonneuil se situe dans la perspective non seulement d'une politique de la santé mentale, mais encore de l'éthique qui est à son fondement. (Ed. Denoël, 272 p., 98 F.)

• Sigmund Freud : *le Délire et les Rêves dans « la Gradiva » de W. Jensen.* Dans la série des nouvelles traductions des œuvres de Freud, dirigée par *J.-B. Pontalis. L'archéologie freudienne* appliquée à la démarche d'une énigmatique jeune fille... Avec des lettres inédites de Jensen à Freud. Le texte de Freud, traduit par Paule Arhex et Rose-Marie Zeitlin, est précédé de la nouvelle de Wilhelm Jensen, *traduite par Jean Bellemin-Noël.* Préface de J.-B. Pontalis. (Gallimard, 269 p., 89 F.)

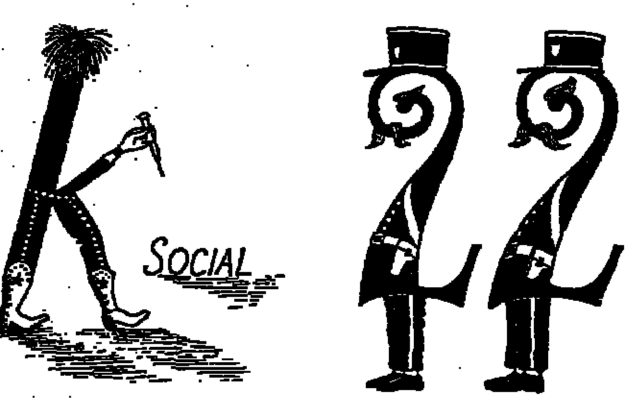
• JEUNESSE

Pour l'amour des lettres

Illettrés ou savants, les enfants répugnent à passer pour des analphabètes... Le jeu consiste, dès leur plus jeune âge, à tenter de reconnaître ces dessins qui les entourent, les cernent, les emprisonnent. A...A...A. E...E... Et ça, c'est quoi ?... Q ! Et ils rougissent de plaisir de dire, impunément, des gros mots.

Lorsque les lettres s'habillent et se font belles pour leur plaire, même s'ils ne les identifient pas tout de suite ainsi déguisées, elles deviennent un peu de la famille, ces inconnues contorsionnistes, ou raides comme des bâtons, qui font les mystérieuses parce qu'elles croient *qu'elles ont* un sens, une mission.

Au dix-neuvième siècle, les abécédaires illustrés, qui servaient à apprendre à lire aux enfants, ont été les livres les plus répandus en France, images enfantines qui ont pris un coup de vieux, un poids de poésie qui nous *les rend lointaines* et malcommodes, comme les vieux ustensiles qu'on découvre dans les brocantes. Segolène Le Men, qui avait publié, il y a deux ans, un bel album sur *les Abécédaires français illustrés du dix-neuvième siècle* (1), expose au Centre Georges-Pompidou des images abécédaires de collection, tout à fait émouvantes et rares, qui témoignent d'une formidable imagination graphique et qui nous rappellent « ba-be-bi-bo-bu » que les méthodes d'apprentissage de la lecture ont changé.



Dessins de Laurent Berman

Massin, lui, en amoureux des lettres, expose sa collection d'alphabets au Musée-galerie de la SEITA. Un matériel « lettristique » d'une grande variété qu'il *nous avait déjà dévoilé* dans son livre, *la Lettre et l'image* (2), et qu'il diversifie à l'infini. Classés par ordre... alphabétique (Anatomie, Burlesque, Calligramme, Dada, Ecritures, Musique, Onomatopées, etc.), les signes dépassent leur condition. Car la lettre peut être bien autre chose qu'une *lettre* et se prendre pour un tableau, un objet d'art à part entière. Ne manquez pas ces deux expositions... Il n'est pas nécessaire de savoir (bien) lire.

Pour Laurent Bernam, par ailleurs auteur-metteur en scène, décorateur et interprète du Théâtre à bretelles, les lettres sont des personnes, et les murs, s'ils n'ont pas d'oreilles, sont faits pour être déchiffrés. Sur un texte d'Anne Quesemand, Berman, ce spécialiste ès lettres et lettrines, vient de publier un album intitulé *Colporteurs d'images.* Une balade en quatorze tableaux, où une femme, Mlle A (elle est amoureuse) va retrouver M. M (il est marchand, majuscule, magicien) dans une ville construite en lettres, comme d'autres le sont en marbre ou en pain d'épice... Le déchiffrement peut se révéler parfois difficile pour les plus jeunes à qui il est conseillé d'étudier la manif menée, face aux CRS, par le « Mouvement de libération des voyelles ».

En plus, ces lettres se conjuguent d'une drôle de façon, comme le chante le Marchand d'histoires sur son limonaire :

« Les noms d'habitants sont des noms d'imparfait, les noms d'habitants se conjuguent au passé : je polonais, tu japonais, il hollandait, nous bourguignons, vous pithiviers, ils ou elles newyorkaient... »

Décidément, ces lettres piétonnes ont bien de l'esprit ! Suivons-les ! *(Colporteurs d'images,* d'Anne Quesemand et Laurent Berman, album cartonné 24×26 cm, Syros, 48 p., 130 F).

Expositions : *Abécédaires,* BPI du Centre Pompidou. Jusqu'au 19 janvier ; *Alphabets,* Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, 75 Paris. Jusqu'au 21 février.

NICOLE ZAND.

(1) Editions Promodes, 1984.
(2) 1973, réédité chez Albin Michel.

• Le Salon du livre de jeunesse de Montreuil aura lieu les 5, 6 et 7 décembre, au Centre des Expositions, sur une superficie de 3000 m². La journée du vendredi 5 décembre, plus particulièrement réservée aux professionnels, sera consacrée notamment à l'analyse des résultats du sondage IFOP sur « les goûts et les attentes des jeunes de huit à douze ans en matière de lecture ». Un débat public, avec la participation des écrivains Marie Chaix et Jean Vautrin, « Pour ou contre une littérature de jeunesse », aura lieu le samedi 7, à 17 heures. (Centre des Expositions, esplanade Benoît-Frachon, métro : Mairie-de-Montreuil).

LA VIE LITTÉRAIRE

Deux premiers romans

Les fascinations du siècle

IL manque à *l'Emotion, l'émeute,* le premier roman de Marc J. Bloch, quelques centaines de pages pour être vraiment ce qu'il a l'ambition d'être : un vaste récit lyrique du troisième quart de notre siècle.

Marc J. Bloch a choisi de construire son roman comme un château compliqué et baroque, aux multiples pièces et entrées. Trois hommes, nés autour de 1950, trois destins et histoires séparés que l'Histoire fait se rejoindre en un point lointain et improbable : Martin, le Français idéaliste, qui, enfant, *« habitait avec sa maman, son papa, sa grand-mère, Jeannette, Maurice et Staline »* ; Sacha, le Russe pathétique, élevé lui aussi à l'ombre de la joviale moustache du Petit Père des peuples, mais qui a pu mesurer quel rictus de violence et de terreur elle dissimulait ; Bud, l'Américain caricatural, *« né au centre du monde, à Sioux-City, Iowa »*, et dont le destin ressemble à celui d'un personnage de Flannery O'Connor.

Une femme, Kham, la Laotienne victime et martyre d'une histoire qui la dépasse absolument, constitue le lien involontaire de ces trois destins, ce « point improbable » où ils viennent se croiser et échouer.

De Paris à Moscou, du printemps de Prague aux maquis vietnamiens, des procès staliniens à mai 68, le romancier fait vivre ses personnages, fils chacun des soubresauts de l'histoire, immergés dans leur temps.

L'Emotion, Marc J. Bloch sait fort bien la faire vibrer en pinçant la corde toujours sensible et disponible de la nostalgie, en maniant un certain pathos avec justesse et habileté. Ses évocations d'un temps proche, le nôtre, sont fortes et efficaces, soutenues par une plume rapide et sûre.

Le thème et surtout la construction très — trop ? — élaborée de ce roman appelaient un développement plus ample. Mais il ne fait pas de doute, à la lecture de son premier livre, que Marc J. Bloch possède tous les moyens de cette ampleur.

Les séductions du monastère

A l'opposé de l'ambitieuse tentative de Marc J. Bloch, un autre premier roman, *Frère Honorat,* de Xavier Patier, répond à un projet plus resserré, plus intime : un seul personnage, le narrateur, au centre du récit, et seulement les échos lointains et assourdis du siècle.

Raymond Guétard, natif de Rodez, adolescent triste dans une famille aux contours flous, tente de combler le vide qu'il ressent. Le monastère, expression extrême de la foi, exerce sur lui sa séduction ambiguë : *« Si Dieu existe, alors rien d'autre ne doit compter »*, pense-t-il, révélant ainsi tout ce que sa foi doit à sa mélancolie, dont elle n'est que le dernier avatar. Ce vide, ce rien, Raymond les parcourt, de la cathédrale de Rodez au studio de son amie, de Combelle, *« monastère trop riche comme l'humus trop gras de son potager »*, à la maison de ses parents.

La haine et le mépris de soi, où Bernanos voyait la victoire du mal, Raymond ne peut s'en guérir. A la fin du roman, dans une très belle page, Xavier Patier fait dire à son héros ce désespoir plus profond d'être une sorte de paix pervertie, inversée : *« La tristesse, je m'y suis rendu malgré moi comme à l'ange du mal : j'ai goûté au fruit défendu, au fruit inerte et froid du monde ; je sais ce qu'est le mal. »* S'il est, dans son fond, attente de la grâce, appel informulé, le désarroi de Raymond exprime d'abord une révolte, le sursaut d'un moi cambré contre ce qui peut radicalement le mettre en question.

D'une écriture sèche et tendue, Xavier Patier a tracé avec *Frère Honorat* un beau portrait, psychologique plus que spirituel. Il a su communiquer cette impression de tristesse qui est vacuité de l'âme prise dans un désespérant mouvement de balancier.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ L'EMOTION, L'ÉMEUTE, de Marc J. Bloch, Gallimard, 228 p., 85 F.

★ FRÈRE HONORAT, de Xavier Patier, Gallimard, 128 p., 63 F.

Toulon : soixante mille « sous la bulle »

Selon sondages et idées reçues, on ne lit pas à Toulon où grand soleil et mer remplacent tout. A la cinquième reprise des « Rencontres littéraires », l'Impact (association culturelle et municipale) a frappé un grand coup pour casser ce cliché. Trois jours durant (28, 29 et 30 novembre), plus de soixante mille personnes ont piétiné sous une trop petite bulle géante, acheté des livres pour 1 million de francs, rencontré quelque quatre-vingts éditeurs. Prix de saison, valeurs sûres et nouveaux venus, poésie et BD, spectacle et publicité, l'Impact avait ratissé large : de Jean Raspail à Cavanna, d'Alice Sapritch à Arthur Conte, Jacques Séguéla, Christiane Baroche, Yves Navarre, Sébastien Japrisot, Christian Giudicelli, Jean Vautrin, Yvan Audouard, etc.

J. R.

La jeune édition française au Québec

A l'initiative de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, une vingtaine de jeunes éditeurs français (Vent Terral, Castor Astral, Atelier du Gué, Verdier, Champ Vallon, Jacques Brémond, Atelier des Grames, La Table Rase, Gris Banal, Poésimage, Le Chiendent, L'Ether Vague, Le Chardon Bleu, Mutinerie, Arcane 17, Le Dé Bleu) ont pu exposer leurs ouvrages lors du 9e Salon du livre de Montréal qui s'est tenu du 20 au 25 novembre. Dans le même temps, la Bibliothèque nationale du Québec saluait cette venue en organisant une exposition sur la jeune édition française.

Xavier d'Arthuys, président de l'Office régional de la culture du Languedoc-Roussillon et animateur des éditions du Chiendent, insistait sur le caractère non fortuit de cette présence à Montréal.

Les jeunes éditeurs français présents à Montréal, s'ils se félicitaient tous de pouvoir rencontrer le public québécois et les professionnels, ne semblaient guère se faire d'illusions sur leurs chances de pénétrer un marché restreint et relativement fermé.

Quant aux éditeurs déjà diffusés au Québec, ils convenaient que leur présence sur le marché québécois était pour l'instant symbolique. Patrick Beaune, de Champ Vallon, croit à un travail sur le long terme : *« L'an passé, dit-il, j'ai visité les librairies et les bibliothèques. La situation devrait s'améliorer, mais, en attendant, il faut absolument assurer une présence. Les bibliothèques universitaires sont l'un de mes objectifs. »*

Des Français et des Québécois coéditent des livres ; ainsi, le Castor Astral, en quatre ans, s'est associé avec quatre éditeurs québécois.

Au Québec, ces co-éditions bénéficient d'ailleurs, le plus souvent, d'une subvention de 4 500 dollars (environ 22 500 F) répartie par tiers entre les éditeurs et l'écrivain. Jean-Pierre Biatarana, de La Table Rase, ne veut pas que ces subventions conditionnent les co-éditions. *« Il convient,* affirme-t-il, *d'éviter les co-éditions de complaisance, qui ne servent qu'à rafler des subventions et à augmenter un catalogue. Nous voulons qu'il y ait réciprocité. Nous venons d'éditer Jacques Brault, Gérald Godin et Madeleine Gagnon, des poètes québécois, mais, en échange, des recueils de Jean Malrieu, Jacques Josse, Werner Lambercies et André Laude seront publiés, en 1987, au Québec. »*

Richard Taillefer anime la revue *Poésimage* depuis 1982. Ce conducteur de train à la SNCF était, sans conteste, l'éditeur le plus heureux de sa visite au Salon du livre de Montréal. Non seulement sa revue s'est bien vendue, mais, de plus, il a maintenant en projet un numéro spécial consacré au Québec.

P. Dra.

CAGNAT

Vers une psychanalyse « humaniste » ?

Un symposium international Erich Fromm s'est tenu à Florence, les 15 et 16 novembre, avec pour thème : « De la nécrophilie à la biophilie, vers une psychanalyse humaniste ». La préoccupation centrale de Fromm, psychanalyste et philosophe disparu en 1980 (1), fut d'évaluer les chances de survie physique et éthique de l'homme, et son combat fut de prévenir ses contemporains des dangers qu'ils encouraient s'ils continuaient à fuir la liberté, à accepter un monde régi par la puissance matérielle et l'agressivité, et à vivre sans système de valeurs et sans quête de la vérité.

Parmi les interventions les plus stimulantes, celle de Sergio Moravia, philosophe, qui après avoir noté que la bataille de Fromm n'avait pas été jusqu'à présent gagnée, a rappelé le caractère antiréductionniste de sa démarche pluridisciplinaire, son authentique humanisme. La pensée de Fromm, a-t-il souligné, s'oppose au courant philosophique nihiliste d'Heidegger à Foucault, au structuralisme, au courant scientiste qui a pour visée l'élimination de l'indéterminé, de l'imprévisible, du désordre, du libre arbitre, enfin au courant biologiste qui réduit la conscience à n'être « rien d'autre » qu'un morceau du système nerveux.

L'impasse de ces courants, la convergence d'études pour repenser l'humain, la relecture de l'œuvre de Fromm, incitent à braver la connotation presque péjorative prise par le concept d'humanisme et à envisager des recherches animées par l'esprit d'un nouvel humanisme.

G. D. K.

(1) *Le Monde* du 21 octobre 1979 et du 19 mars 1980.

Du neuf pour le livre corse

Le livre corse commence à percer le pavé parisien. Lors du premier Salon du livre corse qui s'est tenu récemment dans la capitale, l'écrivain Madeleine Finidori a lancé l'idée d'une association coopérative éditeurs-écrivains corses, qui a séduit. Par ailleurs, la librairie Fumon-Paoli, spécialisée dans les ouvrages corses, vient d'ouvrir ses portes au 108, rue du Chemin-Vert, à Paris, dans le onzième arrondissement. Le premier à s'en réjouir : Jean-Jacques Colonna, directeur de la première maison d'édition corse, créée à Ajaccio en 1977, la Marge.

Un deuxième Salon devrait se tenir, l'an prochain, dans un espace plus vaste, salle de la Mutualité. Ses promoteurs espèrent combattre ainsi le désintérêt des grands circuits de diffusion pour les produits insulaires.

D. R.

Ont collaboré aux pages 18, 19 et 20 : Geneviève Brisac, Pierre Drachline, Pierre Drouin, Patrick Kéchichian, Gérard D. Khoury, Pierre-Robert Leclercq, Florence Noiville, Jean-Louis de Rambures, Jean Rondeau, Danielle Rouard et Michel Tatu.

● EN BREF

● Le premier PRIX OSCAR WILDE vient d'être attribué à Gabriel Matzneff pour l'ensemble de son œuvre.

● Le troisième PRIX DE *L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI* a été attribué à Michel Manière pour son roman *le Droit chemin,* paru aux éditions POL (« Le Monde des livres » du 24 octobre.)

● Le PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN, créé par l'Union laïque du Muret, est destiné à récompenser une œuvre inédite, d'imagination, en prose (nouvelle, roman, pièce de théâtre), d'un écrivain âgé de moins de vingt ans au 22 mai 1987. Les œuvres devront être reçues avant le 14 mars 1987. Renseignements : Union laïque-association culturelle, 19, avenue de l'Europe, 31600 Muret, tél. : 61-56-92-51.

● L'union culturelle et technique de langue fançaise a décerné son PRIX JEAN-MERMOZ à Jean-Gérard Fleury, de Rio-de-Janeiro. Ce prix est destiné à récompenser une personnalité française non officielle et résidant à l'étranger, ayant œuvré en faveur des valeurs culturelles de la France. Le lauréat 1986 fut le coéquipier et l'ami de Jean Mermoz.

● Le PRIX HAUSSMANN, qui récompense, chaque année, un livre sur Paris ou l'Ile-de-France, a été décerné à l'ouvrage collectif *Paris de la préhistoire à nos jours* (éditions Bordessoules). Une mention spéciale a été attribuée à *Paris, vingt siècles d'histoire et de métamorphoses,* de Maurice Garsey (publié à compte d'auteur à la Pensée universelle).

● Le PRIX JEAN FREUSTIÉ, créé à l'initiative des amis de l'écrivain, et doté de 30 000 francs, récompensera toute œuvre littéraire en prose témoignant de qualités proches de celles de l'œuvre de Jean Freustié. Le premier prix Jean Freustié sera remis fin mars 1987. Le jury est composé de Patrick Besson, Hector Bianciotti, Jacques Brenner, Jean-Claude Fasquelle, Claude Faraggi, Bernard Frank, Annick Geille, Eric Neuhoff, Laurent Stark, Christiane Teurlay, Frédéric Vitoux.

● Le deuxième SALON DU LIVRE DE SAINT-MAURICE (Val-de-Marne) aura lieu le 7 décembre à la bibliothèque municipale, sur le thème « L'Ile-de-France : histoire et tourisme ». Les Franciliens pourront participer à un concours organisé à cette occasion. (Renseignements : 43-68-78-00).

● Un colloque international sur HERVÉ BAZIN (avec sa participation) aura lieu à l'université d'Angers les 11, 12 et 13 décembre. Pour tous renseignements, écrire à Georges Cesbron, 2, rue Lakanal, 49045 Angers CEDEX ou téléphoner au 41-48-48-11 (poste de Mme Buchmann).

● Une exposition consacrée aux « Paysages » de JULIEN GRACQ se tient actuellement, et jusqu'au 20 décembre, à la bibliothèque municipale de Nantes. Un catalogue dont l'intérêt dépasse le cadre de cette manifestation est édité à cette occasion ; il est vendu 42 F et peut être obtenu par correspondance (Service des animations : 15, rue de l'Héronnière, 44041 Nantes CEDEX 01).

● Un colloque sur l'édition, l'importation et la diffusion du livre au MAROC, organisé en collaboration avec l'ambassadeur de France, aura lieu les 5, 6 et 7 décembre à la faculté des lettres de Rabat.

● L'Association des CAHIERS ROGER NIMIER se réunira, le 10 décembre à 18 h 30, 61, rue Pierre-Charon à Paris. Pour tous renseignements : écrire 6, rue de Varenne, 75007 Paris. L'Association prépare la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la mort de l'écrivain.

● LE MANDAT DES POÈTES existe depuis trente-sept ans. Son objectif est d'aider des poètes ayant de graves difficultés financières. Cette année encore, le « Mandat » fait appel à tous les donateurs potentiels. (Mandat des poètes, 60, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris).

● Un numéro spécial de la revue *la France* (7, rue de Moltig, 66500 Prades), consacré au COMPAGNONNAGE AUJOURD'HUI, vient de paraître.

Passage en revues

Littérature, poésie

NULLE *part* est une revue rare, pensée et composée avec soin et attention par André Velter, Bernard Noël, Serge Sautreau et Jean-Louis Clavé. Le thème, qui, à chaque livraison, s'intègre au titre et le complète, n'indique pas une contrainte et une limite mais constitue un point de focalisation, un centre assez large et accueillant. Pour le septième numéro, *Nulle part* s'est attaché *la Beauté.* La tonalité générale du cahier est religieuse, mystique. Il n'y a pas ici de hiérarchie entre les textes anciens d'auteurs vénérables appartenant à des traditions respectées — du christianisme à l'islam, du bouddhisme à l'antique sagesse chinoise — et les productions d'écrivains actuels, parmi lesquels : Christian Bobin, Jean-Baptiste Para, Jean-Luc Sarré, Lorand Gaspard, Charles Dobzynski... Tous témoignent, par l'écrit, d'une quête dont l'objet reste aussi lointain que désirable. (Les Cahiers des Brisants Editeur, 30, rue des Saules, Saint-Pierre-du-Mont, 40000 Mont-de-Marsan ; distribution Distique ; 80 F.)

∴

Sandro Penna, poète italien, mort il y a dix ans, n'a pas bénéficié en France de la même diffusion que ses contemporains Zanzotto, Caproni ou Luzi. Après la belle anthologie italienne publiée par Obsidiane où il figure en bonne place, le deuxième numéro de *Noir sur blanc* présente des extraits des deux derniers recueils de Penna, traduits par Bernard Siméone, avec un texte de Natalia Ginzburg sur le poète. Dans le même numéro, quelques pages du journal de Miguel Torga, traduites du portugais par Claire Cayron. Dirigé par Philippe Arbaizar et Joël Vernet (1), *Noir sur blanc* ne s'en tient pas à la seule littérature, mais est ouvert également à la photographie, au cinéma et aux arts plastiques (ici Gérard Titus-Carmel). *(Noir sur blanc,* 27 rue Descartes, 75005 Paris ; 60 F.)

∴

La *Revue des belles lettres* s'ouvre, pour son dernier numéro (no 1-2, 1986), sur des poèmes d'Emily Dickinson, traduits de l'anglais par Philippe Denis. Le centenaire de la mort de ce très grand poète américain n'aura guère fait de bruit cette année en France. Mais le silence extérieur sied bien à la poésie de cette femme dont la vie s'est déroulée, sans aspérités apparentes, dans la Nouvelle-Angleterre puritaine du siècle dernier. L'œuvre laconique, secrète, d'Emily Dickinson ne se préoccupe pas d'entrer dans les catégories du concret ou de l'abstrait, de bien délimiter le réel ; elle est, tente d'être, *« cette intimité polaire / D'une âme qui s'accueille en elle-même — / Infinitude finie. »* Dans ce même numéro illustré de dessins de Corot, des poèmes d'Anne Perrier, Pierre-Albert Jourdan, Pierre-Alain Tâche et une très émouvante page de prose de Philippe Jaccottet. (Editions Médecine et Hygiène, Case 229 ; CH. 1211 Genève 4. Distribution Distique.)

∴

Les revues sont des organismes vivants, fragiles, soumis aux aléas du temps... Il arrive souvent au nôtre de ne leur être guère favorable ! Ainsi, la revue *Obsidiane,* dirigée par François Bodaert, annonce, après huit ans d'existence, qu'elle cesse de paraître. Le trentième et dernier numéro est tout entier consacré à Henri Thomas (2) : outre quelques inédits (dont une dissertation de Khâgne corrigée par son maître, Alain) et des traductions de deux poètes russes, des contributions, inédites ou anciennes, éclairent l'œuvre multiple, résistant aux définitions, de celui que Claude Roy surnomme un *« Verlaine taoïste. »* Mais si la revue cesse, Obsidiane continue ses activités d'édition. (Obsidiane, 25, rue Houdon, 75018 Paris ; 70 F.)

∴

Pour son cinquantième numéro, *le Promeneur* a rencontré Michel Leiris, qui, habituellement avare de propos publics, a accepté de parler d'un écrivain qu'il a bien connu dans ses jeunes années : Raymond Roussel. Pour Leiris, l'auteur des *Impressions d'Afrique* est un *« innocent »*, un pur inventeur littéraire, auquel il est absurde de supposer quelque projet philosophique. (Diffusion Distique ; 24 F.)

La Faute, un thème assez vaste et divers dont le dernier numéro de *Corps écrit* (no 19) aborde quelques aspects : éthique, juridique, religieux, orthographique... (PUF ; 85 F.)

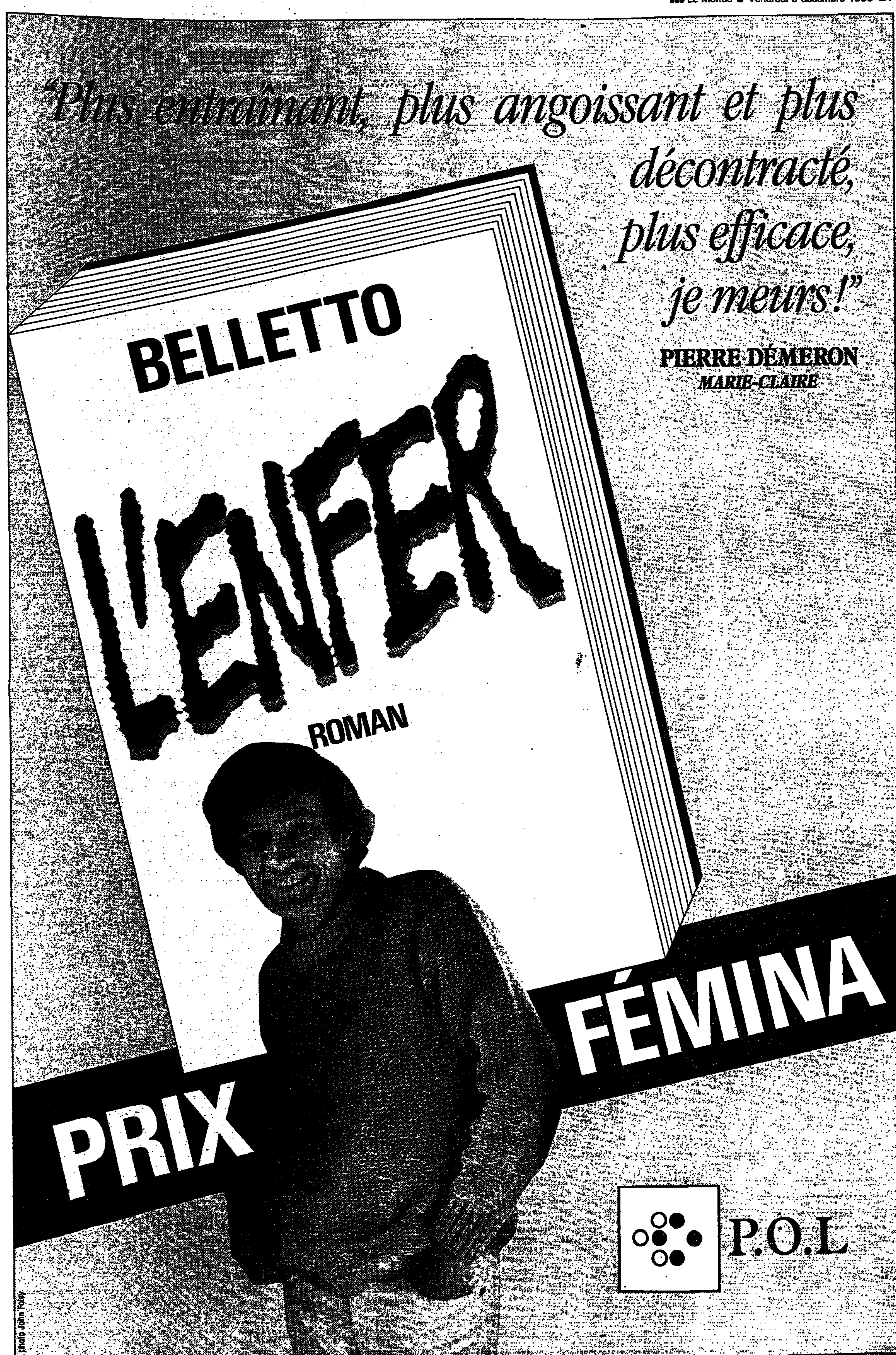
Deux ensembles sur Ronsard, un an après la célébration du quatrième centenaire de sa mort, dans des revues d'esprit et de conception fort éloignés : la *Revue d'histoire littéraire de la France* (juillet/août 1986, no 4) et *Europe,* où le poète des *Amours* est en compagnie de celui de la *Délie,* Maurice Scève (novembre/décembre, no 691-692, 65 F).

P. Ké.

(1) Joël Vernet vient de publier *Lettre d'Afrique à une jeune fille morte* aux Éditions Phalène (Distribution Distique).

(2) Le dernier roman d'Henri Thomas, *Une saison volée,* vient de paraître chez Gallimard.




"Plus entraînant, plus angoissant et plus
décontracté,
plus efficace,
je meurs!"
PIERRE DÉMERON
MARIE-CLAIRE
BELLETTO
L'ENFER
ROMAN
PRIX
FÉMINA
P.O.L

● DÉBAT

Après avoir connu son âge d'or en France, le lacanisme tente de conquérir les Etats-Unis. François Roustang, dans un livre écrit pour l'université Johns Hopkins de Baltimore, *Lacan, de l'équivoque à l'impasse*, explique avec rigueur et humour comment le lacanisme est devenu la *« vitrine prestigieuse d'une grande entreprise »*. Mais, en rationaliste têtu, Roustang se demande si la pensée de Lacan ne se distingue pas par un extraordinaire pouvoir d'errance et de confusion.

Gérard Miller, psychanalyste lui aussi et membre de la rédaction du magazine freudien *l'Ane*, s'étonne de la légèreté, voire de la malveillance, avec laquelle on évoque souvent dans la presse le personnage de Lacan. Il prend ici vigoureusement sa défense, égratignant au passage les transfuges du lacanisme.

Cinq ans après sa mort, Lacan provoque toujours autant de passions.

R. J.

LACAN, CINQ ANS APRÈS

Un maître de l'hypnose.

***Un entretien avec François Roustang, auteur de* Lacan, de l'équivoque à l'impasse.**

— Difficile de s'éloigner de Jacques Lacan pour un psychanalyste. Votre dernier livre avait pour figure centrale le charmant Giacomo Casanova. Vous m'annonciez un essai sur le cardinal de Retz. Et voici que vous revenez à Lacan.

— Ce livre résulte d'une commande. J'ai fait un cours sur Lacan deux années de suite à l'université John Hopkins de Baltimore ; il s'est ensuivi une certaine insistance pour que j'écrive un livre, qui devrait être publié à Oxford Press de New-York. Car Lacan a du succès aux Etats-Unis, très peu auprès des psychanalystes, beaucoup plus dans les départements de littérature des universités.

» Pour ceux qui se meuvent au sein du domaine très réservé de la critique littéraire, cela fait bien de se référer à Foucault, à Derrida ou à Lacan. Même s'ils sont réduits à quelques mots ou quelques slogans, ils donnent aux marchandises qui circulent une incontestable plus-value. Mais il existe aussi, là-bas, des universitaires moins complaisants qui exigent de savoir de quoi ces grands hommes parlent et ce que l'on peut en tirer. C'est pour avoir rencontré des professeurs et des étudiants de ce second type que j'ai dû répondre à des questions élémentaires, les seules redoutables probablement, et donc lire Lacan en le suivant pas à pas.

» Vous faites allusion à des travaux antérieurs ou à des projets. C'est toujours la même chose qui m'intéresse : inventer pour chaque auteur une méthode de lecture qui réponde à son style. Pour lire Lacan, il faut parcourir de grands espaces et se laisser emporter par le mouvement qui parcourt une conférence ou un séminaire. Dans un second temps, imprégné de son discours, il faut se demander où il nous a conduits et ce qu'il a voulu nous laisser entendre. Enfin, il faut reprendre la lecture encore une fois en vue de découvrir comment il s'y est pris pour suggérer ce que l'on ne trouve jamais explicitement dans le texte. On s'aperçoit alors que l'ensemble ne tient que par des enchevêtrements d'équivoques, de confusions ou de fausses liaisons. Je ne souhaite pas recommencer cette expérience éprouvante, car le risque est grand d'y perdre l'esprit.

— A propos de l'influence de Lacan, y aurait-il, aujourd'hui encore, une hypnose collective à lever ?

— L'effet Lacan est, sans conteste, lié au caractère oral de son discours. Ceux qui sont familiers de la pratique de l'hypnose et qui ont eu l'occasion de revoir ses quelques prestations enregistrées sur cassettes vidéo, ont pu constater qu'il était passé maître dans l'usage de toutes les techniques hypnotiques. L'action de ce personnage hors du commun ne serait pas intelligible si elle était passée d'abord par l'écrit. Sa présence était nécessaire à son influence. La psychanalyse, grâce à l'appui qu'elle prend sur le transfert, a permis que s'amplifie ce phénomène hypnotique. Désormais, une mini-société s'y trouve enfermée, et je ne vois pas que puisse être levée cette emprise collective par des démonstrations si pertinentes qu'elles puissent être. Ce petit monde est sorti des limites de l'intelligence. Pour hypnotiser il n'est pas nécessaire d'endormir physiquement, il suffit de placer l'interlocuteur dans une attente infinie et indéterminée, et de réussir à fixer son attention sur un objet unique ou un personnage unique. Lacan a su jouer de l'un et l'autre avec maestria : il a toujours laissé en suspens ses affirmations, et bien plus encore ses conclusions ; il a réussi à faire croire qu'il rassemblait en lui toute la culture.

— Vous insistez sur un point : Lacan a voulu faire de la psychanalyse une science, mais en même temps il la présentait comme un délire scientifique...

— Le modèle de psychisme humain que Lacan a proposé tout au long de son enseignement est celui du psychotique. Il est passé de la psychiatrie à la psychanalyse en emportant le fou avec lui. Ce qui lui a permis de mettre en pleine lumière un aspect spécifique de la psychanalyse, qui n'use pas du langage courant de la communication et qui ne s'intéresse pas à la réalité extérieure ou sociale, mais qui fait exister, comme pour lui-même, le monde des fantasmes, des rêves et des désirs, par la pratique d'un langage non intentionnel. Donc un langage qui, devant rendre compte de l'« autre scène », en vient à se rendre proche du délire. C'est là un acquis historique de Lacan. Il a comme rendu la psychanalyse à sa particularité. Mais, si l'on en reste là, surtout si la théorie veut mimer cette forme de langage, il n'y a plus aucune limite qui puisse être imposée par la raison ou par la réalité. Le système tout entier bascule dans la folie. Et c'est pourquoi Lacan, toujours lucide, a pu donner à la psychanalyse, en vérité à sa tentative, le titre de délire scientifique.

— Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par principe d'incohérence ?

— Incontestablement, l'œuvre de Lacan a son unité interne. Mais puisqu'elle est tout entière tissée de confusions, je me suis demandé sur quoi pouvait bien reposer cette unité. J'en ai conclu que son principe d'unité ne pouvait être que l'incohérence systématisée, voulue, cultivée avec une constance et une inventivité exceptionnelles.


CARLOS FREIRE
« L'effet Lacan est lié au caractère oral de son discours. »

» Ce principe m'a paru ensuite s'appuyer sur deux règles : l'équivoque et l'unilatéralité. De l'équivoque j'ai donné de multiples exemples. Entre autres, celle du symbolique qui est à la fois celui que l'on peut rencontrer en algèbre et celui qui intéresse les ethnologues ou les sociologues. Les deux sens du mot n'ont *rien* à voir, mais Lacan a besoin de passer de l'un à l'autre pour faire tenir son discours. L'unilatéralité est une autre règle. Par exemple, le terme d'aliénation est abondamment utilisé, mais en oubliant que, pour Hegel, auquel il est fait référence, il n'y a pas d'aliénation sans appropriation. Oubli nécessaire pour que le sujet humain puisse apparaître *totalement* aliéné au langage. Mais oubli catastrophique, car on *ne* voit plus du tout comment il serait possible à un individu en analyse de faire quelque chose de sa névrose s'il ne s'approprie pas ce langage pour en faire son *« propre »*. Or, cette notion du « propre », que Heidegger, autre philosophe souvent cité, n'a pas négligée, est remarquablement absente du corpus lacanien.

— L'envoûtement provoqué par la psychanalyse dans les années 60 et 70 a cédé la place à une indifférence ironique. Par votre travail démystificateur, vous avez contribué à scier la branche sur laquelle vous êtes assis. Et maintenant ?

— Pensez-vous que la psychanalyse, comme les autres disciplines d'ailleurs, soit de quelque manière menacée si elle vient à porter sur elle-même un regard critique ? C'est bien au contraire la limitation du questionnement qui conduit à la sclérose et à l'infatuation. S'il est vrai que la psychanalyse n'a plus, dans la culture, la position dominante qu'elle pouvait occuper il y a vingt ans, cela n'est peut-être pas à déplorer. Elle va probablement être obligée de reconsidérer quelques certitudes et de reposer des questions qu'elle prétend avoir résolues ou dépassées.

» Par exemple, rien de moins clair que le rapport de la théorie et de la pratique. A la suite de Lacan, certains ont voulu appliquer sa théorie à la pratique : au mieux le patient échappe à la théorie, même si le psychanalyste s'obstine à ne retenir que ce qui justifie sa thèse ; au pis le patient devient psychotique, il devient une production de ce qui est pensé par l'autre. La théorie ne peut être que la création de mythes provisoires ; la pratique l'utilise comme repère, mais elle est sans cesse amenée à la déborder, à la rendre caduque et à la réinventer.

» De même l'aspect d'initiation au monde des rêves, des fantasmes et des désirs est passé au premier plan, au détriment de l'aspect thérapeutique. La fameuse expression lacanienne de *« guérison par surcroît »*, dont on a dit qu'elle avait eu valeur libératrice en 1950, est devenue, par la suite, le moyen de se désintéresser des résultats et des effets de la cure. Ce n'est plus possible aujourd'hui, car une série d'autres thérapies, parfois inspirées de la psychanalyse, ont fait leur apparition sur le marché. Il ne sera plus possible de les traiter par la condescendance et le mépris : elles ont sans doute à nous apprendre quelque chose ou à nous réapprendre ce que le triomphalisme nous a fait oublier.

» Il y a bien d'autres questions que la psychanalyse devra aborder, mais elle ne pourra le faire que si elle se laisse pénétrer par le doute sur elle-même, que si elle ose abandonner les formules toutes faites et retourne à un travail de description patient et limité. Le temps n'est probablement plus aux théories globales qui prétendent pouvoir tout expliquer. »

Propos recueillis par
ROLAND JACCARD.

★ LACAN, DE L'ÉQUIVOQUE A L'IMPASSE, de François Roustang. Ed. de Minuit, 118 p., 58 F.

Pourquoi cette passion ?

Par GÉRARD MILLER

LACAN ne laisse personne indifférent. Ce n'est pas moi qui vais me plaindre. Cela dit, je m'étonne toujours de la légèreté avec laquelle beaucoup de commentateurs parlent encore de lui.

Je sais bien que Lacan n'est pas le seul grand homme à récolter les inepties. Je me souviens de ce qu'on racontait sur Sartre, à la plus belle époque de *l'Etre et le Néant*, quand un grand journal populaire titrait sur sa « perversion » : il draguait les filles à Saint-Germain, les entraînait dans une chambre d'hôtel, et là — voyez un peu le bonhomme et la philosophie — leur faisait respirer un camenbert. S'imagine-t-on les sartriens se demander : faut-il démentir *et* les filles, *et* l'hôtel, *et* le camembert ?

Parfois, plein de bonne volonté médiatique, j'essaie de faire de mon mieux pour répondre. J'entends par exemple : Lacan, quelle vanité, quel goût des honneurs... Je fais remarquer doucement : a-t-il été à l'Académie française ? Non. Professeur au Collège de France ? Absolument pas. A-t-il jamais reçu l'une de ces distinctions officielles que les grands intellectuels finissent généralement par recevoir, au moins au terme de leur vie ? Pas la moindre. Son premier livre, les *Ecrits* ? Il le publia alors qu'il avait déjà soixante-cinq ans. Tenez, on a presque honte : son fameux séminaire à l'Ecole des hautes études, il continua de le faire jusqu'à sa mort comme... chargé de cours. Et, dans le même temps, alors qu'on célébrera la modestie et la simplicité de celui dont la poitrine a reçu toutes les médailles qu'un intellectuel peut mériter, on n'en continuera pas moins de stigmatiser chez Lacan le carriérisme échevelé.

Je pourrais sur le reste, tout le reste, être aussi direct. Mais allons à l'essentiel. Tout ce qu'on raconte sur Lacan, toute cette passion, tient à un insupportable qui, cinq ans après sa mort, est aussi présent : il marchait vraiment d'un drôle de pas, il n'était pas standardisé. On évoque sa façon de s'habiller ou de parler, ses cigares bizarres : non, c'était bien autre chose qui surprenait, qui dérangeait et, je l'admets, qui détonnait. Un de mes amis, journaliste ici-même dans ces colonnes, m'expliquait un jour le pourquoi de l'antipathie de beaucoup de ses confrères : *« Lacan n'avait pas la manière. Il ne savait pas mettre cette huile qui assouplit les rapports humains. »* Cela me semble vrai et faux à la fois.

Vrai, parce que nous sommes entourés de gens qui, eux, ont la manière, l'art même d'enrober jusqu'à leurs exactions d'un humanisme de commande, et que Lacan — il n'y a pas à le féliciter, il était comme ça — racontait peu de ces doux bobards qui nous font aimer leur auteur. Faux, parce qu'on oublie ce qu'était sa pratique quotidienne, que c'était lui qu'on venait voir quand plus rien n'allait, que n'importe qui pouvait lui téléphoner, être reçu presque dans l'heure, qu'on le voyait quitter une soirée, interrompre ses vacances, sur un coup de fil, un message de l'un de ses analysants. Sûr, il n'aurait pas fait de même pour passer à la télévision, où on ne le vit pour ainsi dire jamais. Ce qui le préoccupait, l'accrochait, le vissait, c'était la psychanalyse.

Voltaire et Bécassine

Remarquez, le temps passe. Lacan est depuis un petit moment dans le dictionnaire, on l'étudie dans les classes, il est traduit dans presque toutes les langues, on ne compte plus les thèses de doctorat, les livres qui lui sont consacrés ; des services hospitaliers commencent à porter son nom, un grand ministre de la République lui a rendu un impressionnant hommage lors de la dernière Rencontre internationale du champ freudien, et les moins touchés par la grâce le citent, le pillent et reconnaissent bien volontiers son génie... Alors, tout pourrait aller pour le mieux, c'est-à-dire rentrer enfin dans l'ordre.

Il y a un problème qui demeure, j'en sais quelque chose, j'en fais partie : les lacaniens. Lacan a fait « école », les psychanalystes qui se réclament de son enseignement — il ne manquait plus que cela — se sont multipliés. Je n'ose pas continuer : ... et pas seulement en France. Et pas seulement en Espagne, en Italie, en Amérique latine, cela, la rumeur publique l'a appris : il y a beaucoup plus de psychanalystes lacaniens à Buenos-Aires qu'à Paris ! Non, le pire est presque arrivé : les Etats-Unis.

C'est là que l'on mesure le prix de cette variété si plaisante que cette page du *Monde* évoque : l'*ancien* lacanien. Appelé à l'aide par quelques universitaires inquiets des menaces qui pesaient sur leur village, l'ancien lacanien devient outre-Atlantique le petit Rambo des concepts. Je laisse à d'autres qui confondent le vol du moineau avec celui de l'aigle le soin d'évoquer Voltaire là où je ne vois que Bécassine : sur la scène politique comme dans le monde des idées, transfuge est parfois un métier, je ne le goûte guère, tenant qu'il n'est pas indispensable de vouloir édifier les masses avec ses reniements. Qui pense s'être trompé une première fois peut aussi bien se taire la seconde. Mais enfin je suis mauvais juge.

Et c'est pourquoi j'en resterai là, proposant de faire passer à Lacan une épreuve simple. Le Séminaire qui vient de sortir, *l'Ethique* (1) est sans conteste l'un des plus significatifs. Qu'on accepte de le lire. Et là c'est bien Lacan... Pas le Lacan des anecdotes, des commentaires hâtifs, mais celui d'une œuvre dont chacun aura ainsi les moyens de juger, pour son propre compte, l'ampleur.

(1) Editions du Seuil.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La peur de ne pas sentir

(Suite de la page 17.)

Le vrai est que Barrès théorise médiocrement. Face à la logique bulldozer de Maurras, il ne fait pas le poids. Il est l'homme de la méditation affective, non du débat de raison. Le classicisme de la forme nous a égarés : au fond, c'est un romantique, frotté de symbolisme, moins capable de passion que déchiré entre l'appétit de jouissance et le goût de la mort.

On le voit bien dans ses amours. La seule femme qu'il aime vraiment, Anna de Noailles, il ne la touche pas. C'est un neveu à lui qui accomplira sa passion, et s'en punira de mort volontaire. Yves Chiron a brillamment réuni les sources sur cette liaison ardente et inachevée, telle que l'ont évoquée les *Cahiers*, l'abbé Mugnier, Anna elle-même.

Après la rupture viendront les honneurs, avec les élections à l'Académie et à la Chambre. Barrès va devenir, pendant la grande guerre, ce qu'on a le plus retenu de lui, le *« rossignol du carnage »*, comme l'ont dit férocement ses adversaires, à tout le moins le chroniqueur de l'horreur et du courage dont l'« arrière » avait besoin.

MAIS la réussite de notable et de maître à aimer la patrie ne changera rien, profondément, au bilan que Barrès dresse lui-même en 1906. Il a respecté deux hommes : Déroulède et Mistral ; il a admiré deux êtres : Maurras et Anna de Noailles. Il a été *« maltraité par la politique et trop favorisé par la littérature »*. Et toujours il prétend avoir « vu clair ».

Sur ce qui l'entourait, peut-être. Sur lui-même, c'est une autre affaire. Jules Renard voit juste quand il soupçonne Barrès de manquer d'émotion. Il n'en parlerait pas tant, en effet, si elle allait de soi. Barrès recherche des sensations fortes, faute d'en éprouver naturellement. Il lutte en secret contre une certaine haine de la vie. Il l'a reconnu par intervalles : il ne courait pas « vers » quelque chose, il fuyait vers « ailleurs ». Ainsi doivent se comprendre ses amours, son rapprochement final avec le catholicisme, et son style tout entier.

ON l'oublie trop : tout écrivain combat, la plume à la main, pour sortir d'un état intime insupportable, ou pour en créer un autre, même si le résultat ne correspond pas à l'effort accompli. Gide disait avoir besoin de colère pour se mettre au travail, alors que sa prose n'en déborde pas. De façon plus voyante, Céline soulageait sa douleur personnelle en se droguant à la misère universelle. D'autres écrivent pour assouvir une haine, un dépit, un penchant pour l'imprécation, pour le rire carnavalesque...

La prose de Barrès, où Léautaud ne voyait que *« phrases heurtées et nuageuses »*, tire son souffle manifeste, ses houles, ses saccades magnifiques, d'une tendance à l'apathie, d'un vertige du néant. L'émotion recomposée par le verbe cache l'absence d'émotion spontanée. Avec le culte de l'exaltation sous toutes ses formes, égotiste ou patriotique, et de préférence sur fond de mort à l'espagnole, Barrès trompe sa peur de ne pas sentir.

On reconnaît les gens insensibles à ce qu'ils adorent les enterrements.

★ **MAURICE BARRÈS, LE PRINCE DE LA JEUNESSE, d'Yves Chiron. Perrin édit., 410 p., 130 F.**

★ **Rééditions en poche (10-18) : LE CULTE DU MOI ; DU SANG, DE LA VOLUPTÉ ET DE LA MORT.**

● ROMANS HISTORIQUES

L'Antiquité-fiction a-t-elle un avenir ?

Les succès et les faiblesses d'un genre et le renouveau de la biographie

ROME, unique objet du roman historique ? Peu s'en faudrait bientôt si la tendance actuelle se prolongeait. Au sein d'une croissance spectaculaire de l'Antiquité-fiction (dix romans édités en 1976, dix-huit en 1981, trente en 1984), l'impérialisme romain s'affirme : sur deux cents parutions-nouveautés, rééditions ou traductions – entre 1975 et 1985, cent dix, soit 55 %, sont sur fond de toge ou de péplum (1).

Cette mode n'est pas nouvelle dans notre littérature, elle a connu maints épisodes, comme on l'a vu aux siècles précédents : exaltation de l'humanisme gréco-latin à la Renaissance, (premières traductions de Plutarque), héroïsme théâtral de l'âge classique (Auguste, Titus), élan de vertu plébéienne sous la Révolution (Caton, Brutus), culte impérial des Napoléonides (César), puis bains de rhétorique de nos grands-pères républicains (Cicéron), et bains de sang chrétien pour nos grands-mères dévotes (Fabiola, Ben Hur, *Quo vadis ?*). Aujourd'hui, nous vivons Rome comme un retour d'âge : fantasmes érotiques pour les uns (Néron), délire surréaliste pour d'autres (Caligula), ou encore fascination de la décadence (Julien). La crise de ménopause une fois passée, nos nostalgies se transféreront sur d'autres mondes perdus, d'autres exotismes antiques : Crète, Egypte, Babylonie...

Reste à faire le bilan de cette petite fièvre de l'édition. Si nous ne sommes pas près d'oublier une Marguerite Yourcenar qui a travaillé dans le marbre même de l'Antiquité, combien de ces épigones qui ont gâché le plâtre sont déjà poussiéreux. On ne regrettera pas les licencieux qui transportent abusivement dans une Rome dite décadente les lubricités de toutes les sociétés de toutes les époques. Mais il y a des licences plus coupables, celles par exemple qu'on prend avec le style qui ne respecte pas l'esprit de la langue, et donc pas la pensée propre aux Romains, ou encore licence avec les sources qui devraient avoir toujours le pas sur l'imagination.

Est-ce à dire que cette nouvelle vague du roman historique est une mystification culturelle ? A coup sûr elle en deviendrait une, comme le cinéma-péplum, si elle n'était rapidement endiguée par l'exigence d'un public de plus en plus averti, et par l'autodiscipline des éditeurs (plus encore que des auteurs) soucieux de ne pas laisser se dégrader un genre très rentable.

Et puisqu'on vient de parler de péplum, avançons l'hypothèse à peine paradoxale que le cinéma et la télévision seront les premiers à donner l'exemple de la rigueur historique. Comme en témoigne le *Satyricon* de Fellini, splendide modèle d'authenticité, et, très récemment sur nos petits écrans, *Anno Domini*, superproduction d'une vraisemblance impressionnante. Nous étions chez Tibère, ou plus exactement Tibère entrait enfin chez nous tel qu'en lui-même l'éternité ne l'a pas changé. Romanciers, mes confrères, nous laisserons-nous donner la leçon par Cinecitta et Hollywood ?



CAGNAT.

Rentrée de Marc Antoine sortie de Néron

Côté positif du bilan : la sensibilisation au réel par l'imaginaire. Est-ce un hasard si l'on entend parler ces temps-ci chez les éditeurs d'un retour à la biographie ? Anticipation sur un appel encore incertain du public, ou incertitude sur l'avenir commercial du roman historique, toujours est-il que le spécialiste est sollicité pour repeupler les collections sérieuses. Elles en avaient besoin. Le vide biographique sévissait en France au point que des pans entiers de l'histoire gréco-romaine étaient devenus inconnaissables, sauf à lire l'anglais et l'allemand, langues excellemment fournies sur ces périodes lacunaires de nos bibliothèques. Des personnages-clés avaient été oubliés dans une pièce rendue incohérente. Nous savions bien que César avait triomphé de Pompée, et Octave d'Antoine, mais qui était Pompée, qui était Antoine ? *« Adressez-vous au vieux Plutarque*, répondaient nos historiens, *nous, nous ne nous occupons plus des hommes, mais des phénomènes sociaux. »*

Sans doute ce n'est pas le divin Jules qui pourra se plaindre de manquer à l'affiche, ni ses pittoresques héritiers Caligula et Néron. Ils occupent depuis un demi-siècle une position privilégiée sur la scène littéraire, le premier à juste titre – ou plutôt grâce à ses titres douteux de conquérant et de dictateur, – les deux autres pour des raisons troubles dont la psychanalyse rendrait mieux compte que l'histoire.

Mais à côté de ces astres dominants, que de trous noirs ! Pour dix Nérons redondants, aucun Auguste, qui a cependant, en quarante ans de règne, fondé les assises de l'Occident où nous vivons. Aucune biographie de Trajan, dont la légende traversa les siècles pour venir s'éteindre, on ne sait trop pourquoi, au seuil du nôtre. Aucune d'Hadrien, dont il ne nous a été montré que l'esthétisme supérieur. Ce silence sur les Antonins, qui ont porté la civilisation antique à son apogée, est consternant, voire suspect : la grandeur se vendrait-elle si mal ? On a invoqué la pauvreté des sources, mais l'excuse n'est plus valable à notre époque de recherche intensive. On le verra bien d'ailleurs si le vent de la mode souffle, comme nous le disions, à la biographie.

Deux ouvrages récents, parmi d'autres, en sont le signe. Nous avons encore sur notre table le *Cicéron* de Pierre Grimal, qui comble les admirateurs de ce républicain modèle et défie les détracteurs de ce politicien type. Pour tous, ce livre est devenu, comme on dit aujourd'hui, « incontournable ».

A côté de lui, on va enfin pouvoir placer son ennemi mortel, Marc Antoine, dont François Chamoux nous restitue le fabuleux destin. Le lieutenant de César, le compétiteur d'Octave, l'époux de Cléopâtre, ne recèle plus d'autre mystère que celui du dédain et de l'ignorance où il a été tenu jusqu'à ce jour. Sans doute attendait-il qu'un helléniste le réhabilitât après que des générations de romanistes, désinformés par le puissant appareil de propagande d'Auguste, l'eurent marginalisé pendant deux millénaires. Un helléniste, assurément, car Antoine figure l'autre moitié du monde, le destin oriental qui a failli être celui de l'Empire romain, et en partie peut-être le nôtre quatre siècles déjà avant Byzance. Chacun portera le jugement qu'il voudra sur cette option majeure, elle n'a cessé d'être au cœur de notre histoire. L'absence d'un « Marc Antoine », on s'en rend compte en lisant François Chamoux, était une profonde lacune de notre culture géopolitique.

Pagaille onirique

Un romancier eût-il fait mieux, on peut se poser la question quand on relit Shakespeare : Antoine y est déjà dans toute sa dimension humaine et politique. Le théâtre, comme le roman, a sa magie, et l'on ne tardera pas à s'apercevoir que la biographie, elle, a ses lourdeurs. A nouveau le romancier retrouvera ses chances.

Encore faudrait-il qu'il ne se trompe plus de technique, et qu'il ne nous trompe plus sur la matière. Un *Journal de Néron* vient de paraître. Cette pièce laborieusement forgée ne sera pas retenue au procès en réhabilitation. Il y avait mieux à faire avec tant de bonne volonté, tant de goût de l'histoire. Sans doute beaucoup de lecteurs s'y laisseront prendre. Ce Néron sentimental comme un collégien serait tout à fait à sa place parmi nos nouveaux élégiaques : ne croirait-on pas entendre un Jean-Edern Hallier qui aurait enfin réalisé ses fantasmes de pourpre ? On a envie de crier comme Boileau : Holà ! puis de s'en retourner lire la très honnête biographie d'Eugen Cisek (2) qui nous a dit en quelques lignes *in fine* ce qu'il fallait penser, hélas ! de la pagaille onirique des romans néroniens.

FRANÇOIS FONTAINE (*).

(*) François Fontaine a publié plusieurs romans historiques : *l'Usurpation ou le roman de Marc Aurèle* (Fayard, 1979), *Mourir à Sélinonte* (Julliard, 1984), *Douze autres Césars* (Julliard, 1985), *D'or et de bronze, mémoires de T. Claudius Pompeianus* (Julliard, 1986).

★ **CICÉRON, de Pierre Grimal, Fayard, 478 p., 120 F.**

★ **MARC ANTOINE, de François Chamoux, Arthaud, 415 p., 98 F.**

★ **JOURNAL DE NÉRON, d'Alain Darne, Payot, 504 p., 140 F.**

(1) Claude Aziza (congrès des enseignants de langues anciennes, Lyon, 28-30 octobre 1986).

(2) Eugen Cisek, *Néron*, Fayard, 1982.

● HISTOIRE

Un ethnologue chez les anarchistes

André Nataf raconte les libertaires des années 1880-1910 comme on parlerait d'une tribu de « barbares »

LES ouvrages de référence sur l'anarchie et les anarchistes ne manquent pas (1), mais il pouvait sembler intéressant qu'un auteur se penche plus particulièrement sur les années 1880-1910 en France. Las ! André Nataf a confondu les genres et s'est conduit plus en ethnologue chargé d'étudier une tribu de « barbares » qu'en historien attaché aux faits.

L'auteur, malgré la sympathie que lui inspirent les figures non violentes du mouvement anarchiste, semble à tout moment effrayé par son sujet. Ainsi, s'il reconnaît que *« le libertaire est un réfractaire, un individu qui revendique la passion, parce qu'il la croit créatrice »*, c'est aussitôt pour s'inquiéter des ravages que peut provoquer cette passion. Et quand il reproche à Bakounine d'avoir confondu poésie lyrique et révolution et d'avoir été un dilettante, un joueur *« qui a tout misé sur une incertaine révolution »*, il ne comprend pas qu'il formule là un éloge involontaire du révolutionnaire russe !

André Nataf a le sens de la formule malheureuse : Ravachol, *« un idéaliste désaxé »* ; Stirner, *« un existentialiste avant la lettre »* ; Cœurderoy, *« un Lautréamont barbare »*. Par ailleurs, ses portraits souffrent d'imprécisions et d'erreurs : il fait mourir Ernest Cœurderoy d'une maladie nerveuse, alors que l'écrivain a été retrouvé, étendu sur son lit, les veines ouvertes ; il s'acharne sur Ravachol, en présentant son existence comme un mauvais roman populiste alors que François-Claudius Koenigstein dut se « louer » dès l'âge de huit ans pour venir en aide à sa mère.

Les Antipropriétaires

Proudhon, selon Nataf, *« monte à Paris en 1832* (les historiens s'accordent plutôt sur 1838). *La ville vient de connaître la révolution qui a porté Louis-Philippe au pouvoir »*. Rappelons seulement, que Louis-Philippe s'est fait proclamer « roi des Français » deux ans auparavant, le 7 août 1830, après les journées révolutionnaires de juillet ! Enfin, même si Maurice Leblanc s'est inspiré des exploits et de la personnalité de Marius Jacob (2) pour créer le personnage d'Arsène Lupin, il est désolant que ce soit le nom de ce dernier qui figure en quatrième page de couverture !

Cette « vie quotidienne » a néanmoins le mérite de mettre en lumière l'importance des associations anarchistes à la fin du siècle dernier. *« Le groupe anarchiste,* selon le journal libertaire *l'Insurgé, cherche l'homme empêtré dans les ténèbres »* ou mieux encore : *« l'individu dans l'homme »*. Ces lieux de vie ont souvent une existence éphémère, car ils ne sont régis que par le plaisir qu'éprouvent des hommes et des femmes à se retrouver. Les noms de ces groupes font aujourd'hui encore rêver : *Cercle de la fleur et de la concorde, Cercle des amis réunis, Les Indignés, Les Sangliers de la Marne, La Panthère des Batignolles* et *Les Antipropriétaires*, dont la seule pratique était le déménagement à la cloche de bois. Certains anarchistes – les trimardeurs (3) – réintroduisent le nomadisme dans le mouvement ouvrier, en refusant d'avoir un domicile fixe, contrôlable par la police. Ces hommes, qui méconnaissent les lois et les frontières, poursuivent un rêve de ville ouverte.

Les feuilles libertaires fleurissent alors par dizaines et se vendent souvent à plusieurs milliers d'exemplaires. Parfois, pour déjouer les poursuites judiciaires, le titre change, mais les intentions demeurent. Bien des écrivains se sentent à l'aise dans cette presse libre, et Octave Mirbeau, Bernard Lazare, Saint-Pol Roux, Tristan Bernard, Georges Darien, Lucien Decave, Henri de Régnier, etc. collaboreront à *l'En-Dehors* de Zo d'Axa. Les anarchistes joueront aussi un rôle important dans le développement des syndicats ouvriers en France, en particulier lors de la création de la CGT, en 1895. L'anarcho-syndicalisme ou syndicalisme révolutionnaire préconise la révolution sociale par la grève générale, et refuse l'inféodation à un parti politique quel qu'il soit.

L'affaire Dreyfus divisera les anarchistes. Alors que Pouget, dans un premier temps, verra avant tout en Dreyfus un militaire de carrière qui, à l'occasion, n'aurait pas hésité à faire tirer sur les prolétaires, Sébastien Faure s'exclame : *« Que m'importe ce qu'a été hier ce souffrant, ce qu'il sera peut-être demain si son martyre prend fin. Je ne le connais pas ; il est présentement une victime, et j'exècre ses bourreaux ! »*

PIERRE DRACHLINE.

★ **LA VIE QUOTIDIENNE DES ANARCHISTES EN FRANCE *(1880-1910)*, d'André Nataf, Hachette, 351 p., 92 F.**



CAGNAT

(1) Notamment *Histoire du mouvement anarchiste en France*, de Jean Maitron (Maspero).

(2) Marius Jacob a raconté ses aventures dans *Souvenirs d'un demi-siècle*, paru en 1948, et Bernard Thomas lui a consacré une biographie romancée : *Jacob, Alexandre Marius, dit Escande, dit Attila, dit Georges, dit Bonnet, dit Féran, dit Trompe-la-mort, dit le Voleur*, (Tchou, 1970).

(3) Trimard signifie « grande route » en argot.

Le siècle revisité

***André Gillois* sur *le* Boulevard du temps qui passe**

ANDRE GILLOIS a vu passer le siècle qui s'achève. S'il prétend qu'il fut surtout *« le faire-valoir de personnages de valeur, le Monsieur Loyal des lettres et des arts »*, il faut se garder de le croire. Car, à l'évidence, il ne s'est pas tenu au rôle de témoin ou d'observateur passif, et cette visite du siècle où il nous guide maintenant prouve qu'il fut davantage qu'un faire-valoir : des années d'insouciance et de plaisir dites *« folles »* à nos jours marqués d'une folie moins aimable, il a sans cesse participé ou contribué à l'événement, voire à l'histoire.

Cette promenade sur le « Boulevard du temps qui passe », *« où l'on trouve le passé devant soi »* et à laquelle Gillois a la bonne idée de nous convier, fourmille de rencontres passionnantes avec les personnalités les plus diverses et les plus en vue que l'auteur côtoya, avec lesquelles il partagea des rêves, des projets, des entreprises et auxquelles souvent l'amitié le lia. Ainsi peut-on faire sur ce boulevard très fréquenté un *bout de chemin* avec des personnages tels que Tristan Bernard, Erik Satie, Einstein, Emmanuel Berl, Bergson, Raymond Aron et même Pierre Brossolette ou de Gaulle. Et ceux que nous n'approcherons pas d'assez près pour pouvoir capter une réplique, un trait d'esprit ou un mouvement du corps, nous les frôlerons tout de même par le truchement d'un témoin direct (*Colette évoquant* Marcel Schwob, ou Céleste Albaret, son cher Marcel Proust).

La radio dont Gillois fut l'un des pionniers, cette radio, dont il *« pense trop de bien pour dire du mal et trop de mal pour dire du bien »*, vaut à l'auteur l'étiquette définitive et restrictive d'homme de radio, cela à son grand dam. On oublie qu'il fut, aussi, homme d'édition et de théâtre, qu'il fut surtout ouvert à tous les possibles de l'époque et que sa curiosité le poussa à exercer ses talents dans bien des disciplines. Très jeune, il devient, dès 1921, l'assistant de *« l'homme à la rose »*, François Bernouard, le typographe à la mode de la rue des Saints-Pères, féru de poésie et amateur de belle édition. Ensemble ils publieront le *Journal*, de Jules Renard, les œuvres complètes de Courteline, celles de Barbey d'Aurevilly, etc. Les habitués de l'atelier Bernouard sont alors Cendrars, Cocteau, Max Jacob et bien d'autres encore. *« On conçoit ce que pouvait avoir de fascinant, à vingt ans, d'être soudain au contact de ces gens hors du commun, les uns par leur bizarrerie, les autres par leur talent, voire leur génie. »*

« Qui êtes-vous ? »

Mais André Gillois ne se borne pas à présenter ici une sorte de panthéon de ses illustres contemporains ; ce n'est pas un collectionneur qui fait étalage de ses richesses, mais ses souvenirs sont souvent des pièces rares. L'expérience des êtres et des événements amassée sur trois quarts de siècle lui permet de déboucher sur les interrogations, les réflexions essentielles : la nature de la foi, l'idée de patrie, le sens de la mort ou celui de la réussite. Dans les années 50, ce souci du bilan humain le conduit à animer une émission radiophonique intitulée *« Qui êtes-vous ? »*. Avec la complicité d'Emmanuel Berl et de Maurice Clavel, il pousse ses invités dans leurs retranchements et les oblige à se révéler plus qu'ils ne le voudraient devant le micro. Il rapporte, en fin de volume, certains extraits de ces séances enregistrées au cours desquelles résistèrent puis cédèrent Louis Guilloux, Jean-Jacques Gautier, Georges Duhamel, Jean Eiffel, Maurice Druon et quelques autres.

« Après tant d'années, après avoir fréquenté tant de personnages éminents ou illustres, il y a des jours où, si l'on me cite un nom, je me demande si je l'ai réellement vu en chair et en os ou s'il est un de ces fantômes qu'évoquaient des amis communs et qui maintenant sont aussi vivants qu'eux, puisqu'ils sont tous morts. » Telle est à peu près l'impression que l'on conserve après cette lecture, au bout de cette étonnante remontée à travers le siècle où André Gillois joue le rôle de cet « ami commun », trait d'union entre nous et les figures disparues.

ANNE BRAGANCE.

★ **BOULEVARD DU TEMPS QUI PASSE, d'André Gillois, éd. Pré-aux-Clercs, 402 p., 120 F.**

● AU FIL DES LECTURES

Les territoires imaginaires de Jean-Pierre Richard

LES universitaires allemands ont un beau mot pour désigner un recueil d'hommages à un maître admiré : écrit festif (*Festschrift*). En France, la tradition académique porte aux *« mélanges offerts à »*, et les éditeurs ne se bousculent pas pour y sacrifier. Le volume publié, sous l'élégante jaquette du Seuil, en signe d'amitié et de reconnaissance pour Jean-Pierre Richard est bien une fête critique, et non un pieux défilé de collègues et de mandarins. On n'en attendait pas moins, s'agissant de saluer le travail d'un des maîtres de la critique « thématique », rallié, avec discrétion, sensibilité, acuité, à la « nouvelle critique ».

Ainsi trouve-t-on dans les dix-huit contributions, notamment dans celles de Jean Bellemin-Noël, Yves Bonnefoy, Michel Butor, Béatrice Didier, Gérard Genette, Georges Raillard, Jean Rousset, Jean Starobinski, des façons diverses et inventives d'arpenter ces territoires de l'imaginaire que J.-P. Richard nous a appris à faire miroiter dans les œuvres. Proust, Fromentin, Hugo, Giono, Balzac, Rousseau, Stendhal, Diderot, Cioran, Baudelaire ouvrent ici des pages au commentaire et à l'étude, et il leur est fait grâce de pédanterie.

S'ajoutant aux recueils publiés ces derniers mois en hommage à Claude Pichois (*Du romantisme au surnaturalisme*, la Baconnière), Louis Hay (*Leçons d'écriture : ce que disent les manuscrits*, Minard), Jean Levaillant (*Ecrire*, Presses de Paris-VIII), Jacques Shérer (*Dramaturgies/Langages dramatiques*, Nizet), Jeanne Cariat (*Du baroque aux Lumières*, Rougerie), Jacques Robichez (*Cent ans de littérature française*, Sedes/CDU), le livre du Seuil indique, d'une part, la vitalité d'un genre menacé par la crise économique et, d'autre part, que l'*« écrit festif »* ne couronne plus seulement les têtes chenues.

Le manuscrit inachevé

RECUEIL d'un autre type, mais encore des études sur des œuvres canoniques : Stendhal, Flaubert, Proust, Kafka, Valéry. Qu'ont-ils en commun ? Ceci : d'avoir consciencieusement *inachevé* leur œuvre. On pourrait leur ajouter Hofmannsthal, Musil, Joyce, Sartre. Peut-être est-ce un trait distinctif de cette modernité ouverte par Stendhal que cette prolifération du manuscrit infini. Un laboratoire du CNRS en a fait l'objet de ses recherches, avec cette ambition : proposer une théorie de la création intellectuelle considérée comme une dynamique.

Louis Hay, l'initiateur de cette nouvelle critique génétique, introduit à un ensemble d'études savantes sur *le Manuscrit inachevé* en montrant que celui-ci est tendu entre deux exigences contradictoires : écrire ou communiquer ? Jacques Neefs scrute les volumes manuscrits de *la Vie d'Henry Brulard* ; Pierre-Marc de Biasi étudie la tentative de Flaubert pour échapper, au moyen d'une poétique du *non finito*, à un sens totalisable ; Pierre-Yves Tadié montre comment l'écriture de *la Recherche du temps perdu* diffère à l'infini le mot « fin » inscrit à un certain stade du manuscrit ; Gerhard Neumann examine la pulsion kafkaïenne à ne pas publier, Jean Levaillant celle de Valéry à garder ouverts les possibles d'un texte pour maintenir une logique du vivant ; Jean-Louis Lebrave, enfin, interroge en linguiste ce moment crucial de l'écriture consistant à s'arrêter pour reprendre.

Ces contributions reculent les limites du champ littéraire en soulevant des questions nouvelles, sans qu'un jargon excessif invite le non-spécialiste à s'abstenir.

De Flaubert à Perec

DE cette critique nouvelle attachée, avec les moyens de la philologie ancienne et de l'érudition, à connaître de l'œuvre aussi le travail qui la fait naître, Claude Mouchard et Jacques Neefs, associés au sein de l'équipe Flaubert de l'Institut des textes et manuscrits modernes, sont parmi les représentants les plus autorisés. Ce qu'il faut entendre moins comme autorité — la leur est indiscutable — que comme le fait pour des critiques de s'assumer auteurs, c'est-à-dire de songer au lecteur autant qu'à leur réputation académique ou à leur plaisir. Ils en ont eu, c'est évident, à composer ce *Flaubert* pour une collection qui en est à son huitième titre et ambitionne de relayer la prestigieuse série des « Ecrivains de toujours » arrêtée par Le Seuil.

On comparera inévitablement leur Flaubert à celui de Victor Brombert, paru il y a quinze ans, et qui reste l'un des fleurons de la collection du Seuil, où il remplaça un premier Flaubert, périmé dès sa parution, de Jean de La Varende (1951). C'est le destin de cette sorte d'ouvrages, conçus pour le public lettré ou étudiant, et qui veulent lui donner en un petit volume à la fois une initiation et une synthèse, que de se défraîchir au fur et à mesure que les connaissances sur un auteur avancent. Ce Flaubert de chez Balland connaîtra ce sort moins rapidement que d'autres, parce qu'il se fonde sur un savoir parfaitement à jour, et aussi parce qu'il prend sur l'écrivain la perspective la plus inaltérablement heureuse : celle des écrivains qui ont été fécondés par Flaubert, de Henry James à Georges Perec, en passant par Vladimir Nabokov et Ernst Jünger.

Zola en bref, Stendhal au long

INITIATION et synthèse, le « Que sais-je ? » consacré à *Zola et le naturalisme*, sans se poser en modèle, aura désormais cette fonction. Il a pour auteur Henri Mitterand. Avec ce nom, tout est dit. Personne au monde ne connaît mieux son sujet. Et comme ce zolien allie l'intelligence au savoir, il ne pouvait que donner un condensé lumineux.

Le Stendhal de Michel Crouzet pose, sur le plan de l'édition, un autre problème. Ce grand universitaire (et polémiste, à ses heures) a écrit une thèse de plusieurs milliers de pages sur l'œuvre stendhalienne, le beylisme, ses rapports avec l'idéologie, l'esthétique, le langage de son époque. La richesse de ces pages est telle, leur surabondance aussi, qu'aucun éditeur n'a pu se résoudre à les publier toutes. Michel Crouzet a donc découpé son ouvrage pour le livrer — sous forme de volumes indépendants, mais qui en réalité supposent connu l'ensemble — à Gallimard, Flammarion, Corti, Sedes, les PUL, *etc.* Il faudrait maintenant une carte pour se guider dans ce monument éclaté. Un « Que sais-je ? », par exemple. Nul ne serait mieux qualifié que Michel Crouzet pour rédiger le Stendhal de cette encyclopédie éparse. S'il trouve le temps de faire court, évidemment.

La polémique se faisant rare dans le milieu des études littéraires, où l'on ne s'amuse pas tous les jours, cédons au malin plaisir de signaler le libelle (trop long) dans lequel le « petit Pommier » (celui d'*Assez décodé !*, éd. Robiot, 1978) s'en prend au « grand Barbéris » pour avoir découvert, en bon marxiste, et contre toute évidence, que Célimène est de basse extraction et que c'est pour cela qu'Alceste, bien fou, l'aime.

MICHEL CONTAT.

★ **TERRITOIRES DE L'IMAGINAIRE. Pour Jean-Pierre Richard, textes réunis par Jean-Claude Mathieu, Seuil, 251 p., 120 F.**

★ **LE MANUSCRIT INACHEVÉ, ouvrage collectif sous la direction de Louis Hay, coll. Textes et manuscrits, éditions du CNRS, 165 p., 120 F.**

★ **FLAUBERT, de Claude Mouchard et Jacques Neefs, coll. « Une vie, une œuvre, une époque », dirigée par Frédérick Tristan, Balland, 422 p., 89 F.**

★ **ZOLA ET LE NATURALISME, de Henri Mitterand, PUF, « Que sais-je ? », nº 2314.**

★ **LA GRACE, LE NATUREL ET LE RÉEL DANS LA POÉTIQUE DE STENDHAL. Essai sur la genèse du romantisme, 2, de Michel Crouzet, Flammarion, 384 p., 165 F.**

★ **UN MARCHAND DE SALADES QUI SE PREND POUR UN PRINCE. Réponse du « petit Pommier » au « grand Barbéris », de René Pommier, Guy Roblot éd., 152 p., 89 F.**

● ESSAIS

Fascinant Jean Dubuffet

Plusieurs livres — ou guides — pour suivre dans ses explorations l'un des peintres les plus dépaysants.

AUJOURD'HUI, un peu plus d'un an après la disparition de Jean Dubuffet (mort le 12 mai 1985), sa peinture nous apparaît comme l'une des plus fascinantes, des plus perturbantes du XXᵉ siècle. La publication simultanée de plusieurs livres oblige à constater l'extraordinaire diversité, le joyeux foisonnement de l'œuvre de celui que Max Loreau a nommé *« un esprit sauteur »*.

Constamment, mais par des moyens multiples et souvent contradictoires, Jean Dubuffet nous aide à nous dépayser, à nous métamorphoser, à découvrir de nouvelles jouissances, de nouvelles façons de percevoir, de nouvelles logiques. A juste titre, dans son livre récent, Michel Thévoz s'efforce de mettre en évidence les convergences entre ce qu'il nomme *« la nouvelle imagination scientifique »* du XXᵉ siècle et certains travaux du peintre. Il évoque alors les notions d'ensembles flous, de catastrophes, de structures dissipatives. En 1978, Jean Dubuffet lui-même, regardant ses *Théâtres de mémoire*, se donne la vision d'un monde instable, agité : *« Rien peut-être n'existe, sinon des chocs d'antagonismes. Peut-être n'y a-t-il ni matière, ni pensée, ni objets. Peut-être n'y a-t-il que des conflits et des tourbillons. »*



ARNOLD NEWMAN

Un étrange menuisier du mental

Lisant ou relisant les textes (souvent savoureux, toujours précis) du peintre, regardant ses œuvres si hétérogènes, on souhaiterait ici ne pas étudier (comme le fait très bien Michel Thévoz) la succession des travaux, depuis *les Marionnettes de la ville et de la campagne* (1942-1945) jusqu'aux *Non-lieux*. On ne voudrait pas non plus risquer d'affaiblir par des commentaires les *« bâtons rompus »* du peintre, ses propos d'*« homme du commun à l'ouvrage »*, à la fois simples et subtils, jouant sur les concordances et contradictions mêlées du corporel et du mental, du brut et du méthodique, de l'humain et du non-humain, du sérieux et du joyeux, du vertical et de l'horizontal.

On se donnerait ici un projet plus modeste, plus ludique. On se souviendrait de certains titres donnés, en 1947, par Jean Dubuffet à ses *Portraits* d'amis : *Bertelé chat sauvage, Cingria façon caillou, Bertelé écrevisse au sinus, Jouhandeau bouc mouflon, Jean Paulhan aux petites nageoires.* On désirerait suivre le modèle de telles « qualifications ». On voudrait (à partir de titres d'œuvres, de fragments de textes) inventer quelques épithètes pour le peintre.

Il serait Dubuffet inventeur et montreur des marionnettes urbaines et rurales ; Dubuffet célébrateur des sols ; Dubuffet topographe des lieux cursifs et non cursifs ; Dubuffet texturologue ; Dubuffet traducteur du langage des caves ; Dubuffet lecteur des empreintes. Etrange menuisier du mental, il serait d'abord un constructeur de tables imprévues : table de sérénité ; table d'offrandes ; table bestiale ; table amoncelante ; table porteuse d'instances, d'objets et de projets. Et, parmi ces tables, celle qui est *« porteuse d'une carafe »* apparaîtrait au moins aussi étrange que les autres.

A un prétendu réel, Dubuffet préférerait souvent ce que les autres nomment « l'irréel », « l'anti-monde ». Il deviendrait le banquier de la Banque des équivoques ou l'administrateur des Leurres.

Il serait l'explorateur ému des *Sites*. Mais, finalement, il aimerait autant vivre dans la nuit, dans le noir des *Non-lieux* (1984). Les *Non-lieux* constitueraient sans doute l'une des tentatives extrêmes de l'acte pictural. *« Les* Non-lieux (écrit Jean Dubuffet) *contestent le bien-fondé de la notion de* « lieux ». *Aussi celui de la notion d'existence s'opposant au néant. »* Tout se passe ici dans les ténèbres, et les événements y sont éclats, éclairs, surgissements. Une pensée amoureuse des intensités, de l'instable, des incertitudes trouve, en chaque *Non-lieu*, une occasion de jeu et une forme d'apprentissage. *« Elle apprendra,* dit le peintre, *à se sentir à l'aise où l'être est incertain, s'allume et s'éteint. »* On se rappelle la phrase de Mallarmé : *« Rien n'aura en lieu que le lieu. »* Les dernières œuvres de Jean Dubuffet suggéreraient une phrase plus énigmatique encore : *« Rien n'aura en lieu, pas même le lieu. »*

GILBERT LASCAULT.

★ **DUBUFFET, de Michel Thévoz. Skira, 284 p., illustrations, 450 F.**

★ **BATONS ROMPUS, de Jean Dubuffet (inédit). Minuit, 96 p., 50 F, et ASPHYXIANTE CULTURE (éd. augmentée). Minuit, 128 p., 55 F.**

★ **CATALOGUE DE TRAVAUX DE JEAN DUBUFFET. Fascicule XXXV, « Sites aléatoires ». Minuit, 100 p.**

Francis Haskell, historien du goût

LE dix-neuvième a troqué les modèles du classicisme contre d'autres, de plus en plus variés et disparates. Il a inventé l'amour de l'archaïque, lequel a tant prospéré par la suite, et la passion de l'expression singulière — plus attentif aux exceptions qu'aux artistes fidèles à une norme instituée. Il a, en somme, préféré le caprice, non sans hésitations ni révisions contradictoires. Francis Haskell, qui enseigne l'histoire de l'art à Oxford, s'est fait l'analyste de ces inflexions, des découvertes et des résistances tout au long d'un siècle, de la Révolution aux années 1900. Comme la science que déploie ce professeur paraît illimitée, il parvient à décrire de façon convaincante les étapes d'une si vaste métamorphose. S'aidant de textes critiques, d'états des collections aussi bien que de journaux de voyage ou de traités d'esthétique, rapprochant indices et symptômes chaque fois qu'il le peut, il compose un récit d'une grande richesse.

Deux capitales le retiennent essentiellement, Londres et Paris, qu'il étudie ensemble. Ainsi met-il en parallèle le « philogiottisme » des catholiques français à la Montalembert et la vogue des Florentins à laquelle cède, au même moment et non sans scrupule, la High Church d'Angleterre. En la circonstance, des convictions religieuses éloignées conduisent à des préférences esthétiques identiques — preuve, s'il en était besoin, que le jugement esthétique n'obéit pas, à tout coup, à une logique qui le dépasse.

Devant tant d'érudition, il n'est guère possible de ne pas admirer le talent de l'auteur, lequel donne à l'histoire du goût l'un de ses morceaux de bravoure. Mais, paradoxalement, il arrive que, sous l'historien, pointe le théoricien : ayant décrit minutieusement variations et renversements, Haskell en déduit pour finir que le goût est chose mobile et incertaine — ce que nul ne lui conteste. De cette incertitude, il conclut à la vanité des hiérarchies esthétiques et — par conséquent — à l'égal intérêt des pompiers fin-de-siècle et des impressionnistes. Il y a là confusion entre deux types de raisonnement : que le sociologue soit assuré de l'instabilité des modes n'autorise pas pour autant à prononcer une loi d'équivalence universelle, qui pourrait glisser à un décret d'indifférence.

PHILIPPE DAGEN.

★ **LA NORME ET LE CAPRICE, REDÉCOUVERTES EN ART, de Francis Haskell ; premier volume d'une collection « Art, histoire, société » publiée par Flammarion, traduit de l'anglais par Robert Fahr, 278 p., 195 F.**

Gabriel Garcia Marquez reporter

(Suite de la page 17.)

Et Littin, cependant, s'est rendu au Chili au début de l'année 1985, tournant, pendant six semaines, trente-deux mille mètres de pellicule pour saisir la réalité de son pays après douze ans de dictature. Il en a tiré quatre épisodes d'une heure, et une version de deux heures pour le cinéma — *Etats généraux du Chili* — copieusement primée à la Mostra de Venise, l'été dernier.

Auteur de pièces de théâtre, metteur en scène, réalisateur de sept films, parmi lesquels *le Recours de la méthode*, tiré du roman d'Alejo Carpentier, et de *la Veuve de Montiel*, inspiré d'un récit de Garcia Marquez, Miguel Littin est rentré dans son pays sous une fausse identité, flanqué d'une fausse épouse, et tellement transformé par le maquillage, la coiffure, les vêtements, les manières et l'accent d'emprunt que sa propre mère hésita à le reconnaître. Lui-même, si habitué pourtant au monde des acteurs, se trouva véritablement écartelé entre sa personnalité et le rôle qu'il devait jouer, tel Mathias Pascal et tant d'autres personnages de Pirandello en proie aux changements et aux intermittences du moi. Ce fut là l'aventure intime de Littin, au milieu de la grande aventure de son séjour au Chili.

Un interrogatoire épuisant

Garcia Marquez a soumis le cinéaste *« à un interrogatoire épuisant de près d'une semaine, dont la version enregistrée durait dix-huit heures »*. Dans le condensé qu'est ce livre, l'écrivain donne la parole à Littin, mais, avoue-t-il, *« le style est le mien, bien entendu, parce que la parole d'un écrivain n'est pas interchangeable »*. Or, si la narration est, indéniablement, un document, l'agencement, le montage des situations en font une sorte de films de suspense à la manière délicate et par moments malicieuse de Hitchcock. N'était-ce la réalité dont l'ouvrage témoigne, on s'en donnerait à cœur joie pour célébrer l'art du (double) conteur.

C'est que le grand écrivain est grand comme le tigre est élastique, soyeux, féroce, et comme l'oiseau vole. Il l'est, quoi qu'il fasse. Mais, alors qu'il apparaît comme un individualiste forcené, il est mû en vérité par des nécessités qui le dépassent : il est le porte-parole des autres, le fruit d'un guidage inconscient, d'un tiraillement entre les données et les issues d'une situation ou sociale ou imaginaire, ou les deux à la fois, la dernière prenant le dessus dans le cas du roman.

Romancier, Garcia Marquez ne s'est jamais montré un écrivain « engagé » à l'ancienne mode : l'homme et le journaliste qu'il sait être le sont. Et bien que l'on sente tout au long de ce livre, de façon très nette, qu'il a subi la tentation du romanesque, il n'y a pas cédé afin, tout simplement, de préserver *« le souvenir intégral »* de l'aventure de son ami Miguel Littin, *« avec toutes ses implications professionnelles et politiques »*.

La réalité a parfois des urgences auxquelles la littérature ne convient pas. Ainsi, l'inépuisable inventeur de fables se tient-il, ici, dans les coulisses — et, du coup, la gloire se fait humble et généreuse.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **L'AVENTURE DE MIGUEL LITTIN, CLANDESTIN AU CHILI, de Gabriel Garcia Marquez, traduit de l'espagnol par Jean-Claude Masson, Sylvie Messinger éditeur, 184 p., 79 F.**

● LETTRES AMÉRICAINES

Willa Cather et l'horreur du crépuscule

Le portrait d'une femme qui ne tolère pas de vieillir.

NÉE en 1876 comme Jack London, Willa Cather fut élevée dans un ranch du Nebraska et côtoya, tout au long de son enfance et de son adolescence, les immigrants qui colonisaient alors la contrée. Ces Nouveaux Américains qu'elle approcha, et dont elle écouta les récits, exercèrent sur elle une fascination durable qui chemine et laisse trace dans toute son œuvre.

Les femmes tout particulièrement, ces pionnières au tempérament intrépide et généreux, lui étaient chères et pénétrèrent dans nombre de ses fictions. Cependant, si ses caractères féminins doivent beaucoup aux filles de l'Ouest avec leur « carrure » héroïque, leur courage ou leur dévouement, jamais ils ne deviennent des caricatures ou des types. Car, bien que toujours conduit par le souci de la réalité, l'art de Willa Cather procède avant tout d'une esthétique du dépouillement : le pouvoir de la suggestion, celui du signe supplantent la description ou l'analyse qui le plus souvent sont bannies. Peu ou pas d'événements, mais la révélation d'un individu, sa mise à nu à la faveur d'une attitude, d'un mot.

Le personnage devient réel, crédible, par la seule vertu de ses actes ou de ses paroles et, dès lors, sa présence « monte » de l'épaisseur du texte à l'instar de la couleur sur une toile. Ici, dans ce court roman intitulé *Mon ennemi mortel*, la figure sauvage et passionnée de Myra Driscoll se dresse d'elle-même et impose sa domination à la manière du bleu de Prusse dont on sait qu'il a la propriété de pousser ou d'envahir les pigments voisins. Aussitôt qu'elle apparaît, Myra Driscoll tient dans une sorte d'allégeance les êtres qui l'approchent ou l'entourent.



BERENICE CLEEVE.

Nellie, la narratrice, rencontrera par deux fois et à quelque dix années d'intervalle cette femme secrète, déraisonnable et merveilleuse. C'est un être tyrannique et envoûtant qu'a connu la jeune Nellie alors âgée de quinze ans, une femme dans la splendeur de la maturité qu'elle admirait, qui l'effrayait. Lorsqu'elles se retrouvent, Myra est pauvre, vieillie, infirme, mais son mari est là qui l'entoure de ses soins et l'idolâtre comme par le passé. Pourquoi le traite-t-elle si durement, pourquoi le repousse-t-elle, lui qu'elle a tant aimé ? Pourquoi se réfugie-t-elle dans ce poème de Heine *« où il raconte qu'il s'est trouvé dans l'œil une larme qui n'appartenait pas au présent, une larme ancienne, restant de celles qu'il avait coutume de verser ? »*. Quels sont les démons qui torturent Myra, lui arrachent aussi des *« larmes anachroniques »* et lui font proférer de si terribles paroles ?

Seule face à la mer

« Avec l'âge, on perd tout ; même la capacité d'aimer », dit-elle. Elle sait pourtant, grâce à une lucidité restée intacte, que *« malgré tout, avec la vieillesse, alors que les fleurs se font si rares, il est vraiment très méchant de détruire celles qui poussent encore dans le cœur d'un homme »*. Cet homme, le compagnon de toujours, l'adoré déchu au rang d'ennemi, elle le quittera au moment de la fin pour s'en aller mourir seule, face à la mer et devant le spectacle de sa dernière aube. Il est ainsi des êtres qui, à tout, préfèrent l'aurore et ne peuvent se résigner à la venue du crépuscule. Ceux-là n'ont qu'un ennemi : le temps.

A. Br.

★ *MON ENNEMI MORTEL*, **de Willa Cather, traduit par Marc Chénetier, Ramsay, 103 p., 75 F.**

Les souvenirs d'un militant noir

James Farmer raconte les illusions, les désespoirs, les combats des gens de couleur

UNE vingtaine d'années tout juste séparent l'Amérique multiraciale d'aujourd'hui de celle où la majorité blanche exerçait, avec arrogance, sa loi en ne reconnaissant pas aux Noirs les principaux droits civiques, à commencer par le premier d'entre eux en démocratie, le droit de vote. Vingt ans seulement, et cela paraît déjà si loin qu'on en a oublié le climat de violence inouïe qui secouait alors les Etats du Sud profond et la lutte, souvent héroïque, de ceux qui prenaient tous les risques pour que leurs « frères » soient enfin considérés comme des citoyens américains à part entière.

Le pasteur Martin Luther King a payé ce combat de sa vie. D'autres, comme James Farmer, ont pu le mener jusqu'au bout. La solitude d'une vieillesse un peu triste a amené cet ancien militant pacifiste à faire, dans un ouvrage intitulé en français *Si tu es noir*, le récit de ces années-là et à en dresser un bilan où la nostalgie le dispute à un optimisme mesuré quant à l'avenir.

Des « immigrés de l'intérieur »

Fils de pasteur, étudiant brillant, James Farmer aurait pu, sans trop de problèmes, faire une carrière universitaire ou reprendre des mains de son père le flambeau de la théologie. Il préféra s'engager très tôt dans l'action militante. Avec quelques amis, il fonde en 1942, à Chicago, le Congress of Racial Equality (CORE), le Congrès de l'égalité raciale.

Nouveaux venus sur la scène de la lutte antiraciste, les jeunes activistes du CORE doivent se faire leur place à côté des organisations déjà établies. Le parti-pris de non-violence et de coopération ouverte, au sein du CORE, entre Blancs et Noirs n'est pas du goût de tout le monde.

Avec audace, James Farmer et ses amis n'en lancent pas moins, au début des années 60, les fameux « freedom rides » destinés à mettre fin à la ségrégation dans les transports des Etats du Sud. Armés seulement de leurs chants, ils affrontent l'hostilité des petits Blancs racistes, les emprisonnements massifs, les chasses à l'homme menées parfois avec la complicité des autorités locales. Farmer, à plusieurs reprises, échappe par miracle à la mort, mais le mouvement aura ses martyrs – Noirs et Blancs.

Les souvenirs de Farmer ne valent pas seulement par le rappel de l'atmosphère dramatique des événements de l'époque. Ils montrent le légalisme profond de la plupart des dirigeants noirs et les petitesses, face à ce grand souffle de l'histoire, des politiciens de Washington, démocrates ou républicains, enclins à voir surtout dans ces affrontements un simple enjeu électoral.

« Martin [Luther King] *nous a laissés avec un rêve irréalisé et une promesse inaccomplie (...). Nous vivons dans le mythe d'une Amérique devenue soudain aveugle à la couleur et nous berçons de l'illusion que seul demeure un problème économique. »* Cette conclusion de Farmer est largement partagée par Nicole Bernheim, qui, dans un ouvrage d'actualité, *Voyage en Amérique noire*, compare les 28 millions de Noirs américains à de *« véritables immigrés de l'intérieur »*. Au-delà des inégalités économiques flagrantes, N. Bernheim attire l'attention avec vivacité sur les ravages laissés dans les mémoires par des siècles d'esclavage.

Pour plus de détails, on pourra se reporter utilement à un ouvrage un peu plus ancien, *les Noirs américains d'aujourd'hui*, de Sophie Body-Gendrot, Laura Maslow-Armand et Danièle Stewart (1). Rempli de précisions chiffrées, ce petit ouvrage, très maniable, a le grand mérite de présenter une analyse des différentes stratégies mises en œuvre par les mouvements noirs pour faire aboutir dans les Etats-Unis du vingtième siècle la cause des gens de couleur.

MANUEL LUCBERT.

★ **SI TU ES NOIR, de James Farmer. L'Etincelle, 443 p., 120 F.**

★ **VOYAGE EN AMÉRIQUE NOIRE, de Nicole Bernheim. Stock, 254 p., 80 F.**

(1) Sophie Body-Gendrot, Laura Maslow-Armand, Danièle Stewart : LES NOIRS AMÉRICAINS *D'AUJOURD'HUI. Armand Colin*, 1984, 175 p.

Chester Himes, Richard Wright et les autres

C'EST fou ce qu'on peut publier à titre posthume. Si on en prenait vraiment conscience, on se donnerait sans doute moins la peine d'écrire de son vivant. *Faut être nègre pour faire ça...*, recueil de quinze nouvelles de Chester Himes, mort en 1984, n'est pourtant pas un assemblage de fonds de tiroir, loin de là. La plupart de ces nouvelles écrites entre 1932 et 1955 ont été publiées dans diverses revues, trois sont inédites. Beaucoup ont pour cadre la prison que Himes (né en 1909, garçon d'ascenseur avant de devenir écrivain) connut en Ohio pour vol à main armée. Une, surtout, est émouvante (*l'Effet que ça fait*), où deux flics de Harlem commettent une bavure pénible en tuant deux jeunes cambrioleurs qui se révèlent être les fils jumeaux de l'un des tireurs. Ce couple de fins limiers donnera naissance au fameux et fatal tandem d'Ed. Cercueil et Fossoyeur.

Chester Himes traverse aussi la biographie magistrale, *Richard Wright, la quête inachevée* (déjà publiée et couverte de lauriers aux Etats-Unis), que Michel Fabre a consacrée à l'auteur de *Black Boy* et d'*Un enfant du pays*. Wright eut un itinéraire des plus complexes, par moments problématique, depuis le Deep South et Harlem jusqu'à Paris (où il mourra en 1960), en passant par Bandung. Il entretiendra des relations difficiles avec beaucoup des écrivains noirs de sa génération, qu'il fascine par sa grandeur et qu'il irrite par la conscience qu'il en a.

Le détail de ces brouilles entre exilés et hommes de plume aura souvent pour cadre Paris et ses cafés, le Tournon et le Monaco. On reprendra pour en *suivre le fil* et les ressorts l'excellent ouvrage du même Michel Fabre, grand spécialiste de la littérature noire américaine, *la Rive noire*, paru l'an dernier, qui montre fort bien comment la paix et la liberté *obtenues par ces artistes noirs* au prix de leur déracinement en France durent se payer, pour nombre d'entre eux, d'un lourd sentiment de culpabilité : celle d'avoir fui le vrai terrain du combat de leur temps, l'Amérique.

M. B.

★ **FAUT ÊTRE NÈGRE POUR FAIRE ÇA..., de Chester Himes, traduit par Hélène Devaux-Minié, Lieu commun, 220 p., 95 F.**

★ **RICHARD WRIGHT, LA QUÊTE INACHEVÉE, de Michel Fabre, Lieu commun, 460 p., 120 F.**

★ **LA RIVE NOIRE, de *Michel Fabre, Lieu commun*, 338 p., 95 F.**

● LETTRES AMÉRICAINES

La sombre histoire de Sheila Bosworth

Un écrivain d'avenir qui sait marier la mort et les fraises

ON ne dira jamais assez tout le mal que peuvent causer les fox à poils durs au genre romanesque. Sheila Bosworth en apporte la preuve dans son premier roman, *l'Innocence ou presque*, qui prend pour exergue une maxime de Sénèque : *« Celui qui se repent est presque innocent »*, dont il faudra près de trois cents pages pour apprécier la subtile et douloureuse ambiguïté. L'enfance racontée par une adulte avec des yeux d'enfant, c'est bien sûr le point de vue d'une relative innocence, mais au fil des pages on sent croître le poids du « presque » dans cette histoire des plus sombres où l'on chercherait en vain qui n'est pas coupable, même parmi les animaux d'agrément.

Tout l'art de l'auteur, disons son effort constant, parfois exaspérant, est de retenir le plus longtemps possible l'éclatement de la vérité et de ne distiller qu'avec une grande parcimonie les pièces du puzzle, en changeant plusieurs fois de narrateur et en multipliant les digressions, les diversions.

Une petite fille, en Louisiane, à notre époque, se souvient de son grand-père, le juge Alexander, des paysages envoûtants du lac Pontchartrain, de La Nouvelle-Orléans. Et ce dont elle ne se souvient pas, Felicity, une amie de sa mère, le lui dit : comment se sont connus ses parents, Constance et le jeune Rand, séduisant mais sans le sou et peintre sans succès ; comment ils se sont mariés à la sauvette contre la volonté du juge ; comment ils l'ont conçue et mise au monde, elle, la petite Clay-Lee.

Clay-Lee prend alors le récit en main (d'autant que Felicity vient de trépasser d'un long excès de boisson) et narre sa première communion en état de péché mortel (ayant bu un verre d'eau, elle n'était pas à jeun pour recevoir toute la miséricorde du Christ), son entrée au couvent du Sacré-Cœur. La trame, jusque-là dispersée, commence à se nouer sur la première bonne question que se pose Clay-Lee : quand donc a commencé la fin de l'amour entre ses parents ? Quand Constance en a eu assez de voir Rand s'en aller chaque jour dans son atelier peindre ses toiles inutiles ? Quand elle a acheté, par défi, un voilier très au-dessus des moyens financiers du couple ? Ou plus tôt, lorsque s'est profilé le mystérieux Oncle Baby, millionnaire, alcoolique, disparu des années à Londres, reparu en Louisiane comme un diable providentiel et offrant à Rand un poste de directeur dans une de ses raffineries de sucre ?

Et c'est là que le désamour a à voir avec le fox. A poils durs. Parce que la petite narratrice a l'idée de faire du patin à roulettes sur le trottoir, tirée par la laisse tendue au cou d'un fox impétueux, parce qu'elle tombe, se casse une cheville, parce qu'elle est plâtrée sous anesthésie et qu'en un demi-sommeil elle surprend une conversation entre sa mère Constance et Oncle Baby, conversation d'amants, pleine de chantages et de menaces énigmatiques, tout cela le jour même où l'on enterre la grand-mère. Rude journée. Clay-Lee comprendra bien plus tard le sens caché de ces mots, censurés par l'oubli, la peur. Ce que veut Oncle Baby : un enfant de Constance, qu'il prend pour maîtresse jusque assez tard dans le temps de sa seconde grossesse, en de dures postures, contre une promesse d'héritage. Tant de simplicité confond. On ne dévoilera pas la fin ; elle est, rassurez-vous, tout à fait horrible.

C'est clair, *l'Innocence ou presque* a tous les défauts du premier roman : abus de ficelles, coups de théâtre téléphonés, bric-à-brac folklorique louisianais avec carnaval flambant et braves nègres désabusés, exagération maniaque du détail, comme si l'auteur faisait sans arrêt des gros plans sur tout ce qui tombe sous sa plume, en oubliant de garder clairement le cap. Ce sont peut-être des défauts de jeunesse, mais en tout cas ils sont ceux d'une surdouée, et, pour certains lecteurs, dont je suis, compteront pour autant de charmes dans un domaine où la sécheresse a déjà fait les preuves de son ennui. *« Je détestais cette lampe et surtout j'abhorrais cette nuit aux odeurs de fraise. Elle jetait des lueurs rosâtres qui ne parvenaient pas à cacher plusieurs façons de mourir. »* Un écrivain qui sait marier ainsi la mort et les fraises est sans doute un écrivain d'avenir.

MICHEL BRAUDEAU.

★ **L'INNOCENCE OU PRESQUE, de Sheila Bosworth, traduit par Jacques Chabert, Flammarion, 282 p., 120 F. (Ce roman est sorti aux Etats-Unis en 1985. Sheila Bosworth est journaliste. Elle habite La Nouvelle-Orléans.)**



BERENICE CLEEVE.

Triste Californie...

Une « histoire américaine » du romancier québécois Jacques Godbout.

Pour son huitième roman, Jacques Godbout (1), avec une tonique férocité toute québécoise, se « paie » le « miracle » californien. Dans sa prison, Gregory Francœur, quarante-huit ans, incarcéré pour *« viol et incendie volontaire »* – prétextes pour avoir « sous la main » celui qu'on croit être un activiste, – prépare sa défense et tient son journal. Faisant alterner le « je » de Francœur et un narrateur décrivant sans complaisance le même Francœur, mêlant le suspense policier à une « méditation » intellectuelle et politique, l'*Histoire américaine* de Jacques Godbout se lit avec plaisir et sourire.

C'est drôle, tout simplement, comme le portrait-charge de Woody Allen contre la Californie dans *Annie Hall*. *« Comment pouvez-vous ne pas voir qu'il n'y a, ici, aucune épaisseur humaine ni surtout aucune culture? »* dit, sans rire, un personnage. *« On ne recherche en Californie que le plaisir solitaire de la réussite, en affaires comme en relations humaines! (...) Ce qu'il y a de plus profond en Californie, ce sont les piscines, croyez-moi.*

– Non, ne put s'empêcher de dire Francœur, la faille de San-Andreas... »

Les tribulations de Gregory Francœur, prof canadien ayant quitté femme, enfant, souvenirs d'Ethiopie et de vingt-cinq ans d'existence commune pour venir, sur le campus de Berkeley, vivre sa vie et le rêve californien – qui patauge dans les incertitudes des années 80 – devraient être aussi sinistres que le « cauchemar américain » du film *Stranger than paradise*, mentionné dans le roman.

Lieu commun

Mais l'ironie de Godbout est plus légère que grinçante et joue du lieu commun. *« La violence en Californie est démente, gratuite, imprévisible, illogique, ainsi qu'une énergie qui circulerait dans les rues. Les lunatiques de tous les pays se sont-ils donné rendez-vous pour gâcher les rêves paradisiaques? Les riches s'enferment (...). D'autres se suicident, parce qu'ils ne peuvent atteindre le niveau de puissance financière qu'ils s'étaient fixé. Il n'y a pas de classes sociales en Californie, il y a des échelles de salaires et des barreaux qui manquent. »*

Du gauchisme attardé aux restaurants mexicains (améxicains dit Godbout), des boulimiques de hamburgers se donnant bonne conscience parce que le pourboire *« est pour l'Afrique affamée »*, aux fous schizophrènes et douces aliénées – jamais revenues d'un voyage au LSD – traînant dans People's park, tout sonne merveilleusement faux dans *Une histoire américaine* et ne vise qu'à parfaire un tableau drolatique, l'inventaire d'une boutique à l'enseigne « Au grand toc californien ».

Jo. S.

★ **UNE HISTOIRE AMÉRICAINE, de Jacques Godbout, Seuil, 184 p., 69 F.**

(1) Né en 1933 à Montréal, Jacques Godbout a publié de la poésie – dont un recueil en France, *Carton pâte* (Seghers, 1956), – sept romans (six au Seuil, depuis *l'Aquarium*, 1962, le plus célèbre étant *Salut Galarneau!*, 1967). Il mène aussi une carrière de journaliste et de cinéaste.

Les lettres de l'oncle Ernest

(Suite de la page 17.)

Cela dit, c'est à travers ses lettres adressées à ceux qui furent, avec son éditeur Charles Scribner, ses meilleurs amis que l'on voit se dessiner son idée de l'écriture, ses exigences réelles et répétées. A Fitzgerald, il dit : *« Moi j'écris une seule page de chef-d'œuvre pour quatre-vingt-onze pages de merde. »* A John Dos Passos, qui venait de publier son *42e Parallèle* : *« Au nom du ciel, n'essaie pas de faire le bien. Continue de montrer les choses telles qu'elles sont. »* Quant à William Faulkner, son rival (il reçut le Nobel cinq ans avant Hemingway), il lui parle en égal : *« Vous et moi, pouvons battre Flaubert qui est notre maître le plus respecté et le plus honoré. »*

Hemingway n'explique pas autrement la littérature que par le travail, toujours le travail, la cohérence, l'énergie. Enfin, il faudrait ajouter : le don de soi. Dans la vie comme dans les livres, Hemingway n'a jamais dérogé à ses principes. Quand on fait une guerre, disait-il (il songeait à la guerre d'Espagne), il faut la gagner. Lorsqu'on écrit un livre, il faut être le meilleur. Certes, au nom de ce principe, le romancier n'a pas hésité à taper sur ses contemporains pour tenter de se faire une plus belle place au soleil. Mais il ne s'en est jamais caché.

Hemingway n'a eu qu'une seule raison de vivre, l'écriture. Sa correspondance, émouvante, drôle, tonique, nous fait découvrir le personnage sous toutes ses coutures. C'est un témoignage, un document, une petite épopée. Une confession parfois. En 1936, il écrit ainsi : *« Moi j'aime beaucoup la vie. Je l'aime tellement que j'éprouverai une grande répugnance lorsque je devrai me tuer. »* Vingt-cinq ans plus tard, le 2 juillet 1961, Ernest Hemingway se faisait sauter la cervelle.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **LETTRES CHOISIES, de Ernest Hemingway, édition annotée et présentée par Carlos Baker, traduit de l'anglais par Michel Arnaud, Gallimard, 1 060 p., 250 F.**

Avoir cinquante ans à New-York

Comment Doctorow mène sa « vie de poète »

ILS courent, ils ne boivent plus d'alcool (ni de Coca-Cola), ils ne mangent plus de hamburgers – ils traquent les graisses et, en prime, les hydrocarbones, – ils ont la cinquantaine branchée, ils font de la gymnastique chinoise, des retraites zen – ou les deux, – ils quittent leur femme, pour une plus jeune, ou simplement pour leur angoisse solitaire. Et, une fois par semaine, au moins, ils vont raconter tout cela « à confesse », enfin, sur le divan de leur psychanalyste favori. A part ça ? Eh bien, ils réussissent dans la vie. Ils sont intellectuels, new-yorkais, et, parfois, célèbres.

Face à eux – donc face à lui-même, – E.L. Doctorow, écrivain en vogue (auteur notamment de *Ragtime*) oscille entre l'ironie agacée, la consternation, et une sorte d'inquiétude, dans *la Vie de poète*, un court roman, ou une longue nouvelle, qui donne son titre à un recueil de sept textes, aujourd'hui traduit en français.

Dans ce récit acide, on voit défiler, avec des sentiments mêlés, ces existences incertaines – à cinquante ans ! – effrayées d'elles-mêmes et de leur fin. New-York, ville pieuvre et pleine de tentations – alcools, nourritures, violences et folies – est désormais trop exubérante pour leur repli, leur désir pathétique de survie.

De terribles petits tableaux

« Ce qu'il me faut, écrit Doctorow, *c'est un maître, un guide pour la sagesse, un service exclusif spécialisé dans la location idéale du monde, disons, auquel on donne tout son fric (...) et dont on reçoit en retour une généreuse provende de lumière vitale bénéfique, hygiéniquement équilibrée, naturelle et sans radiations, qui vous permet de vivre et d'écrire un minimum de cent cinquante ans à une décennie près sans jamais la moindre défaillance sexuelle. »*

Heureusement, Doctorow, lui, dans son studio de Soho, au ras du bitume et de la poussière de Manhattan, se met à sa table et décrit sa cinquantaine pas triomphante. Il « guérira ». D'autant que les six nouvelles précédant ce « fragment » autobiographique sans indulgence prouvent, elles aussi, qu'il n'a rien perdu de son sens de la cruauté et de son écriture brève et précise. Les terribles petits tableaux de genre – le fils que l'on oblige à écrire à grand-mère à la place du père qui vient de mourir, ou celui qui d'un mot trahit sa mère après l'avoir surprise avec son amant – sont rassurants : Doctorow peut oublier les « interdits » et ne pas songer aux défaillances sexuelles. Il vit, et il écrit. Cela ne durera pas cent cinquante ans, probablement, mais tout va bien.

Mieux que la télé...

Pour rester en Amérique et se reposer de Doctorow – car les hésitations des intellectuels de cinquante ans ne sont pas si typiquement new-yorkaises qu'on le croit, n'est-ce pas ?, – on peut soit regarder la cinquième chaîne avec son défilé de « soap operas » et autres séries, soit lire *A nous deux Manhattan*, le dernier best-seller de Judith Krantz, auteur notamment de *l'Amour en héritage* (Stock). Maxi Amberville, héritière de l'empire de presse – en ruine – de papa, découvre que son aptitude au plaisir (sexuel) *« n'a d'équivalent que son ardeur au travail »*... Alors *« Maxi ma beauté, mon petit éditeur, ma femme »*, comme lui dit son Rocco, part à l'assaut de la faune journalistique et commerciale. On peut s'y croire... Donc, le roman, c'est mieux que la télé, parce que, pour vivre ses rêves, on n'est pas obligé d'avoir la tête de la Sue Ellen de Dallas ! Ouf !

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA VIE DE POÈTE, de E.L. Doctorow, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasse, Laffont, 202 p., 75 F.**

★ **A NOUS DEUX MANHATTAN, de Judith Krantz ; traduit de l'américain par Jean-Paul Mourlon. Belfond 368 p., 98 F.**

The Paris Review

UN dicton américain affirme que *« vous n'êtes pas vraiment un écrivain tant que vous n'avez pas vécu à Paris... »* Voilà, sans doute, ce qui fait en partie la gloire de la *Paris Review*, qui, depuis bien longtemps, n'a plus de parisien que le titre et la page de garde reproduisant la place de la Concorde.

Fondée en 1953 à Paris par George A. Plimpton, Peter Mathiessen et Donald Hall, la *Paris Review* a publié un très grand nombre d'écrivains américains – la plupart d'entre eux n'étant pas forcément passés par Paris – ainsi que des traductions en anglais d'auteurs contemporains. Dans chaque numéro, un entretien avec un écrivain célèbre maintient depuis plus de trente ans un rendez-vous littéraire tout à fait passionnant et révélateur sur la littérature moderne.

C'est une excellente idée qu'ont eue les Editions Mazarine de nous proposer ces interviews en français : un premier volume vient de paraître, consacré exclusivement aux Etats-Unis, qui, de A à H, de Nelson Algren à Joseph Heller, met à notre disposition des interrogatoires souvent passionnants. (Un second volume américain jusqu'à Tennessee Williams est prévu.)

Ces interviews ont été faites à différentes époques, sur une durée d'un quart de siècle... Le plaisir qu'elles offrent n'échappera à aucun amateur, car elles traduisent et trahissent la personnalité de chacun des auteurs : tel Nelson Algren (l'auteur de *l'Homme au bras d'or*), qui affirme : *« Je pense que les autres écrivains ne sont pas d'une grande utilité quand on écrit soi-même. J'ai toujours eu la ferme impression qu'il ne faut pas fréquenter les écrivains, ou les gens qui font des livres, ou même les gens qui les lisent. »* Ou Truman Capote, à qui on demande s'il a un bureau : *« Je suis un auteur totalement horizontal. Je n'arrive pas à penser si je ne suis pas couché, que ce soit dans un lit ou sur un sofa, avec une cigarette et du café à ma portée... »* Ou encore William Faulkner, dans un des meilleurs textes du recueil, qui explique pourquoi il refuse de parler de son œuvre : *« Je suis trop occupé à l'écrire. Il faut qu'elle me plaise à moi et, si c'est le cas, je n'ai pas besoin d'en parler. Si elle ne me plaît pas, en parler ne l'améliorera pas, puisque le seul moyen de l'améliorer, c'est de travailler un peu plus. Je ne suis pas un homme de lettres, je suis un écrivain. Je n'ai aucun plaisir à parler boutique. »*

N. Z.

★ **THE PARIS REVIEW. ENTRETIENS. Traduits de l'américain par Pascal Loubet-Raciquot, Mazarine, 280 p., 98 F.**

★ **THE PARIS REVIEW INTERVIEWS : WRITERS AT WORK. Six volumes parus, Penguin books (en anglais).**

★ **THE PARIS REVIEW continue à paraître à New-York et vient de dépasser le centième numéro.**

D'AUTRES MONDES

August Strindberg, du « Libre penseur » au « Chemin de Damas »

★ THÉATRE COMPLET d'August Strindberg. 6 tomes. Traduction de C.-G. Bjurström, Boris Vian, André Mathieu, Lucie Albertini, Michel Arnaud, Charles Charras, Georges Perros. L'Arche, plus de 3 000 p., de 150 F à 196 F le volume.

ON ne lit pas volontiers des pièces de théâtre. C'est pourquoi l'édition de l'œuvre dramatique intégrale du Suédois August Strindberg – cinquante-huit pièces écrites entre 1870 et 1909 – apparaît presque comme une provocation, une invite pressante au lecteur comme au metteur en scène, de sortir du sentier des œuvres connues que sont *Père, Mademoiselle Julie, Orage* ou *Créanciers*, pour appréhender un monde de haine et de catastrophe dans des pièces moins connues.

Incontestablement, l'édition française en six forts volumes qui vient de finir de paraître aux Editions de l'Arche sous la direction de Carl-Gustaf Bjurnstrom était indispensable, car elle comble une lacune et l'on ne peut s'empêcher de penser que, même si certaines pièces semblent démodées ou moins réussies, Strindberg-le-phénix apparaît à chaque génération comme un auteur d'avant-garde. Et c'est sans doute pourquoi les plus grands metteurs en scène n'en finissent pas de le découvrir : Ingmar Bergman, qui a monté quatre fois *le Songe*, et aussi la mise en scène du Tchèque Otomar Krejca, celle de *l'Orage* par Giorgio Strehler, celle de *Danse de mort* par Claude Chabrol...

« Quand on dit « Strindberg », à quoi pense-t-on tout d'abord, écrivait Arthur Adamov dans son étude passionnante parue en 1955 (1). *A un incessant règlement de comptes entre des êtres dressés les uns contre les autres, dans une perpétuelle revendication, une perpétuelle protestation, ils crient et se jettent à la figure la note de tous les actes mauvais qu'ils se reprochent, actes du passé qui salissent le présent et compromettent l'avenir. »* C'est bien ce qui transparaît à la lecture chronologique de ce théâtre, tel qu'il nous est présenté avec une suite de notes dues à C.-G. Bjurström qui replacent chaque pièce dans son contexte et qui, mises bout à bout, constitueraient une sorte de biographie littéraire de Strindberg, alors même que le *Journal* n'a encore jamais été publié en entier et que l'œuvre complète aux dimensions monumentales représente, en suédois, cinquante-cinq volumes.

L'étrange sentiment qu'on éprouve à se promener dans son théâtre, où alternent les grandes pièces historiques, les drames intimes, les thèmes inspirés du folklore et des légendes et même des comédies (qui ne sont pas les mieux venues) vient du langage irrémédiablement daté (*« Quel est l'objet de ta haine ? – Il faut que tu aimes aussi mon âme »*, ou bien encore *« Apprenons à notre enfant que le ciel est là-haut, mais que c'est sur terre que nous vivons ».*) Pourtant, il y a chez lui une modernité incontestable et toujours renouvelée dans l'analyse prépsychanalytique *des mystères du subconscient.*

Homme de la seconde moitié du dix-neuvième siècle dans une Suède où règnent le puritanisme et le piétisme – il est né à Stockholm en 1849, hors mariage, – Strindberg va, toute sa vie, cultiver un sentiment de culpabilité qui lui vient de son enfance : accusant non seulement ses parents, mais les conditions dans lesquelles il est né – son père vient de faire faillite, sa mère, servante-maîtresse qui a épousé le patron et qui *meurt lorsqu'il est âgé de treize ans.*

SOUFFRANT de ce *qu'il* considère comme une mésalliance, souffrant de ne pas être assez aimé de sa mère, c'est elle qu'il fera apparaître dans son théâtre sous les traits de la mauvaise servante qui laisse mourir le maître de maison, affame les enfants, détourne l'argent. Nourri de la Bible, il va se prendre pour Ismaël, fils d'Abraham, le fils d'Agar, l'Egyptienne, qui, à cause de l'épouse légitime de son père, fut chassé vers le désert ; et dans son théâtre, comme dans son autobiographie intitulée *le Fils de la servante*, il ne cessera de se révolter contre l'ingratitude des femmes. *« Le « bâtard » se venge comme il peut,* notait Arthur Adamov. *Contre « eux », tous les ennemis palpables ou impalpables qui le cernent et qui, tout en détruisant sa vie, l'obligent à se réfugier dans un domaine où il pourra se venger en leur donnant les formes et les figures propices, le domaine où affirmation et ambiguïté se réconcilient : le théâtre. »*


Strindberg, eau-forte, 1910

D.R.

La chronique de NICOLE ZAND

Ses premières pièces, qui n'avaient jamais été traduites, lui apportent une certaine renommée et une aide royale ; il y traite de discussions religieuses entre étudiants (*le Libre penseur*) ou bien écrit une tragédie en vers blancs (*Hermione*) et, dans sa première œuvre historique, ambitieuse, *Maître Olof*, met en scène un réformateur religieux qui pose des interrogations kierkegaardiennes sur les conflits entre l'Eglise et l'Etat (*« Kierkegaard, c'est le dernier cri de détresse avant de disparaître, c'est le vieil homme conservateur parce qu'il ne comprend pas ce qui est neuf et que, donc, il le craint ; il sent qu'il y a de l'orage dans l'air et commet une folie pour se sauver »*). *Maître Olof*, la tragédie de sa vie puisqu'il y travailla plus de six ans et dut attendre encore treize ans, et essuyer des refus de tous les théâtres, avant de voir sa pièce représentée. *« Bizarre ce cercle vicieux que j'ai prévu dès ma vingtième année, quand j'ai composé* Maître Olof, écrira-t-il bien plus tard dans *Inferno* (1898). *A quoi bon traîner une existence pénible, trente ans durant, pour gagner par l'expérience ce que j'avais prévu ? Jeune, j'étais un dévot sincère, et vous avez fait de moi un libre penseur. Du libre penseur vous avez fait un athée, de l'athée un religieux. »*

ENTRE-TEMPS, il s'est marié. Avec Siri von Essen, ex-baronne Wrangel, qui a divorcé pour lui. Commenceront alors les scènes de plus en plus atroces des couples qui se déchirent et qu'on retrouve, féroces, dans les deux tomes de nouvelles des *Mariés* (qu'annoncent les Editions Actes Sud) qui lui vaudront d'être jugé pour *« blasphème »*. Ibsen vient d'écrire *Maison de poupée*, l'ère est au féminisme : Strindberg va prendre le contrepied de cette mode dans ses pièces « naturalistes » sur la « guerre des sexes » : *Père, Créanciers, Mademoiselle Julie.* Las de se voir refuser ses pièces par les directeurs des théâtres – *Mademoiselle Julie* attendra dix-huit ans avant sa première représentation à Stockholm ! – il a quitté la Suède, séjournant à Paris, en Suisse, à Vienne, à Copenhague, à Berlin, en Angleterre. Hors de son pays pendant plus de quinze ans...

Le second mariage avec Frida Uhl, une journaliste autrichienne, immédiatement suivi d'une rupture, va conduire August Strindberg au cœur de la folie, tandis qu'il séjourne à Paris entre 1894 et 1898, épreuve qu'il décrira – en français – dans *Inferno*. Lors d'un colloque qui s'est tenu à la Sorbonne (2), Patrick Griolet a évoqué cette épreuve : *« Strindberg découvre grâce à Balzac son grand compatriote méconnu, Swedenborg, selon qui on peut connaître dès cette existence l'expérience de l'Enfer. Des signes mystérieux l'avertissent ainsi de la série de coïncidences relatives au chimiste Orfila (...). Il passe devant l'Hôtel Orfila et décide de s'installer dans ce logis clairement désigné par le destin. Bientôt il est persécuté, alors même qu'il réalise des expériences pour faire de l'or : murs et plafonds qui cognent, sifflets stridents, décharges électriques... »*

Revenu en Suède, Strindberg va recommencer, en pleurant de joie, à écrire pour le théâtre : c'est *le Chemin de Damas*, la rencontre de l'Inconnu et de la Dame, drame étrange qui conduit l'Inconnu toujours plus loin puisqu'il acceptera d'être mis en bière afin de renaître et d'*« être baptisé comme un petit enfant »*.

« Une fois vécue l'expérience d'Inferno, le théâtre redevient nécessaire pour Strindberg comme lieu de la dénégation de la mort, écrit Jacqueline Autrusseau-Adamov dans le numéro de *Théâtre/Public* consacré à Strindberg. *Après la « fausse » mort montrée au bout du chemin, tout est devenu possible à la scène : le Capitaine de la Danse de mort s'effondre après sa « danse » en forme de crise, mais se relève pour poursuivre la comédie chaque jour re-présentée. L'auteur, théâtralement mort et revenu à la vie, pourra vivre un amour « télépathique » avec la femme perdue dont il garde chez lui, dissimulée par un rideau, la photo « grandeur nature » ; il pourra multiplier les drames historiques à mi-chemin de l'Histoire et de sa propre histoire, poursuivre des recherches chimiques, botaniques, linguistiques, philosophiques... »*

Ce Strindberg des dernières années, écrivain prolifique, athée et mystique, évoque insensiblement pour nous un autre *génie torturé*, Antonin Artaud. *Celui-ci* – ce n'est sans doute pas une coïncidence – avait choisi, pour sa première mise en scène, de monter *le Songe* en 1928. *Spectacle qui scandalisa les surréalistes* qui n'y avaient rien compris... Etrange attraction d'un Strindberg qui, malgré tout, resurgit sans cesse, depuis cent ans, dans toutes les avant-gardes...

(1) L'Arche, 1955.
(2) *Strindberg et la France*, Paris 1984.

A PARAITRE

● *Les Mariés*, nouvelles (1855), trad. d'Eva Ahlstedt et Pierre Morizet, Actes Sud.

● *Numéro spécial Strindberg*, de la revue *Théâtre/Public*, présenté par les Ateliers de formation et de recherche de la Comédie de Caen sous la direction de J.-P. Sarrazac avec notamment « Les Réflexions d'un psychanalyste » d'Alain de Mijolla, une étude sur *« Le Chemin de Damas »* de Guy Vigelweith, « Strindberg nourricier » par Bernard Dort, « Fortune de Strindberg sur les scènes de France » par Maurice Gravier, etc. (Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, nº 73, janvier-février 1987.)

Communication

Les nouveaux présidents de l'audiovisuel public

M. Gabriel de Broglie : des nominations « qui répondent à l'attente des téléspectateurs »

Les treize membres de la Commission nationale de la communication et des libertés se sont réunis dans la matinée du 2 décembre afin de procéder à cinq nominations de PDG des sociétés publiques de l'audiovisuel. Peu ou pas de discussions, des votes rapides, des majorités massives. Une affaire rondement menée.

M. Roland Faure remplace M. Jean-Noël Jeanneney à la tête de Radio-France ; M. Claude Contamine remplace M. Jean Drucker à Antenne 2 ; M. René Han succède à Mme Jeanine Langlois-Glandier à FR3 ; M. Jean-Claude Michaud à M. Jacques Vistel à RFO, et M. Henri Tézenas du Montcel à M. Fouad Benhalla à la tête de Radio-France internationale.

Seul, conformément à la loi, M. Hervé Bourges, président de TF1, garde son poste, la « une » devant être privatisée dans les premiers mois de 1987, les repreneurs de la chaîne étant alors les seuls habilités à désigner la direction de leur choix.

Interrogé sur A2, Gabriel de Broglie, président de la CNCL, estime que les décisions prises par la Commission nationale de la communication et des libertés sont *« professionnelles, prudentes, modérées »* et *« presque techniques »*. Il a souligné que la CNCL avait pris ses décisions *« en toute indépendance »*, et pense que ces nominations *« répondent à l'attente des téléspectateurs d'une télévision professionnelle, stable et équilibrée »*.

Jean-Noël Jeanneney : indépendance

C'est avec beaucoup de curiosité, voire un peu d'ironie, que le personnel de Radio-France avait vu débarquer, un beau jour de 1982, dans le fauteuil de PDG abandonné par Michèle Cotta, un normalien agrégé d'histoire, policé et souriant. Malgré son intérêt évident pour l'audiovisuel, prouvé par des ouvrages, des recherches, et même des émissions télévisées, Jean-Noël Jeanneney ne semblait pas en effet préparé à la gestion d'une maison de deux mille cinq cents personnes. Pourtant, l'universitaire se fit entrepreneur, tandis que l'historien se découvrait le goût du pouvoir et de l'action. Une action tout entière consacrée à la défense du service public et à une exigence constante d'indépendance et de pluralisme.

Son luxe ? Le temps, la volonté et la persévérance qu'il offrit à Jean Garetto pour imaginer et peaufiner à France-Inter une réforme complète qui, résolument à contre-courant des radios périphériques, puisse miser sur la « différence ». Le projet – audacieux – tâtonna longuement avant de faire décoller la station dans les sondages ; mais France-Inter, *« populaire de qualité »*, est aujourd'hui la seule radio qui continue à gagner des auditeurs, avec une image et un positionnement désormais solides.

A côté de France-Inter, vaisseau amiral, Jean-Noël Jeanneney s'est attaché à développer et à défendre une flottille de radios locales publiques (déjà mise en chantier par Jacqueline Baudrier en 1980) afin, disait-il, d'assurer la présence d'une information pluraliste dans les régions, où les pesanteurs sociologiques et politiques sont les plus lourdes. Une option qui lui valut l'inimitié de M. Philippe de Villiers et du gouvernement qui, par des coupes budgétaires particulièrement drastiques, tenta – en vain – de le contraindre à fermer plusieurs stations. Fort d'une stratégie de réseau, défenseur fougueux de France-Culture et de France-Musique, Jean-Noël Jeanneney s'est battu contre le brouillage de ses chaînes par des radios locales privées, pirates ou trop puissantes, allant jusqu'à se déclarer choqué de l'impunité de certaines stations. Conscient des défauts de la radio d'Etat, de ses lourdeurs en effectifs et en usages, il avait mis en œuvre un plan pour obtenir un gain de productivité et avait défendu, avec une petite équipe de direction avec laquelle il était très soudé, une politique nouvelle de rigueur budgétaire.

Etait-ce sa formation ou l'indépendance que lui conférait son statut passé et futur d'universitaire ? Il portait sur les hommes politiques un regard sceptique, ironique et distant, qui lui valut des démêlés avec les ministres de la communication, de droite et de gauche, mais une solide réputation d'indépendance parmi les professionnels de l'audiovisuel.

ANNICK COJEAN.

Jean Drucker : une gestion irréprochable

« On ne change pas une équipe qui gagne », expliquait M. Jean Drucker, PDG d'Antenne 2, pour justifier la place que conservaient dans la grille de rentrée de sa chaîne les grands « rendez-vous » comme « Apostrophes » ou « L'heure de vérité » (*le Monde* du 23 septembre). La CNCL a pourtant remplacé M. Jean Drucker par M. Claude Contamine à la tête d'Antenne 2.

Nommé le 10 octobre dernier par la Haute Autorité, M. Jean Drucker, peu suspect d'attaches politiques, bénéficiait surtout des qualités d'administrateur dont il fit preuve, notamment à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Fin 1985, Antenne 2 était au creux de la vague : de nombreux indicateurs (audience, fidélisation du public, etc.) sont à la baisse. En modifiant la grille de programmes, en menant une politique de production de fictions françaises et de documentaires, en améliorant le journal télévisé de la mi-journée et en lançant de nombreuses coproductions avec le cinéma, M. Jean Drucker parvient à redresser l'audience de sa chaîne. Début 1986, Antenne 2 talonne la « une », la dépasse au moment de grands événements (comme le Mundial) et rivalise depuis avec elle. Antenne 2 fait même mieux. Dotée d'une programmation sans grand brio mais conforme aux règles du service public, menant une politique de stars sans pour autant céder aux seuls impératifs commerciaux, la chaîne a préparé son avenir. Elle possède deux cent cinquante heures de fictions dans ses tiroirs et a acheté un stock de droit de films qui assure sa programmation jusqu'en 1988. *« Mon successeur n'aura plus qu'à s'occuper de l'information »*, commente avec ironie M. Drucker.

Ce PDG, au profil cohabitationniste et à la gestion saine, avait su maintenir la sérénité au sein de sa rédaction. Ce qui n'empêchait pas, d'ailleurs, les critiques de certains journalistes, l'accusant de *« frilosité »*. Il paie sans doute l'indépendance dont témoignaient les journaux télévisés d'Antenne 2 à l'égard du pouvoir. Une indépendance que plébiscitaient d'ailleurs les téléspectateurs de la chaîne, et que défendait, à l'occasion, M. Drucker. La nomination de son successeur laisse une rédaction inquiète sur son indépendance future.

Y.-M. L.

Janine Langlois-Glandier : centralisatrice

Le court règne de Mme Janine Langlois-Glandier à la tête de FR 3 – treize mois – a été surtout marqué par une reprise en main politique, axée sur un renforcement de la direction centrale de la chaîne, et sur un élargissement de la grille de programmes, qui n'a pas encore réussi à redresser durablement un taux d'audience en stagnation.

Nommée PDG en octobre 1985, Mme Langlois-Glandier était arrivée de la SFP avec une solide réputation de gestionnaire compétent et de négociatrice habile. On s'est vite aperçu que la régionalisation souhaitée par son prédécesseur, M. André Holleaux, par la création de sociétés autonomes, ne l'intéressait guère : *« J'ai d'autres chats à fouetter »*, disait-elle. Et lorsque cette politique de « recentralisation » s'est concrétisée par la nomination, en avril dernier, comme directeur général délégué d'un militant RPR, M. René Han, qui a placé des hommes sûrs à la tête des douze directions régionales, puis des bureaux régionaux d'information, les syndicats ont aussitôt dénoncé un glissement à droite.

Quant à la faible audience (FR 3 était talonnée par la « 5 » ces derniers temps), elle s'explique en partie par l'absence de projet mobilisateur pour une chaîne en quête d'identité. *« Notre encéphalogramme est presque plat »*, s'était écrié le PDG à son arrivée, lorsque l'audience cumulée de FR 3 en soirée avait chuté de 17 % en 1983 à 9 %. Aujourd'hui l'audience cumulée atteint 13 %. En commentant ce *« succès »* lors d'un bref bilan de son activité dressé après les nominations par la CNCL, Mme Langlois-Glandier a cité *« le journal 19-20 qui est très suivi, les coproductions européennes, la place sans précédent donnée à la musique et la relance de l'information régionale »*.

Regrettant son départ de la chaîne, l'ancien PDG a fait remarquer que la décision de remplacer *« tous »* les présidents de chaîne *« est la responsabilité des membres de la commission »*, en ajoutant, à propos de son successeur M. Han *« ils ont choisi la voie de la continuité pour FR 3, ce que j'approuve. »* Une continuité politique que le gouvernement doit approuver également.

A. W.

Fouad Benhalla : rigueur dans l'expansion

Rarement campagne contre une radio publique n'avait pris tournure si virulente que celle menée depuis le 16 mars contre RFI par une poignée d'hommes politiques de droite. Leur porte-parole, M. Michel Péricard, qui souhaitait faire de Radio France Internationale une « radio de propagande, la Voix du gouvernement français ». Mais tels sont justement les épithètes que RFI a tenté ces trois dernières années de balayer pour devenir une « radio d'information ». Car la station, jusqu'à présent filiale de Radio-France, a bel et bien fait peau neuve depuis 1982. Et si son premier directeur général – Hervé Bourges – lui a donné l'impulsion décisive en lançant avec éclat un plan quinquennal de développement (1983-1987), son directeur de l'information et des programmes, M. Fouad Benhalla, devenu son successeur, fit davantage que gérer la réforme entreprise et a contribué à donner à RFI un ambition et une crédibilité internationale qu'elle était loin d'avoir auparavant. Classée en 1982 au vingt-huitième rang des radios internationales pour ses activités, RFI se situe aujourd'hui au huitième rang, au cinquième même si l'on prend en compte l'audience évaluée (80 millions d'auditeurs). Diffusant en 1982 vers l'Afrique, l'Europe et la côte est de l'Amérique du nord, avec 38 h 30 d'émissions en langues étrangères par semaine, RFI touche aujourd'hui les cinq continents et produit chaque jour vingt journaux quotidiens en Français, deux revues de presse et un magazine et par semaine 129 heures d'émissions en langues étrangères. Pas de dérapage financier. M. Fouad Benhalla bénéficiait d'une réputation de gestionnaire très rigoureux, et l'inspection des finances notait, il y a peu, un taux de productivité exceptionnel dans l'audiovisuel.

A. Co.

Jacques Vistel : un grand commis résigné

Le tournis. Nommé le 14 octobre 1985 à la tête de RFO, la société de radio-télévision française d'outre-mer, M. Jacques Vistel, énarque et conseiller d'Etat de quarante-six ans, n'avait pris ses fonctions que le... 16 janvier dernier. Le 3 décembre, il quitte la société. Entre ces deux dates, les législatives et l'alternance. Est-ce assez dire ? Son bilan ne saurait se regarder sous le seul prisme de la brièveté et du politique. *« En dix mois et dix-sept jours »*, comme il le souligne avec une ironie amère, beaucoup a été fait. C'est le siège de la société regroupé avenue du Recteur-Poincaré à Paris – une économie annuelle de 1 million de francs ; c'est une convention plus avantageuse négociée avec l'INA et le lancement d'une politique d'archivage outre-mer ; c'est encore l'installation de la télévison dans les dernières îles françaises qui ne l'avaient pas : Wallis et Futuna (en juillet) et Mayotte (le 20 décembre prochain) ; ce sont enfin l'utilisation du satellite pour la retransmission des programmes métropolitains outre-mer ainsi que l'indéniable développement de l'agence internationale d'images AITV. Un projet que Jacques Vistel a fermement soutenu.

Les choses auraient pu s'arrêter là. Mais, malgré tout, le politique a fini par piéger ce « gestionnaire ayant le sens de l'Etat » qui s'est vite retrouvé au cœur de passions le dépassant. Après plusieurs mois de *« tergiversations »*, pour reprendre un mot de l'un de ses collaborateurs, il s'est résigné à procéder à des nominations ou à des licenciements (dont celui de M. Jean-Jacques Mauriat), souhaités par la nouvelle majorité.

P.-A. G.

Les réactions

● **Jean-Jacques Queyranne**, député socialiste du Rhône, estime que la CNCL s'est *« définitivement discréditée en désignant comme présidents de l'audiovisuel public les candidats de Matignon »*. Il propose d'appeler désormais la CNCL *« Commission nationale Chirac-Léotard », un organisme croupion du pouvoir, dont l'indépendance est bafouée »*. Le député socialiste s'étonne que *« des PDG comme Jean Drucker* [Antenne 2] *et Jean-Noël Jeanneney,* [Radio France], *qui ont réussi leur mission, soient remplacés »*.

● **Jack Lang** : *« Le pire est arrivé. »* L'ancien ministre de la culture estime que la CNCL s'est *« discréditée et déshonorée »*. *« Elle a révélé ce qu'elle est vraiment : le soviet suprême des militants RPR de l'audiovisuel. Seule aura désormais droit de cité la* « Pravda » *chiraquienne. »*

● **Jacques Blanc**, député UDF de la Lozère, estime que les présidents nommés par la CNCL *« sont des professionnels qui ont fait la preuve de leurs capacités dans l'audiovisuel »*, et que *« les socialistes sont les plus mal placés pour critiquer »*.

● **Jean-Pierre Stirbois**, député du Front national, pense que *« la CNCL a peut-être nommé des amis du gouvernement »*, mais demande qu'*« on attende de voir quelle sera leur action »*. *« Nous verrons s'ils laissent les journalistes dont les opinions de gauche sont bien connues faire la pluie et le beau temps à la télévision »*, a-t-il déclaré, dénonçant *« la politisation excessive des médias »*.

● **La fédération SNJ de l'audiovisuel** estime que la Commission nationale de la communication et des libertés a *« livré l'audiovisuel public aux revanchards »*. *« Si le cordon ombilical entre l'audiovisuel et le gouvernement a été coupé comme ce dernier le prétend, c'est pour le remplacer par un oléoduc entre l'un des partis au pouvoir et les moyens publics de communication. »*

● **Christine Boutin**, député UDF des Yvelines et administrateur de Radio France, juge que la CNCL a fait preuve d'*« indépendance »* en nommant M. Roland Faure à la tête de Radio France. *« M. Roland Faure est un homme modéré : je pense qu'en le nommant on a surtout vu l'intérêt du service public »*, a déclaré Mme Boutin, rendant par ailleurs hommage à M. Jean-Noël Jeanneney.

● **Jacques Baumel**, député RPR des Hauts-de-Seine et président de l'Association nationale des téléspectateurs : *« L'audiovisuel français va pendre enfin un nouveau départ et tiendra mieux compte des goûts et des souhaits du public. »* Selon M. Jacques Baumel, *« les téléspectateurs attendent avec impatience que soit respectée l'impartialité de l'information et l'objectivité des commentaires »*.

● **Michel Péricard**, député RPR des Yvelines et président de la mission TV câble : *« La CNCL a pris une bonne position en changeant tout le monde. »* Il pense que la commission n'a choisi *« que des professionnels qualifiés, comme elle l'avait déjà fait au moment de la cooptation de ses membres »*.

● **Le Parti radical** déclare que *« la nomination d'un premier train de responsables des chaînes audiovisuelles publiques présente deux caractéristiques : le souci de l'équilibre et le recours à des personnalités à la compétence éprouvée »*, et estime que *« c'est un bon départ pour les travaux de la CNCL »*.

A 2 : CLAUDE CONTAMINE

L'actuel président de Télédiffusion de France prend donc la présidence d'Antenne 2. Né en 1927, cet énarque a fait la première partie de sa carrière au ministère des affaires étrangères avant de devenir en 1962 directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information. Il ne quitte pratiquement plus le secteur de la communication puisqu'il devient directeur adjoint de l'ORTF de 1964 à 1967. Poste qu'il retrouve en 1973 après un passage de quatre ans à la tête de la compagnie cinématographique UGC. Membre du Haut Conseil de l'audiovisuel à partir de 1973, il préside aux destinées de FR 3 de 1975 à 1981. A l'arrivée de la gauche, il regagne la Cour des comptes et revient cinq ans plus tard dans les médias à la tête de TDF, où il s'occupe activement du satellite de télévision directe TDF 1.

FR 3 : RENÉ HAN

M. René Han, directeur général de FR 3 depuis avril dernier, monte donc d'un échelon pour prendre la présidence de la chaîne. Né en 1930, à Dijon, ce diplômé de l'Institut d'études politiques est entré à la Radio-télévision française dès 1952. Il y fait toute sa carrière comme administrateur des actualités (1960), de la télévision (1966), de la deuxième chaîne (1970). De retour en 1971 à l'information, il s'occupe à partir de 1972 des DOM-TOM, dont il devient directeur délégué en 1975. En 1981, M. Han est nommé inspecteur général de FR 3. Cinq ans plus tard, il en devient le directeur à la demande de Mme Jeanine Langlois-Glandier. Il joue alors un rôle de plus en plus important à la tête de la chaîne, procédant aux nominations de nouveaux directeurs pour les stations régionales et bureaux d'informations.

RADIO-FRANCE : ROLAND FAURE

Né le 10 octobre 1926 à Montélimar (Drôme), M. Roland Faure étudie le droit avant d'être journaliste au quotidien marseillais *le Méridional la France*. En 1952, il fonde le *Journal français du Brésil*, à Rio-de-Janeiro, alors qu'il est délégué aux Etats-Unis de l'association de la presse latine d'Europe et d'Amérique. Il entre ensuite à *l'Aurore*, en 1954. Jusqu'en novembre 1978, date où il démissionne après la prise de contrôle du journal par M. Robert Hersant, il occupe successivement le poste de rédacteur diplomatique, chef du service politique étrangère, éditorialiste, rédacteur en chef, codirecteur puis directeur. Nommé en 1979 directeur de l'information de Radio-France, il quitte ce poste en juin 1981, estimant *« n'être plus en mesure d'assurer normalement ses fonctions »*. Il fonde en 1982 la radio locale privée de Versailles CVS, dont il est directeur. Il est aussi, depuis 1954, directeur de l'hebdomadaire local *Toutes les Nouvelles de Versailles*.

RFO : JEAN-CLAUDE MICHAUD

Né en 1933 à Montbéliard, cet agrégé de philosophie quitte rapidement l'enseignement pour le cabinet de M. Lucien Paye, ministre de l'éducation en 1961. M. Jean-Claude Michaud rencontre M. Claude Contamine au cabinet de M. Alain Peyrefitte, ministre de l'information en 1962. Il le suit ensuite à la direction générale de l'ORTF. De 1970 à 1973, M. Michaud est attaché à la direction générale du groupe Hachette. Il retrouve ensuite l'ORTF puis, à partir de 1975, Télédiffusion de France, où il s'occupe des affaires internationales, du satellite TDF 1 puis des affaires commerciales et de l'outre-mer.

RFI : HENRI TÉZENAS du MONTCEL

Né le 8 janvier 1943 à Blois (Loir-et-Cher), M. Henri Tézenas du Montcel est docteur d'Etat et agrégé de sciences économiques et de gestion. Assistant à l'université de Caen de 1966 à 1968, il est assistant puis maître assistant à l'université de Paris-Dauphine avant d'être nommé maître de conférences à l'université de Reims en 1974. Revenu à Paris-Dauphine, avec le titre de maître de conférences, en 1975, il devient professeur en 1978 et collabore avec M. André Giraud, alors ministre de l'industrie. Elu président de Paris-Dauphine en 1980, il démissionne en 1984. Conseiller auprès de la direction du quotidien *les Echos* en 1985, il est nommé en janvier 1986 rédacteur en chef de l'hebdomensuel de *l'Express*, *l'Express-votre argent*, avant d'en démissionner à la fin du mois de septembre, en désaccord avec la nouvelle organisation décidée par M. Goldsmith. M. Tézenas du Montcel dirige en outre l'Institut de recherches internationales (IRI).

SCIENCES

Rabais soviétiques sur les lanceurs spatiaux

Après la Chine, qui vient de remporter quelques succès commerciaux en passant des contrats avec des sociétés américaines et suédoises pour le lancement de satellites par son lanceur Longue-Marche, c'est au tour des Soviétiques d'offrir leurs services aux clients occidentaux. A l'occasion d'une réunion de presse organisée, mercredi 3 décembre à Bordeaux, dans le cadre du salon Technospace, les représentants soviétiques ont annoncé par l'intermédiaire de M. Vladimir Poletaev, chef de la société Glavkosmos, chargé de promouvoir commercialement les activités spatiales soviétiques, que l'URSS pouvait désormais réaliser à la demande de clients étrangers des travaux spatiaux. Cela va des lancements de satellites à la mise à disposition de satellites de télécommunication, en passant par la conduite d'expériences en apesanteur ou la fabrication de matériaux.

Les Soviétiques ont depuis longtemps l'intention de rentrer dans le marché jusqu'ici très fermé des services de lancement. En juin 1983, ils avaient, en effet, proposé à l'organisation internationale Inmarsat de mettre certains de ses satellites maritimes en orbite au moyen de leur puissante fusée Proton, utilisée depuis de nombreuses années. Sans succès semble-t-il, en dépit du fait que les Soviétiques ont une part non négligeable dans Inmarsat. Cela ne les a pas empêchés de lancer parfois une charge utile pour un pays ami, comme ce fut le cas pour l'Inde avec le satellite d'étude des ressources terrestres Bhaskhara-2 en novembre 1981. Aujourd'hui, il en va un peu différemment grâce à la mise en place de cette structure qu'est Glavkosmos et dont la création remonte au mois de juillet de cette année.

Toutefois, les déclarations d'intention ne peuvent convaincre que si l'on parle un peu argent. Aussi M. Poletaev a-t-il accepté de fournir quelques éléments à ce sujet en indiquant que le lancement en orbite géostationnaire de deux satellites d'une tonne chacun par une fusée de type Proton serait facturé 70 millions de francs suisses, soit quelque 280 millions de francs français. *« Pratiquement*, a indiqué le responsable de Glavkosmos, *nous sommes en mesure de proposer pour mars 1988 la mise sur orbite géostationnaire d'un satellite d'une tonne au prix de 154 millions de francs »* et ce avec un lanceur qui a été tiré cent une fois depuis 1970 et n'a connu que sept échecs.

Face à cette concurrence, les Européens vont avoir fort à faire, d'autant qu'il en coûte environ 450 millions de francs pour mettre en orbite une charge utile de 2,6 tonnes avec Ariane-3 et qu'il en coûtera 700 millions de francs pour une charge de 4,2 tonnes lancée demain par une Ariane-44 L, beaucoup plus puissante. Cela paraît plus cher que les propositions soviétiques, encore qu'on ne sache pas précisément dans quelles conditions techniques ces lancements seront faits, ce qui rend toute comparaison avec un autre lanceur délicate. Mais il est clair que les Soviétiques chercheront à être un peu en dessous du prix du marché, comme les Chinois, qui ont annoncé qu'ils pratiqueraient des tarifs de lancement de 10 à 15 % inférieurs à ceux d'Arianespace.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Economie

REPÈRES

Changes

Baisse de 6 milliards de francs des réserves en octobre

Les avoirs officiels de change de la France ont baissé de 6,3 milliards de francs en octobre, revenant, à la fin de ce mois, à 431,3 milliards de francs, contre 437,6 milliards fin septembre. En un an (octobre 1986 comparé à octobre 1985), les avoirs de la France ont baissé de 30 milliards de francs.

Chômage

Hausse saisonnière en RFA

Le taux de chômage a connu une remontée saisonnière de 0,2 % en novembre en RFA, pour atteindre 8,3 % de la population active, en données brutes, a annoncé, le 3 décembre, le président de l'Office fédéral du travail, M. Heinrich Franke. Mais, en données corrigées des variations saisonnières, il a reculé de 0,7 % sur un mois et de 6,2 % sur douze mois. Cette situation a été jugée d'autant plus encourageante par M. Franke que la population active a progressé de 10,6 % en un an pour représenter 26,16 millions de personnes. En outre, le chômage partiel, qui touchait, en novembre, 204 900 personnes, a reculé de 13 % par rapport à octobre et de 28 % par rapport à novembre 1985.

Viande bovine

Vers une légère diminution des importations européennes

La Commission propose au conseil des ministres une légère diminution des importations de bœuf dans la CEE en 1987. Le contingent de 25 000 tonnes de viande d'Australie sera supprimé ; celui des viandes d'Amérique du Sud, dites de haute qualité, sera doublé, passant à 12 000 tonnes. Les autres importations que la CEE accepte pour, selon la Commission, *« maintenir des relations commerciales harmonieuses avec ses partenaires »*, sont inchangées : 175 000 têtes de jeunes bovins en provenance d'Autriche, de Yougoslavie et d'autres pays de l'Est, 42 000 têtes de viande bovine des races de montagne, 50 000 tonnes de viande congelée, 2 250 tonnes de viande de buffle. La CEE est elle-même largement excédentaire en viande bovine. Ses stocks s'élèvent à 640 000 tonnes, après avoir exporté, en 1986, environ 1 million de tonnes, soit 200 000 tonnes de plus qu'en 1985.

Budget

La Maison Blanche se conforme à la loi Gramm-Rudman

Le gouvernement Reagan proposera, le 5 janvier prochain au Congrès, un projet de budget 1988 *« douloureux »*, selon le responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel, puisqu'il prévoit 50 milliards de coupes claires. Mais il sera conforme aux objectifs de la loi Gramm-Rudman prévoyant le retour progressif à l'équilibre d'ici à 1991. Pour la première fois, les dépenses prévues dépasseront la barre psychologique des 1 000 milliards de dollars, contre 994 milliards dans le cadre du projet de budget pour l'exercice 1987 entamé le 1er octobre dernier. Mais dans les faits, les lois rectificatives apportées par les deux chambres les ont d'ores et déjà portées à 1 004,3 milliards de dollars. Si le projet de la Maison Blanche est respecté, le déficit serait ramené, en 1988, à 108 milliards de dollars, contre 163 milliards en 1987, et 220,7 milliards en 1986.

Par quatre importants arrêts

La Cour de justice européenne impose la libre concurrence pour l'assurance des grands risques industriels

Le monde de l'assurance européenne va être profondément secoué par les quatre très importants arrêts que la Cour de justice des Communautés européennes, siégeant à Luxembourg, a rendu, le jeudi 4 décembre, à la requête de la Commission de Bruxelles, qui avait porté plainte contre quatre Etats membres : la France, l'Allemagne, le Danemark et l'Irlande, pour infraction aux règles du traité de Rome en matière de concurrence dans le domaine de la co-assurance. La co-assurance consiste, face à un risque donné, à répartir sa prise en charge entre plusieurs assureurs, chacun d'entre eux recevant une fraction de la prime proportionnelle à sa part de risque.

L'« apériteur » est l'assureur chef de file, chargé de définir les conditions de prise en charge du risque (rédaction du contrat et fixation du niveau de la prime) : il agit, au cours de l'exécution du contrat, pour le compte des autres co-assureurs, notamment en cas de sinistre (évaluation et expertise du dommage). La co-assurance est utilisée, essentiellement, pour la couverture des gros risques industriels, usines, bureaux (les « tours »), ouvrages d'art, matériels de transport (navires, avions).

Ce marché est très important en volume, car les capitaux en jeu sont énormes, en cas d'incendie, de pollution (*cf* l'affaire Sandoz à Bâle) ou de responsabilité civile (produits pharmaceutiques, raffineries de pétrole notamment). Une compétition très forte y règne, notamment à l'initiative de la place de Londres, où non seulement le Lloyd's mais aussi de grandes compagnies, et surtout, des firmes de courtage énormes (Segdwick a plus de 10 000 employés) constituent de redoutables concurrents. Jusqu'à présent, les Etats du continent ont pu maintenir quelques barrières.

En France, la loi du 8 janvier 1981 et le décret du 7 mai 1981 obligent les entreprises d'assurances de la Communauté qui veulent opérer en France comme *« apériteur »*, à s'y établir ou à se soumettre à une procédure d'autorisation préalable. En outre, l'apériteur en question doit se plier à la réglementation française en matière de contrat et, naturellement, supporter les taxes en vigueur, qui sont les plus élevées d'Europe *(voir le tableau ci-contre)*. En Allemagne, l'assurance est soumise à une codification très stricte avec, par exemple, un contrat type pour toutes les compagnies. Une situation similaire règne au Danemark et en Irlande. Aux Pays-Bas et surtout en Grande-Bretagne, la réglementation est beaucoup plus souple, sans parler de la fiscalité qui est inexistante à Londres.

De grandes différences existent sur le plan technique. Ainsi, outre Manche, lorsqu'un client n'est pas suffisamment couvert par son contrat, son assurance peut être nulle en cas de sinistre, tandis qu'en France il touchera une indemnité proportionnelle au montant de la prime payée. En France, toujours, les contrats contiennent une énumération des risques exclus, tandis qu'en Grande-Bretagne rien n'est assuré, sauf ce qui est précisément énuméré : la couverture est peut-être moins importante, mais elle est plus claire.

Toute cette réglementation française, aussi bien qu'allemande, danoise et irlandaise, va devoir être remise en question et harmonisée après les arrêts de la Cour du Luxembourg, rendus sans appel. La Commission de Bruxelles, il est vrai, s'appuyant sur les articles 59 et 60 du traité de Rome, et sur la liberté d'établissement en matière de prestations de services, qui règne depuis 1970, avait pris, le 30 mai 1978, une directive sur les opérations de coassurance communautaire, où il était dit que l'apériteur suivait les *« règles ou pratiques de l'Etat où il est établi »*, et non pas celles du pays où il effectuait une opération d'assurance.

Cette directive avait été prudemment ignorée, et les tentatives d'harmonisation avaient échoué, les différents Etats définissant leur réglementation en fonction de leur propre droit, notamment la France (loi et décret de 1981), avec deux principes : l'apériteur devait suivre les règles du pays où le risque était couvert et la coassurance ne s'appliquait qu'aux risques importants. Mais, sous la pression des Pays-Bas, et, surtout, de la Grande-Bretagne, la Commission avait pris le mors aux dents et, en 1983, intenté une action contre les fameux quatre pays, coupables d'avoir enfreint les obligations résultant des articles 59 et 60 du traité de Rome. La Cour, suivant le réquisitoire de son avocat général, Sir Gordon Slynn, et s'appuyant sur son arrêt Van Binsberger de 1974, a donné raison à la Commission sur toute la ligne, ce qui va plonger dans un profond embarras les Etats ainsi condamnés, contraints, désormais, à harmoniser leurs réglementations en matière de coassurance. La France, en particulier, ne pourra plus appliquer la loi et le décret de 1981. Sur le plan fiscal, elle ne sera sans doute pas juridiquement obligée d'harmoniser sa législation avec celle des autres Etats membres, mais il lui sera difficile de contrôler vraiment l'établissement et la perception de ses taxes, qui lui rapportent 18 milliards de francs par an. Plus généralement, l'arrêt de la Cour va précipiter l'établissement d'un vrai marché commun de l'assurance, non plus seulement cantonné à la coassurance des gros risques industriels.

En Allemagne, les compagnies ont déjà pris le vent, soucieuses de barrer la route aux compagnies américaines qui ont débarqué en force à Londres. En France, on devra aussi faire la part du feu, au grand dam de la Rue de Rivoli, sourde et aveugle jusqu'à maintenant, sinon les entreprises françaises seront tentées de s'assurer hors de France, là où les taxes sont moins élevées ou inexistantes.

FRANÇOIS RENARD.

Les taxes d'assurance dans les pays européens
(à l'exclusion des taxes parafiscales)

	Royaume-Uni Irlande	Allemagne	Belgique	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	France
Incendie	0 %	5 %	9,25 %	17 %	4 %	7 %	30/15 %
Vie	0 %	0 %	4,40 %	2 %	2 %	0 %	5,15 %
RC auto	0 %	5 %	9,25 %	10 %	5 %	7 %	18 %

M. Jacques Mayoux chargé d'une mission de réflexion sur l'assurance

M. Jacques Mayoux, ancien président de la Société générale, vient d'être chargé par M. Édouard Balladur d'une *« mission de réflexion »* en vue de la prochaine privatisation des trois grands groupes d'assurances (UAP, GAN et AGF). Cette mission a pour but de permettre la mise en œuvre *« dans les meilleurs délais »* des modifications de structure de ces compagnies qui *« pourraient se révéler utiles »* avant leur privatisation, indique-t-on Rue de Rivoli.

SOCIAL

La mensualisation des pensions

Les retraités... et le fisc bénéficiaires

Annoncée par M. Fabius en 1985 et instituée par des décrets du 28 janvier 1986, la mensualisation des pensions du régime général de Sécurité sociale va apporter à la majorité des retraités des gains de trésorerie appréciables en 1987 ; mais, pour certains, ces avantages risquent d'être compensés l'année suivante par une augmentation de leur impôt sur le revenu. L'Etat va-t-il récupérer en 1988 sur les retraités, par l'impôt, une partie des 5 milliards de francs que... les contribuables devraient apporter à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV) par la contribution de 0,4 % sur les revenus.

Jusqu'à présent, les retraités touchaient leur pension trimestriellement, « à terme échu », entre le 20 et le 24 du dernier mois : celui-ci variait selon la date de naissance, un premier groupe commprenant les retraités nés en janvier, avril, juillet et octobre, un deuxième, ceux nés en février, mai, août et novembre, et le troisième ceux nés en mars, juin, septembre et décembre. A partir de cette fin d'année, ils toucheront leur pension « à mois échu », au début du mois suivant.

C'est pour les retraités du premier groupe, qui touchaient leurs trimestres fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre, qu'il y aura le moins de changement : ils recevront normalement leur dernier trimestre 1986 fin décembre et leur première mensualité le 8 février (pour janvier 1987). Ceux du deuxième groupe, qui touchaient leurs trimestres fin janvier, fin avril, fin juillet et fin octobre, recevront le 8 janvier 1987 un versement correspondant aux deux mois écoulés depuis (novembre et décembre 1986) et toucheront leur première mensualité le 8 février. Enfin, ceux du troisième groupe, qui recevaient leurs trimestres fin février, fin mai, fin août et fin novembre, toucheront une première mensualité le 8 janvier, au lieu d'attendre un paiement jusqu'au 20 février au moins.

Les effets de trésorerie seront inégaux selon les groupes de retraités. Le premier bénéficiera d'une avance de 38 à 42 jours pour une mensualité, de 12 à 15 jours pour une autre, une troisième étant au contraire retardée de 15 à 19 jours. Le deuxième groupe touchera deux mensualités avec 12 à 15 jours d'avance et une avec 18 ou 20 jours de retard ; enfin, le troisième groupe recevra une mensualité avec 42 à 45 jours d'avance, une autre avec 12 à 15 jours d'avance et une dernière avec 13 à 15 jours de retard. Au total cependant il y aura donc gain net dans tous les cas.

Pour la caisse vieillesse, le nouveau sytème n'apportera pas d'économies. Si pour le premier groupe elle ne paiera que onze mensualités sur l'année 1987, pour le deuxième elle en paiera treize. La simplification ne se fera sentir qu'à terme, par exemple au moment du décès d'un retraité : le versement de la pension sera interrompu le mois suivant, mais on ne réclamera pas non plus le « trop perçu » aux héritiers...

Toutefois, en reportant les versements au 8 du mois suivant, on « lisse » la trésorerie : on ne sort d'argent qu'à un moment où l'URSSAF ont eu le temps d'encaisser toutes les cotisations. Ainsi a-t-on rendu possible la mensualisation en ramenant son coût à environ 400 millions de francs.

Pour l'impôt sur le revenu, les sommes considérées étaient jusqu'à présent à cheval sur deux années : ainsi pour les revenus de 1986, pour lesquels la règle sera encore appliquée, on déclarera les sommes versées au titre du dernier trimestre 1985 et au titre des trois premiers trimestres de 1986. Mais, en février 1988, les retraités auront à déclarer l'ensemble des sommes encaissées en 1987, que ce soit au titre de cette année-là ou de la précédente. De quoi, pour certains, augmenter fortement les impôts, puisque le total représentera pour le deuxième groupe treize mensualités, pour le premier, quatorze...

M. Adrien Zeller a déclaré que les retraités seraient sans doute parmi les principaux bénéficiaires des réductions d'impôt prévues pour 1987 et 1988. L'observation sera sans doute vraie pour les retraités aux revenus modestes, les pensionnés exonérés d'impôt le demeureront, comme l'a dit mercredi 3 décembre le ministre des affaires sociales. Mais pour les autres ? En faisant leur déclaration de revenus, les intéressés pourront demander que les mensualités encaissées au titre de 1986 soient additionnées aux revenus de cette année-là ; ainsi l'effet de la mensualisation, étalé sur deux ans, sera atténué.

En toute hypothèse, le fisc récupérera ainsi sa part de la manne de la mensualisation. Combien ? Sous réserve du barème de l'impôt en 1988, le montant gagné pourrait atteindre 800 millions de francs sur deux ans. Une belle opération. A moins qu'une mesure n'intervienne, à la veille de l'élection présidentielle...

GUY HERZLICH.

Une première syndicale

La CFTC exprime ses inquiétudes sur minitel

A défaut de pouvoir organiser de grands rassemblements de salariés, le syndicalisme explore de nouvelles voies de communication. C'est ainsi que la CFTC est la première organisation syndicale à engager le dialogue par minitel. Pendant trois jours, du mercredi 3 au vendredi 5 décembre, M. Jean Bornard, président de la centrale chrétienne répondra aux questions qui lui seront posées par les abonnés au minitel, avec le concours de Démocratie directe, un service de l'association Dialogue et Démocratie qui a déjà fait plancher des personnalités aussi diverses que MM. Jacques Toubon, Jack Lang, Harlem Désir, Alain Madelin et Mme Yvette Roudy... (1).

Si l'on en croit les propos que M. Bornard a tenus le mardi 2 décembre dans la presse, la CFTC exprimera avant tout ses inquiétudes. Il a en effet mis de nouveau en garde le gouvernement et le patronat contre *« un cumul des mécontentements, résultant de la crise de l'emploi, du blocage des négociations salariales et de l'effritement de la protection sociale qui peuvent déboucher sur de graves tensions »*.

Réservé tant devant les manifestations étudiantes – *« inopportunes »* – que devant le projet Devaquet – sur lequel la CFTC s'est abstenue au Conseil économique et social, – M. Bornard considère cependant que *« les mouvements qui agitent universités et lycées illustrent parfaitement la fragilité d'un climat social qu'il serait ridicule d'évaluer en proportion du faible pourcentage de grèves »*.

M. Bornard profitera aussi de ce dialogue *new-look* sur minitel pour réitérer son appel *« à une relance du dialogue pour dégager des solutions, notamment, au triple défi que posent les situations de l'emploi, de la sécurité sociale et des salaires »*. Ce qui suppose que le gouvernement éclaircisse ses projets sur le nouveau régime des licenciements – notamment par rapport aux contrats de conversion – et sur l'aménagement du temps de travail – où les modulations envisagées à la semaine pourraient aller au-delà des quarante-quatre heures de l'accord de la métallurgie.

Pour le président de la CFTC, des syndicats – les signataires de l'accord sur les licenciements – ont montré qu'ils *« savaient prendre leurs responsabilités »*. Ils sont *« en droit de demander au gouvernement et au patronat de faire preuve de la même lucidité et du même courage pour éviter au pays des lendemains qui déchantent »*. Reste à savoir si en attendant, la CFTC fera chanter le minitel...

M. N.

(1) M. Bornard répondra aux questions sur minitel les 3, 4 et 5 décembre, de 15 heures à 19 heures (composer le 36-15 puis AGIR).

BANQUES

La tarification des chèques reportée ?

La tarification des chèques, envisagée dans la plupart des banques pour janvier prochain, pourrait être reportée au 1er avril 1987. Cherchant à rapprocher clients et établissements de crédit, M. Denis Kessler, le président du Comité des usagers des services bancaires, a fait cette proposition. Celle-ci s'inscrit dans un ensemble plus vaste.

D'ici à avril, une campagne commune d'information sur le bon usage des chèques serait menée. Les clients des banques seraient en outre informés, avec précision et clarté, des modalités de tarification envisagées par chacun des réseaux. Un relevé particulier indiquerait à chaque client ce qu'il aurait dû payer au premier trimestre si la tarification avait été appliquée.

Enfin, la proposition de M. Kessler retient un certain nombre de mesures d'accompagnement, des contreparties en faveur de la clientèle : des heures d'ouverture des guichets plus pratiques, une extension des réseaux de distributeurs de billets et de guichets automatiques de banque, un « nettoyage » du système des dates de valeur, une baisse des taux du crédit à la consommation et d'autres mesures plus qualitatives.

Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet de compromis. Les dix-huit associations de consommateurs en ont débattu le mercredi 3 décembre.

Les établissements de crédit se réunissent, de leur côté, ce jeudi 4 décembre, pour tenter d'adopter une position commune. Une réunion entre associations de consommateurs et représentants des banques doit encore se tenir avant la fin de cette semaine.

Parallèlement à cette négociation, la tarification des chèques a réanimé une polémique traditionnelle entre le ministère de l'économie et celui des postes et Télécommunications. M. Gérard Longuet a affirmé, à plusieurs reprises, au cours de ces derniers jours, qu'il n'était pas question, pour les postes, de facturer les CCP.

Le ministre de l'economie, M. Édouard Balladur, s'est déclaré *« étonné »* de ces déclarations, rappelant, dans un communiqué publié mardi, que *« les tarifs des services postaux sont fixés par un décret commun »* signé du ministre des finances et de celui des postes.

E. I.

Economie

L'accord entre Pechiney et EDF

Fermeture repoussée de deux usines d'aluminium mais 1 700 emplois supprimés

M. Gandois, PDG de Pechiney, a annoncé, le mercredi 3 décembre, deux plans de restructuration pour Aluminium Pechiney et Pechiney Electrométallurgie, qui se soldent par la suppression de quelque 1 700 emplois dans les deux prochaines années. La fermeture des deux plus vieilles usines du groupe, Noguères (Pyrénées-Atlantiques, 700 salariés) et Rioupéroux (Isère, 200 personnes), programmée par l'ancien président, M. Pache, sur cinq ans (*le Monde* du 10 juillet 1986), est reportée à 1992, grâce à un nouvel accord entre Pechiney et EDF. En revanche, d'autres sites fermeront en amont de l'aluminium dans l'alumine à Barasse (Bouches-du-Rhône) et dans la bauxite à Peygros (Var), conduisant à la suppression de 1 130 emplois sur 4 927 actuellement dans l'aluminium. Par ailleurs, 560 emplois sur 3 000 disparaîtront dans l'électrométallurgie à *Saint-Béron (Savoie)*, *Laudun* (Gard), Sabart (Ariège) et Rioupéroux. Ces plans permettront d'arrêter des « hémorragies » à hauteur de 400 millions de francs.

L'accord conclu avec EDF (qui permet à Pechiney d'économiser *200 millions de* francs) *ne préjuge pas de la décision de Pechiney de* procéder à un nouvel investissement dans l'aluminium à Noguères. Celle-ci ne pourrait être prise qu'avec un contrat à long terme (vingt-cinq ans) avec EDF, dans le cadre d'un nouveau système tarifaire, qui, dit M. Gandois relève des pouvoirs publics.

EDF tente de désamorcer les critiques sur ses tarifs

La guerre des tarifs électriques qui opposait depuis des mois EDF à Pechiney est-elle terminée ? Le fabricant d'aluminium, l'un des plus gros consommateurs d'électricité de France, était le fer de lance de la croisade engagée par le nouveau ministre de l'industrie pour arracher à EDF des baisses de prix substantielles en faveur de la grosse industrie.

Trêve ou vrai armistice, Pechiney vient en tout cas de s'entendre avec EDF pour abaisser, sous certaines conditions, les *tarifs d'un* bon tiers de ses achats d'électricité.

Pechiney consomme au total 8 milliards de kWh par an. Sur ce total, 3 milliards font l'objet d'arrangements particuliers (centrale d'Artix et vieilles usines hydrauliques nationalisées) qui donnent des prix très *bas*. Les 5 milliards de kWh restants ont fait l'objet de deux contrats à long terme : l'un portant sur 2 milliards de kWh a été signé en janvier *1984* pour vingt-cinq ans ; il a permis de réduire modérément les tarifs de l'électricité alimentant l'usine Pechiney de Saint-Jean-de-Maurienne. Le second contrat, portant sur 3 milliards de kWh, avait *été* conclu fin 1985 sous la pression des pouvoirs publics, pour dix ans, et il était au cœur de la bagarre opposant les deux entreprises.

C'est ce second contrat qui est concerné par l'arrangement finalement conclu. Selon l'accord négocié directement entre les deux entreprises, EDF rachète son précédent *contrat* à Pechiney, *qui* rentre donc dans le droit commun, mais bénéficie en échange d'un rabais substantiel par rapport au tarif normal. En *effet, les avantages tarifaires* consentis sur dix ans par EDF, aux termes du contrat de 1985, sont désormais concentrés sur une durée plus courte, cinq ou sept ans, ce qui revient à appliquer des tarifs moins élevés.

En contrepartie, Pechiney s'est engagé, selon EDF, à moduler sa consommation d'électricité afin notamment de réduire ses achats de courant en hiver, période de pointe pour EDF. Ainsi, le groupe a prévu de fermer certaines de ses usines pendant trois mois l'hiver, et de tenter de moduler la consommation de ses autres installations.

EDF, est en butte aux attaques des industriels qui, soutenus par l'administration, l'accusent de favoriser les petits consommateurs et de pratiquer des prix supérieurs à ceux de leurs concurrents étrangers. Par *cet accord l'établissement veut faire* la démonstration qu'il peut s'entendre directement avec la grosse industrie, et faire preuve de souplesse *commerciale*, sans pour autant bouleverser sa structure tarifaire. Il espère ainsi échapper à des mesures coercitives de la part de *M. Madelin*.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU CHER	PRÉFECTURE DU LOIRET	PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE
1re direction	1re direction	1re direction
4e bureau	2e bureau	5e bureau

AVIS AU PUBLIC

Relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation de rejets d'effluents radioactifs liquides présentée par Électricité de France pour les tranches *1 et 2 de la centrale nucléaire de* BELLEVILLE-SUR-LOIRE.

Il sera procédé à une enquête publique, du 1er décembre 1986 au 14 janvier 1987, sur la demande d'autorisation de rejets d'effluents radioactifs liquides présentée par Électricité de France pour les tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire de BELLEVILLE-SUR-LOIRE.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

1. – dans le département du Cher
- à la Préfecture du Cher, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- à la mairie de BELLEVILLE-SUR-LOIRE, du lundi au samedi de 8 h à 12 h

2. – *dans* le département du Loiret
- à la sous-préfecture de MONTARGIS, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
- à la mairie de BEAULIEU, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
- à la mairie de *BONNY-SUR-LOIRE, du lundi au vendredi* de 14 h à 18 h
- à la mairie de CHATILLON-SUR-LOIRE, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
- à la mairie de SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
- à la mairie d'OUSSON-*SUR-LOIRE, du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30*
- à la mairie de BRIARE, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

3. – dans le département de la Nièvre
- *à la sous-préfecture de* COSNE-COURS-SUR-LOIRE, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h
- à la mairie de NEUVY-SUR-LOIRE, le lundi de 14 h à 18 h – du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h – le samedi de 8 h 30 à 12 h 30

En outre, le dossier sera accessible à la *préfecture du Cher, dans les sous-préfectures de* MONTARGIS et COSNE-COURS-SUR-LOIRE et dans les différentes mairies précitées les samedi 10 et dimanche 11 janvier 1987 de 8 h à 12 h.

La commission d'enquête est composée des membres suivants :
- M. Charles SIMON, ingénieur retraité, *président*. 22, rue Rouget-de-l'Isle, 44000 NANTES.
- M. Roger FRIEDMANN, diplômé de l'Ecole polytechnique, 22 bis, avenue de Suffren, 75015 PARIS.
- M. Paul SEGRET, membre de la chambre d'agriculture du *Cher, GENOUILLY, 18310* GRAÇAY
- M. Georges MICHAUT, ingénieur T.P.E., retraité, « La Petite Bichonnière », 45500 POUILLY-LEZ-GIEN
- M. Pierre GADY, ingénieur T.P.E., retraité, 38, rue Perthuy-d'Oiseaux, 58120 CHATEAU-CHINON

La commission d'enquête se tiendra à la disposition des personnes ou des représentants d'associations qui demanderaient à être entendus en mairie de BELLEVILLE-SUR-LOIRE, les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 janvier 1987 de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

Copie du rapport et des conclusions motivées du président de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public dans les préfectures des départements du Cher, de la Nièvre et du Loiret, les sous-préfectures *de MONTARGIS et* de COSNE-COURS-SUR-LOIRE et les mairies citées ci-dessus, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Préfet, commissaire de la République du département du Cher. Signé : P. CAYRON	Le Préfet, commissaire de la République de la région Centre commissaire de la République du département du Loiret. Pour le Préfet, commissaire de la République, le secrétaire général. Signé : D. CANEPA	Le Préfet, commissaire de la République du département de la Nièvre. Pour le Préfet, commissaire de la République, le secrétaire général. Signé : R. VERGNE

Le monopole d'Alsthom sur la construction ferroviaire devra être approuvé par le gouvernement

Le rachat de l'ensemble des activités ferroviaires de la société privée Jeumont-Schneider par Alsthom, *filiale de la Compagnie générale* d'électricité (CGE) nationalisée, n'est pas encore acquis (*le Monde* du 4 décembre). Dans l'entourage de M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, on voit d'un œil méfiant la constitution d'un monopole d'Alsthom sur le marché français des matériels ferroviaires.

La perspective de voir le constructeur vendre plus cher des locomotives et voitures à la SNCF et à la RATP n'est pas pour réjouir les comptables des deniers publics. En tant que responsable de l'économie nationale et en tant qu'actionnaire de la CGE, le ministère de l'économie *se réserve* d'étudier de près l'accord Jeumont-Alsthom qui devra recevoir son aval pour se réaliser.

Dans la partie de bras de fer qui va se dérouler au mois de décembre, les responsables de Jeumont, qui tiennent à se débarrasser de ces activités *déficitaires, feront valoir qu'ils* seront contraints de vendre à Bombardier, AEG, voire Mitsubishi, si on les empêche de conclure avec Alsthom...

Il n'est pas sûr que celle-ci réalise une bonne affaire en opérant une *fusion qui est pourtant dans la logi*que du marché. En effet, les surcapacités de production des matériels ferroviaires sont impressionnantes : il serait possible de fabriquer chaque année, dans le monde, huit cent mille voitures, mais le marché ne peut en absorber plus du quart. Au plan français, on assiste à un véritable effondrement de la demande en provenance de la SNCF et de la *RATP* : en *1986* et en *1987*, la SNCF ne prendra pas livraison de plus de dix locomotives par an. Il faudra attendre 1988 pour que la fabrication des soixante-treize rames du TGV Atlantique commence à redresser une situation qui se dégradera à nouveau dès le début des années 90.

La concentration autour du pôle Alsthom signifiera l'accélération de la contraction des effectifs salariés de l'industrie ferroviaire tombés de 27 870 en 1983 à 24 800 l'an dernier. *Pour le groupe Alsthom lui*-même, un plan de licenciements et de départs en retraite semble inévitable si ses dirigeants ne veulent pas que le secteur ferroviaire rejoigne le déficit spectaculaire de la construction navale.

Quel avenir pour Jeumont-Schneider, après cette amputation d'une partie de son outil industriel ? M. Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider SA, société mère de Jeumont-Schneider, SPIE-Batignolles et Merlin-Gérin, estime que le recentrage de ses filiales était rendu nécessaire par l'état du marché et qu'il était dans le droit fil du démantèlement de Creusot-Loire. Selon *lui*, Jeumont-Schneider se recentrera sur la téléphonie privée et Merlin-Gérin sur l'équipement de basse tension et sur l'électronique industrielle.

AL. F.

AGRICULTURE

La Confédération française de la coopération agricole propose la création d'un fonds de solidarité

Pour préparer sa prochaine assemblée générale, le 9 décembre à Paris, la Confédération française de la coopération agricole (CFCA) a présenté les mesures qu'*elle* préconise pour faire face aux difficultés rencontrées par les producteurs.

Comme il y eut des plans pour les mineurs, les sidérurgistes ou Renault, dit la CFCA, il faudrait constituer un fonds national de solidarité pour organiser la reconversion professionnelle ou sociale de ceux qui ne peuvent être maintenus à la terre.

La CFCA propose aussi la création d'une aide alimentaire pour les personnes défavorisées dans la Communauté, la mise en place d'un budget de transition, en augmentation de 300 à 500 millions d'ECU pendant cinq ans, pour financer dans la CEE les mesures *structurelles* et sociales qui s'imposent.

La CFCA recommande encore que les produits importés supportent les mêmes charges que la production nationale, que les agriculteurs participent financièrement à la stabilisation des *marchés* et *que la* recherche sur les débouchés non alimentaires soit accélérée.

Economie

La FAO après l'UNESCO...

(Suite de la première page.)

La FAO fonctionne avec un budget biennal. Celui de 1986-1987 s'élève à 437 millions de dollars. Il est alimenté à 90 % par les cent cinquante-huit Etats membres, les Etats-Unis fournissant le quart, soit environ 100 millions de dollars pour deux ans. La réduction drastique de la contribution américaine et les arriérés de « cotisations » des autres Etats membres se traduisent par un trou de 93 millions de dollars pour 1986. Le directeur général, M. Edouard Saouma, a proposé des coupes d'une valeur de 16 millions de dollars (1). En fait, le conseil de la FAO, qui tenait à Rome, du 17 au 28 novembre, sa 90e session, a surtout décidé de convoquer son comité financier en session spéciale les 15 et 16 décembre prochains. Une large majorité est restée hostile à une réduction éventuelle des programmes de terrain, comme du programme de coopération technique (10 % environ du budget). Ce PCT mobilise des crédits qui peuvent être engagés directement par la FAO, sans délibération des Etats membres, pour les situations d'urgence, comme ce fut le cas il y a peu dans la lutte contre les criquets d'Afrique.

En revanche, un trio de pays anglophones, le Canada, l'Australie et la Grande-Bretagne, ont vigoureusement critiqué la gestion de la FAO. Avec un groupe de pays scandinaves, ils forment un bloc hostile à la reconduction d'Edouard Saouma à la direction générale de la FAO, problème qui interfère avec la crise budgétaire.

La contestation du système « onusien »

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls intéressés par cette réforme, mais il faut noter que l'ensemble des principaux contributeurs, ceux de la CEE, l'Australie, le Canada, mais aussi le Japon, étaient à jour, le 25 novembre, de leur « cotisation » pour 1986. Le fait est exceptionnel, dit-on à Rome, au siège de la FAO, et semble indiquer que ces pays n'ont pas voulu donner à Washington le prétexte de n'être pas le seul mauvais payeur. L'Italie s'est même montrée en pointe dans cette course à la solidarité puisqu'elle a indiqué que l'ensemble de sa contribution pour 1987 serait versé dès février prochain et qu'elle renonçait provisoirement au remboursement de sa part sur les excédents de trésorerie de l'exercice 1984-1985 (2).

Volontairement, ce débat budgéraire est resté serein si l'on excepte quelques piques sans surprises de la part de Cuba et du Nicaragua, ou le commentaire ironique d'une déléguée de l'Algérie qui estimait difficile de faire comprendre à deux milliards de personnes que le plus gros producteur de blé ne pouvait pas respecter ses engagements. La délégation américaine, conduite par son ambassadeur auprès de la FAO, Mme Fenwick, ne semblait guère ravie du rôle d'empêcheur de financer en rond qu'on lui faisait jouer. Les Américains n'apprécient plus que les organisations internationales qu'ils financent servent de tribune à ceux qui critiquent leur politique. Si cet aspect concerne moins la FAO que d'autres agences, elle est en revanche directement victime d'un regain de faveur pour les aides bilatérales au détriment du multilatéral.

En coulisses, toutefois, plusieurs représentants de pays en développement, notamment africains, d'autant plus attachés à la FAO que celle-ci consacre 40 % de son budget à leur continent, s'étonnaient qu'une loi intérieure puisse régir une organisation internationale.

Le plan d'économies proposé par Edouard Saouma a été l'occasion d'une large discussion sur la gestion de la FAO, et par voie de conséquence sur la gestion du directeur lui-même. Celui-ci brigue un troisième mandat de six ans, l'actuel se terminant fin 1987. L'Australie a ouvert le feu, en invoquant un argument juridique selon lequel dans le système des Nations unies, le nombre des mandats était limité à deux.

La France, pour sa part, a objecté que les statuts de la FAO ne prévoyaient pas de limitation. L'effet recherché par l'Australie était pourtant atteint : on ne jouait pas la pièce, mais le décor de la succession était planté. Aussi est-il difficile de faire la part entre les critiques qui paraissent fondées et les propos de circonstance. Les modalités d'appel d'offres pour l'équipement en ordinateurs, les coûts d'intervention de la FAO et l'absence de système d'évaluation du personnel ont été disséqués par la délégation britannique, relayée de temps à autre par celles du Canada ou de l'Australie. Devant ce trio d'attaque, le groupe des Latino-Américains, supporters d'Edouard Saouma, a joué la défense. La France et les Etats-Unis ont observé.

M. Saouma feint de ne voir dans ces oppositions, auxquelles s'ajoute celle du Danemark, qui entraîne les autres Scandinaves, que des problèmes de personnes, faisait lui-même valoir qu'il n'a pas toujours eu avec toutes les délégations la souplesse ou le doigté nécessaires.

On ne peut s'empêcher de constater qu'au cours de ses quelque douze années à la tête de la FAO, le discours de M. Saouma s'est radicalisé, notamment en faveur de l'autosuffisance alimentaire des pays du tiers-monde. Or le Canada et l'Australie sont surtout des pays exportateurs de céréales. Le programme de coopération technique qui donne à la FAO et donc à son directeur général des moyens d'intervention directe contitue lui aussi un objet de contentieux avec les pays donateurs dans la mesure où il représente une perte de souveraineté des Etats sur l'utilisation de ces crédits. Bien qu'elle ait été largement approuvée, tant par la conférence régionale pour l'Afrique, en septembre dernier, que par le conseil de la FAO, la dernière initiative de M. Saouma, à savoir le programme sur l'aide en nature, suscite lui aussi des réactions sur le thème : *« Encore une étude de plus. »* Pourtant, l'idée d'offrir aux pays africains d'abord, aux autres régions ensuite, les moyens de la production (semences, engrais, machines) évite l'aggravation de l'endettement et devrait favoriser les échanges Sud-Sud (3). Mais pour les pays occidentaux, elle reste dérangeante car le recensement préalable des besoins et surtout celui de l'offre actuelle de ces produits peuvent être considérés comme une intrusion dans les rapports bilatéraux, alors que, précisément, la FAO voudrait offrir un cadre multilatéral pour rationaliser cette aide, éviter les double emplois et surtout les gâchis que représente l'exportation de technologies mal maîtrisées.

Le temps des pointages

Aussi le temps des pointages a-t-il commencé. Le trio anglophone et le Danemark poussent la candidature de Moïse Christophe Mensah, cinquante-deux ans, ancien ministre de l'agriculture du Bénin et actuel président-adjoint du Fonds international de développement agricole (FIDA) qui, signe des temps, connaît aussi des difficultés pour reconstituer son budget.

La CEE, compte tenu des positions britannique et danoise, aura du mal à adopter une attitude commune. Du côté français on estime que M. Saouma est bien placé pour se succéder à lui-même. Les Etats-Unis, dont la position est déterminante, ont entrepris de sonder les Etats membres, pays de l'Est compris, avant de se prononcer. Si, comme l'assure M. Saouma lui-même, une large majorité doit se dégager en sa faveur, les Etats-Unis suivront.

C'est que le directeur général de la FAO, Libanais parlant couramment le français, l'arabe et l'anglais, marié à une Colombienne, est un cas. Entre 1975 et 1986, il a fait diminuer les dépenses de personnel de 77 % à 55 % du budget et les coûts administratifs de 24 % à 16 % – ce qui ne le rend pas populaire au sein de l'institution. Sur les quelque huit mille permanents de la FAO, la moitié seulement travaille au siège, l'autre est aujourd'hui sur le terrain (dont deux mille en Afrique). Même si on ne peut absoudre la FAO du péché de lourdeur administrative et de hiérarchie paralysante, les chiffres plaident en faveur du directeur général. Dans son travail d'élagage (publications, réunions, dépenses de personnel), M. Saouma prend soin de ne pas toucher aux actions de terrain et au PCT qui sont, avec le suivi statistique des productions agricoles et alimentaires, la raison d'être de la FAO.

Soutenu par les pays de l'Est, les pays en développement, dont l'Inde ou l'Indonésie, par une large part des pays occidentaux, il se présente comme un point de rencontre obligé.

La défection, au sens budgétaire, des Etats-Unis ne semble pas l'inquiéter vraiment, du moins pour l'exercice en cours. Il n'envisage pas de présenter, à l'aube d'un troisième mandat, un budget en peau de chagrin. Mais M. Saouma reconnaît qu'une réforme du système de représentation est inévitable. Il est favorable à une telle discussion, après son élection. Il donne ainsi des gages par avance, pour éviter, dit-il, que la FAO ne soit transformée en *« simple académie d'agriculture, comme le voudraient les Scandinaves, sans action sur le terrain »*.

La question de la succession s'inscrit dans le cadre plus vaste de l'équilibre des pouvoirs au sein du système des Nations unies. Avant la FAO, c'est l'UNESCO qui doit se doter d'un nouveau directeur général (et, selon l'origine géographique du titulaire, la configuration peut être différente pour la FAO) et, dans quatre ans, pour le secrétariat général des Nations unies. On prête au président du Sénégal, M. Abdou Diouf, l'intention d'être candidat à la direction de la FAO. L'Organisation de l'unité africaine a officiellement soutenu la candidature de M. Mensah. Mais certains stratèges voient dans ce choix un coup à double détente : ayant une première fois récusé un Africain pour diriger l'organisation de Rome, la communauté internationale sera alors conduite à accepter un autre Africain pour celle de New-York.

Dans ces calculs, petits et grands, les Etats-Unis ont en quelque sorte une opération d'avance : une soustraction de leur contribution qui leur laisse une marge de manœuvre quant au résultat.

JACQUES GRALL.

(1) Ces 16 millions de dollars se décomposent en 10 millions de dollars provenant des suppressions de réunions et de publications, et 6 millions de dollars provenant de l'arrêt du recrutement pour les postes vacants ; 13 millions de dollars seront, par ailleurs, prélevés sur le fonds de roulement ; il a également été envisagé un emprunt de 30 millions de dollars.

(2) Pour l'exercice 1984-1985, sur un budget de 421 millions de dollars, l'excédent de trésorerie s'élève à environ 36 millions de dollars. Ce chiffre s'explique par l'accroissement des recettes accessoires du fait des taux d'intérêt élevés pour les sommes placées, par des économies sur les programmes et par un taux de change favorable dollar-lire.

(3) L'exemple sur les besoins d'aide en nature apporté par la Tanzanie est intéressant : dans ce pays, la production vivrière augmente de 2 % par an et la population de 3,3 %. La demande recensée d'engrais s'élève à 184 000 tonnes et les ressources locales à 50 000 tonnes ; la demande en semences à 30 000 tonnes, les ressources à 5 000 tonnes ; la demande de sacs pour le stockage et les transports à 25 millions de pièces, les ressources à 13 millions ; pour 1 800 tracteurs demandés, enfin, les achats ou les dons représentent 250 unités.



ENTREPRISES

Informatique : Cap Gemini Sogeti achète une société italienne

Cap Gemini Sogeti, la première société française et européenne de services informatiques, vient d'acquérir une participation importante (80 % environ), appelée à devenir totale, dans une entreprise italienne, Ge-Da SpA.

Cette société, créée il y a une vingtaine d'années, est spécialisée dans les prestations intellectuelles informatiques. Avec quelque deux cents ingénieurs et techniciens, elle réalise un chiffre d'affaires de 25 milliards de lires (environ 110 millions de francs). L'entreprise française, déjà présente dans huit pays européens, où elle emploie plus de mille huit cents collaborateurs, prend ainsi pied dans un pays où elle n'était pas encore implantée. Le montant de la transaction n'est pas révélé.

Balmain reprend ses parfums

La haute couture rachète ses parfums. Après la reprise, en novembre, de Charles of the Ritz par Yves Saint-Laurent, c'est aujourd'hui au tour de Balmain. La société canadienne Zanimob, qui, cet été, avait pris le contrôle du couturier français Balmain (1 million de francs de bénéfice en 1985 pour un chiffre d'affaires de 80 millions de francs), a acquis les parfums Pierre Balmain (120 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985) à la Cobepa (Compagnie belge Paribas), qui les avait elle-même rachetés à Revlon en 1985. L'opération est soumise à l'approbation du Trésor, qui doit donner son accord à toute reprise de plus de 20 % d'une société française par un acheteur étranger.

Marchés financiers

PARIS, 3 décembre ↑

En forte hausse : + 1,4 %

La Bourse de Paris a connu le 3 décembre une séance très animée qui a vu l'ensemble des cotations grimper sensiblement. A l'approche du coup de cloche final, l'indicateur instantané gagnait 1,42 %, dans un marché actif. Parmi les valeurs les mieux orientées, La Redoute était en verve, reprenant 5,64 %. Le certificat et le titre Havas étaient aussi très fermes, de même que Raffinage, Sodexho et Bancaire. Signaux était réservé à la hausse.

Les baisses étaient en revanche de moyenne ampleur. L'emprunt 4,5 % 1973 cédait un peu plus de 2 %, évoluant ainsi dans le sillage de l'or, encore attaqué sur les marchés internationaux. Spie Batignolles et Fives Lille perdaient aussi du terrain.

Autour de la corbeille, les professionnels voyaient dans ce mouvement la preuve de la bonne situation fondamentale du marché. Les liquidités prêtes à s'investir sont importantes. Les investisseurs institutionnels (banques, assurances) se rendent compte qu'ils ne pourront obtenir que très peu (voire pas du tout) de titres Saint-Gobain, tant la demande des particuliers est annoncée comme importante. Les trésors de guerre qu'ils avaient constitués en particulier pour cette occasion sont obligés de trouver de nouvelles affectations. Le meilleur sentiment général sur l'économie française et le niveau du franc et des taux d'intérêt ragaillardissent de surcroît les gros investisseurs. La hausse spectaculaire de Wall Street enregistrée le 2 décembre a enfin exercé un effet euphorisant sur la place parisienne, que les étrangers semblent de nouveau regarder avec des yeux de convoitise. Ces derniers devraient jouer un rôle déterminant dans la tenue du marché, au cours des jours et des semaines qui viennent. La question se pose de savoir si leur intérêt sera maintenu lorsque le marché ne vivra plus dans l'euphorie de la privatisation de Saint-Gobain.

Lingot : 81 350 F (– 1000 F).
Napoléon : 513 F (– 6 F).

NEW-YORK, 3 décembre ↑

Ajustement

Une intense activité a continué de régner, mercredi, à Wall Street, mais le marché n'a pu maintenir son niveau historique atteint la veille. Conséquence des excès commis, le facteur technique a joué, et des ventes bénéficiaires se sont produites. Elles ont cependant été assez bien absorbées, et, à la clôture, l'indice des industrielles accusait un modeste repli à 1 947,27 (– 8,30 points). Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 2 016 valeurs traitées, 834 ont baissé, 747 ont monté et 435 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, quelques-uns se disaient désappointés. Ils avaient caressé l'espoir d'assister à une nouvelle explosion des cours. Bien des professionnels n'étaient cependant pas étonnés. *« La réaction est normale »*, assuraient-ils, ajoutant que, après l'euphorie déclenchée par la décision du président Reagan de nommer un enquêteur indépendant pour faire la lumière sur les ventes d'armes à l'Iran, un certain scepticisme s'était emparé des investisseurs, qui les avait conduits, par précaution, à empocher leurs gains. *« La Bourse sera vraiment soulagée quand cette affaire sera derrière elle »*, déclarait un analyste. Des spécialistes boursiers n'excluaient cependant pas une nouvelle hausse des cours qui pourrait conduire le Dow à 2 000 points.

VALEURS	Cours du 2 déc.	Cours du 3 déc.
Alcoa	35 1/2	34 1/2
A.T.T.	27 5/8	27 5/8
Boeing	50 7/8	52 1/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	90 3/4	91
Eastman Kodak	69	69 5/8
Exxon	70 1/2	69 5/8
Ford	60 1/4	59 5/8
General Electric	85 1/2	88 5/8
General Motors	70 5/8	72
Goodyear	43 1/4	43
I.B.M.	129 7/8	128 3/4
I.T.T.	55 3/4	55 3/4
Mobil Oil	38 3/4	39 1/8
Pfizer	62 1/2	63 1/2
Schlumberger	33 3/8	33 1/2
Texaco	35 1/8	35
U.A.L. Inc.	60	60 7/8
Union Carbide	23 1/8	23
U.S.X.	21 1/8	21 3/8
Westinghouse	62	61 7/8
Xerox Corp.	60 3/8	61

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,48 F =

Sur des marchés des changes plus calmes, le dollar a peu varié mercredi, revenant d'abord à près de 6,45 F pour remonter à 6,48 F, contre 6,4890 F la veille. A Tokyo, il s'est raffermi à 162,50 yens. Le deutschemark à Paris est resté collé à son cours plafond officieux.

FRANCFORT	3 déc.	4 déc.
Dollar (en DM) ..	1,98	1,97

TOKYO	3 déc.	4 déc.
Dollar (en yens) ..	161,90	162,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 déc.). 7 7/16-7 1/2 %
New-York (3 déc.) .. 6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	2 déc.	3 déc.
Valeurs françaises ..	151,28	153,7
Valeurs étrangères .	111,10	113,3

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	398,3	404,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	2 déc.	3 déc.
Industrielles	1955,57	1947,27

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	2 déc.	3 déc.
Industrielles	1 278,4	1 269,1
Mines d'or	322,9	317
Fonds d'Etat	81,23	81,55

TOKYO

	3 déc.	4 déc.
Nikkei	18455,1	18623,95
Indice général ...	1532,26	1551,56

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 décembre
Nombre de contrats : 28 425

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,85	107,70	107,45	107,45
Précédent ...	–	107,25	107,15	106,90	106,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BNP : VERS UNE AUGMENTATION DE 50 % DES BÉNÉFICES. – L'établissement bancaire s'attend à dégager pour 1986 un résultat net consolidé (part du groupe) de 3 milliards de francs accru ainsi de 50 % d'une année sur l'autre.

Le résultat d'exploitation consolidé après amortissements, mais avant provisions et impôts, progresserait de plus de 10 %, pour s'élever à environ 9,7 milliards de francs.

ACCOR N'EST PAS OPPOSÉ A UNE OPA. – Accor annonce une augmentation de ses bénéfices, qui atteindront 220 à 230 millions de francs, contre 180 millions de francs en 1985. Les dirigeants du groupe français leader de l'hôtellerie et de la restauration ont affirmé, le 3 décembre, qu'ils ne souhaitaient pas voir se déclencher des manœuvres inamicales autour du groupe, mais qu'ils ne s'opposeraient pas à une OPA qui se traduirait par une augmentation de la valeur des titres pour les actionnaires.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,4465	6,4485	+ 55	+ 67	+ 140	+ 165	+ 538	+ 639
$ can.	4	4						
Yen (100) ...	3,9749	3,9786	+ 93	+ 108	+ 210	+ 233	+ 646	+ 721
DM	3,2743	3,2770	+ 65	+ 76	+ 145	+ 164	+ 468	+ 528
Florin	2,8973	2,8995	+ 30	+ 38	+ 71	+ 86	+ 278	+ 329
F.B. (100) ...	15,7448	15,7559	– 6	+ 1	– 12	– 2	– 28	+ 19
F.S.	3,9260	3,9296	+ 96	+ 113	+ 222	+ 248	+ 700	+ 787
L (1 000) ...	4,7236	4,7302	+ 161	+ 127	+ 302	+ 250	+ 703	+ 583
£	9,2314	9,2407	+ 295	+ 259	+ 594	+ 533	+ 1633	+ 1461

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/8	6 3/8	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6	6 1/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 13/16	4 15/16	4 11/16	4 13/16	4 11/16	4 13/16
Florin	7 1/4	7 3/4	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8	5 13/16	15 15/16
F.B. (100) ..	7 1/8	7 7/8	7 3/4	8 1/8	7 7/8	8 1/4	7 7/8	8 1/4
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 5/16	4 7/16	4 3/16	4 5/16	4 1/16	4 3/16
L (1 000) ..	8 3/4	10 3/4	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	10 1/2	10 7/8
£	10 3/4		11 1/16	11 3/16	11 1/4	11 3/8	11 3/8	11 1/2
F. franç. .	7 3/8	7 5/8	8	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 1/2	8 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1548	4,5 % 1973	1628	1580	1581	− 2 88
4490	C.N.E. 3%	4445	4440	4425	− 0 44
1187	B.N.P. T.P.	1242	1233	1237	− 0 40
1245	C.C.F. T.P.	1173	1170	1170	− 0 25
1145	Créd. Lyon. T.P.	1155	1155	1155	....
2570	Electricité T.P.	2635	2643	2643	+ 0 30
2165	Renault T.P.	2170	2184	2184	+ 0 64
2090	Rhone-Poul. T.P.	2115	2118	2118	+ 0 14
1400	St-Gobain T.P.	1389	1368	1380	− 0 65
1385	Thomson T.P.	1410	1398	1398	− 0 85
470	Accor	477	490	485	+ 1 67
2080	Agence Havas	2250	2355	2350	+ 4 44
1820	Ag. Havas C. I.	2180	2300	2320	+ 6 42
680	Air Liquide	686	706	706	+ 2 91
2190	Alcatel	2100	2120	2125	+ 1 19
1960	Als. Superm.	1820	1820	1820	....
380	A.L.S.P.I.	365	379	378	+ 3 56
315	Alsthom ★	340	347	360	+ 5 88
2080	Arjom. Prioux	2260	2260	2260	....
370	Aussedat-Rey	440	444	442	+ 0 45
1400	Aux. Entrepr.	1478	1468	1465	− 0 87
1150	Avions Dassault	1292	1300	1310	+ 1 39
450	Bail-Equipem.	529	541	549	+ 3 78
1040	Bail-Investiss.	1050	1080	1080	+ 2 85
1090	Cie Bancaire	1089	1132	1130	+ 3 76
520	Bazar H.-V.	586	595	600	+ 2 38
520	Béghin-Say	549	550	550	+ 0 18
545	Berger (Ma)	530	535	535	+ 0 94
655	Bic	750	751	750	....
1450	B.I.S.	1500	1518	1518	+ 1 20
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2550	2645	2645	+ 3 72
1240	Bouygues	1270	1270	1284	+ 1 10
4300	B.S.N.	4347	4450	4450	+ 2 36
1100	Carnaud	1200	1238	1230	+ 2 50
3670	Carrefour	3750	3780	3780	+ 0 80
2600	Casino	2580	2570	2590	+ 0 38
1750	Casino A.D.P.	1977	1978	1970	− 0 35
785	C.C.M.C.	800	800	800	....
1240	Cetelem	1330	1341	1350	+ 1 50
1940	C.F.A.O.	2080	2130	2130	+ 2 40
460	C.F.D.E.	475	475	475	....
1230	C.G.I.P.	1260	1258	1258	− 0 15
1350	Chargeurs S.A.	1495	1500	1498	+ 0 20
58	Chiers-Châtill.	60	60 20	60 30	+ 0 50
700	Ciments franç.	764	780	775	+ 1 43
630	Club Méditerr.	693	693	691	− 0 28
235	Codetel	231	234	234 10	+ 1 34
405	Colimeg	410	405	408 70	− 0 31
1310	Coles	1420	1450	1450	+ 2 11
220	Compt. Entrepr.	225	223	223	− 0 88
690	Compt. Mod.	738	737	737	− 0 13
1140	Créd. Foncier	1220	1280	1285	+ 5 32
520	Crédit F. Imm.	510	520	520	+ 1 96
1420	Crédit Nat.	1585	1580	1585	....
270	Crouzet ★	289	289 10	299	+ 3 46
2320	Damart S.A.	2276	2290	2280	+ 0 61
4260	Darty ★	491	499 90	500	+ 1 83
285	Dév. P.d.C. (Là)	265 50	265	265	− 0 18
570	D.M.C.	575	584	578	+ 0 52
2400	Docks France ★	2550	2552	2562	+ 0 47
1910	Dumez ★	1915	1970	1945	+ 1 58
1160	Eaux (Gén.)	1335	1355	1365	+ 1 49
2690	Ecco ★	2769	2801	2845	+ 2 74
966	Electro-Finan.	981	1013	1012	+ 3 16
310	Elf-Aquitaine	308	308	308	....
295	— (certific.)	289 50	289 50	290	+ 0 17
2700	Epeda-B-Faure	2715	2750	2750	+ 1 28
3540	Essilor	3630	3699	3690	+ 1 65
430	Esso S.A.F. ★	417	417	422	+ 1 19
3090	Eurafrance	3400	3440	3429	+ 0 85
1360	Eurocom ★	1550	1549	1550	....
2760	Euromarché	2820	2860	2860	+ 1 41
830	Europe nº 1 ★	874	904	899	+ 2 86
1600	Facom	1724	1696	1715	− 0 52
1180	Fichet-bauche	1249	1250	1249	....
290	Financ.	292	291	291	− 0 34
155	Fives-Lille	204 50	201	194	− 5 13
330	Francarep	320 50	320 50	320 60	....
1220	Fromageries Bel	1308	1321	1321	+ 0 99
990	Gal. Lafayette	1060	1075	1078	+ 1 69
355	Gascogne	414	419 50	419 50	+ 1 32
295	Géophysique	282	285	285	+ 1 06
1690	Gerland	1650	1660	1660	+ 0 60
600	GTM-Entrepose	525	527	527	+ 0 38
880	Guyenne-Gas. ★	682	682	691	+ 1 31
2630	Hachette ★	3076	3100	3139	+ 2 04
770	Hénin (La)	761	763	762	+ 0 13
55	Imétal	80	80 90	78 10	− 2 37
945	Imm. Plaine-M.	1010	1022	1020	+ 0 99
4050	Inst. Mérieux	4135	4150	4150	+ 0 36
690	Interbail	695	698	698	+ 0 43
1410	Intertechnique	1690	1655	1655	− 2 07
1220	J. Lefebvre	1285	1285	1281	− 0 31
1920	Lab. Bellon	1900	1920	1920	+ 1 05
1920	Lafarge-Coppée	1416	1450	1450	+ 2 40
1610	Lebon	1558	1540	1540	− 1 15
4750	Legrand	5200	5250	5250	+ 0 96
1350	Lesieur	1320	1326	1326	+ 0 45
945	Locabail Immob.	947	948	950	+ 0 31
660	Locafrance	739	740	740	+ 0 13
1110	Locindus	1096	1105	1106	+ 0 91
940	L. Vuitton S.A ★	940	950	958	+ 1 91
845	Luchaire	851	850	850	− 0 11
1350	Lyonn. Eaux ★	1450	1451	1509	+ 4 06
210	Mais. Phénix	204	206 90	206 90	+ 1 42
540	Majorette (Ly)	565	600	600	+ 6 19
74	Mérachin	74	73	73	− 1 35
410	Mar. Wendel	434	448 80	448	+ 3 22
1690	Martell	1749	1770	1760	+ 0 62
2290	Matra	2499	2500	2494	− 0 20
2600	Merlin-Gerin ★	2996	3002	2969	− 0 90
2400	Michelin	2550	2643	2636	+ 3 37
1580	Midi (Cie)	1660	1690	1694	+ 2 04
465	Midland Bk S.A.	485	489	489	+ 0 82
650	Min. Salsig. (Ma)	594	588	588	− 1 01
34	M.M. Penarroya	46 50	46 40	45 80	− 1 50
2390	Moët-Hennessy	2485	2570	2578	+ 3 68
910	Mot. Leroy-S ★	973	971	975	+ 0 20
66	Moulinex	83	85	85 20	+ 2 65
1040	Navig. Mixtes	1124	1155	1151	+ 2 40
178	Nord-Est	189 10	190 50	191 50	+ 1 26
440	Nordon (Ny)	480	487	487	+ 1 45
570	Nouvelles Gal.	610	615	614	+ 0 65
990	Occident. (Gén.)	1001	1009	1011	+ 0 99
1470	Omn.F.Paris	1475	1475	1476	....
150	Olida-Caby	184 50	185	183 10	− 0 75
475	Opfi-Paribas	506	505	505	− 0 19
3780	Oréal (L')	3810	3880	3863	+ 1 39
780	Paris-Réescomp	796	802	802	+ 0 75
1160	Pechelbronn	1240	1280	1260	+ 1 61
1320	Penhoet	1350	1360	1360	+ 0 74
1020	Pernod-Ricard	1057	1075	1070	+ 1 22
140	Pétroles B.P.	131	133	133	+ 1 52
1110	Peugeot S.A.	1137	1158	1159	+ 1 93
33	Poclain	36 05	36 40	37 30	+ 3 46
1710	Poliet	1864	1895	1895	+ 1 66
920	P.M. Labinal	800	795	795	− 0 62
....	Presses Cité	2600	2680	2655	+ 2 11
1630	Prétabail Sic.	1636	1636	1635	− 0 06
585	Primagaz	572	575	576	+ 0 69
535	Printemps ★	587	595	610	+ 3 91
1850	Promodès	2150	2203	2203	+ 2 46
230	Prouvost S.A ★	257 90	259 40	259 50	+ 0 62
880	Radiotechn.	1030	1080	1075	+ 4 36
149	Raff. Dist. Total	138 90	146	145 90	+ 5 03
2270	Redoute (La) ★	2340	2370	2449	+ 4 65
236	Rober financière	248	245	245	− 1 20
1460	Roussel-Uclaf	1405	1421	1421	+ 1 13
940	Roussel-C.N.I.	950	975	975	+ 2 63
4600	R. Impériale (Ly)	5150	5200	5200	+ 0 97
285	Sade	298 50	301	301	+ 0 83
3150	Sagem	3360	3415	3409	+ 1 76
748	St-Louis B.	697	712	715	+ 2 58
1620	Salomon	1848	1990	1990	+ 7 68
1060	Salvepar	1200	1250	1250	+ 4 16
695	Sanofi	705	720	720	+ 2 12
510	S.A.T.	525	541	537	+ 2 28
765	Saupiquet (Na)	779	795	795	+ 2 05
695	Schneider ★	680	670	680	....
75	S.C.O.A.	88 10	89 90	89 90	+ 2 04
485	S.C.R.E.G.	520	520	521	+ 0 19
645	Seb ★	690	676	681	− 1 30
480	Sefimeg	508	515	516	+ 1 57
1820	S.F.I.M.	1895	1890	1885	− 0 52
72	S.G.E.	87	88	89 50	+ 2 87
520	Signaux Ent. El.	598	637	637	+ 6 52
865	Silic	920	935	935	+ 1 63
615	Simco-U.P.H. ★	619	633	618	− 0 16
365	Simnor (Li)	361	361	361	....
1160	Skis Rossignol	1190	1240	1240	+ 4 20
890	Siminco	880	879	879	− 0 11
215	Sodero (Na)	238	240	240	+ 0 84
2030	Sodexho	2301	2400	2400	+ 4 30
405	Sogerap	405	410	410	+ 1 23
1340	Sommer-Allib.	1370	1400	1410	+ 2 91
815	Source Perrier	787	768	773	− 1 77
1310	Sovac	1300	1308	1308	+ 0 61
890	Spie-Batignol.	850	830	830	− 2 35
520	Strafor	575	579	579	+ 0 52
335	Synthelabo ★	367	369	379	+ 3 26
540	Talcs Luzenac	550	545	546	− 0 72
3090	Tél. Elect.	3350	3395	3390	+ 1 19
1630	Thomson-C.S.F.	1600	1650	1650	+ 3 12
420	Total (CFP)	391	393	395	+ 1 02
96	— (certific.)	90 50	93 10	93 10	+ 2 87
2160	T.R.T.	2280	2325	2330	+ 2 19
700	U.F.B.	780	770	775	− 0 64
1290	U.I.C.	1288	1291	1291	+ 0 23
610	U.I.F.	632	633	634	+ 0 31
1040	U.I.S.	1016	1025	1025	+ 0 88
510	U.C.B. ★	526	530	535	+ 1 90
910	Unibail	910	910	911	+ 0 10
500	Valéo	514	520	521	+ 1 36
79	Vallourec	85	86 10	87	+ 2 35
....	V. Clicquot-P.	4940	4830	4800	− 2 83
715	Via Banque	721	731	731	+ 1 38
790	Elf-Gabon	798	751	756	− 5 26
78	Amax Inc.	83 80	83 80	84	+ 0 23
365	Amer. Express	376	389 50	391	+ 3 98
168	Amer. Teleph.	174 10	178 30	178 30	+ 2 41
86	Anglo Amer. C.	94 80	94	95	+ 0 21
470	Amgold	494	485	485	− 1 82
895	BASF (Akt)	895	902	912	+ 1 89
970	Bayer	1040	1048	1049	+ 0 86
121	Buffelsfont.	123 50	124 40	124 70	+ 0 97
230	Chase Manh.	238	249	248 50	+ 4 41
220	Cie Pétr. Imp.	219 50	223	223	+ 1 59
48	De Beers	49 80	49 85	49 95	+ 0 30
2620	Deutsche Bank	2780	2779	2800	+ 0 71
46	Dome Mines	51 60	49 70	50	− 3 10
1290	Dresdner Bank	1372	1387	1390	+ 1 31
100	Driefontein Cd	102	100 20	100 20	− 1 76
560	Du Pont-Nem.	574	582	592	+ 3 13
430	Eastman Kodak	445	455	455	+ 2 24
38	East Rand	38 55	38	38 10	− 1 16
315	Electrolux	301	311	310	+ 2 99
215	Ericsson	212	211 80	213	+ 0 47
445	Exxon Corp.	449	459	459	+ 2 22
380	Ford Motors	386 50	390	390	+ 0 90
74	Freegold	77 50	79	79	+ 1 93
81	Gencor	81	79 70	80 20	− 0 98
500	Gén. Electr.	540	562	562	+ 4 07
500	Gén. Belgique	508	517	510	+ 0 39
470	Gen. Motors	466 60	468 20	468 20	+ 0 34
60	Goldfields	61	60	60	− 1 63
41	GdMetropolitain	43 30	41 40	41 40	− 4 38
63	Harmony	65 60	65 50	65 80	+ 0 45
39	Hitachi	39 20	39 75	39 70	+ 1 27
840	Hoechst Akt.	878	877	877	− 0 11
99	Imp. Chemical	103	100 80	100 80	− 2 13
80	Inco. Limited	80 50	81 10	81 10	+ 0 74
810	IBM	835	847	845	+ 1 19
340	ITT	352 50	361	362	+ 2 69
163	Ito-Yokado	165	166	166	+ 0 60
70	Matsushita	76 30	80	79 95	+ 4 78
670	Merck	713	748	749	+ 5 04
710	Minnesota M.	740	758	758	+ 2 43
255	Mobil Corp.	256	260	260	+ 1 56
530	Morgan J.P.	552	570	570	+ 3 26
36300	Nestlé	37850	37990	37990	+ 0 36
127	Norsk Hydro	127 50	125 70	125 70	− 1 41
197	Ofsil	201 50	201	203	+ 0 74
1480	Petrofina	1491	1500	1500	+ 0 60
450	Philip Morris	480	490 10	495	+ 3 12
130	Philips	134 80	136 70	136 70	+ 1 40
505	Quilmès	529	529	530	+ 0 18
570	Randfontein	571	563	570	− 0 17
590	Royal Dutch	595	604	604	+ 1 51
62	Rio Tinto Zinc	62	61 30	61 80	− 0 32
81	St Helena Co	80	79 50	79 50	− 0 62
210	Schlumberger	211 80	215 40	215	+ 1 51
88	Shell transp.	86	86 80	87	+ 1 16
2300	Siemens A.G.	2401	2450	2455	+ 2 24
136	Sony	138 20	140	140	+ 1 30
164	T.D.K.	153 20	157 50	158 10	+ 3 19
23	Toshiba Corp.	24 60	26	26 15	+ 6 30
1440	Unilever	1492	1515	1515	+ 1 54
285	Unit. Techn.	290	298	298	+ 2 75
520	Vaal Reefs	525	523	531	+ 1 14
365	Volvo	347	347	347	....
260	West Deep	258	261	265	+ 2 71
375	Xerox Corp.	387	398	398	+ 2 84
1 15	Zambia Corp.	1 17	1 17	1 17	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8410	..
Emp. 8,80 % 77	122 80	4 701
9,80 % 78/93	103 15	3 893
8,80 % 78/86	100 01	8 607
10,80 % 79/94	108 45	2 893
13,25 % 80/90	107 90	6 679
13,80 % 80/87	104 83	1 853
13,80 % 81/89	110 10	12 212
16,75 % 81/87	106 18	3 901
16,20 % 82/90	120 23	14 426
16 % juin 82	121 72	7 803
14,60 % fév. 83	120 45	11 440
13,40 % déc. 83	123 70	12 778
12,20 % oct. 84	115 85	1 906
11 % fév. 85	116 48	8 619
10,26 % mars 86	109 50	7 505
ORT 12,75 % 83	1889	..
OAT 10 % 2000	110	5 233
OAT 9,90 % 1997	108 35	9 656
OAT 9,80 % 1996	107 05	8 270
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	102 12	3 618
CNB Paribas	102 80	3 618
CNB Suez	102 65	3 618
CNI janv. 82	102 08	3 618
PTT 11,20% 85	109	0 249
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 50	5 218
CNT 9% 86	100 10	5 348
CRH 10,90% déc. 85	110 70	9 111

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	518	510
Agache (Sté Fin.)	1275	1293
A.G.F. (St Cent.)	850	950
André Roudière	228	219 80
Applic. Hydraul.	565	....
Arbel	189	188
Astorg	275	275
Avenir Publicité	1840	1850
Bain C. Monaco	450	432
Banque Hypoth. Eur.	490	508
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.I.	368	374
Blanzy-Ouest	510	490 o
B.N.P. CI	471	492
B.N.P. Intercontin.	392	377 50
Bénédictine	4201	4201
Bon-Marché	710	739
Cafi	790	810
Cambodge	431 60	445
C.A.M.E.	286	290
Campenon Bern.	475	494
Carbone-Lorraine	694	699
C.E.G. Frig.	478	457
Centen. Blanzy	3000	2960
Centrest (Ny)	230	230
Cerabati	84 50	90 70
CERUS	755	787
Chambourcy (M.)	983	....
Champex (Ny)	150	....
C.I.C. (Financ. de)	289	285
C.I. Maritime	512	....
Cimoa-Gema	1124	1046
Citram (B)	278 50	350 d
Clause	993	993
Cofradel (Ly)	1540	....
Cogil	512	513
Comiphos	509	500
Cie Industrielle	3952	3989
Comp. Lyon-Alem.	510	519
Concorde (La)	1136	1132
C.M.P.	21 90	20 40
Crédit (C.F.B.)	765	770
Créd. Gén. Ind.	995	996
Crédit Lyonnais C.I	884	889
Cr. Universel (Cie)	724	747
Créditel	193 20	193
Darblay S.A.	450	460
Darty Act. d. p.	374	380 10
De Dietrich	1901	1901
Delalande S.A.	1190	1190
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1295	1295
Didot-Bottin	590	581
Drag. Trav. Pub.	30 50	31 70
Eaux Bass. Vichy	1490	1475
Eaux Vittel	1935	1857
Economats Centre	575	576
Electro-Banque	413	413
El-Antargaz	390	396
E.L.M. Leblanc	650	697
Emalli-Bretagne	280	289
Entrepôts Paris	511	531
Epargne (B)	2850	2650
Europ. Accumul.	82	81 90
Eternit	2848	2848
Exor	3842	3780
Finalens	248 80	250
FIPP	341	354 50 d
Frac	805	....
Foncière (Cie)	521	526
Fonc. Lyonnaise	3800	4075
Foncina	614	680
Forinter	1100	1080
Fougerolle	229 80	253 60
France I.A.R.D.	400	399
France (La)	7750	7800
From. Paul Renard	430	447 20
GAN	1350	1355
Gaumont	428	445
Gaz et Eaux	2230	2390
Gévelot	398	382 o
Gr. Fin. Constr.	554	580
Gds Moul. Paris	339	342
Groupe Victoire	3850	3970
G. Transp. Ind.	516	539
Hutchinson	1088	1089
Imminde S.A.	589	590
Immoinvest	317 80	320
Immobail	516	532
Immobanque	908	909
Immob. Marseille	9000	8980
Immofice	575	580
Invest. (Sté Cent.)	3630	3490
Jaeger	201	215 30 d
Lafitte-Bail	582	583
Lambert Frères	100 10	103
Lille-Bonnières	905	881
Loca-Expansion	372	....
Locafinancière	450	458
Locatel	400	394
Louvre (Sté)	1825	1890
Machines Bull	44 40	47 60
Magasins Uniprix	178 50	178 50 o
Magnant S.A.	144	....
Maritime Part.	319	332 d
Métal Déployé	471	452
Mors	208 40	198
Naval Worms	95	98 40
Navig. (Nat. de)	184	....
OPB Paribas	370	385
Optorg	188 20	190
Oréal (L') C.I.	3140	3140
Origny-Desvroise	690	690
Palais Nouveauté	901	937
Paribas-CIP	884	920
Paris France	287 60	295
Paris-Orléans	297 10	296
Part. Fin. Gest. Im.	1780	1800
Pathé-Cinéma	614	610
Pechiney (cert. inv.)	169 10	170
Piles Wonder	840	842
Piper-Heidsieck	1045	1045
P.L.M.	186	188
Porcher	340	340
Providence S.A.	1630	1620
Publicis	2254	2254
Raff. Souf. R.	166	165
Rhône-Poul. (c. inv.)	391	394
Ricqlès-Zan	178 80	184 d
Rochefortaise S.A.	180	187 20
Rochette-Cenpa	100	99
Rosario (Fin.)	250	250
Rougier et Fils	64 90	63
Sacer	400	398
Saclor	21 50	....
SAFAA	744	744
Safic-Alcan	770	800
SAFT	1470	1470
Saga	326 40	313 30
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	510	505
Santa-Fé	165 50	165 50
Satam	99	106
Saulnes	63	62 40
Saunier-Duval	61 30	57 60
Savoisienne (M)	162	....
SCAC	880	889
Senelle Maubeuge	470	490
S.E.P. (M)	243	....
Serv. Equip. Véh.	88 50	85
Sidi	211 20	219 70
Sicotel	401	403
Sinvim	287	291 90
Siph (Plant. Hévéas)	336	349 d
SMAC Acieroid	55 20	57 60
Sté Générale-CIP	1100	1100
Sofal financière	1830	....
Soffo	331	333
Soficomi	926	925
S.O.F.I.P. (M)	194	199
Sofragi	1123	1160
Soudure Autog.	384	....
Sovabail	870	....
Speichim	38 20	41 70 d
S.P.I.	819	819
Suez (Fin. de)-CIP	1028	1030
Stami	675	686
Taittinger	2250	2340
Testut-Aequitas	299	287
Tour Eiffel	520	520
Ufiner S.M.D.	600	580
U.A.P.	2645	2700
Usinor	6 10	....
U.T.A.	2170	2160
Vicat	670	660
Viniprix	1640	1640
Virax	190	191
Waterman S.A.	700	....
Bques du Maroc	123	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1036	....
Akzo	437	458
Alcan Alum.	200	....
Algemene Bank	1556	1570
American Brands	300 10	310
Am. Petrofina	280	....
Arbed	338	....
Asturienne Mines	142	150
Bco Pop Espanol	318 50	326
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1060	1300 d
B. Régl. Internat.	34000	32510
Br. Lambert	600	600
Canadian-Pacific	77 20	81 10
CIR	38 40	40
Commerzbank	1060	1080
Dart. and Kraft	313	326
De Beers (port.)	47 10	....
Dow Chemical	383	380 50
Gén. Belgique	508	510
Gevaert	900	910
Glaxo	89	87
Goodyear	272	275
Grace and Co	353	365
Gulf Canada Corp.	61 10	62 50
Honeywell Inc.	459	450
I. C. Industries	162	161 40
Johannesburg	698	....
Kubota	14 10	14 10
Latonia	273	274
Mannesmann	611	610
Midland Bank Plc	52	51
Minerals-Resourc.	52 80	50 10
Nixdorf	2370	2370
Noranda	99 80	100 70
Olivetti	34 90	35 90
Pakhoed Holding	207	205
Pfizer Inc.	386	389
Procter Gamble	491	510
Ricoh Cy Ltd	33	33
Rolinco	238	241
Robeco	274	271 50
Rodamco	402	398 10
Saipem	22 40	21 20
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	325	....
Steel Cy of Can.	92	....
Tenneco	246	....
Thorn EMI	42	43
Thyssen c. 1 000	460	....
Toray indust. inc	22 85	23 15
Vieille Montagne	789	755
Wagons-Lits	840	840
West Rand	20 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asevep	6	6 50
Calciphos	915	923
C.E.M.	....	....
Cochery	105	....
Coparex	351	352
Dubois Inv. (Canan.)	820	746 •
Hydro-Energie	348	....
Hoogovens	250	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1349	1341
Révillon	218	....
Rorento N.V.	144	143 70
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufimex	380	383
Union Brasseries	120	115

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1478	....
Alain Manoukian	932	935
Asystel	515	515
BAFIP	700	711
B.I.C.M.	524	524
B.I.P.	1100	1100
Bolloré Technologies	1160	1150
Buitoni	590	580
Cables de Lyon	1200	1200
Calberson	725	720
Cardif	3090	3090
Cap Gemini Sogeti	2200	2200
C.D.M.E.	830	805
C. Equip. Elect.	231	240
C.E.G.I.D.	1895	1910
C.E.P.-Communication	1150	1180
C.G.I. Informatique	850	860
C. Occid. Forestière	110	110
Defan	200	200
Dauphin O.T.A.	2505	2510
Devanlay	2315	2335
Deville	930	950
Drouot-Assurances	550	550
Drouot-Obl. convert.	3750	3850
Editions Belfond	291 70	285
Elect. S. Dassault	865	850
Expand	534	550
Filipacchi	865	900
Guntoli	510	520
Guy Degrenne	980	960
I.C.C.	285	289
IN Informatique	301	305
Le gd livre du mois	300 50	290
Loca-Investissement	330	343 20
Manutan	562	565
Marlin Immobilier	455	468
Metallurg. Minière	139 90	140
M.M.B.	740	735
Molex	290	293
Navale-Delmas	797	800
Olivetti-Logabax	447	433
Om. Gest. Fin.	476	480
Patemelle-R.D.	3600	3600
Petit Bateau	210	211
Petrofigaz	495	515
Racal	1403	1346
St-Gobain Emballage	1365	1365
St-Honoré Matignon	240 80	240
S.C.G.P.M.	258	268 30
Sema-Metra	1348	1359
S.E.P.	1400	1430
S.E.P.R.	1600	1610
S.M.T. Goupil	255	255
Sofibus	334	332
Supra	1185	1190
Valeurs de France	342 50	342 50

SICAV (sélection) — 3/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	771 74	752 92
Actions France	466 51	449 65
Actions sélectives	608 18	586 20
Aedificandi	658 62	634 81
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1164 02	1136 63
A.G.F. 5000	572 17	558 21
A.G.F. ECU	1125 53	1114 39
A.G.F. Interfonds	458 08	446 91
A.G.F. OBLIG.	1156 35	1149 60
Agfimo	674 14	657 70
Altefi	219 91	211 96
A.L.T.O.	203 62	196 26
Améri-Gan	5330 72	5088 99 ◆
America-Valor	741 50	707 88
Amérique Gestion	362 58	346 14
Amplitude	539 75	524 03
Arbitrages court terme	5163 62	5153 30
Argonautes	403 02	384 74
Associc	1236 95	1235 95
Aurecic	1315 81	1277 49
Bourse-Investiss.	476 15	454 56
Bred Associations	2643 24	2635 33
Bred International	94 78	92 92 ◆
Capital Plus	1648 49	1648 49
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	850 38	811 82
Convertimmo	391 42	376 37
Corail court terme	12168 78	12168 78
Corasra	927 62	895 56
Crediter	454 11	440 88
Croiss. France	281 26	269 15
Croiss. Mercure	2895 44	2807 22
Croiss. Immobil.	684 31	634 19
Croiss. Prestige	367 44	350 78
Démeter	13070 07	13070 07
Drouot-France	684 13	634 01
Drouot-Investiss.	1055 08	1010 10
Drouot-Sécurité	249 95	238 62
Drouot-Sélection	143 90	137 37
Ecuric	1176 27	1157 90
Elicoop Sicav	11054 71	11054 71
Eli-Valeurs	9483 03	9251 74
Energie	249 93	238 60 ◆
Epancic	2963 28	2957 56
Eparcourt (div. par 2)	4055 72	4045 61
Epargne Associations	25071 98	25034 41
Epargne-Capital	7843 07	7765 42
Epargne-Croiss.	1443 65	1405 01
Epargne-Industr.	764 25	729 58
Epargne-Inter	619 44	601 89
Epargne J	50004 57	50004 57
Epargne-Long-Terme	1754 05	1707 10
Epargne-Oblig.	200 07	194 72
Epargne-Unie	1207 17	1152 43
Epargne-Valeur	418 07	405 88
Epacoblig	1316 11	1313 48
Euracic	9781 04	9536 49
Euro-Croissance	547 72	531 77 ◆
Eurodyn	1072 87	1037 59
Francière Plus	26974 38	26707 31
Ficord Placement	62933 18	62744 95
Ficord Trimestriel	1129 34	1112 65
Ficord Valorisation	13166 79	12887 83
Foncier Investiss.	1126 65	1101 32
Fonckel	284 03	271 15
France Ecu Plus	10223 98	10122 65
France-Gan	5394 68	5140 41 ◆
France-Garantie	313 75	313 12
France-Investiss.	524 85	501 05
France-Net	124 65	123 42
France-Obligations	468 05	483 42
Francic	403 80	391 84
Francic Régions	1037 97	1007 74
Fructi-Associations	1296 80	1296 80
Fructicapi	301 51	297 05
Fructidor	253 69	250 24
Fructifrance	805 91	788 25
Fructivar	80345 47	80145 11
Fructi ECU	562 83	554 51
Fructi-Première	12075 07	11896 62
Futurobligs	1095 32	1094 22
Gestion	59832 39	59683 18
Gestion Associations	146 36	143 13
Gestion Mobilière	715 96	683 49
Gest. Rendement	501 46	478 71
Gest. Sél. France	771 79	736 78
Haussmann Associat.	1272 39	1272 39
Haussmann court terme	1143 18	1143 18
Haussmann Epargne	1372 36	1372 36
Haussmann Europe	1941 32	1871 15
Haussmann France	1051 18	1013 19
Haussmann Oblicroiss.	1306 80	1308 80
Haussmann Obligation	1541 94	1486 21
Horizon	1230 56	1194 72
I.M.S.I.	624 39	596 08
Indo-Suez Valeurs	776 50	741 29
Ind. française	14201 19	13922 74 ◆
Interoblig.	11681 87	11232 57
Intersélect France	475 77	454 20
Intervaleurs Indust.	657 75	627 92
Invest. net	14541 65	14512 62
Invest. Obligataire	17862 15	17826 90
Japacic	160 92	156 23 ◆
Jaune épargne	233 97	230 51 ◆
Laffitte-crt-terme	60425 73	60425 73
Laffitte-Expansion	821 80	784 53
Laffitte-France	349 70	333 84
Laffitte-Immobilière	263 23	251 29
Laffitte-Japon	308 92	294 91
Laffitte-Oblig.	147 68	140 98
Laffitte-Rend.	214 81	205 07
Laffitte-Tokyo	1181 06	1127 50
Lion-Associations	11951 05	11951 05
Lion-Institutionnels	25082 35	25019 80
Lionplus	73144 72	72420 51
Livret portefeuille	609 55	591 80
Méditerranée	159 04	161 83
Mondiale Investissem.	457 79	437 03
Monecic	5765 69	5765 68
Moné J.	51900 32	51900 32
Multi-Obligations	456 28	435 59
Mutuelle Unie Sél.	156 91	149 79
Natio-Assoc.	6391 03	6378 27
Natio-Epargne	13811 63	13674 88
Natio-Inter.	1099 98	1070 54
Natio-Obligations	544 36	529 79
Natio-Patrimoine	1401 45	1363 94
Natio-Placements	65317 39	65317 39
Natio-Revenu	1081 46	1070 75
Natio-Sécurité	53190 04	53190 04
Natio-Valeurs	744 93	724 99
Nippon-Gan	5000 11	4773 37 ◆
Nord-Sud Développ.	1208 29	1205 88
Oblicic Régions	1013 65	988 57
Oblicoop Sicav	1452 07	1423 60
Oblilion	1139 97	1109 45
Optimavaleur	635 81	606 98
Options et Rendement	51428 34	50866 34
Orient-Gestion	165 49	157 99
Paciamérique	525 48	501 66
Pacieurope	825	787 69
Paribas Epargne	15362 85	15332 19
Paribas Gestion	600 04	575 58
Parnasse-Valor	1121 44	1120 32
Patrimoine-Retraite	1036 64	1004 55
Phenix Placements	268 87	257 33
Pierre Investiss.	746 78	711 98
Placement A	1006 72	1006 72
Placement crt-terme	70887 40	70887 40 ◆
Placements J	54241 16	54241 16
Placement Premier	49817 98	49817 98
Pré/Association	22115 64	22115 64
Province Investiss.	554 92	529 76
Quartz	108 02	105 36
Rentacic	167 14	164 67
Revenus Trimestriels	5934 37	5875 61
Revenu Vert	1185 53	1184 34
Rivoli Plus	1036 33	999 34 ◆
St-Honoré Assoc.	14115 27	14045 04
St-Honoré Bio-alimenz.	746 25	712 41
St-Honoré Pacifique	516 16	492 75
St-Honoré P.M.E.	445 33	425 14
St-Honoré Réel	11227 86	11183 13
St-Honoré Rendement	12127 74	12067 40
St-Honoré Technol.	719 52	686 89
St-Honoré Valor	12279 21	12181 76
Sécuricic	10932 27	10921 35
Sécur. Mobilière	437 64	417 79
Sécuri Trez	10113 78	10113 78
Sél.court terme	12333 40	12241 59
Secadan (Caisse BP)	758 94	747 72
Sicav-Associations	1362 85	1359 93
S.F.I. fr. et étr.	589 86	572 69
Sicavimmo	785 71	759 63
Sicav 5000	362 76	363 04
Sicaufrance	558 86	543 90
Sicam	418 82	407 81
Sicaruste	221 44	215 51
Slvinter	410 82	399 82
S.I.-Est	1252 86	1196 05
S.I.G.	890 94	850 15
S.N.I.	1208 54	1173 34
Solinvest	525 39	503 97
Sogepargne	378 87	365 18
Sogerac	52568 46	51027 63
Sogevar	1033 67	988 80
Soginter	1268 31	1210 80
Soleil Investiss.	487 75	446 54 ◆
Technocic	1148 31	1112 92
Techno-Gan	5283 65	5044 06 ◆
U.A.P. Investiss.	393 82	379 59
Uni-Associations	113 63	113 63
Unifrance	475 03	453 49
Unifoncier	1320 54	1260 66
Uni-Garantie	1425 88	1397 99
Unigestion	895 22	854 63
Uni-Japon	1377 22	1314 77
Uni-Régions	2897 66	2766 71
Univalis	2275 03	2200 22
Univar	172 68	172 68
Univers-Obligations	1581 59	1529 58
Valorem	506 53	494 18
Valoblig	59775 83	59184 00
Valorg	1456 77	1456 31
Valrsal	77332 14	77353 46

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	252 50	....
Créd. Foncier France	240	248
Pernod Ricard	272	....
Total	5 80	6 10
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 495	6 489	6 200	6 700
ECU	6 806	6 813	....	....
Allemagne (100 DM)	327 570	327 590	317 500	337 500
Belgique (100 F)	15 754	15 753	15 200	16 100
Pays Bas (100 fl.)	289 880	289 840	278	298
Danemark (100 krd)	86 780	86 760	82 500	90
Norvège (100 k)	85 590	86 690	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 280	9 288	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 696	4 687	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 726	4 726	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 220	392 920	381	401
Suède (100 krs)	94 100	94 200	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 530	46 540	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 842	4 836	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 400	4 393	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 692	4 693	4 500	4 900
Japon (100 yens)	3 980	3 986	3 850	4 030

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/12
Or fin (kilo en barre)	82000	80800
Or fin (en lingot)	82350	81350
Pièce française (20 fr)	519	513
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	532
Pièce latine (20 fr)	471	475
Souverain	602	596
Pièce de 20 dollars	3165	3060
Pièce de 10 dollars	1575	1510
Pièce de 5 dollars	1010	.....
Pièce de 50 pesos	3150	3100
Pièce de 10 florins	492	493
Or Londres	384 50	386 25
Or Zurich	391 50	384 50
Or Hongkong	384 55	388 50
Argent Londres	6 43	5 31

هكذا من الأصل

Le Monde

Deux sondages BVA - « Paris-Match »

MM. Mitterrand et Rocard seraient vainqueurs en cas de présidentielle anticipée

Les sondages se suivent et ne se ressemblent pas. En cas d'élection présidentielle anticipée, le candidat de la gauche en lice au deuxième tour l'emporte dans quatre des six duels proposés, alors que, au mois d'octobre, le représentant de la droite était déclaré vainqueur quel que soit son adversaire. Tel est l'enseignement du sondage réalisé par l'institut BVA et publié, le jeudi 4 décembre, dans *Paris-Match* (1). Ainsi M. François Mitterrand l'emporte face à M. Jacques Chirac avec 53 % des suffrages (alors qu'il était battu, en octobre, avec 49 % des voix) et face à M. Raymond Barre (avec lequel il était à égalité). De même M. Michel Rocard a raison de M. Barre avec 54 % des suffrages (ce dernier l'emportait avec 52 % en octobre et du premier ministre, avec 52,5 % des voix alors que celui-ci était déclaré vainqueur, le mois précédent, avec 53 %. Seul M. Laurent Fabius est battu quel que soit son adversaire, mais l'écart se réduit. M. Barre l'emporte avec 52 % (au lieu de 54 %), tandis que M. Chirac prend le dessus avec 51 % (au lieu de 54 %).

Pourtant, dans les différentes hypothèses proposées pour le premier tour, la droite est majoritaire. Celle-ci réalise son meilleur résultat lorsque MM. Barre, Chirac et Le Pen sont opposés à MM. Lajoinie et Rocard (58-42). Lorsque les premiers affrontent MM. Mitterrand et Lajoinie, ils recueillent 56 % des suffrages. Enfin, lorsque le président de la République se présente en compagnie de MM. Rocard et Lajoinie les candidats de droite ne recueillent que 53 % des voix.

Des changements interviennent au baromètre des cotes de confiance. Ainsi, le chef de l'Etat passe en tête, avec 51 % d'avis favorables, devant M. Rocard (50,5 % d'opinions positives). De même, le premier ministre, avec 47 % d'avis en sa faveur, prend le dessus sur M. Barre (46 %). Enfin, M. François Léotard, avec 44 % de bonnes opinions, s'installe en cinquième position, devant M. Laurent Fabius (44 %).

(1) Sondage effectué du 14 au 19 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingt-treize personnes.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 décembre

Soutenu

Le marché n'a pas donné suite, jeudi matin, à ses bonnes dispositions affichées la veille. D'abord à l'effritement, la tendance a seulement été soutenue. En clôture, l'indicateur instantané enregistrait une très modique avance de 0,22 %. Hausse d'Accor (+ 6,8 %), Sanofi (+ 1,8 %), Perrier (+ 1,6 %), J. Lefebvre (+ 1,5 %), Schneider (+ 1 %). Repli de Peugeot (– 1,8 %), Esso (– 1,4 %), Havas (– 1,3 %), Printemps (– 1,1 %), Lafarge (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	486	515	518
Agence Havas	2350	2320	2320
Air Liquide (L')	706	701	705
Bancaire (Cie)	1130	1130	1139
Bongrain	2646	2630	2636
Bouygues	1284	1284	1283
B.S.N.	4450	4453	4455
Carrefour	3780	3780	3785
Chargeurs S.A.	1498	1484	1490
Club Méditerranée	691	688	688
Crédit National	1585	1572	1565
Eaux (Gén.)	1355	1363	1368
Elf-Aquitaine	308	308	308
Essilor	3690	3695	3695
Lafarge-Coppée	1450	1435	1435
Michelin	2636	2640	2648
Midi (Cie)	1694	1686	1685
Moët-Hennessy	2576	2573	2576
Nouv. Mixtes	1151	1144	1150
Oréal (L')	3863	3845	3851
Pechelbronn	1260	1265	1265
Pernod-Ricard	1070	1050	1069
Peugeot S.A.	1159	1135	1138
Sanofi	720	730	733
Source Perrier	773	776	785
Télémécanique	3390	3385	3380
Thomson-C.S.F.	1650	1660	1665
Total-C.F.P.	395	400	398
T.R.T.	2330	2330	2320
Valéo	521	519	520

Le numéro du « Monde » daté 4 décembre 1986 a été tiré à 485 979 exemplaires



Réforme du code de la nationalité : approbation des Français selon BVA

Les Français approuvent massivement les principales dispositions de la réforme du code de la nationalité, selon les résultats du sondage réalisé par l'institut BVA et publié ce jeudi 4 décembre dans *Paris Match* (1). Ainsi, 61 % des personnes interrogées approuvent la décision selon laquelle *« les enfants d'étrangers nés en France de parents eux-mêmes étrangers ne* [deviendront] *plus automatiquement français à dix-huit ans »*. 32 % la désapprouvant.

De même, 68 % sont d'accord avec la mesure disposant que *« les étrangers nés en France souhaitant acquérir la nationalité française devront en faire la demande expresse entre seize et vingt-trois ans »*, 25 % émettant un avis contraire.

Enfin 48 % approuvent que *« la justice dispose d'un an et demi pour opposer son refus lorsque le conjoint étranger d'un Français demande la naturalisation »*. 39 % n'étant pas d'accord.

(1) Sondage effectué du 14 au 19 novembre auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingt-treize personnes.

En Corse

Le maire de Bastia inculpé de fraude électorale

M. Jean Zuccarelli (MRG), soixante-dix-neuf ans, maire de Bastia depuis 1968, a été inculpé le mercredi 3 décembre à Bastia par M. Frédéric Nguyen, juge d'instruction au tribunal de grande instance, de fraude électorale et complicité de vol de documents électoraux. Un de ses adjoints, M. Emile Curioli, soixante-treize ans, a lui aussi été inculpé pour les mêmes motifs.

Les faits datent du 16 mars, jour des élections législatives et régionales. M. Zuccarelli préside le bureau centralisateur à la mairie où officie également M. Emile Curioli. Dans ses vérifications opérées ce 16 mars dans les dix-sept bureaux de vote de la ville, la commission de contrôle des élections détecte des fraudes. Tout commence dans un des bureaux, le 16e : un électeur se présente mais ne peut voter ; quelqu'un d'autre, muni d'une procuration à son nom l'a précédé. D'autres procurations sont alors examinées par un des membres de la commission, M. Gérard Pancrazi, vice-président du tribunal. Comme la première, toutes proviennent du tribunal d'instance de Nice — un tampon grossièrement imité.

La fraude étant découverte, ses auteurs vont s'employer à la dissimuler. Dans la nuit du 16 au 17 mars, les volets des procurations suspectes disparaissent, le nombre de procurations répertoriées est corrigé à la baisse et de façon manuscrite sur les procès-verbaux, les listes des émargements sont elles aussi refaites dans les locaux municipaux.

Telles sont les présomptions graves de fraude qui sont à l'origine de l'instruction ouverte à Bastia le 19 mars, à la suite de la plainte déposée par Mme Madelline Cristiani, présidente de la commission de contrôle des élections. Le Conseil constitutionnel, sollicité, a prononcé le 8 juillet dernier l'annulation des élections législatives. De nouvelles élections ont eu lieu le 24 août. Enfin, le conseil d'Etat devrait pour sa part se prononcer dans les prochaines semaines sur l'invalidation des élections régionales en Haute-Corse.

DANIELLE ROUARD.

A l'Assemblée nationale

L'ire extrême de M. Barre

Le camarade Youri Joukov a dû en perdre son cyrillique ! Spectateur atttentif de la séance des questions au gouvernement, mercredi 3 décembre à l'Assemblée nationale, ce membre du Soviet suprême d'URSS, en voyage officiel en France, a pu constater que nos députés sont de drôles d'oiseaux.

Pensez, la gauche qui applaudit la droite (par dérision), deux communistes qui félicitent (timidement) un «social-traître» et le bon M. Barre qui *tempête* (en silence) contre M. Philippe Séguin, *«ministre des chômeurs»*, ça ne se voit pas tous les jours dans l'hémicycle. Tout comme l'UDF qui a posé trois questions méchantes au gouvernement, le député du Rhône était de mauvais poil pour son retour à la séance du mercredi. Il attendait autre chose de la réponse de M. Séguin à la question de Mme Christine Boutin (UDF barriste, Yvelines) sur le chômage. Il est entré, à la stupeur de ses voisins, dans une ire extrême et marmonnante.

Mme Boutin ayant remarqué que les chômeurs *«plus âgés sont mis de côté»* en raison du plan pour les jeunes, elle s'est attirée une salve d'applaudissements sur les bancs socialistes. Pour s'en tirer avec humour, le ministre des affaires sociales et de l'emploi lui a répondu que sa question lui allait droit au cœur comme *«le plus grand compliment»* qu'il ait jamais reçu. Puis, il a vite dévié du sujet au grand mécontentement de M. Barre. Lui si calme ne tenait plus en place. Poliment. L'ancien premier ministre, qui a l'habitude de se tourner gentiment les pouces sous son pupitre, les faisait pédaler furieusement entre deux rajustements nerveux de son veston. Ebahi, M. Pascal Clément (UDF-PR, Loire) agitait la main d'étonnement en regardant les lèvres fébriles de son maître, manifestant sans pancarte du moment.

On a cru entendre M. Barre dire (tout bas) *«c'est faux»* à l'adresse de M. Séguin. Pas content du tout, il a fini par secouer la tête en signe de dénégation avant de lever (pas trop haut) un index vengeur. Il avait l'air de dire qu'il se souviendrait de ce mauvais coup du ministre, que pourtant, dit-on, il aime bien. Surpris par cette irritation subite, les députés UDF ont laissé leurs collègues RPR applaudir seuls M. Séguin. Dépité, M. Barre s'en est allé quelques instants plus tard. Raison officielle : un calendrier chargé et un voyage à Londres. Gageons qu'il s'y sera détendu.

OLIVIER BIFFAUD.

EN BREF

● **M. Mitterrand sur Europe 1.** — M. François Mitterrand sera l'invité de Jean-Pierre Elkabbach, le mardi 9 décembre de 18 h à 20 h, lors de son émission « Découvertes » sur Europe 1. Le président de la République avait déjà participé à cette émission, le 9 décembre 1985 et avait alors promis d'accepter une nouvelle invitation un an plus tard.

● **Manifestation pour le remboursement de l'IVG, à Paris.** — Un millier de personnes, des femmes en majorité, ont manifesté mercredi 3 décembre à Paris pour protester contre un amendement déposé par des députés du Front national et remettant en cause le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. Cette manifestation était organisée par le Planning familial et une cinquantaine d'associations et de mouvements féministes, politiques ou syndicaux.

Sur le vif

Glauquerie

Ce que vous êtes lourds, c'est pas croyable ! Lourds, nuls, carrément ringards. Non, c'est vrai, vous n'arrêtez pas de parler des étudiants en colère et vous ne comprenez pas un mot de ce qu'ils disent. Je le vois bien à vos questions : une cata, qu'est-ce que c'est ? Une fille canon, ça veut dire quoi ? Etre raymond, c'est comment ? C'est comme vous, un mec, un keum en verlan, faut vraiment tout vous expliquer, pas codé, pas câblé, sans intérêt. Pourquoi raymond ? Parce que Barre.

Bon, alors, aujourd'hui, c'est pas pour les gosses en grève que je fais cours, c'est pour les vieux cancres au fond de la classe. Vous allez me faire le plaisir de vous procurer le *Dictionnaire du français branché* de Robert Merle et de l'ouvrir à la lettre S. Je passe sur Shit, merde en anglais, désigne le hasch : t'as pas du shit ? Sur Shooteuse, une seringue. Et je m'arrête à Spécial. On dira un trip spécial cul (une aventure particulièrement cochonne) ou un plan spécial beauf (une occasion de se retrouver entre Dupont-la-Joie).

On se fait un plan toile (on va au ciné) ou un plan baise (on va... Bon, je n'insiste pas !). On fait un plan amoureux-transi-romantique-épavé à une nana (on la baratine). On est dans un plan écolo géant. On a le plan, ou si vous préférez le look, mao, nazillon ou stal. Stal = stalinien = coco. Un travelo n'est plus un travelo, c'est un trans. Et s'il est très, ce mec, c'est simplement qu'il est bien. Pas trop, pas too much. Très important : total se place à l'anglaise avant le sujet et après le verbe : c'est totale folie ou j'implose total (j'explose de colère).

Enfin, de tous les tics de langage, le plus répandu : Tu vois, j'veux dire, à la limite, je crois que je l'aime, quelque part, j'vais te dire, elle dégage, j'te dis pas... s'autorise une variante : j'te raconte pas. Exemple : J'te raconte pas comment t'es mal. Ce qui signifie ? Que vous n'êtes pas sortis de l'auberge. Parce que, au train où ça va, le français tel qu'on le parle, vous n'y pigerez de nouveau plus rien dans six mois : vous allez galérer dans une glauquerie pas possible !

CLAUDE SARRAUTE.

Coup d'envoi de l'Année de l'environnement

L'Année européenne de l'environnement est lancée. Bien qu'elle ne démarre officiellement que le 21 mars 1987, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, en a décrit les grandes lignes le 3 décembre à ses collègues du conseil des ministres, puis il l'a présentée à la presse, sous les lustres de l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas.

La présidente du comité national français, Mme Simone Veil, a souligné le rôle joué par les associations *« qui se sont lancées bien avant les pouvoirs publics dans la défense de l'environnement »*. Elle a aussi mis en garde les industriels français, *« qui ont tort de rechercher une réglementation minimale »* en matière de lutte contre les pollutions. Selon l'ancienne présidente du Parlement européen, les industriels ont au contraire *« intérêt à accepter tout de suite une réglementation maximale »*, afin d'être prêts à affronter la concurrence internationale.

Mme Veil et M. Carignon, au nom du comité français, ont lancé un «appel de projets» (1) qui s'adresse à la fois aux industriels, aux collectivités locales, aux écoles et aux associations. Il s'agit de recueillir dans la boîte à idées européenne toutes les suggestions, initiatives et propositions d'action en faveur de la protection de l'environnement. Grâce aux ECU européens et aux 2,5 millions de francs français offerts par le gouvernement, grâce aussi, espère-t-on, à un mécénat d'entreprise sollicité pour l'occasion, ces meilleurs projets seront récompensés et mis en œuvre, sous le label « Année européenne de l'environnement ». Le comité européen, a précisé Mme Veil, privilégiera les propositions d'action qui pourront faire l'objet d'un suivi bien au-delà du 21 mars 1988, terme normal de la campagne.

R. C.

(1) Adresser les projets, avant le 1er février 1987, au comité français pour l'Année européenne de l'environnement, BP 43, 92204 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Accord des Douze sur les aides à la pêche

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres de la pêche de la CEE ont abouti, le jeudi 4 décembre, après vingt-quatre heures de discussion, à un accord sur la politique de modernisation de la flotte européenne au cours des dix prochaines années. Le budget communautaire consacrera 800 millions d'ECU (5,5 milliards de francs) de 1987 à 1991 à cette politique.

« Nous avons abouti à un compromis équilibré », a déclaré M. Ambroise Guellec, secrétaire d'État à la mer. La délégation française a en effet obtenu gain de cause sur deux points essentiels. D'abord la construction de grands chalutiers, mesurant plus de 33 mètres, bénéficiera du soutien communautaire à concurrence de 10 % du coût d'investissement. Cette innovation autorise aussi l'octroi d'aides nationales (jusqu'à 30 % du prix de revient du bateau).

Ensuite M. Guellec a pu modifier le projet initial de la Commission européenne, qui ne prévoyait pas de ports bretons dans la liste des « zones sensibles », alors que les ports galiciens de Vigo et de La Corogne y étaient inscrits. L'accord final inclut Quimper et Lorient dans les arrondissements pouvant bénéficier de subventions exceptionnelles : 65 % au total pour les unités de moins de 33 mètres, contre 50 % normalement, et 55 % pour celles d'une taille supérieure, contre 40 % pour les régions considérées plus riches.

A la suite de la création de l'« Europe bleue », en janvier 1983, la Communauté avait arrêté un plan triennal (1984-1986) qui portait sur une enveloppe financière de 250 millions d'ECU (1,7 milliard de francs). La décision des Douze, ce jeudi 4 décembre, double pratiquement l'aide européenne, ce qui s'explique pour une bonne part par l'adhésion de l'Espagne et du Portugal.

M. S.







A B C D E F G